

REVUE D'HISTOIRE ET DE PROSPECTIVE DU MANAGEMENT

Numéro spécial

L'humour des économistes :
Une anthologie

Montchrétien

Calonne

Saint-Aubin

Martineau

Bastiat

Cobden

Dupuit

Baudrillart

Keynes

Schumpeter

Sauvy

Maris

ÉDIGESTION

Dans la communauté des économistes, celui qui énonce des théories jugées
stupides, est considéré comme un économiste stupide.

Van Rillaer (2003) *Psychologie de la vie quotidienne*.

Si l'économiste a perdu sa distinction,
c'est parce qu'il a eu les yeux plus gros que le ventre.
Vittori (2008) *Dictionnaire d'économie à l'usage des non-économistes*.

Michael Hudson est le meilleur économiste du monde. En réalité, je pourrais
presque dire qu'il est le seul économiste du monde. Presque tous les autres sont
des néolibéraux, ce ne sont pas des économistes,
mais les complices des intérêts financiers.
Craig (2016) *L'Occident marche vers la ruine économique*.

REVUE D'HISTOIRE & DE PROSPECTIVE DU MANAGEMENT

/ N° 6 /

L'HUMOUR DES ÉCONOMISTES, UNE ANTHOLOGIE

Éditorial

Hommage à Jean-Guy Degos / 7

Présentation

MARCO, *L'évolution de l'humour des économistes / 9*

Portraits

JOLY, *Le premier poète économiste : Antoine de Montchrétien / 21*

GALITZINE, *De l'esprit des économistes sous la Révolution / 37*

MARION, *Un économiste amusant : Camille de Saint-Aubin / 45*

MAURICE, *La conteuse économiste : Harriet Martineau / 53*

DIFFRE, *L'économiste ironique : Frédéric Bastiat / 59*

Controverse

DUPUIT, *L'économie politique est-elle une science ? / 65*

BAUDRILLART, *Les mauvais économistes : des hétérodoxes ? / 75*

Extraits

COBDEN, *De l'évolution de la mode en Angleterre / 79*

KEYNES, *Perles de la Théorie générale et autres écrits / 81*

SCHUMPETER, *Bijoux de l'histoire de l'analyse économique / 83*

SAUVY, *Humour et économie politique / 85*

MARIS, *Les sept péchés capitaux des universitaires / 87*

Enquête

GUITTON et GANDUR, *Qui étaient les économistes français en 1965 ? / 89*

Notes de lecture

MARCO, *La désindustrialisation : une fatalité ?*, de Daumas, Kharaba et Mioche dir. / 125

AUTIN, sur *L'histoire du management*, de Pezet et Labardin dir. / 127

Sommaires

Table des anciens numéros/ 129

*



Trois spécialistes en discussion sur la plage
à propos de l'humour des économistes manchots
(Cliché de 2008 fourni sur l'ordinateur HP Elitebook)

G O U V E R N A N C E

Rédacteur en chef : Luc MARCO

*Professeur émérite en Sciences de Gestion
à l'Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité
Membre du CEPN, CNRS, UMR n° 7234*

Comité scientifique

- BAUJARD, Corinne, Professeure en Sciences de l'Éducation (Université de Lille 3, et CIREL).
- BORISOVA, Margarita, Assistante et docteure en Économie (Université nationale et mondiale de Sofia, Bulgarie, et IHPM).
- FONTAINE, Philippe, Professeur en Sciences Économiques (École Normale Supérieure, Cachan, et ECONOMIX).
- MIHAYLOVA, Stefka, Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestion (Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité, et CEPN).
- PAUGET, Bertrand, Maître de Conférences HDR en Management (Université de Karlstad, Suède, et CEPN).
- POIVRET, Cédric, Professeur agrégé du secondaire en Gestion (Université de Marne-la-Vallée, et IRG).
- SMIDA, Ali, Professeur en Sciences de Gestion (Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité, et CEPN).
- TCHANKAM, Jean-Paul, Professeur de Stratégie, HDR (Kedge Bordeaux Business School, et IHPM).

Tarif d'abonnement (version papier)

30 euros pour un an, 15 euros par numéro (envoi compris). Paiement par chèque à l'ordre de : Association IHPM, chez Luc MARCO, 3, place Roger Salengro, 81100 Castres. Les articles non retenus, reçus par mail, ne seront pas renvoyés aux auteurs. Les ouvrages pour notes de lecture doivent être adressés au rédacteur-en-chef. Site internet : <http://ihpm.hypotheses.org> ; Courriel : lucvamarco2@gmail.com

Définitions initiales

FACÉTIE : Substantif féminin. « Plaisanterie qui divertit & qui fait rire, soit qu'elle consiste en paroles ou en actions. Les Comédiens ont souvent appelé leurs farces, de petites *faceties*. Les Contes du Pogge Florentin, de Bonaventure, de Periers, de Douville, sont des livres pleins d'agréables *faceties*. Ce mot vient du Latin *facetia*. »¹

FACÉTIEUX, EUSE : Adjectif. « Plaisant bouffon, qui fait ou dit des choses pour faire rire. »¹

ÉCONOMISTE : Substantif masculin. Membre de l'école des Physiocrates fondée par François Quesnay à partir de 1756 (article Fermiers dans l'Encyclopédie)². Puis « Écrivain qui s'occupe spécialement d'économie politique. *Un savant économiste*. »³ Le premier livre publié en langue anglaise qui utilise le mot « économiste » dans son titre date de 1772, écrit par le docteur John Trusler : *The Economist, Shewing in a varieties of estimates, from 80 l. a year to upwards of 800 l. how comfortably and genteely a family may live with frugality for a little money*, Londres, John Bell.

ÉCONOMISTE FACÉTIEUX : Auteur d'un système économique qui utilise l'humour comme argument de conviction. Exemple : Charles-Georges Coqueley de Chaussepierre, juriconsulte et écrivain facétieux, né en 1713 à Paris, mort en 1790.⁴ Il fut rédacteur au *Journal des Savants*, responsable des livres de jurisprudence dont ceux d'économie politique. Auteur de : *Le roué vertueux* (1770), *Recueil de chansons burlesques* (1775), *Monsieur Cassandre ou les effets de l'amour et du vert de gris* (1781). Il se dénommait lui-même « le mauvais plaisant ». Il était disgracieux mais avait une fort jolie femme⁵, alors son ennemi Linguet fit un jeu de mots sur son nom : « Coqu é ley ». Il répondit en divisant le nom de son critique en deux mots « Lin guet », accompagné d'une charade :

Mon premier sert à pendre ;
 Mon second mène pendre,
 Et mon tout, est à pendre.⁶

ÉCONOMIE POLITIQUE : substantif féminin. Domaine scientifique inventé au début du règne de Louis XIII par Turquet de Mayerne et Montchrétien. Auparavant l'oeconomie concernait uniquement la gestion d'un particulier, tandis que la politique s'appliquait à l'administration d'un État. Voir *La philosophie de Loys Le Caron parisien*, Paris, L'Angelier, 1555, feuille 21 verso.

ANTHOLOGIE D'ÉCONOMIE POLITIQUE : Compilation conçue par Alexander Sandelin en 1846-48 (*Répertoire général d'économie politique ancienne et moderne*, La Haye, 6 vol.), et par Louis Louvet en 1861 (*Curiosités de l'économie politique*, Paris, Adolphe Delahays, 440 pages).

¹ A. Furetière (1690) *Dictionnaire universel contenant tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et arts*, La Haye et Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, tome II, p. 3.

² J. Ch. F. Le Gros (1787) *Analyse et examen du système des philosophes économistes, par un solitaire*, Genève et Paris, Barde & Compagnie, Veuve Duchesne, p. 18.

³ *Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1835, Paris, Firmin Didot, tome I, p. 604.

⁴ Pierre Larousse (1869) *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Paris, Larousse, t. V, p. 82.

⁵ Arnault, Jay, Jouy et Norvins (1822) *Biographie nouvelle des contemporains*, Paris, Librairie historique, vol. 5, p. 51.

⁶ C.-B. Warée (1859) *Curiosités judiciaires, historiques, anecdotiques*, Paris, Delahays, p. 256. « Cujas n'aimait pas Bodin, qui avait critiqué ses ouvrages ; il l'appelait *Andinus sine bono* (Angevin sans bonté), anagramme de *Joannes Bodinus*. » Jean Bodin était né à Angers, d'où le jeu de mots (p. 167-168). Warée traite aussi de Beccaria, Mirabeau père, Forbonnais, Bentham, et Jean-Baptiste Say (p. 184-188). Le terme « curiosités » renvoyait à un humour explicite.

É D I T O R I A L

Hommage à Jean-Guy Degos

NOTRE ami Jean-Guy a participé à la création de cette revue en publiant plusieurs articles qui ont permis son envol. Il est décédé début juin 2017 et a été incinéré le mardi 13 juin à midi à Gradignan. Il était né à Bordeaux en 1944 et fut titulaire de trois doctorats (1974, 1979 et 1991). Il a obtenu une agrégation du secondaire à 27 ans et a passé l'examen d'expert-comptable agréé. Il a d'ailleurs été président du jury national du diplôme national d'expertise comptable (DEC). Il a suivi une brillante carrière universitaire comme professeur. Il était membre de l'Académie américaine des historiens comptables et de celle des historiens français du management. Son œuvre est considérable avec un « Que sais-je » sur l'histoire de la comptabilité paru aux PUF en 1998, et la quinzaine d'ouvrages suivante :

Au vingtième siècle relevons *Évaluation des sociétés et de leurs titres*, écrit avec Gérard Hirigoyen, publié en 1988 à Paris chez Vuibert, 171 p. ; *Méthodes matricielles de gestion comptable approfondie*, avec Didier Leclère, 1990, Paris, Eyrolles, 192 p. ; *Tableau des flux de trésorerie et analyse des performances des entreprises non cotées*, 1991, IAE de Bordeaux, 33 p. Il s'intéressait donc de très près aux nouvelles méthodes de calcul des valeurs boursières et à l'étude des résultats des entreprises en général.

En 2009 on remarque *Ingénierie comptable et financière des sociétés commerciales*, Bordeaux, 99 p. En 2010 il publie à Bordeaux cinq ouvrages : *Introduction à la comptabilité financière*, 93 p. ; *La comptabilité française, ses racines et son histoire*, 90 p. ; *Méthodes de recherche en comptabilité pour thèses et mémoires*, 96 p. ; *Système budgétaire, écarts rétrospectifs et tableaux de bord*, 109 p. ; *Le diagnostic financier des sociétés*, 119 p. Avec Stéphane Griffiths il publie en 2011 un important livre intitulé *Gestion financière : de l'analyse à la stratégie*, Paris, Éditions Eyrolles, 385 p. ; et avec Stéphane Ouvrard il signe aussi *L'essentiel pour comprendre la comptabilité*, Paris, Ellipses Marketing, 214 p. Avec le même co-auteur il édite en 2012 *Premiers pas en comptabilité*, Paris, Ellipses, 173 p. Il a toujours été fidèle à ses premiers éditeurs.

En 2015 il édite chez E-thèque à Bordeaux trois livres : *Pratique de la comptabilité fondamentale*, 96 pages, *Comptabilisation et évaluation des opérations de fusion*, 131 pages, et *Le plan comptable et le recueil des normes comptables*, 183 pages. Il s'est donc toujours tenu au courant de l'évolution des techniques comptables et financières. Sa capacité de travail et de réflexion était exceptionnelle.

Concernant les articles de revues il a publié dans la *Revue française de gestion*, *Comptabilité-Contrôle-Audit*, *La revue du financier*, *Review of Accounting and Finance*, *La Revue des Sciences de gestion*, *La Revue française de comptabilité*, *The Certified Accountant*, *Les Cahiers électroniques de l'ERCCCI*, *Comptabilités, économie et société*, *Comptabilité et Connaissances*, *The International journal of Critical Accounting*. Une liste exhaustive ferait plusieurs pages. Il a collaboré avec plus d'une vingtaine de collègues.

Pour les encyclopédies il a participé activement au *Dictionnaire historique de comptabilité des entreprises* (Lille, Presses du Septentrion, 2016) et à d'autres ouvrages spécialisés. Durant toute sa vie il a accumulé un ensemble impressionnant d'ouvrages anciens en comptabilité et finance, surtout concernant les auteurs et éditeurs bordelais qu'il aimait tout particulièrement.

En février dernier il était avec nous à Paris au colloque de *l'Association d'Histoire du Management et des Organisations* au Conservatoire National des Arts et Métiers. Il discutait avec quelques congressistes présents sur le comportement parfois étonnant de certains de nos collègues gestionnaires ou économistes qui lui avaient mis des bâtons dans les roues à un moment donné de sa carrière d'universitaire. Mais il avait dominé ces déceptions pour continuer dans le positif et faire un œuvre solide. Comme collègue, comme ami, comme principal contributeur de notre revue, il restera dans nos cœurs.

Ce numéro lui est dédié car il avait émis le vœu de participer à un dossier sur l'humour des économistes, anciens et modernes. Il avait fréquenté, comme nous, beaucoup d'économistes néo-classiques ou hétérodoxes. Quelques-uns l'avaient fait rire, et leur comportement parfois extraordinaire l'avait fait sourire. Nous avons ajouté au dossier sur l'humour une enquête sur les économistes français en 1965. Cette enquête a été publiée pendant les événements de mai 1968 et a donc été peu remarquée par les spécialistes de la profession d'économiste. Nous l'avons ressaisie et mise aux normes de notre revue. Elle a comme objet les caractéristiques des diplômés d'économie politique ou de sciences économiques qui travaillaient dans les différents secteurs de l'économie française. La méthode est celle de l'étude d'un échantillon de 372 personnes, soit un tiers du nombre d'adhérents de l'association (*Annuaire de l'ANDESE*, 1965). Le terrain est donc principalement hexagonal, mais une petite proportion était en poste à l'Étranger. La problématique était de définir la profession d'économiste en général, au-delà du cercle bien connu des enseignants-chercheurs du Supérieur et des Écoles de commerce. Enfin nous livrons deux notes de lecture sur des ouvrages qui nous ont été envoyés en service de presse. Tel quel ce numéro pourra intriguer les collègues économistes et gestionnaires qui s'intéressent à l'humour dans le long terme, car à long terme nous serons tous immortels.

LM



Cliché de Jean-Guy Degos.

PRÉSENTATION

L'évolution de l'humour des économistes, de Montchrétien à nos jours

Luc MARCO

Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité

CEPN & IHPM

Comment évolue l'humour des économistes français ? Dans une première période l'humour repose sur la poésie et la dérision courtoise. Puis l'influence des auteurs anglo-saxons (Adam Smith, Ricardo, Malthus) l'oriente vers l'humour ironique. Le temps des insultes viendra ensuite en réaction aux guerres européennes qui rompent le respect envers les économistes allemands. Le déclin de la langue française réduit enfin l'impact de l'humour des économistes français, malgré l'action de quelques spécialistes (Sauvy, Maris). Cet article est une présentation d'ensemble de l'anthologie d'une douzaine d'auteurs que nous avons recueillis tout au long de nos lectures et de nos rencontres dans le milieu des économistes français depuis 1974. Mots clés : Humour, Économistes, France, XVII^e-XXI^e siècles.

How is the humor of French economists evolving? In a first period humor is based on poetry and courteous derision. Then the influence of Anglo-Saxon authors (Adam Smith, Ricardo, Malthus) directs it towards ironic humor. The time of insults will then come in reaction to the European wars which will break the respect towards the German economists. The decline of the French language finally reduces the impact of the humor of the French economists, despite the action of some specialists (Sauvy, Maris). This article is an overview of the anthology of a dozen authors that we have collected throughout our readings and our meetings in the field of French economists since 1974. Keywords: Humor, Economists, France, XVII^e-XXI^e centuries.

VEU de l'extérieur l'Université française apparaît aujourd'hui comme un monde bipolaire : « d'un côté, les fonctionnaires frileux, aigris, envieux, obsédés par la défense d'un dérisoire pré carré ; de l'autre, des hommes, des femmes libres, désireux d'accroître les champs du savoir. »¹ C'est pourquoi l'humour dont font preuve les universitaires est de nos jours schizophrénique : positif dans un cas, négatif dans l'autre. Cela n'a pas toujours été le cas et il faut revenir au début de la science économique pour en comprendre la matrice originale. Nous remonterons donc à l'inventeur du terme *d'économie politique* pour voir comment l'humour des économistes est passé du nuage éthéré des poètes à la plume acidifiée des pamphlétaires.

I. Définitions

À l'Université tout commence par des définitions et tout continue par des typologies. Nous définirons les quatre mots ou expression d'économiste, d'humour, de rigolo et d'humour des économistes. Ensuite nous tenterons une typologie originale, adaptée à notre petite anthologie. L'humour est une réaction aux passions tristes car c'est une passion gaie. Les économistes étant les spécialistes de la science lugubre (en anglais : *dismal science*)², ils ont besoin de sourire ou de rire de temps en temps. Mais de quoi parle-t-on exactement ?

¹ Christophe Bourseiller (2017) *Mémoires d'un inclassable*, Paris, Albin Michel, p. 184.

² Thomas Carlyle (1849) "Occasional Discourse on the Negro Question", *Fraser's Magazine for Town and Country*, vol. XL, p. 672.

a. Qu'est-ce qu'un économiste ?

Dès l'année 1838, dans son *Cours d'économie industrielle*, Adolphe-Jérôme Blanqui définissait l'économiste comme un médecin social : « Quand un médecin dit à un homme court et replet : soyez sobre ou l'apoplexie vous frappera, certainement il parle à coup sûr. Eh bien il en est de même lorsqu'un économiste dit à un fabricant : avant de produire, connaissez d'abord vos débouchés, étudiez la consommation et appréciez-en le chiffre; sans quoi vos magasins s'encombrent et vous vous ruinez : c'est là un cas d'apoplexie industrielle. » (Blanqui, 1838, p. 6)³. L'économiste est donc responsable de la santé des agents économiques : santé physique d'abord, santé mentale ensuite. C'est pourquoi son humour permet aux divers patients de l'économie d'avoir un meilleur moral. Les esprits animaux sont soignables par le biais de l'humour, comme les nerfs d'un individu sont guéris par le rire ou du moins le sourire bienfaisant.

Plus sérieusement Joseph Garnier, disciple de Blanqui aîné, définit en 1880 les économistes comme : « ceux qui s'occupent de questions économiques, qui cultivent la science économique, l'économie politique, dite aussi l'économie sociale ou l'économie industrielle et par un petit nombre *l'Économique*, pour éviter ces adjectifs plus ou moins mal interprétés qui la font confondre avec la politique, le socialisme et l'industrie, lesquels sont toute autre chose. » (Garnier, 1880, p. 65). Le mot économiste n'est entré dans le dictionnaire de l'Académie française qu'en 1835 car il désignait auparavant la secte des disciples du docteur Quesnay au XVIII^e siècle.

La profession d'économiste en général ne s'est constituée elle-même qu'après le milieu du XIX^e siècle quand l'enseignement universitaire *ad hoc* a été organisé en France : d'abord avec le professeur Batbie à Paris en 1864, puis dans toute la France en 1878. Garnier la définit comme suit : « Usuellement on appelle économistes ceux qui s'occupent de questions économiques, soit dans le sens des économistes proprement dits, soit dans un sens contraire. On appelle socialistes ceux qui s'occupent de questions sociales, comprenant les questions économiques et d'autres, politiques, religieuses, etc. » (*idem*, p. 66). Il existe donc dès cette époque deux grandes catégories d'économistes : les universitaires et les amateurs. Les universitaires sont d'abord des juristes qui se sont orientés vers l'économie politique au cours de leurs études puis ont fait profession d'économistes professionnels. Les amateurs sont des journalistes spécialisés dans les revues et les journaux, des hommes politiques versés dans la connaissance des faits et des politiques économiques, et des gestionnaires dans les travaux publics (économistes du bâtiment).

L'idée originale de Jean-Baptiste Say en 1800 (in *Olbie*) de former tout le monde à l'économie politique trouve un écho favorable chez Garnier quatre-vingts ans plus tard : « il faut étudier les principes de l'économie politique en vue de toutes les professions, et que les jeunes gens qui auront la sagesse de s'instruire dans cette direction auront toujours une grande supériorité, soit dans les affaires, soit dans les relations de la vie publique ou privée. » (*Idem*, p. 68). L'humour des économistes a d'abord été le fait des journalistes spécialisés qui étaient plus libres de critiquer par la dérision les grands économistes universitaires du temps. C'est par la caricature écrite et dessinée qu'ils ont commencé à déboulonner la statue de sérieux de certains économistes plus ou moins pontifiants : John Stuart Mill et Karl Marx ont été leurs principales cibles.

³ L'expression de « docteur économiste » apparaît dès 1779 dans les *Annales politiques* du mois de novembre, p. 200.

A noter que des femmes sont devenues des économistes reconnues dès le premier tiers du XIX^e siècle : Jane Marcet vers 1820, Harriet Martineau dix ans plus tard, Zoé Gatti ensuite⁴, Clémence-Auguste Royer en 1861⁵. A l'université il faudra cependant attendre une centaine d'années pour que des femmes deviennent professeurs ou au moins assistantes : Joan Robinson (anglaise née en 1903, passée professeur à 62 ans, décédée en 1983), Magdeleine Apchié (1906-1972, secrétaire de la rédaction de la *Revue d'économie politique*, thèse sur John Stuart Mill en 1931), Huguette Biaujeaud (1910-1990, titulaire d'une belle thèse sur la théorie ricardienne de la valeur, Paris, 1933). La première agrégée de sciences économiques en France semble avoir été Jane Aubert-Krier⁶ en 1950, qui deviendra une grande gestionnaire universitaire ! Dans notre petite anthologie nous ne sélectionnerons qu'Harriet Martineau.

b. Qu'est-ce que l'humour ?

Le mot « humour » est entré dans la langue française en 1693 à partir du mot « humeur » traduit de l'anglais *humour*. Selon le Centre National de Ressources Textuelles, ce mot apparaît dans le livre du Chevalier Temple intitulé *Œuvres mêlées* : « ce que nous appelons *Humeur* n'est qu'une peinture ou une représentation de la conduite et de la manière de vivre des particuliers, au lieu que la *Comédie* l'est du général »⁷. Et de citer Shakespeare comme l'inventeur de ce nouveau genre, tandis que Molière tirerait trop l'humeur vers la comédie et la farce. Mais l'humour existait avant que le mot ne fut créé, comme va le montrer l'histoire d'Antoine de Montchrétien que nous rapportons dans ce numéro. L'humour économique est né de la poésie et des Lettres (Stapfer, 1911).

En général l'humour est une forme de l'esprit railleur « qui s'attache à souligner le caractère comique, ridicule, absurde ou insolite de certains aspects de la réalité » (Dictionnaire Larousse). La raillerie est un genre particulier de moquerie qui a eu son heure de gloire vers 1650 avec les œuvres d'Antoine Picot et d'Isaac de Benserade. Il se prolonge jusqu'en 1710 avec un essai qui l'associe à l'enjouement⁸ dans l'art de converser car si l'on peut dire du mal des autres, il faut parfois en dire du bien, comme le conseillait en son temps le grand Machiavel. De l'enjouement (art d'être gai) on passe à l'engouement (art d'apprécier). L'engouement est l'envers de la raillerie : elle consiste à s'enthousiasmer pour quelqu'un ou quelque chose. En France l'engouement est prompt mais la critique vient elle aussi très vite. On brûle bientôt ce que l'on a tantôt adoré.

⁴ Zoé Charlotte de Gamond est née à Bruxelles le 11 février 1806. Elle est morte le 28 février 1854. Elle a publié *Fourier et son système* (1838), *Réalisation d'une commune sociétaire* (1841), et *Paupérisme et association* (1847).

⁵ Cette française s'est exilée en Suisse, à Lausanne, où elle collabore à la revue *Le Nouvel économiste* de Pascal Duprat. En 1861 elle obtient un accessit de 400 francs avec un mémoire qu'elle a écrit pour un concours où étaient en lice Proudhon, Léon Walras, l'avocat parisien Lassaut, et le Dordognais Romiol (*Journal des économistes*, 1861, juin, p. 483). Elle a publié son mémoire sous le titre *Théorie de l'impôt, ou la dîme sociale*, Paris, Guillaumin, 2 volumes, 1862. On a d'elle aussi des *Opuscules scientifiques*, Paris, Guillaumin, 1876, qui sont des articles repris du *Journal des économistes*.

⁶ Née en 1920, docteure en 1949, professeure à la Faculté de Droit de l'Université de Rennes de 1950 à 1989, directrice de l'Institut d'Administration des Entreprises de Rennes de 1956 à 1962. Auteure de : *Gestion de l'entreprise* (PUF, 1962), *Comptabilité privée* (1962), *Économie politique* (1969, écrit avec son mari Henri Krier). Ses mélanges ont été publiés chez Economica en 1995.

⁷ Guillaume Temple (1693) *Les œuvres mêlées de M. le chevalier Temple*, Utrecht, Antoine Schouten, 2^e partie, 3^e essai sur la poésie, p. 365.

⁸ A. Picot (1649) *Raillerie universelle, dédiée aux curieux de ce temps. En vers burlesques*, Paris, Pierre Targa, 20 pages ; I. de Benserade (1659) *Ballet de la raillerie, dansé par Sa Majesté le 19^e février 1659*, Paris, Robert Ballard, 31 pages ; H. Scheuleer (1710) *Essai sur l'usage de la raillerie et de l'enjouement dans les conversations qui roulent sur les matières les plus importantes*, traduit de l'anglais, La Haye, l'auteur.

Le trait d'esprit est une forme élaborée de l'humour, qui combine l'inventivité et les conventions sociales. Fort développé à la cour de Versailles, le trait d'esprit était la marque de fabrique des nobles, bien nés et bien élevés dans le Monde. Les premiers économistes étant sous la coupe des membres de la Cour – Quesnay était le médecin de la Reine et habitait juste au-dessus de ses appartements –, il leur fallait faire preuve de traits d'esprit pour être reconnus dans le beau monde. Ils devenaient alors des économistes *distingués* loin des esprits vils, des vulgaires écrivains. Ces économistes distingués se prenaient pour la noblesse des sciences morales et politiques qui furent réformées vers 1829. Les autres, les laissés pour compte, sont vite devenus des « rigolos » du nom du personnage d'une pièce de théâtre⁹ à la mode en 1840.

c. Qu'est-ce qu'un auteur rigolo ?

Le mot « rigolo » présente cinq sens en langue française selon le CNRTL : deux comme adjectif familier, deux comme substantif, et un comme terme argotique. Certains sont positifs et font rire celui qui le reçoit, d'autres sont négatifs et peinent celui qui en est l'objet. En général la jalousie et la médiocrité sont à l'origine de l'injure et ne démontrent qu'une chose, comme disait Cyrano de Bergerac : c'est la bave des lâches qui répètent bêtement ce qu'un imbécile leur a dit. On trouve toujours plus rigolo que soi. Autrefois, vers 1690, on l'appelait un « facétieux ».

Le premier sens est bénin (comme on dit en Afrique de l'Ouest) : personne qui amuse, qui fait rigoler. Il est synonyme d'amusant, de drôle, de comique ; et de marrant, poilant, plaisant, tor-dant. Exemple : ce type est trop rigolo, il est impayable ce gars ! Par litote on peut dire *c'est rigolo d'avoir 63 ans aujourd'hui car la vie commence à 60 ans ; le problème c'est qu'elle se termine à 40 ans !* (Houellebecq). Par métonymie cela désigne un lieu où l'on s'amuse : une boîte de nuit rigolote, un cinéma rigolo, une garnison rigolote (sous la Révolution).

Le second sens est plus neutre : il désigne une chose qui amuse, qui distrait, qui rend optimiste : c'est rigolo ce tirage au sort des étudiants pour leurs études supérieures, car les motivés peuvent échouer quand les fumistes ont toutes leurs chances ! Supprimons aussi les notes, ce serait rigolo ! Ce collègue est trop rigolo car ses travaux font sourire les doctorants...

Le troisième sens est familier en tant que substantif : personne qui aime plaisanter sans malice, qui aime s'amuser sans blesser les autres. Ce type est un rigolo amateur, s'il passe professionnel il deviendra un rigoleur ! Faire le rigolo c'est se comporter comme un clown, un gentil plaisantin. Les économistes professionnels se doivent d'être toujours sérieux, sinon gare à leur réputation.

Le quatrième sens est péjoratif : individu peu sérieux, sans qualités réelles, qui se vante sans avoir les compétences requises, faiseur rapide et médiocre. On ne peut faire confiance à un rigolo qui est en fait un escroc intellectuel. A l'université il y a pas mal de rigolos et de grands bandits (Maris). Le terme rigolo est alors synonyme du mot charlatan : « celui qui exploite la crédulité publique, en vantant ses produits, sa science, ses qualités. » (Dictionnaire Larousse).

⁹ Xapier, Duvert et Lauzanne (1840) « La nouvelle Geneviève de Brabant, drame burlesque, bouffonnerie de la vie intime, en deux actes », in *Le Magasin théâtral : choix de pièces nouvelles*, vol. 27, p. 1-18. On trouve un « Rigolot » dans une pièce de Louis Benoît Picard (1802) *Les conjectures : comédie en trois actes et en vers*, Paris, Huet, Ravinet & Charon, 2^e édition, 75 p. Un rigolo sourd qui commandait l'artillerie apparaît dès 1767 dans le *Dictionnaire d'anecdotes, de traits singuliers et caractéristiques*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, vol. 2, 1^{ère} partie, p. 293. Voir enfin Delacour et E. de Najac (1857) *M. et Madame Rigolo*, Paris, Michel Lévy, in-8°, 32 p.

Le cinquième sens est argotique : désigne un revolver ou une arme de poing. Synonyme de « pétard », d'arme à feu. A la fin du dix-neuvième siècle cela désignait aussi une attaque nocturne : *faire le rigolo* c'était attaquer quelqu'un pendant la nuit. A l'époque le terme était aussi utilisé pour dénommer une fausse clé, une *pince monseigneur*. On connaît la blague : au tribunal le juge demande « avec quoi avez-vous ouvert cette porte par effraction ? », réponse du prévenu : « avec une pince, monseigneur », le juge hurle : « pas de flagornerie, appelez-moi monsieur le président ! ». Les économistes distingués n'aiment pas l'argot et nous avons connu un candidat aux fonctions de maître de conférences qui s'était vu refuser le poste car il avait employé un mot argotique. Et en plus il avait parlé debout en gardant ses mains dans les poches ! Dans notre anthologie, le rigolo de service sera Bernard Maris car il assumait parfaitement ce rôle ingrat.

d. L'humour des économistes est-il spécifique ?

La réponse est positive car l'humour des économistes renvoie à des codes bien particuliers et à des jargons professionnels anciens (loi de Pareto, lagrangien, plus-value relative). Le jargon des économistes s'acquiert lors d'études universitaires où, après avoir été abreuvés de mathématiques et de statistiques, l'apprentissage des concepts passe par une langue spécialisée. Le goût pour les sigles et les mots anglo-saxons donne une novlangue qui aime le PIB, le BASIC, les BRICS, l'élasticité-prix de la demande, la loi de Gresham (la mauvaise monnaie chasse la bonne). Certains sigles sont humoristiques en eux-mêmes : STUPID (*Spain, Turkey, United Kingdom, Portugal, Italy, Dubai*), CONS (*Comité d'Organisation Nationale Semestrielle*), NUL (*Nations United Label*), FOU (*Fédération des Orthodoxes Unifiés*).

Une étude de l'humour existant dans les titres des revues (Bachschmidt, 2000) a dégagé les catégories suivantes qui correspondent aux grandes distinctions de l'humour en pratique :

- **Le calembour** : équivoque phonétique à intention plaisante fondée sur une base polysémique ou homonymique ; exemple : la bouse de Paris baissait autrefois, aujourd'hui elle est vachement haute ! ; en anglais : Check, O Slovakia (in *The Economist*) ;
- **L'à-peu-près** : équivoque homophonique partielle ou approximative ; exemple : la bannette des singes ; un quarteron d'économistes prometteurs, c'est 25 pro-metteurs en scène ;
- **Le jeu de mots par enchaînement** : mots choisis par analogie phonétique ; exemple : dans le *Journal des économistes* de 1848 :
 « Le vent qui vient à travers la montagne
 M'a rendu faux ; oui, m'a rendu faux ! » (JdE, juillet-novembre 1848, p. 456).
- **Le jeu de mots par imitation d'un enchaînement ancien** :
 « Le Pic Yéti, montagne sacrée des économistes tibétains
 M'a rendu chèvre ; oui, m'a rendu chèvre ! » (Blog du Yéti Peak, juin 2017).
- **Le jeu de mots par détournement des sigles d'institutions** :
 L'ADEK aime les équations. L'ANDESE n'est pas vraiment basque. L'AFSE : est-ce eux ? L'ASFEE est une petite fée. L'AFEP fait la fête, mais les hétérodoxes sont toujours brimés par les orthodoxes. Le LÉO est nain. Quand l'ÉPÉE est tirée, il faut, à la fin de l'envoi, toucher. Le CES jamais ne cesse. Le GRETHA rejoindra bientôt le GARBO (Groupe Armoricaïn de Recherche sur la Bêtise des Organisations). L'IREN est un peu raide. Le REGARDS n'est pas singulier.

II. Typologie ad hoc

Si le roman courtois utilise l'humour comme produit d'appel, on peut aller plus loin et mixer les deux pour créer le concept d'humour courtois. En phase opposée se dégage l'humour discourtois, tellement pratiqué par les *chers* collègues qui n'ont de chers que le coût (marginal) de leurs propos fielleux. Enfin l'humour imitateur est pratiqué par les plagiaires qui nous envahissent avec leurs textes mis en ligne sur HAL (Capone). A l'université il n'y a souvent que des petites canailles et de grands escrocs intellectuels. Toute ressemblance avec des personnages ayant existé ou ayant inexisté serait purement fortuite (*dixit* Bernard Maris).

a. L'humour courtois : dire du bien en se moquant gentiment d'autrui

Machiavel conseillait de dire du bien en toutes occasions. Mais la flagornerie n'est pas loin si l'on ne mitige pas son propos d'un zeste d'humour. Alors l'ami dit du bien en se moquant gentiment quand l'ennemi dit du mal en permanence. L'humour courtois sert à fluidifier les relations amicales. Quand tout va bien on a beaucoup d'amis (Sauvy), mais quand tout va mal il ne reste que l'ombre d'un ami (Lucky Luke).

L'économiste *masochiste* est celui qui passe l'agrégation 9 ou 10 fois, ce qui signifie qu'il prend une claque tous les deux ans pendant deux décennies. Et en plus il va au confessionnal pour s'entendre expliquer pourquoi il n'est pas digne du concours : super masochisme. Quand l'agrégation est enfin supprimée – ou au moins suspendue –, il oublie de demander la qualification aux fonctions de professeur des universités. C'est ce qu'on appelle un incompris par prétérition ! Heureusement qu'il reste la hors-classe du corps des maîtres de conférences, et qu'un petit séjour au CNU améliore la probabilité de passer avant 50 ans révolus.

L'économiste *stratégiste* est celui, ou celle, qui finit par devenir recteur d'académie ou au moins vice-recteur (à Paris ou en Nouvelle-Calédonie). L'intérêt d'être recteur pour un professeur, c'est qu'au bout de trois ans d'exercice il obtiendra la classe exceptionnelle (premier chevron). Une étude sur la période 1931-1964 a montré l'impact de cette stratégie administrative pour ascenseur vers le sommet du cocotier¹⁰. Là-haut, on peut déguster des noix de coco.

C'est cela l'humour courtois : dénoncer des comportements externes qui ne remettent pas en cause le niveau scientifique des personnes. En revanche, quand on s'attaque aux travaux proprement dits, alors l'humour devient *discourtois*. Surtout s'il n'utilise pas des arguments scientifiques mais prend les chemins de traverse de la jalousie et du mépris affiché. Le rire devient jaune, la bile aussi. Le dix-neuvième siècle a été le moment où le courtois s'est transformé en discourtois sous la pression des nationalismes montants.

b. L'humour discourtois : dire du mal en se moquant méchamment des travaux d'autrui

L'humour courtois doit beaucoup à l'influence de Jean de La Fontaine sur les économistes du dix-septième siècle finissant et du début du dix-huitième (Boissonnade, 1872). En introduisant

¹⁰ L. Marco (2009) « Le cocotier des économistes français, documents de GRH (1931-1964) », *Management et Sciences Sociales*, vol. IV, n° 6, janvier, p. 287-318.

dans ses fables, ses contes et ses pièces de théâtre de nombreux exemples d'économie, il a montré les failles des raisonnements de base des économistes de son temps. De son vivant ses fables ont été éditées en 1668, 1678 et 1683, ce qui correspond à l'époque de Boisguilbert et de Vauban. Ces économistes ont été les premiers martyrs de l'économie politique (Renaud, 1870). Ils ont été suivis par John Law, Richard Cantillon et Montesquieu (Blancheton, 2005).

Sous l'ancien régime le contrôle étroit de la censure royale sur les ouvrages économiques condamnait les auteurs critiques à éditer leurs ouvrages à l'étranger, principalement à Londres ou à Amsterdam. Ensuite les livres étaient vendus sous le manteau. La Révolution française va libérer la parole et déclencher des vagues d'humour discourtois. Le régionalisme des économistes va connaître une première mouture, par exemple pour les économistes bretons (Malebranche, 2014). La censure repart sous le Premier empire, mais les éditeurs retrouvent la clandestinité pour les livres les plus critiques du pouvoir en place (Granata, 2006).

L'humour discourtois fleurit au dix-neuvième siècle dans les revues d'économistes et se prolonge au vingtième siècle dans les nouveaux titres. Dans le *Journal des économistes* (1841-1940) se trouvent beaucoup d'exemples d'humour vache. Dans la *Revue d'économie politique* (1887-2017) le ton est plus mesuré mais on se souvient de l'âpre combat entre Mentor Bouniatan et le grand économiste français Albert Aftalion¹¹ : le premier accusant le second de l'avoir pompé pour toute son œuvre ! Les rapports entre François Perroux et Alfred Sauvy furent un peu plus coopératifs. Ils avaient collaborés lors de la création des revues d'après-guerre (*Cahiers de l'ISEA*, 1944 ; *Économie appliquée*, 1948 ; *Revue économique*, 1950) et s'étaient mis en concurrence amicale. Sauvy avait créé *Population* en 1946 : match nul entre les deux combattants¹² (Mainguy, 1990, p. 175-176).

Au vingt-et-unième siècle la polémique entre le duo Cahuc-Zylberberg et leurs ennemis hétérodoxes est un exemple parfait d'humour discourtois. Les invectives, les trahisons entre anciens amis, l'aigreur de ceux qui ne sont pas encore passés professeurs expliquent les noms d'oiseaux employés par les deux camps (Cahuc & Zylberberg, 2016). Il est trop tôt pour en faire l'histoire.

c. L'humour imitateur : faire la parodie d'un auteur reconnu en tentant de le plagier sous le manteau

En pratique l'économiste *imitateur* est formé par un maître que l'on appelle un directeur de thèse. Souvent celui-ci se défait de ce rôle ingrat auprès d'un collaborateur dévoué qui lui doit sa carrière ou s'occupe de ranger sa bibliothèque à ses moments perdus. Les bons maîtres conseillent de choisir un auteur de référence, de l'étudier à fond, et de prolonger la recherche dans les directions qu'il avait déjà un peu explorées. C'est pourquoi beaucoup d'économistes ne font que répéter ce qu'ont dit les prix Nobel de la spécialité. La loi de l'imitation de Gabriel Tarde œuvre à plein et nombre de laboratoires produisent des clones à la chaîne. Malheureusement c'est comme chez XEROX : les copies sont toujours plus pâles que l'original. Mais on peut relever cinq types d'économistes plagiaires ou tout au moins arrangeurs de carrière, que l'on retrouvera en filigrane tout au long de cette anthologie.

¹¹ M. Bouniatan (1966) *Mes théories économiques et Albert Aftalion*, Paris, LGDJ, in-8°, 38 p. « Albert Aftalion : redécouverte d'un économiste français du XX^e siècle », *Cahiers Lillois d'économie et de sociologie*, Paris, L'Harmattan, 2003, 188 p.

¹² P. Clerc (1995) « Examen anatomique de *Population* (1946-1994) : les chroniques, fondements initiaux de la revue et leur destin », *Population*, vol. 50, n° 6, p. 1397-1443 (disponible sur le site Persée).

L'économiste victime de *psittacisme* est celui qui recopie des formules mathématiques sans les comprendre. Arrivé devant le jury d'agrégation ou un comité de sélection, il a bien du mal à expliquer la signification de ces formules qui sont magiques pour lui. On nous a rapporté le cas d'un économiste qui avait échoué à son premier concours d'agrégation à cause d'un lagrangien mal développé au tableau noir. Faire croire qu'on modélise à tout va ne peut servir de passeport pour le monde merveilleux des équations. A un collègue qui nous disait : « je jongle avec les mathématiques », nous répondîmes : « va donc travailler dans un cirque ! ».

L'économiste *plagiaire* est nettement plus rigolo. Nous connûmes, au milieu des années 1970, des enseignants-trouveurs qui avaient recopié et traduit des thèses entières provenant de toutes petites universités américaines. Aujourd'hui avec internet ce n'est guère possible mais il existe encore des officines qui rédigent des thèses clés en main contre 30 000 ou 40 000 euros. Plus difficile est de trouver quelqu'un qui vous rédige un article scientifique dans une grande revue reconnue par les classements officiels (CNRS, FNEGE, etc.). Alors reste la méthode du *tandem* : s'associer à un bon chercheur et cosigner avec lui (ou elle) sans trop faire d'efforts.

L'économiste *distingué ou collégial* cherche les honneurs, les médailles et la reconnaissance sociale. Pour cela il lui faut être en phase avec les idées reçues de son époque. Il candidate donc à l'Académie des Sciences Morales et Politiques pour être l'un des huit économistes élus. En leur attribuant des prix il peut à son tour distinguer les autres et leur permettre d'entrer au CNAM ou au Collège de France. Michel Aglietta a montré qu'un économiste sert de pierre de touche aux autres économistes pour leur faire dire le moins de bêtises possible (Aglietta, 2013).

L'économiste *médiatique ou mondain* passe, lui, par la voie des ondes : il se mue en grand gourou de l'avenir de notre pays. On lui demande son avis sur tout et n'importe quoi et il doit improviser. Alors il relit ses classiques ou regarde dans le marc de café. Mais rien n'y fait, ses idées sont courtes, ses réponses contradictoires, sa créativité proche de celle d'une huître. Heureusement ses réseaux, sa position dans le milieu médiatique lui font obtenir des livres gratuitement et des articles en préparation bien avant les autres. Dans ce stock inépuisable il puise abondamment. On ne prête qu'aux riches.

III. Panorama idoine

Dans cette anthologie nous avons retenu cinq portraits et sept extraits. Avec douze exemples d'économistes sur quatre cents ans on peut espérer commencer à cerner le sujet. Nous avons évité de choisir des auteurs encore vivants car les auteurs disparus suffisent pour donner un panorama représentatif : évitons de fâcher nos contemporains et les extra-terrestres. Notre panorama sera donc partiel mais pas partial, martien mais pas martial.

a. Les portraits d'humoristes distingués

Trois français pour une anglaise et un russe, la proportion reflète assez bien l'influence conjointe des trois nationalités. L'humour vagabonde pour les premiers domine, l'humour subtil pour la seconde et la *vista* pour la troisième s'imposent. Mais on combattait encore à fleuret moucheté avant que Saint-Aubin ne sorte son arbalète à répétition. Cette veine peut encore servir pour faire des travaux dirigés qui égayeront les séances matinales des jours pluvieux.

Antoine de Montchrétien est l'inventeur du terme d'économie politique¹³ mais il était aussi un poète célèbre de son époque. Le fait qu'il fut un protestant connaisseur de l'économie anglaise explique peut-être son importation avant la lettre de l'humour anglo-saxon. Il peut servir d'introduction aux notions de base de la discipline : richesse, valeur, demande, offre, marché.

Dimitri Galitzine, prince russe, abbé sanctifiable, fut un bon connaisseur des économistes de la fin du dix-huitième siècle. Tant que la langue française était dominante en matière diplomatique et intellectuelle, les économistes français pouvaient être un peu arrogants et traiter les autres nations avec un humour décalé. C'est pourquoi c'est un immigré russe qui a le mieux analysé l'esprit de nos économistes. Nous reproduisons l'introduction de son livre qui en dit beaucoup sur l'humour à froid sous la Révolution.

Plus tard Camille [de] Saint-Aubin n'avait pas plu à Jean-Baptiste Say qui l'avait connu pendant la Terreur. En fait il lui jalousait son style fluide et ses images piquantes. Loin de la lourdeur des économistes du temps, il passait pour un bouffon mais mérite d'être relu aujourd'hui. Il peut servir à des étudiants qui ne comprennent pas l'économie politique de la Révolution.

Harriet Martineau a repris le flambeau de Jane Marcet mais avec beaucoup plus de force. Elle a démocratisé la lecture de l'économie politique et introduit l'humour anglais dans le grand public. Sa traduction a parfois été fort approximative comme elle s'en étonnait dans une lettre à son traducteur que nous reproduisons intégralement. Son point de vue féminin est aussi intéressant à une époque où les femmes économistes se comptaient sur les doigts d'une main. Elle peut servir aux étudiantes qui veulent écrire des mémoires sur les auteurs anciens et leurs préjugés.

Frédéric Bastiat est bien connu des économistes libéraux car il défendit avec ardeur leurs idées pendant toute sa vie. Son style journalistique et ses saillies qui font mouche ont marqué les dirigeants du *Journal des économistes*. Un célèbre banquet l'a fait connaître des économistes parisiens. Bastiat a utilisé une arme sophistiquée, la dénonciation des contradictions logiques, et construit une œuvre toute humoristique et pédagogique. Il peut servir aux étudiants qui se destinent au journalisme économique ou financier.

b. Les extraits, reflet des temps agités

Nous avons retenu sept auteurs. Certains sont oubliés comme Henri Baudrillart. D'autres sont plus connus comme Richard Cobden, leader des libre-échangistes et véritablement vénéré par les économistes français de son temps. L'anglomanie qui a régné sur la littérature dans les années 1820-1840 a aussi touché les économistes qui se sont rendus compte que les nouveautés venaient d'outre-Manche. Cobden fut le héraut du libéralisme en matière économique.

Le débat entre orthodoxes et hétérodoxes ne date pas de la fin du vingtième siècle mais bien du milieu du dix-neuvième. Nous reproduisons intégralement la joute entre Henri Baudrillart et Jules Dupuit au sein du *Journal des économistes*. Le second attaque les économistes littéraires de son époque quand le premier défend sa boutique. La passe d'armes est prémonitoire de ce qu'il se passe aujourd'hui entre les économistes néo-classiques et les hétérodoxes.

¹³ Du moins dans un titre d'ouvrage. Pour une apparition antérieure dans un corps de texte, voir dans le numéro 4 de cette revue l'attribution effective à Turquet de Mayerne en 1611, *RHPM*, vol. II, n° 4, p. 107-108.

Après 1870 les économistes libéraux français se moquent des deux écoles historiques allemandes, alors même que les premiers gestionnaires germaniques s'appuient sur l'œuvre de Jean Gustave Courcelle-Seneuil pour construire leur théorie de la gestion des grandes entreprises¹⁴. Pour les libéraux hexagonaux les historicistes allemands ne font que compiler des données éparses là où l'économie politique classe de manière causale les phénomènes économiques. Il faudra attendre la création par Charles Gide de la *Revue d'économie politique* en 1887 pour que les partisans de l'école historique puissent avoir enfin en France une tribune contre le *Journal des économistes* des libéraux. Nous avons montré qu'après 1914 les attaques des critiques allemands contre le livre d'histoire des doctrines de Gide et Rist deviennent virulentes¹⁵.

L'humour des économistes est un indice de la vitalité de leur pensée. Quand celle-ci devint moins performante – durant les années 1920-1930 –, l'humour se fit « jaune » et les jeunes économistes français (François Perroux, Maurice Byé) s'orientèrent vers une nouvelle source de galéjades : les auteurs américains. La mutation de l'humour d'une profession d'économistes est redéfinie par les influences reçues au travers des livres, des revues scientifiques et des professeurs invités dans les grands laboratoires du pays (Viner, 1963 ; Dekker & Teule, 2012).

Deux grands économistes ne pouvaient donc échapper à cette anthologie : Keynes et Schumpeter. En dehors du fait qu'ils étaient nés la même année (1883), ils eurent un humour assez différent. Là où Keynes est purement anglais dans sa pensée, Schumpeter garde la marque de la grande époque de Vienne vers 1900 et du brassage intellectuel qui s'y opérait. Son immense culture livresque, qui brasse plusieurs siècles, et sa maîtrise de nombreuses langues rendent son humour un peu plus cosmopolite que celui de Keynes.

Enfin deux économistes français plus récents ont été retenus car nous les avons connus personnellement : Alfred Sauvy et Bernard Maris. Le premier était taquin : quand on allait déjeuner ou dîner avec lui, il aimait raconter une anecdote ou une blague sur ses collègues de l'INED ou du Collège de France. Et ses notes de lecture parues dans le journal *Le Monde*, que nous avons conservées, sont savoureuses. Le second était plus mondain, surtout avec les médias qu'il aimait fréquenter assidûment. L'humour actuel a un lien avec les mondanités car les éléments de langage du monde politico-parisien déteignent sur les économistes de la petite lucarne et des débats sur la TNT (télévision numérique terrestre). Certains en profitent pour faire fortune et entrer dans les conseils d'administration des multinationales. D'autres envahissent le monde enchanté des Lettres et deviennent écrivains (Viard, 2004) : Alice Ferney, Antoine Billot, Erik Orsenna, ou encore Jean-Louis Maunoury qui fut notre professeur à Nice dans les années 1977-1980.

Les économistes semblaient donc plus charmants quand ils étaient poètes. Mais selon la prédiction de Jules Verne, dans *Paris au XX^e siècle*, il ne restera plus tard que des poètes et des comptables ! La petite bibliographie suivante servira à ceux qui veulent aller plus loin sur ce chemin lumineux de l'humour des économistes. Celui des gestionnaires n'est pas loin, mais il fera l'objet du prochain numéro. La webographie est donnée à la suite de la bibliographie.

¹⁴ Voir notre article : « Quand un économiste français fascinait les gestionnaires allemands (1868-1914) », sur le blog *Mondes Sociaux*, mis en ligne le 15 avril 2015.

¹⁵ L. Marco (2003) *Le jugement des pairs : ou la naissance d'un classique de l'histoire de la pensée économique*, Paris, Éditions de la Gestion, 200 p. Voir, dans ce livre, notre traduction d'une note de lecture publiée en Allemagne en 1916.

Bibliographie

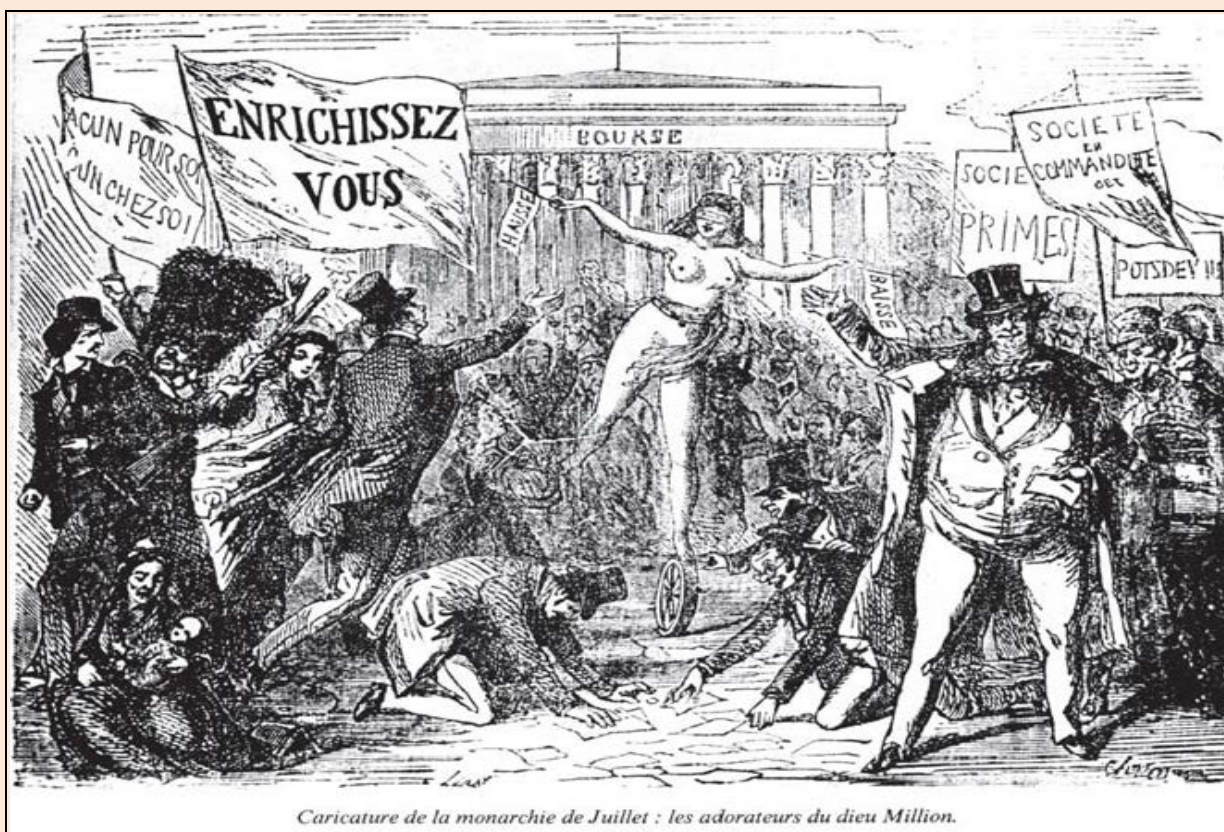
- AGLIETTA, Michel (2013) « A quoi servent les économistes ? Les économistes, l'éthique et la justice sociale », *Esprit*, vol. 10, octobre, p. 85-91.
- BACHSCHMIDT, Patrick (2000) « Étude de quelques jeux de mots dans les titres d'articles d'une décennie de numéros de *The Economist* », *Cahiers de l'APLIUT*, vol. 19, n° 4, p. 62-69.
- BLANCHETON, Bertrand (2005) « Montesquieu économiste », *Cahiers du GRES*, n° 24, décembre, p. 1-13.
- BLANQUI, Adolphe-Jérôme (1838) *Cours d'économie industrielle*, Paris, Hachette et Angé, t. I.
- BOISSONNADE, Gustave (1872) *La Fontaine économiste*, Paris, Guillaumin, 72 p.
- CAHUC, Pierre, ZYLBERBERG, André (2016) *Le négationnisme économique, et comment s'en débarrasser*, Paris, Flammarion.
- CLOTFELTER, Caroline Postelle dir. (1996) *On the Third Hand: Wit and Humor in the Dismal Science, an Anthology*, University of Michigan Press, 352 p.
- COUDRAY, Jean-Luc (2013) *Des bulles d'économie !*, Bordeaux, Laboratoire GRETHA.
- DEKKER, Erwin & TEULE, Paul (2012) « Economics made fun, and made fun of: how 'fun' redefines the domain and identity of economics profession », *Journal of Economic Methodology*, vol. 19, n° 4, p. 427-437.
- FROBERT, Ludovic (2004) *Si vous êtes malin: McCloskey et la rhétorique des sciences économiques*, Paris, ENS éditions.
- GARNIER, Joseph (1880) « La profession d'économiste », *Journal des économistes*, t. X, avril-juin, p. 65-68.
- GÉNÉREUX, Jacques (2016) *La déconomie*, Paris, Éditions du Seuil.
- GRANATA, Véronica (2006) « Marché du livre, censure et littérature clandestine dans la France de l'époque napoléonienne : les années 1810-1814 », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 343, janvier-mars, p. 93-122.
- HALLÉPÉE, Didier, GRIMAUD, Coralie, et GUÉDON, Jean-François (2014) *Le monde économique par les citations*, Paris, Les écrivains de Fondcombe.
- MAUDUIT, Laurent (2012) *Les imposteurs de l'économie*, Paris, Gawsewitch.
- LAGNEAU-YMONET, Paul (2007) « Ferragus, une sociologie-fiction de la confiance », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 4, n° 169, p. 94-104.
- LETHIERRY, Hugues dir. (2015) *Humour et discipline(s)*, Paris, EPU.
- MAINGUY, Yves (1990) « La création de l'ISEA » in François Denoël dir., *François Perroux*, Paris, L'Âge d'Homme, p. 175-183.
- MALEBRANQUE, Benoît (2014) *Les économistes bretons*, Paris, Institut Coppet, 186 p.
- RAMPELL, Catherine (2010) « How Can You Tell Economists Have a Sense of Humor ? », *The New York Times*, July, 7.
- RAVEAUD, Gilles (2017) *Bernard Maris expliqué à ceux qui ne comprennent rien à l'économie*, Paris, Les Échappés.
- RAY, Margaret A. (1991) « The Lighter Side of Dismal Science: the Humor of Economics », *The Social Science Journal*, vol. 28, n° 2, p. 227-242.

- RENAUD, Georges (1870) *L'économie politique et ses premiers martyrs*, Paris, Guillaumin, 72 p.
- REY, Jean-Michel (2013-2014) *Histoire d'escrocs*, Paris, L'Olivier, 3 volumes.
- ROTHBARD, Murray (1991) *Économistes et charlatans*, Paris, Les Belles Lettres.
- SIMMAT, Benoît et CAUT, Vincent (2014) *La ligue des économistes extraordinaires*, Paris, Dargaud.
- SLIM, Assen dir. (2007) *Comment je suis devenu économiste*, Paris, Le Cavalier Bleu.
- STAPFER, Paul (1911) *Humour et humoristes*, Paris, Librairie Fischbacher, 249 p.
- VACHER DE LAPOUGE, Claude (1914) *Necker économiste*, Poitiers, thèse d'économie politique, réédition Collection XIX, 2016, 319 p.
- VIARD, Bruno (2004) *Les poètes et les économistes : pour une approche anthropologique de la littérature*, Paris, Kimé.
- VINER, Jacob (1963) « The Economist in History », *American Economic Review*, vol. 53, n° 2, may, p. 1-22.

Webographie

Économie et Humour ; Jeanne Emard : Les belles citations de John Maynard Keynes ; Les meilleures citations de Bastiat ; Cercle Frédéric Bastiat ; Bastiat.org ; Les économistes atterrés ; Econoclaste ; Go Humour ; Citéco : Humour et économie ; Un bon prof d'économie ; CPEGE ; Eco-psycho ; Le Vaillant Petit Économiste (Lettre quotidienne) ; L'économiste.eu ; Standupe-economist.com : La maison de l'humour économique ; Economicscience.net.

Illustration (Lagneau-Ymonet, 2007)



P O R T R A I T S

Le premier poète économiste : Antoine de Montchrétien

Aristide JOLY

Professeur à la Faculté des Lettres de Caen¹

La vie de Montchrétien est mal connue. Pourtant elle explique la nature profonde de son humour. En effet, de par ses origines protestantes et grâce à ses voyages en Angleterre, il a eu très tôt un contact intime avec l'humour d'outre-Manche. Ce texte rappelle les grands moments de son existence tumultueuse. Il répertorie aussi l'ensemble de son œuvre poétique dont deux extraits seront donnés en annexe. Il explique enfin pourquoi le travail économique de Montchrétien est indissociable de son œuvre de poète. Son humour passe par une fausse flagornerie pour le pouvoir en place et par une lutte implacable contre ses ennemis catholiques. C'était donc un combattant des mots et des armes. Mots clés : Humour, Économiste, France, Montchrétien, Mercantilisme, Poésie, XVI-XVII^e siècles.

The life of Montchrestien is not well known. Yet it explains the deep nature of its humor. Indeed, from his Protestant origins and thanks to his voyages in England, he had very early intimate contact with Anglo-Saxon humor. This text recalls the great moments of his tumultuous existence. It lists the whole of his poetic work of which two extracts will be given in appendix. Finally, it explains why Montchrestien's economic work is inseparable from his work as a poet. His humor goes through a false sycophancy for the power in place and an implacable struggle against his catholic enemies. So he was a fighter of words and weapons. Key words : humor, Economist, France, Montchrestien, Mercantilism, Poetry, XVI-XVIIth centuries.

I.

MONTCHRÉTIEN a peu préoccupé ses grands contemporains. Malherbe seul a parlé de lui, et d'une façon assez hautaine : il l'appelle « un nommé Montchrétien. » Les quelques lignes qu'il lui a consacrées, au moment de sa mort (1621), datent du temps où Malherbe était regardé et se regardait lui-même comme le grand pontife de la poésie, et où il accordait des audiences aux simples poètes. C'est à ce titre que Montchrétien s'était présenté à lui. « Il a fait, dit Malherbe, un livre de tragédies en vers françois. Je crois que c'étoit ce qui lui a donné sujet de me venir voir deux ou trois fois. » Et, parlant d'une autre production de lui, il dit : « Je me trompe ou il donna en ce mesme temps-là un livre in-4^o de sa façon, assez gros, à M. le garde-des-sceaux, et me semble que le sujet de son livre étoit du commerce ou quelque chose de pareil. » Que cette formule peu flatteuse ne nous inspire pas trop de dédain pour l'œuvre de Montchrétien. On sait qu'en fait d'écrits, Malherbe ne goûtait bien que la poésie, et surtout la poésie de Malherbe. Montchrétien mérite mieux que cette mention dédaigneuse.

Il était né à Falaise, en 1575. A défaut d'autre renseignement, c'est la date qu'indique l'énergique et vigoureux portrait de lui, qui figure en tête de la première édition de ses poésies². Son nom de famille était, dit-on, Mauchrestien. C'est ainsi qu'il sera encore désigné, après sa mort, dans l'arrêt de Domfront. « Mais, parce que ce nom ne lui plaisoit pas, dit Malherbe, il l'avoit

¹ Extrait de son petit livre de 1865 : *Antoine de Montchrétien, poète et économiste normand*, Caen, E. Le Gost-Clérissé, in-8°, 135 p. Le titre du passage, situé aux pages 15 à 40, est de notre rédaction ainsi que le résumé (note de LM).

² Le privilège est daté des derniers jours de 1600 ; le portrait porte : *ætatis XXV* [fleur de l'âge, 25 ans] (note d'AJ).

changé en Montchrestien³ ». Puis, ne le trouvant pas encore assez sonore, plus tard, quand il fit figure dans le monde, il y ajouta un nom de terre, et, en tête de ses tragédies, il s'appelle Antoine de Montchrestien, sieur de Vasteville⁴. Plus tard encore, le nom s'agrandit et, dans les histoires tragiques de St-Lazare, où la sienne figure à juste titre, il est désigné sous le nom de baron de Vasteville. Son père était apothicaire. Il était venu chercher fortune à Falaise et ne paraît pas l'y avoir trouvée. Resté de bonne heure orphelin, Montchrétien devait se trouver, dès ses premières années, aux prises avec toutes les difficultés de la vie. Sans fortune, sans parenté, mis sous la tutelle d'un sieur André Bernier qui, à titre de plus proche voisin, fut condamné en justice à se charger de lui, il débuta par suivre à un collège de Caen, en qualité de serviteur, deux jeunes gentilshommes, MM. de Tournebu et des Essars. Là, ce qui prouve une intelligence peu commune et des instincts élevés, comme Amyot, comme Ramus et Guillaume Postel, il profita de sa domesticité pour s'instruire. Ses jeunes maîtres étaient dignes de lui. Au lieu de le renvoyer à sa condition, ils le prirent en amitié et l'admirent à partager leurs exercices. Grâce à eux, il apprit à monter à cheval, se forma dans l'escrime et se préparait ainsi à être, selon les circonstances, savant ou homme du monde.

Caen était alors une école de poésie. Bien que la guerre civile y eût fort troublé les études, elles avaient dû trouver une nouvelle excitation dans la présence, à Caen, du Parlement de Normandie qui y resta de 1589 à 1594, et surtout de son chef, le premier président Groulard. Ce n'est pas un des moins curieux représentants de cette magistrature du XVI^e siècle qui, par quelques-uns de ses membres, tient une si belle place dans notre histoire, et qui, fidèle au passé, en gardant la simplicité, la sévérité de mœurs, et parfois un peu comme la rouille du vieux temps, y joignait une science profonde et les qualités les plus viriles. Tel était Claude Groulard, homme de grand cœur et de grand caractère, juriste et érudit, magistrat incorruptible et énergique, administrateur habile, résolu, et au besoin héroïque ; sous des dehors un peu rudes et une franchise parfois rustique, cachant une grande finesse et un esprit des plus cultivés. Formé, dès sa jeunesse, par de fortes études, versé dans la connaissance de l'antiquité, familier de Joseph Scaliger, traducteur de Lysias, plus tard, à Rouen, restaurateur et protecteur des concours poétiques, il s'intéressait aux lettres et à ceux qui les cultivaient⁵. Il dut être de bonne heure frappé des dispositions poétiques de Montchrétien et les encourager. Nous retrouverons plus tard, à Rouen, le poète en grande familiarité avec lui. Montchrétien avait aussi attiré les regards du gouverneur de Caen. C'est à sa femme, M^{me} de La Vérune, qu'il dédiait la première œuvre que nous connaissons de lui : une *Sophonisbe* inspirée, sans doute, par la traduction que Saint-Gelais avait donnée de la tragédie du Trissin, et qui, imprimée à Caen, en 1596, fut, nous dit-on, accueillie à sa naissance avec de grands applaudissements. Sophonisbe était bientôt suivie d'autres poèmes du même genre, dont cinq au moins furent imprimés à Rouen, dans les premiers jours de l'année 1601. On voit, dans ce volume, que

³ Ce dernier nom lui-même a reçu, dans les livres mêmes de l'auteur, toutes les orthographes possibles, selon la date des éditions (note d'AJ).

⁴ Odolant-Desnos (*Histoire de la ville d'Alençon*) suppose que c'est le nom d'une terre qui appartenait à sa femme (AJ).

⁵ « Le Mécène des poètes de son temps. » *Bouquet des Muses ou les diverses satyres du sieur Anvray*. Rouen, 1628, — cité par M. Floquet. — C'est au président Groulard que Malherbe adressait la première ode de ses *Fleurs de Sénèque*, publiées à Caen, en 1590, et dont plusieurs sont dédiées à des membres du Parlement :

Je meurs, Groulard, d'ouïr sortir des hommes

Tant de mépris de la Divinité,

Et ne puis croire, en voyant ta bonté.

Que tu sois fait du limon dont nous sommes.

(Voir les *Mémoires de Claude Groulard*, collection Petitot ; note d'AJ.)

l'ambition de Montchrétien n'avait pas encore dépassé les limites de la Normandie ; il est tout plein de gloires provinciales. Les pièces de vers qui accompagnent ses tragédies sont consacrées aux grandeurs et aux chagrins domestiques du premier président Groulard, au souvenir d'un président du Parlement, aux douleurs d'un M. de Martimbosq, et de la famille de Bréauté.

Mais l'esprit ardent et entreprenant de Montchrétien ne devait pas se contenter longtemps des succès pacifiques des lettres. Lui-même, dans un de ses livres, se plaint que les Français qui s'adonnent aux lettres (et ce sont ordinairement les plus gentils esprits) y demeurent trop assidûment attachés et perpétuellement affriandés. Il veut que ce soit seulement une culture et une préparation à la vie. « La science n'est pas un tailleur d'images qui fait des statues mornes, sans mouvement quelconque, pour poser sur quelque soubassement ; c'est plutôt une belle maîtresse qui veut rendre les cœurs des hommes qui l'aiment vifs et remuants après les belles choses, leur imprimant des élans de bonne volonté, généreux et brusques, qui les incitent à l'honneur, des jugements qui les tirent à toutes choses profitables au public, des intentions désireuses de toute honnêteté, leur inspirant un haut courage, plein de naïve assurance, de sincère bonté, toujours aspirant à l'immortalité de la gloire qui naît des beaux ouvrages. » Mettant à profit l'éducation de gentilhomme qu'il avait reçue, Montchrétien chercha bientôt des succès d'un autre genre. Il était, nous dit Malherbe, homme d'esprit et de courage, dont il fit preuve en diverses occasions. Il ne tarda pas à en donner des marques. Provoqué par un baron de Gourville, qu'accompagnaient son beau-frère et un soldat, Montchrétien mit l'épée à la main, se défendit bravement, mais fut laissé pour mort sur place. Des biographes de Montchrétien ont voulu mettre les torts de son côté ; cela est peu probable, vu le nombre de ses adversaires, et la justice fut du même avis. Poursuivi devant elle, le baron fut condamné à payer à sa victime une somme de douze mille livres. Une seconde action, dirigée par Montchrétien contre son tuteur, ne lui réussit pas moins bien. Il obtint une restitution d'une somme de mille livres.

Encouragé, sans doute, par ces succès judiciaires, il se fit le chevalier d'une dame de bonne maison contre un mari fort riche, mais infirme et imbécile, et poursuivit pour elle un procès. Le mari mort, Montchrétien épousa la veuve reconnaissante. Il a consacré le souvenir de ses amours dans deux poèmes publiés à la suite de ses Tragédies : *Suzanne* et *Une Bergerie*. Tout lui réussissait. Riche, en renom, bien accueilli chez le premier président qu'il était venu retrouver à Rouen, il menait une vie de gentilhomme, homme de talent à ses heures et par passe-temps. Dans une courte préface mise en tête de ses petits poèmes, il disait (1601) qu'il avait résolu de faire imprimer les Stances et mélanges à la suite de ses Tragédies pour quitter une bonne fois toutes ces *jeunesses*, et employer son esprit et sa plume à quelque chose de meilleur. Il semblait même vouloir renoncer à la tragédie ; car, dans une dédicace au Prince de Condé, il déclare que son humeur de maintenant est plus portée à un autre sujet d'écrire.

Mais la prospérité de Montchrétien ne devait pas être de longue durée. Il perdit sa femme et avec elle la fortune qu'elle lui avait apportée. Après de longs débats, son mariage fut déclaré nul, et les avantages qu'il lui avait assurés supprimés du même coup.

Les historiens de Montchrétien n'ont pas cherché à fixer la date de ce malencontreux événement. Ce dut être vers la fin de 1600, au moment même où il livrait ses œuvres à l'impression. C'est à cette fâcheuse aventure qu'il semble faire allusion dans la courte préface que je signalais tout à l'heure. « Les nuages d'une méchante affaire, nous dit-il, dont j'appréhende l'événement,

obscurcissent et troublent trop mon âme. Si quelque rayon de bonne fortune ne les dissipe, elle pourra devenir aveugle en si longues ténèbres⁶. » Bientôt un nouveau duel⁷, moins heureux que le premier, devait achever sa ruine. Accusé d'avoir tué traîtreusement, en feignant de lui demander la vie, le fils d'un gentilhomme des environs de Bayeux, il protesta vainement de son innocence et dut aller chercher un asile en Angleterre. Les ennemis de Montchrétien se sont hâtés de conclure de sa fuite à l'aveu de sa culpabilité. Pour la justification du fugitif, il faut se rappeler que c'est le moment où, dans une pensée de conservation sociale, Henri IV venait de lancer contre le duel sa terrible ordonnance. Arrivé en Angleterre, Montchrétien, nous dit-on, par son adresse et son esprit, sut gagner les bonnes grâces du roi Jacques I^{er}, ami, comme on sait, des gens de lettres; il lui présenta sa tragédie de l'*Écossaise*⁸ où il retraçait la mort tragique de Marie Stuart, et par l'entremise du prince il obtint sa grâce de Henri IV.

Le séjour en Angleterre avait éveillé en lui des idées nouvelles et effacé de son esprit bien des préjugés français. Il y avait vu le commerce et l'industrie honorés, concourant à la prospérité et à la puissance du pays, des corporations puissantes sorties de là, et protégées par l'opinion publique et le pouvoir royal. L'impression qu'il avait ressentie de ce spectacle avait été profonde, et il devait la retracer vivement plus tard. Il avait visité une autre contrée qui devait au commerce et à l'industrie sa fortune et son existence même. La manière dont il a parlé de la Hollande, et surtout de Middelburg, ne permet pas de douter qu'il n'ait été témoin lui-même des spectacles qu'il décrit.

Rentré en France et trouvant le moment peu favorable aux lettres, il chercha fortune dans l'industrie. Il est à regretter qu'on n'ait pas plus de détails sur cette partie de sa vie. C'en est peut-être la situation la plus curieuse. Le début et la fin sont dans les conditions ordinaires du temps : que, sortant du collège, il se fasse poète tragique, et que le poète entré dans le monde y devienne duelliste ; qu'au début d'une guerre civile, il s'y jette avec ardeur et devienne capitaine d'aventure : ce sont là les conditions ordinaires du XVI^e siècle. Mais que le poète et le duelliste se transforment tout à coup en industriel, c'est quelque chose de plus rare et qui semble appartenir à notre siècle plutôt qu'au passé. Montchrétien va s'établir vers la forêt d'Orléans et ensuite à Châtillon-sur-Loire, où il travaille à faire de l'acier. Il fabrique des lancettes et des couteaux qu'il vient vendre à Paris, et il continue ce métier pendant plusieurs années. Ses ennemis répandirent le bruit qu'il faisait de la fausse-monnaie⁹. J'avoue que je suis médiocrement touché de l'accusation. Son histoire a été racontée par ses adversaires politiques, et l'on sait quelle était la facilité d'injures et de calomnie au XVI^e siècle et au début du XVII^e. Les voisins de Palissy, à Saintes, ne comprenant

⁶ Préface des *Petits-Poèmes*. Édition sans date (note d'AJ).

⁷ Je trouve, dans le *Traité d'Économie politique* de Montchrétien, un passage qui, à moins d'accuser l'auteur de la plus insigne hypocrisie, semblerait prouver qu'il subissait ces rencontres plus qu'il ne les cherchait. Il s'élève très-vivement contre le duel, il signale toutes les conséquences désastreuses de ce fol entraînement de la Noblesse; il appelle sur les coupables toutes les sévérités du Roi : « Pensez, Sire, ajoute-t-il, que les disputes privées des gentilshommes engendrent les ligues, les ligues des guerres civiles..... Joignez vos commandements aux commandements de Dieu pour remédier à ce désordre fatal. Abolissez cette meschante et damnable pratique des armes et les employez à leur propre fin, sans qu'il soit permis à personne de les en distraire, sous quelque prétexte que ce soit. C'est par là qu'il faut commencer à rétablir la discipline militaire entre vos sujets. » (Note d'AJ).

⁸ Il y a dans MM. Haag une assertion singulière. Selon quelques auteurs, disent-ils, il avait dédié l'*Écossaise* à Gaston d'Orléans. Il n'y a à cela qu'un petit embarras. L'*Écossaise* était publiée en janvier 1601, et Gaston n'était pas né encore. Quant à l'avoir dédiée à Jacques I^{er}, la difficulté est la même : l'*Écossaise* était, comme nous l'avons vu, déjà imprimée avant son passage en Angleterre (note d'AJ).

⁹ MM. Haag disent, à ce propos : Heureux temps où les fabricants passaient encore pour de faux-monnayeurs ! Doit-on s'étonner, après cela, que notre métallurgie, ainsi protégée, ait transporté ses ateliers en Angleterre ? (note d'AJ).

rien aux incessantes recherches de son génie, l'accusaient aussi de faire de la fausse-monnaie. Nous constaterons, dans tous les écrits de Montchrétien, une élévation morale habituelle qui ne s'accorde guère avec des crimes de ce genre.

Montchrétien ne devait pas se contenter longtemps de ces modestes occupations. Une carrière nouvelle s'était ouverte devant lui. Malherbe nous apprend qu'il l'a vu à la suite du Conseil. Peut-être y avait-il été attaché dans un des moments de faveur du Prince de Condé. On retrouve, en effet, dans toute la vie de Montchrétien, le nom et l'influence du Prince. C'est à lui que, par deux fois, il avait dédié le volume de ses Poésies, et lorsque commencera la dernière aventure, où Montchrétien devait trouver la mort, nous le verrons, s'il faut en croire l'auteur de *LA REBEL-LION*, gouverneur d'une petite place sur la Loire, sous l'autorité du Prince.

C'est alors que Montchrétien publie son dernier ouvrage. Avec cette ardeur et cette ouverture d'esprit que nous lui connaissons, il avait voulu tirer de son industrie autre chose que des profits pécuniaires. De l'instruction spéciale qu'il avait dû acquérir, des observations qu'il a faites, des relations commerciales qu'il a nouées, il songe à tirer des considérations générales, il veut essayer de traiter scientifiquement des questions qui, vers le même temps, préoccupaient bien des esprits¹⁰, mais qu'on n'avait pas encore songé à réunir en un corps de doctrines. Il compose un *Traité d'Économie politique* et le présente au garde-des-sceaux. Ce livre est animé d'un très-patriotique esprit : il veut réveiller l'ardeur de la France, et, par l'exemple des nations voisines, de l'Angleterre et de la Hollande, et de leur prospérité, ouvrir à notre pays de nouvelles sources de richesse. Il ne faut pas oublier qu'au moment même où Montchrétien mettait la dernière main à son livre, à ce moment se réunissaient ces États-Généraux de 1614, où s'agitèrent tant de projets de réforme, où la nation, surtout par les représentants du Tiers, essaya de pénétrer dans les conseils du Roi, de lui montrer le but qu'il devait poursuivre, de signaler une suite d'améliorations dont les unes, mises en pratique, devaient assurer la gloire des plus illustres ministres de Louis XIV, tandis que les autres, incessamment ajournées, devaient amener une nouvelle réunion des États-Généraux et la plus complète des révolutions. On retrouve dans Montchrétien la plupart des idées qui devaient figurer dans les cahiers du Tiers. Si l'on ne peut lui faire honneur de les avoir inventées, si elles étaient dans les esprits sérieux et libéraux, il faut au moins louer Montchrétien de s'être fait ainsi hardiment l'interprète de l'opinion publique et l'éditeur responsable de ces réclamations qui allaient s'enfouir dans les archives royales.

Dans les années suivantes, on le trouve livré à des entreprises maritimes, essayant de réaliser pour son compte les conseils, que, dans son *Traité d'Économie politique*, il donnait aux Français, d'engager sur mer la lutte avec les Anglais et les Hollandais. En 1619, nous le voyons à Rouen, « occupé de faire un embarquement », et en procès avec un sieur de Pont-Pierre, pour un navire qu'il a frété. Sa vie devait se dénouer d'une façon plus hardie encore. On sait comment, en 1621, la guerre civile s'était rallumée, et comment, malgré l'abandon des personnages les plus influents du parti, les Calvinistes ardents se réunirent à La Rochelle, la métropole guerrière et démocratique du Calvinisme, et instituèrent une sorte d'organisation fédérale et républicaine de la France.

¹⁰ Henri IV, en 1604, avait convoqué à Paris une assemblée du commerce, où toutes sortes de questions de cet ordre furent agitées. En 1606, Isaac de Laffemas publiait son *Histoire du Commerce de France*. — V. Archives curieuses, t. XIV (note d'AJ).

Parmi les premiers qui se signalèrent en cette prise d'armes, nous rencontrons Montchrétien. Quels motifs l'y avaient poussé ? Pour des biographes qui se sont tous, plus ou moins, attachés à faire un Montchrétien de toutes pièces et qui ont leur jugement arrêté d'avance, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Pour les uns, ce n'est qu'un intrigant, un aventurier : au dernier moment, il s'est jeté dans le protestantisme comme dans une aventure. Pour les autres, il a été protestant toute sa vie. En le voyant combattre et mourir pour la cause des réformés, il semble, en effet, naturel, au premier abord, de conclure ainsi, sans autre examen, à son protestantisme. Quelques phrases de ses livres, quelques vers de ses tragédies peuvent, sans trop de peine, être invoqués à l'appui de cette supposition. Mais la question devient plus embarrassante quand, au lieu de chercher à composer un personnage, on poursuit la seule vérité. A défaut de renseignements positifs, si l'on étudie le dernier livre qu'il ait écrit et qui date de six ans avant sa mort, on y voit tout d'abord qu'il n'avait pas du moins le tempérament d'un sectaire. Tout y indique un chrétien convaincu et fervent, nourri de la lecture des Livres saints et les citant avec complaisance, ayant pour les blasphèmes les vigoureuses indignations qu'avait le sévère Lanoue, trente ans auparavant, dans ses *Discours politiques et militaires*, et appelant sur eux toutes les sévérités du Pouvoir ; mais le calme, la modération constante de son langage, le soin continuel qu'il prend d'éviter certaines questions, s'arrêtant, par exemple, dans la longue revue qu'il fait des rois de France, aux princes sous lesquels ont commencé les guerres religieuses, laissent presque douter à quelle communion chrétienne il appartient.

Cependant, la présomption la plus forte est qu'il est catholique. S'adressant à un roi catholique, il l'engage à protéger l'Église de tout son pouvoir. Il lui rappelle avec complaisance le conseil de saint Louis mourant à son fils : « Mon fils, écoutez volontiers et dévotement le service de la sainte Église. » « Travaillez, dit-il ailleurs, dès votre enfance, au bâtiment de l'Église. » Il rappelle avec enthousiasme les conversions des Indes-Occidentales; il parle des saints canons, du choix des prélats par le ministère desquels l'Évangile doit être apporté aux hommes. Enfin, il engage vivement le roi à maintenir de toutes ses forces l'unité de croyance. « Il y va, lui dit-il, non-seulement de votre conscience et de votre honneur, mais de la diminution de cette autorité que Dieu vous a donnée, si vous souffrez, par connivence ou autrement, qu'il se forme de nouveaux schismes en votre royaume. » Et il fait appel au pouvoir temporel pour la défense des intérêts religieux. « Il incombe et appartient principalement aux roys de faire régner Dieu sur les âmes, puisque Dieu les fait régner sur les hommes. L'establisement de son service en ce monde et la manutention d'iceluy les regarde premier que tous autres. » Et pour qu'on ne puisse pas se tromper sur sa pensée, il invoque l'exemple de Constantin exterminant le paganisme, les exemples de Charlemagne et de saint Louis.

Cependant, pour ne pas nous tromper sur sa pensée, il faut ajouter que, malgré cet appel au bras séculier, c'est un catholique fort modéré, ennemi de toute persécution et paraissant tenir avant tout à se maintenir en dehors et au-dessus de toutes les querelles de sectes. Il n'a jamais une parole de haine pour les protestants ; dans tout le cours de son ouvrage, il parle avec une parfaite impartialité des catholiques et des réformés, et, en toute occasion, il se réjouit de voir les guerres religieuses apaisées. Enfin, il félicite tout particulièrement le roi et la reine de leur esprit de tolérance ; il leur dit, dans une phrase où le sentiment vaut mieux que l'expression : « De la différence de religion que vous supportez fort considérément en ce royaume, par un traict admirable de prudence, vous donnez à vos subjects tant de l'une que de l'autre profession, occasion de faire

naistre parmy eux ce beau concert de bonnes volontés, d'où résulte l'harmonie de votre Estat et la tranquillité de votre règne. »

Ce n'est donc pas à l'exaltation religieuse qu'il faut demander le secret de sa conduite. Il paraît probable que ce furent des considérations toutes politiques qui en décidèrent. « Son esprit et son courage, et son ambition capable de tout entreprendre, dit l'auteur de *La Rébellion des Réformés*, lui promettoient assurément que si les affaires de ce parti prospéroient, il y auroit bonne part¹¹. » On se demande s'il ne faut pas chercher dans sa résolution l'influence du prince de Condé, avec lequel Montchrétien a eu des relations toute sa vie ; si ce prince remuant, mêlé à toutes les intrigues, n'a pas voulu avoir un homme à lui dans le parti qui s'élevait. Quoi qu'il en soit de cette dernière supposition, plein de rêves hardis, il se jeta vaillamment dans la lutte et fut un des premiers à l'engager.

Il ne faudrait pas juger cette résolution avec nos idées modernes. Dans ces premières années du XVII^e siècle, si troublées elles-mêmes, si voisines des agitations de la Ligue et qui vont être si tôt suivies de la Fronde, là où la moralité politique était si peu assise, la guerre civile n'inspirait pas l'horreur qu'elle nous inspire ; le rôle de chef de parti flattait certaines imaginations, sans exciter la réprobation publique. On sait comme cette pensée chatouillait l'esprit du cardinal de Retz, en sa jeunesse, et comme en sa vieillesse et en sa retraite honorée, admirée même, en pleine royauté de Louis XIV, il repassait avec plaisir ces souvenirs de ses jeunes années¹², ne se repentant de rien et proclamant, on sait avec quel enthousiasme, qu'il ne faut pas moins de qualités pour faire un bon chef de parti que pour faire un empereur du monde. Il faut ajouter que Montchrétien se trompait de date. C'est ainsi que de grandes fortunes s'étaient fondées pendant les guerres de religion, que des aventuriers étaient devenus des seigneurs. Mais, cette fois, ce n'était plus contre le parti royal que Montchrétien et ses amis allaient avoir à lutter, mais contre la royauté même, ayant à ses côtés Richelieu pour lieutenant et pour conseiller, et, derrière elle, toute la France comme appui et comme armée.

Montchrétien fut le premier à tirer l'épée. En effet, le roi se mettant en marche pour réduire les Calvinistes et voulant lui-même s'assurer de Saumur, avait songé en même temps à reprendre les places que les protestants possédaient encore sur la Loire, et grâce auxquelles ils étaient maîtres de tout le cours du fleuve, d'Orléans à la Charité. En conséquence, dès Orléans, il avait envoyé l'ordre au comte de Saint-Paul et au maréchal de Vitry de se saisir de Jargeau et de Sully, tandis que le comte de Sancerre répondrait de sa ville dont il était seigneur et gouverneur. Jargeau était alors occupé par un des lieutenants de Sully. Cette petite place, un des beaux ports de la Loire, avait été, dès le temps de la Ligue, fortifiée avec soin par son gouverneur. « De là, les protestants rançonnoient les passants, pilloient le pays, donnoient asile à quantité de picoreurs qui ne bougeoient pas des bois et des forests. Ils inquiétoient même Orléans et lui avoient donné de fortes et chaudes alarmes¹³. »

¹¹ *Le Mercure françois*, qui ne lui est pas favorable, donne la même explication en termes moins flatteurs : « Il n'étoit pas tant huguenot, ni zélé en sa religion... mais grandement ardent à se vouloir faire tout d'or au maniement des deniers royaux, des revenus ecclésiastiques et des rançons et butins. » (Note d'AJ).

¹² « Je permis à tous mes sens de se laisser chatouiller par le titre de chef de parti, que j'avois toujours honoré dans les *Vies* de Plutarque, etc. » — *Mémoires du cardinal de Retz* (Note d'AJ).

¹³ *Histoire de la Rébellion* (note d'AJ).

Obéissant aux ordres du roi, le comte de Saint-Paul vint sommer Boubiers, le lieutenant de Sully, de lui livrer la place. Celui-ci refuse de le faire sans l'ordre de son maître. Saint-Paul, appelant à lui la Noblesse de la province, vient mettre le siège devant la ville avec un millier de fantassins, 500 chevaux et du canon. Le maréchal de Vitry, le baron de Persan et le marquis de Rothelin, qui revenaient de la Cour, apprenant, à leur passage à Orléans, l'expédition de Saint-Paul étaient venus se joindre à lui. Les assiégés, sur l'avis de leur ministre, envoient en hâte demander du secours à leurs co-religionnaires de Sancerre, Gien, Châtillon-sur-Loire et lieux voisins. Les églises, répondant à l'appel, font à la hâte des levées et élisent, pour les commander, Montchrétien¹⁴. Montchrétien devait d'autant plus aisément organiser en ce pays la résistance, que c'est là qu'autrefois il avait installé son industrie, et qu'il y devait retrouver de ses anciens clients et de ses ouvriers. Suivi de deux cents hommes, il accourt à Jargeau deux heures après le coucher du soleil, trouve la cavalerie royale « qui avoit quitté la garde pour repaître, » entre dans la ville, et, aidé des habitants calvinistes, en est aussitôt le maître.

Cependant, une partie des habitants, inquiets de ne pas voir arriver le secours, et quelques capitaines, mécontents de n'avoir pas été consultés par Boubiers, étaient déjà entrés en négociation avec Saint-Paul. Boubiers était fort embarrassé entre Montchrétien, qui lui montrait ses lettres, et le traité qu'il avait déjà signé. La lutte dura du samedi au dimanche à trois heures de l'après-midi. Enfin, les habitants considérant que la ville n'est pas prête à soutenir un siège, qu'ils ne sont pas assez nombreux, que leurs efforts sont paralysés par la composition que quelques-uns ont acceptée, se décident à céder. Montchrétien, trop faible pour résister seul avec la petite troupe qu'il a amenée, sort de la ville avec ses hommes et la garnison, et la place est remise aux royalistes, le 23 mai. Mais il n'abandonnait pas pour cela la partie et, prêt à renouveler la lutte dans des conditions meilleures, il allait avec quatre cents hommes, les uns amenés de Jargeau, les autres ramassés par les chemins, s'enfermer dans Sancerre, où il entra à la faveur de la nuit.

Dévouée au protestantisme, toujours prête à le soutenir les armes à la main, et portant encore les cicatrices du siège qu'elle avait héroïquement soutenu sous Charles IX, Sancerre, qui tenait en médiocre estime son seigneur et lui avait déjà plusieurs fois fermé ses portes, reçut à bras ouverts Montchrétien et ses compagnons. Devant l'attitude hostile des habitants et les menaces insolentes de Montchrétien, le comte s'était bientôt décidé à abandonner la place, et Montchrétien en était resté le maître. Les protestants avaient de grands projets sur cette ville. Ils voulaient en faire un des grands boulevards du parti et ils y avaient donné rendez-vous, pour le mois de septembre, à tous les protestants des environs. La ville, en effet, était dans une forte assiette et dominait tout le cours de la Loire. Mais elle était à moitié démantelée ; et le château bâti sur une roche élevée, mais qui, mutilé par le siège, ne gardait que quelques débris de murailles, était occupé par un capitaine Brouhard, vieux soldat, domestique du prince de Condé, qui était résolu à le garder contre la ville. Cependant, Montchrétien résolut d'y attendre son ennemi. Le prince de Condé s'avance avec une petite armée de quatre mille fantassins, cinq cents chevaux et douze pièces de canon. Reçu très-chaudement, il recourt à d'autres moyens. Le roi lui avait ordonné de se saisir de Sancerre dès qu'il en trouverait l'occasion, et de le faire avec industrie et sans force ouverte. Dans ce but, il avait noué, depuis longtemps, des intelligences avec plusieurs des habitants qui lui avaient

¹⁴ *Histoire de la Rébellion*. — *Mercurie françois*, t. VII. Il y a des différences assez notables entre les deux récits, mais celui du *Mercurie* est le plus explicite (note d'AJ).

promis de ne pas souffrir l'occupation de la ville par une garnison étrangère. Le prince s'adresse à eux de nouveau ; il fait venir les échevins, les principaux officiers de la ville et quelques-uns des plus mutins. Il leur dit qu'il serait désolé de les maltraiter pour quelques séditeux, qu'ils seraient eux-mêmes bien fous de résister seuls à une puissante armée et de se livrer à un Vatteville qui se ferait leur maître. Il les engage à lui remettre la place et à se saisir de Montchrétien. Le prince avait au moins réussi à mettre la discorde dans la ville. Les catholiques voulaient se rendre, une partie même des protestants les appuyait. Les deux partis étaient sur le point d'en venir aux mains. Pendant ce temps-là, le prince faisait entrer dans le château des soldats qui ouvraient le feu sur la ville¹⁵.

Pour décider Montchrétien, le prince le prévient secrètement que ceux de la ville traitaient sans lui et contre lui. Montchrétien se décide à l'aller trouver, après avoir reçu des otages. Le prince lui dit qu'il sait bien qu'il n'est venu qu'appelé par les habitants de Sancerre, que ceux-ci le trahissent ; qu'il s'étonne qu'un homme de guerre comme il est, il résiste dans de telles conditions ; qu'il était dommage qu'un homme comme lui se perdit ainsi mal à propos. Il lui faisait entrevoir, d'un autre côté, s'il voulait jurer d'être fidèle au roi, toute sorte d'avantages, lui promettant « de se servir de lui en charge honorable aux levées qu'il faisoit en Languedoc¹⁶. » Convaincu, par les aveux mêmes du prince, de l'inutilité d'une plus longue résistance, Montchrétien se décide à accepter la capitulation qui lui est offerte. Les habitants de Sancerre devaient avoir le libre exercice de leur religion, le prince ayant déclaré que le roi ne faisait la guerre qu'aux rebelles, non à la conscience. « On permettait de rentrer dans la ville à ceux qui l'avoient quittée pour fait de religion, ou qui avoient été de l'ancienne garnison. Enfin, ceux qui s'étoient acheminés en armes dans la ville, soit avec Montchrétien ou avec d'autres, pour y jouir du libre exercice de leur religion, auroient un mois pour se retirer, ou en troupe ou en particulier, avec leurs armes, chevaux et bagages, jusqu'à ce qu'ils fussent en lieu de sûreté à leur choix. » On assurait la même liberté aux habitants qui les voudraient suivre. Montchrétien dut donc se résigner à quitter Sancerre. Il le fit, la mort dans l'âme, le 29 mai 1621. On dit qu'au moment où il en sortit pour la dernière fois, jetant les yeux sur la ville qu'il était forcé d'abandonner, le chef calviniste pleura de dépit et s'écria : « Quelle fortune je perds par la meschanceté des traîtres de là-dedans qui m'ont vendu ! » Noble douleur qui nous laisse entrevoir toute l'étendue des projets qu'il avait dû former en se jetant dans la révolte !

Montchrétien ne quittait pas encore la partie : sans se laisser décourager par ces échecs, il rassemble les débris de la garnison, réunit des soldats déterminés, à qui son intelligence et son courage inspiraient confiance, et avec 400 hommes, s'empare de la ville et du château de Sully, où la

¹⁵ Il y a, pour ce siège de Sancerre, plusieurs sources d'informations: le *Mercure françois*, l'*Histoire de la Rebellion* ; deux relations contemporaines, la *Prise et Réduction de la ville de Sancerre*, Paris 1621 ; la *Prise de la ville et château de Sancerre*, id. ; enfin, l'*Histoire de la ville de Sancerre*, par Poupard, Paris, 1777. Toutes ces relations se contredisent. — L'Histoire de Sancerre assure que l'échevin Perrinet, effrayé des dangers que courait la ville, arma ses amis, les réunit à la partie catholique de la garnison, et, attirant Montchrétien dans un guet-apens, l'enferma et, pendant ce temps, traita avec le prince de Condé. La capitulation se serait faite ainsi sans Montchrétien. — Les deux relations contemporaines, composées par des panégyristes du prince, n'admettent pas que le prince ait trouvé une résistance sérieuse. Comme César, il n'a eu qu'à paraître et à vaincre. J'ai préféré, ici encore, suivre le récit du *Mercure*, plus complet et mieux informé (note d'AJ).

¹⁶ Le *Mercure* assure que le prince y ajouta dix sacs de mille francs comptant. On en a conclu que Montchrétien avait vendu la ville. Les différents faits que nous venons de retracer fournissent une explication plus favorable à Montchrétien. Il est possible que, pour aider à la reddition, on ait, comme cela arrivait souvent, promis un paiement de solde à la garnison (note d'AJ).

duchesse de Sully était toute disposée à l'accueillir, en considération de son fils, le comte d'Orval, enfermé à Montauban ; il en chasse le marquis de Rosny et recommence ses courses jusqu'à Orléans. Le marquis, aidé du comte de Saint-Paul et du maréchal de Vitry, essaie inutilement de lui enlever la place qu'il a conquise. Ils sont forcés de réclamer l'aide du prince de Condé. Celui-ci accourt de Bourges, avec 1,500 hommes de pied pour investir Sully et en faire le siège en règle. Montchrétien est repoussé dans une sortie qu'il a vaillamment conduite lui-même, à la tête de 200 cuirasses et perd un de ses faubourgs ; mais il se défend bravement dans la ville, et, loin de penser à l'abandonner, il en fait augmenter les fortifications. Mais, voyant chaque jour arriver des renforts à ses ennemis, il en vient à composition et obtient du prince de quitter la ville, vie et bagues sauvées, son adversaire s'estimant trop heureux d'assurer, à ce prix, la tranquillité du Berry, de la Sologne et du cours de la Loire. Montchrétien, avec ses soldats, arrivait à La Rochelle à la fin de juillet 1621.

Grâce à ces exploits et à une incontestable éloquence, il ne devait pas tarder à y acquérir une grande influence. Il y prononça quelques discours qui firent un puissant effet ; et bientôt, ses coreligionnaires, voulant opérer une diversion dans le nord de la France, « le reconnaissant homme d'entreprise et d'exécution, » le chargent d'organiser la guerre dans la Normandie, qu'il connaissait de longue date, et où il avait conservé des relations et des liens de parenté. Les protestants avaient de nombreux adhérents à Rouen, à Dieppe, à Caen, à Falaise, à Alençon, à Domfront, à Pontorson. Beaucoup d'entre eux étaient prêts à donner de l'argent, des chevaux, à s'offrir eux-mêmes, s'ils trouvaient un chef habile et qui leur inspirât confiance. On trouvait cet homme en Montchrétien.

L'assemblée des églises lui offre le commandement d'un régiment qu'il devra lever dans la province ; on lui donne, en outre, cent commissions pour former plusieurs compagnies de cheveu-légers en Normandie, dans le Maine et ailleurs. Muni de pleins pouvoirs, d'argent en abondance et de lettres de change, Montchrétien quitte La Rochelle au mois d'août ; il passe par toutes les villes, places et bourgs où il avait des intelligences, visite les gentilshommes de la religion, les trouve tous prêts à accepter sa direction¹⁷, délivre secrètement partie de ses commissions et de l'argent à des capitaines qui devront lever des gens de guerre, s'adresse lui-même à quelques soldats, qu'il savait vaillants et déterminés, et court ainsi tout le pays, suivi seulement de dix ou douze de ses capitaines, les plus déterminés et bien armés ; ne demeurant jamais plus d'une heure ou deux dans le même endroit, de peur d'être pris. Domfront et Pontorson avaient promis d'ouvrir leurs portes ; plusieurs seigneurs s'étaient engagés à livrer leurs châteaux. Toute la campagne de la Normandie semblait prête à la guerre.

Déjà, des bandes nombreuses étaient réunies dans la forêt d'Andaine, voisine d'Alençon et du Maine, et avaient ouvert les hostilités en rançonnant les villages voisins. La terreur se répandait dans le pays. On assurait qu'ils étaient déjà au moins deux mille. « Chacun, dit Malherbe, se dépescoit d'en conter, selon sa peur ou son désir. » Ils s'attendaient à se voir bien plus nombreux dans quelques jours, et menaçaient Falaise, Argentan, Domfront et Alençon.

Cependant la Cour, avertie, avait pris ses sûretés. On avait désarmé les religionnaires à Rouen, à Dieppe, au Havre, à Caen, à Falaise et à Alençon. On avait tiré des mains du comte de Mont-

¹⁷« Ils le reconnoissoient homme d'esprit, persuasif, remuant et de diligence. » (*Mercure françois* ; note d'AJ).

gommery, un des chefs les plus puissants du parti et petit-fils du fameux partisan, Pontorson, place importante, parce qu'elle commandait le passage de Bretagne en Normandie.

Pendant que le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, et M. de Matignon, lieutenant-général de la province, réunissaient des troupes et marchaient sur Argentan et Domfront, Montchrétien redoublant d'activité, continuant ses courses jour et nuit, allait, une dernière fois, visiter ses adhérents et leur donner rendez-vous pour le lundi 11 octobre, dans le voisinage des forêts d'Alençon, sur la limite du Perche et du Maine, où il comptait réunir de cinq à six mille hommes.

Le 7 octobre, quatre jours avant celui fixé pour l'exécution, sur les neuf heures du soir, il descendait avec cinq¹⁸ de ses capitaines et son valet de chambre, tous bien armés, dans une hôtellerie du bourg des Tourailles¹⁹, situé entre Falaise et Domfront. Il entra dans une chambre du premier étage et commandait à son valet de lui faire promptement servir à souper, de faire repaître les chevaux et de les tenir prêts à partir dans deux heures. L'hôte, en voyant un voyageur si pressé, pensa que ce pouvait bien être Montchrétien, dont on parlait beaucoup dans le pays, depuis quelque temps. Il court en toute hâte avertir le seigneur du lieu, Claude Turgot, un des vingt-quatre gentilshommes ordinaires de la chambre du roi et capitaine d'une compagnie de chevau-légers. Sans perdre de temps, M. de Turgot, « très-affectionné au service du roi, » emmène deux gentilshommes qui se trouvaient en visite chez lui, fait prévenir quatre gentilshommes et trois soldats, ses plus proches voisins, arme ses domestiques et, tous réunis, au nombre de vingt, viennent cerner l'hôtellerie. Sommé de se rendre, Montchrétien refuse et se défend bravement. Il tue les trois premiers qui se présentent. Mais, au bas de l'escalier, atteint d'un coup de pistolet par un vieux gentilhomme, il tombe à son tour et expire bientôt achevé à coups de pertuisane. Son valet, blessé à ses côtés, est pris. Les cinq autres, bien que fort maltraités, échappent par une fenêtre, emportant les papiers et mémoires de Montchrétien, sur lequel on ne trouva qu'un billet portant un chiffre 7779²⁰, et sont recueillis dans certaines maisons fortes du pays.

Là, ne devait pas se terminer la tragédie de sa mort. On transporte le cadavre à Domfront, et les juges du lieu le condamnent, comme coupable de lèse-majesté au premier chef, à être traîné sur la claie, à avoir les membres rompus et brûlés et les cendres jetées au vent (12 octobre 1621). Quelques jours après, le Parlement de Rouen disputait ces malheureux restes aux juges de Domfront. La mort de Montchrétien fut un événement public. M. de Turgot avait, en toute hâte, expédié en poste un gentilhomme en porter la nouvelle au roi devant Montauban. Il semblait que désormais tout fût terminé. « La ruine du sieur de Vatteville, dit Saint-Lazare, ruina tous les desseins de l'Assemblée de La Rochelle ; car tous ceux de la religion réformée de Normandie, qui avaient reçu des commissions, se gardèrent bien de les exécuter. » « Ainsi, dit de son côté le *Mercur*, cette conspiration de six mille hommes, qui devoit mettre le feu de la guerre civile dans la Normandie, s'est perdue à la seule mort de Montchrétien. » On ne saurait rien ajouter qui marque mieux l'importance qu'avait su prendre Montchrétien, et l'idée qu'amis et ennemis se faisaient de son activité et de son courage.

¹⁸ Huit capitaines, disent les *Histoires tragiques* (note d'AJ).

¹⁹ Voir chez M. de La Ferrière-Percy (*Histoire du canton d'Athis*) la description du village et de l'hôtellerie (note d'AJ).

²⁰ *Lettres de Malherbe* (note d'AJ).

II.

[Liste des œuvres poétiques de Montchrétien, qu'analyse le texte d'Aristide Joly, aux pages 41 à 94 : *Sophonisbe*, tragédie, Caen, Veuve Jacques Lebas, in-8° (1596), considérablement augmentée ensuite sous le titre de *La Carthaginoise ou la Liberté* (1601, 1604) ; *Les Derniers propos de feu noble dame Barbe*, discours en vers (1599) ; *La Bergerie*, pastorale en prose (1601) ; *Suzanne ou la Chasteté*, poème (1601) ; *L'Escossoise ou le Désastre*, *Les Lacènes ou la Constance*, *David ou l'Adultère*, *Aman ou la Vanité*, quatre tragédies publiées dès les premiers jours de l'année 1601, Rouen, Jean-Petit, format : petit in-8° ; *Sur la mort de Mademoiselle de Helins*, poème (1601) ; *Tombeau (comprenant Stances et Complainte de la ville de Roïen sur ladite mort* ; 1601) ; *Sonnet*, poème (1601) ; *Tombeau de Monsieur de Breauté le Jeune*, épithaphe (1601) ; *Sur le décès de Monsieur de Languetot, Président en la Cour de Parlement de Roïen*, stances (1601) ; *Hector*, tragédie éditée en 1604, Rouen, Jean Osmont, petit in-12.

L'humour de Montchrétien tient au fait qu'il avait quatorze ans quand Henri de Navarre est devenu Roi de France en 1589. Il a dû ensuite être à la fois fidèle au Roi (voir le texte n° 1 en annexe) et continuer à soutenir la religion protestante. Cette ambivalence apparaît dans la citation suivante : « Il ne faut point douter qu'outre la bénédiction de Dieu, qui viendrait à ce grand et puissant État pour des entreprises si pieuses, si justes et si charitables... il s'ouvrirait par ce moyen, tant ici que là-bas, de grandes et inépuisables sources de richesses. » (*Traicté de l'oeconomie politique*, 1615, p. 322, édition de 1899, reprint Slatkine). Si sa technique dramatique a été étudiée dès 1970 par Griffiths, sa relation à l'humour anglo-saxon n'a été analysée qu'au travers de son allégorie gracieuse « La Bergerie » (Cailhava, 1772). Il a perçu une première révolution industrielle dans les pays anglo-saxons et c'est pourquoi il a publié son livre d'économie : pour industrialiser la France. Or les conceptions religieuses du temps et le conflit qui opposa pendant près de cinquante ans les catholiques aux protestants rendaient cet humour très dangereux pour son auteur. Il devait donc faire attention et passer, comme le fera plus tard La Fontaine, par des allégories animales ainsi que va le montrer le deuxième extrait que nous proposons ci-dessous.]

III.

Ces œuvres que nous venons de parcourir appartiennent toutes à la jeunesse de Montchrétien. Son âge mûr nous a laissé un livre d'un tout autre caractère, ce *Traité d'Économie politique*²¹, que nous avons signalé dans sa Vie, et dont le titre seul mériterait de fixer l'attention. Il fait de l'auteur un des pères de la science. Montchrétien, en effet, est le premier qui ait inscrit solennellement ce nom en tête d'un volume sérieux²². On trouve, il est vrai, des notions de ce genre éparses dans Bodin, dans le *De statu Galliae*, etc.²³ ; mais personne, avant Montchrétien, n'avait songé à réunir en un corps d'ouvrage spécial tout ce qui avait trait à la production de la richesse, aux moyens de la développer et de la conserver dans une nation, aux lois du travail, à la protection qu'il peut attendre du Gouvernement, au Commerce et aux Colonies. Un biographe de l'abbé de Saint-Pierre écrivait récemment : « C'était un économiste ingénieux et fécond, avant que l'économie politique

²¹ Dans le privilège, ce livre est désigné sous le titre de *Traité économique du Trafic* (note d'AJ).

²² C'est le seul mérite que lui reconnaisse M. Blanqui, qui nous semble avoir parlé de lui avec trop de dédain. Voir le *Dictionnaire d'économie politique* (note d'AJ). Ce dictionnaire a paru en 1852-1853 chez Guillaumin (note de LM).

²³ On pourrait citer quelques livres spéciaux dont les auteurs se sont rencontrés avec Montchrétien sur quelques-unes de ces questions. Voir entr'autres le *Miroir des François* en dialogues, par Nicolas de Montand, 1582 ; l'*Histoire du commerce de France*, d'Isaac de Laffemas, 1606 ; l'*Advis au Roy pour la suppression du luxe*, 1614 (note d'AJ).

existât même de nom. » Il est bon de rappeler ici que, près de cent ans avant l'abbé de Saint-Pierre, un écrivain normand avait publié un *Traité d'Économie politique* et fait prendre date à son pays dans la science. Il faut se rappeler, d'ailleurs, que la France n'était pas aussi neuve à toutes ces questions qu'on pourrait le supposer aujourd'hui. Un grand mouvement avait été imprimé au commerce sous Henri IV et par Sully lui-même, malgré ses résistances instinctives, et l'assemblée du Commerce, en 1604, avait agité toutes sortes de questions industrielles et commerciales.

Le livre de Montchrétien n'est peut-être pas un traité complet dans le sens rigoureux du mot. On n'y trouve pas un corps de doctrines, et il n'y aurait pas, aujourd'hui, à en tirer de grands enseignements économiques ; mais, au point de vue moral et historique, au point de vue même de l'histoire de l'économie politique, il appelle une sérieuse attention. Le style lui-même n'en est pas sans mérite. Si, parfois, il se ressent des défauts du temps, s'il offre des traces de pédantisme, des développements inutiles et pompeux, des lieux communs emphatiques et chargés d'une érudition indigeste ; si l'auteur se souvient trop qu'il a été poète de profession, et abuse par moments des métaphores, des rapprochements classiques et des souvenirs des anciens, qu'il traduit en vers assez pénibles, quand il veut bien oublier tout ce luxe de placages, non-seulement, en général, son style est clair et facile ; mais il a, le plus souvent, la phrase énergique et colorée, une verve tantôt plaisante et tantôt entraînant, des mouvements chaleureux quand, par exemple, il plaide auprès du roi la cause de ses pauvres et braves sujets, victimes de l'avidité jalouse des étrangers ; des pages agréables, lorsqu'il peint la grande pêche, ou nous rend le tableau des villes hollandaises et de l'animation pacifique que leur donne le commerce. C'est, enfin, un représentant, qui n'est pas à mépriser, de cette belle langue énergique et originale du XVI^e siècle, toute pleine d'images familières et d'une éloquence franche et qui jaillit du cœur.

[La première édition du *Traité d'économie politique* est de 1615, chez Jean Osmont à Rouen, elle fait 582 pages. Un second tirage a eu lieu en 1616. Ce livre a été réédité en 1889 chez Plon, en 1970 chez Slatkine, en 1999 chez Droz et en 2015 aux Classiques Garnier. L'article le plus récent est celui de Claudia Sunna (2017) « Antoine de Montchrétien and Development Economics », *History of Economic Thought and Policy*, n° 1, p. 101-113. Il actualise celui de Marcel Rudloff (1962) « Montchrestien et les problèmes de développement économique », *Revue d'histoire économique et sociale*, 40/2, p. 145-174. Les aspects entrepreneuriaux sont traités par Jean Andreau et Christian Lamouroux dans Guery, 2011.]

Biographie résumée d'Aristide Joly

Aristide Joly est né le 1^{er} juin 1824 à Châtillon dans les Hauts de Seine. Il devient docteur ès lettres en 1856 à 32 ans, puis professeur à la Faculté d'Aix en Provence en 1858, puis à celle de Caen quatre ans plus tard. Il sera le doyen de cette Faculté des Lettres en 1871. Il est mort le 16 janvier 1893. On lui doit deux livres intéressants : *Les procès de Mirabeau en Provence d'après des documents inédits*, Paris, Durand, 1863, 120 pages ; et *Les Lettres de cachet dans la généralité de Caen, d'après des documents inédits*, Paris, Imprimerie Impériale et Durand, 1864.

Références

ANONYME (1614) *Advis au Roy des moyens de bannir le luxe du royaume*, in F. Danjou et L. Cimber, *Archives curieuses de l'histoire de France*, Paris, chez Beauvais, 1837, II^e série, t. 1, p. 431-462.

- BECANUS, Goropæus (v. 1650) *De Statu Gallia Belgica*, manuscrit, Bibliothèque des Ducs de Bourgogne.
- BODIN, Jean (1576) *Les six livres de la République*, Paris, Jacques du Puys, réédition Fayard, 1986.
- CAILHAVA, Jean-François (1772) *De l'art de la comédie*, Paris, Didot aîné, t. 2, p. 97-99.
- CHARPENTIER, Françoise (1977) « Le discours héroïque chez Montchrestien », *Cahier des Annales de Normandie*, vol. 9, n° 1, p. 111-120.
- DUVAL, Jules (1868) *Mémoire sur Antoine de Montchrétien, sieur de Vatteville, auteur du premier traité d'économie politique*, Paris, Guillaumin.
- GRIFFITHS, Richard M. (1970) *The Dramatic Technique of Antoine de Montchrestien*, Oxford, Clarendon Press.
- GUERY, Alain dir. (2011) *Montchrestien et Cantillon : le commerce et l'émergence d'une pensée économique*, Paris, École Normale Supérieure Éditions.
- LAUDET, Marc (2016) *Aux origines de l'économie politique : Antoine de Montchrétien et son Traicté de l'oeconomie politique*, Paris, L'Harmattan.
- LE CHOYSELAT, Prudent (1569) *Discours æconomique*, Paris, réédition l'Harmattan, 2015.
- LE ROY, Claude (2009) *Montchrestien l'audacieux*, Rouen, Editions H & D.
- MONTAND, Nicolas de (1582) *Le miroir des François, compris en trois livres, contenant l'estat et maniement des affaires de France, tant de la justice, que de la Police...*, Paris, l'auteur, VII + 497 p.
- LAFFEMAS, Isaac de (1604) « Recueil présenté au Roy de ce qui se passe à l'assemblée du commerce », in F. Danjou et L. Cimber, *Archives curieuses de l'histoire de France*, Paris, Chez Beauvais, 1837, 1^{ère} série, t. 13, p. 221-245. Idem (1606) *L'histoire du commerce de France, enrichie des plus notables antiquitez du trafic des païs estranges*, Paris, Toussaincts du Bray, in-8°, 187 p.



Montchrétien en couverture du livre de Claude Le Roy (2009).

Extrait d'un poème de Montchrétien²⁴

STANCES A LUY MESME [OU FLAGORNERIE ENVERS HENRY IV]

HENRY l'amour du Ciel & l'espoir de la terre
 Qui ioindras le merite à l'auguste pouvoir,
 Les qualitez de paix à celles de la guerre,
 L'innocence de mœurs au lustre du sçavoir :

Prince que les Destins reservoient à nostre âge,
 Pour l'avancer en gloire au degré des premiers
 Par tant de hauts effets d'esprit & de courage,
 Que le seul admirer doit rester aux derniers.

Accepte volontiers cette offrande petite,
 Que t'offre par ma main mon cœur devotieux,
 Attendant que mes vers, courriers de ton merite,
 Volent d'aisle plus haute & le portent aux Cieux.

Car si les fleurs des fruits nourrissent l'esperance,
 Que ne peut mon désir se promettre de toy ?
 Ton noble naturel nous passe une assurance,
 Où toutes les vertus s'obligent sous leur foy.

Le Soleil qui se leve assez vis de lumiere
 Nous promet un midy plain d'extresme splendeur :
 Si tu fais admirer ta jeunesse premiere,
 Qu'elle en l'âge parfaict doit estre ta grandeur ?

Ne cherche exemple au loin : nuict et iour considere
 Ton Prince le plus grand qu'æillade le Soleil,
 Qui comme Agamemnon le Roy des Roy d'Homere,
 Est preux à la bataille & prudent au conseil.

Qu'il soit ton Miltiade, & que maint beau trophée
 Que sa main glorieuse erige en mille lieux,
 Ne donne aucun repos à ton ame eschauffee
 De l'honneur immortel qui mesle l'homme aux Dieux.

Comme avant que d'entrer en la poudre Olimpique,
 L'Athlete sous un maistre exerçoit longuement :
 Aspirant pour la gloire au labour politique
 De ses exploits fameux say ton enseignement.

Imite sa constance & sa douceur insigne,
 Sa valeur és combats, sa prudence en la paix,
 Et de tes grands ayeuls devien tellement digne,
 Que ta prosterité s'en vante à tout iamais.

(...)

²⁴ A. de Montchrestien (1627) *Les tragédies d'Anthoine de Montchrestien sieur de Vasterville à monseigneur le Prince de Condé*, édition nouvelle augmentée par l'auteur, Rouen, Martin de la Motte, in-8°, XIV + 465 p., p. VI-VII.

Extrait d'un autre poème de Montchrétien

(La Carthaginoise, édition de 1627, p. 68)

*Ne me pouvant ainsi par fuite desrober
A ces fiers animaux, j'aime encor mieux tomber
Es pattes du Lion qui sembloit me sourire
Toute palle de crainte à lui je me retire,
Je me jette à ses pieds ; il me lèche les mains,
Me flatte de la queue, & ses gestes humains
Ne me promettant rien qu'amour & bienveillance:
Mais soudain d'autre part l'autre animal s'avance,
Qui veut demeurer maistre, & contre toute loy,
Le butin du Lion desire avoir pour soy.
Le Lion genereux frustré de son attente,
Emplit le Ciel de cris, se bat & se tourmente:
Mais sentant à la fin debile son effort,
Plein d'ire & de regret il me donne la mort.
Je m'esveille en sursaut pantelante & lassée,
Et le songe imprima la peur dans ma pensée,
Si bien qu'il m'est advis qu'encore t'aperçoy,
Celle Idole effroyable errante devant moy.
Mais Nourrice vois-tu cet homme qui s'avance ?
(...)*

NB : l'image du Lion (le pouvoir) se retrouvera dans les textes d'Harriet Martineau, comme nous le verrons plus loin.

De l'esprit des économistes sous la Révolution¹

Dimitri de GALITZINE

Prince russe

Une vision d'ensemble des économistes sous la Révolution française est intéressante en ce qu'elle va à l'essentiel : l'esprit qui les anime. Un Prince russe les considère comme des philosophes des affaires concrètes. Il étudie donc les idées de Madame Roland, de d'Ivernois, de Monsieur de Calonne, de Monsieur Nicolai et de Coren-Fustier. Autant d'auteurs qui sont un peu oubliés aujourd'hui où ne survivent que les noms des grands économistes du temps (Jean-Baptiste Say, Necker). Avec humour il prévient les économistes du futur : ne retombez pas dans les erreurs de vos maîtres. Mots-clés : Économistes, France, Révolution, 1789-1796.

An overview of economists under the French Revolution is interesting in that it goes to the essentials: the spirit that animates them. A Russian prince considers them as philosopher of concrete business. He therefor studied the ideas of Mrs Roland, of d'Ivernois, of Mister de Calonne, of Mister Nicolai and of Coren-Fustier. So many authors who are a little forgotten today where only the names of the great economists of time survive (Jean-Baptiste Say, Necker). With humor he prevents the economists of the future: do not fall again into the mistakes of your masters. Key words : Economists, France, French Revolution, 1789-1796.

Si la Révolution de 1789, se fut bornée à renverser le plus beau Royaume de l'Europe, à jeter dans le désordre le plus épouvantable, l'Empire le plus florissant de notre partie du monde, le mal certainement aurait toujours été très-grand, mais du moins il ne serait que local. Les troubles une fois apaisés, on aurait pu se flatter de voir encore la France reprendre, avec le temps, son état d'opulence, de splendeur et de prospérité. Mais cette fatale Révolution a produit les plus sinistres effets dans toutes les parties de l'Univers : elle y a renversé toutes les idées, corrompu toutes les notions : c'est un torrent impétueux qui a emporté toutes les digues, qui a inondé et submergé des contrées immenses, et dont la violence s'est fait sentir à une distance incalculable, en jetant tous les esprits dans une confusion et une désorganisation, dont on ne peut guère prévoir les suites et le terme. Et comme les scélérats qui l'avaient depuis longtemps préparée, fomentée, et à la fin exécutée, n'osaient pas y paraître à visage découvert ; qu'au contraire ils s'étaient enveloppés du manteau de la Philosophie ; les gens superficiels qui n'approfondissent rien, et pour qui le nom fait tout, ont pris la Philosophie en horreur.

Mais, si au lieu de condamner cette Philosophie, qui n'a jamais conseillé le désordre, encore moins les atrocités, ils se fussent avisés d'étudier ceux qui en usurpaient le nom, ils auraient aisément aperçu le masque, qui couvrait la face hideuse de l'hypocrisie et de la scélératesse. De tout temps la France a eu très-peu de vrais Philosophes, et à l'époque de la Révolution on n'en pouvait citer aucun, quoique quantité de gens parmi les gens de lettres surtout, se crussent en droit d'y prétendre².

¹ *De l'esprit des économistes, ou les économistes justifiés d'avoir posé par leurs principes les bases de la révolution française*, Brunswick, in-8°, 1796, 270 p., introduction, p. 1-22 (Nous avons modernisé la graphie des mots ; note de LM).

² Pour prouver ce que j'avance ici, je citerai l'observation d'un Juge compétent sur cet objet. On ne s'attend certainement pas que c'est M^{me} Roland que je vais citer : cependant c'est elle. Mais elle a eu le temps, les moyens, et la capacité de connaître à fond les bourreaux, qui sous le nom de Législateurs, avaient fait de la France, un cimetière, et aux forfaits desquels elle doit avoir participé. D'ailleurs les vérités que je vais rapporter, ne lui sont échappées, que lorsqu'elle se vit prête elle-même à devenir la victime de cette même scélératesse, dont elle venait d'être l'apôtre, tant qu'elle ne s'exerça que contre le trône et la Noblesse, mais qu'elle désapprouva du moment que cette scélératesse eut tourné ses armes contre les scélérats mêmes. Voici ses propres paroles. — « La chose qui m'a le plus surpris, depuis

Ce préjugé a naturellement amené la conséquence très-déplacée, injuste même, que les Philosophes et la Philosophie étaient également dangereux. Ainsi la science la plus importante et la plus utile à l'homme, celle qui lui enseigne la morale la plus pure, qui lui apprend les moyens de modérer ses passions, de se posséder et de se gouverner dans toutes les circonstances de la vie, qui ne lui recommande que l'humanité, l'indulgence, la douceur, la bienfaisance etc. est devenue l'objet de son exécration, uniquement parce que des bourreaux, qui nettoient au fond que des Jacobins, des Révolutionnaires, des Propagandistes, des Démocrates, avaient eu l'audace d'usurper le titre honorable de Philosophes.

Le même évènement avait réservé le même sort aux Économistes. On avait appelé ainsi une espèce de Secte, ou plutôt une très-petite société de gens à Paris, qui s'étaient voués à l'étude de la science du Gouvernement, et particulièrement de la partie économique d'un État. Ils l'avaient effectivement approfondie avec beaucoup de sagacité, et eux seuls avaient donné des Ouvrages Didactiques sur l'administration d'un Empire.

Leurs idées, toujours justes et souvent lumineuses, avaient frappé, à la vérité, quelques bons esprits, mais elles n'avaient jamais pu faire de progrès dans le public, et encore moins s'accréditer auprès des Cours, parce que leurs principes paraissaient bien trop rigides, et exigeaient en apparence des sacrifices auxquels les Souverains, principalement les Ministres, répugnaient de consentir.

La première base de leur doctrine était de ne se permettre dans un État agricole, qu'un Impôt unique, établi sur le produit net de l'Agriculture ; parce que, comme ils le prouvaient, tous les Impôts indirects, quelque forme qu'on leur donnât, retombaient en dernier résultat sur cette même Agriculture, qui avait déjà préalablement payé la taxe imposée directement sur elle, c'est-à-dire sur la terre, qui, par le moyen de l'Agriculture, nous fournit les choses les plus indispensables à notre existence, et pour la défense de laquelle seule, l'impôt est institué. Que, par conséquent, tout impôt indirect, n'était qu'une surcharge pour la terre, dont la taxe devait être proportionnée, calculée et fixée de façon que l'Agriculteur trouvât toujours des avantages réels et positifs à cultiver la terre, et à employer même toutes ses facultés pécuniaires à cette culture³.

A quelque évidence qu'on eut porté ce principe, il n'aurait jamais été favorisé dans une cour dont les finances étaient dans un délabrement total, et dont les idées sur ces mêmes finances étaient embrouillées au point, qu'on n'y cherchait plus les plus habiles ou les plus honnêtes pour le poste de Contrôleur Général des finances, mais les plus adroits et les plus prompts à trouver

que j'ai eu occasion de connaître infiniment de personnages et particulièrement employés dans les grandes affaires ; c'est *l'universelle médiocrité* : elle passe tout ce que l'imagination peut se représenter, et cela dans tous les degrés, depuis le commis, qui n'a besoin que d'un esprit juste pour bien saisir une question, de quelque méthode pour la traiter d'un peu de style pour rédiger des lettres, jusqu'au *Ministre* chargé du Gouvernement, au Militaire qui doit commander les armées, et à l'Ambassadeur fait pour négocier. Jamais sans cette expérience, je n'aurais cru mon espèce si pauvre. » (*Appel à l'impartiale postérité* par la *Citoyenne Roland* etc. page 20) qu'on ne s'étonne point de cette observation juste de *M^{me} Roland*. La *Révolution* ayant commencée par le meurtre et le pillage, tous les gens capables prirent le seul parti honnête qui leur restait à prendre : celui d'émigrer (note de DG).

³ Les Ministres ineptes ignorent, et les Ministres astucieux feignent d'ignorer, qu'en première et dernière analyses, toutes les Contributions portent sur les fruits de la terre, ou qu'elles en proviennent : que comme la terre n'offre aux hommes qu'une Récolte par année, il est impossible et injuste qu'un Gouvernement ait des revenus plus fréquents que les récoltes ; et que par conséquent l'on ne peut prélever chaque année que l'excédent des fruits de la terre, à moins d'enlever aux cultivateurs les moyens d'obtenir la moisson suivante dont l'administration attend le superflu. Cette idée juste est due à Mr. d'Ivernois (note de DG).

des ressources momentanées : c'est-à-dire qu'on préférerait à tout, ceux qui trouvaient le moyen (quelqu'onéreux qu'il fut pour la Nation) de faire face aux prétendus besoins de l'état qui, pour, la plupart, n'étaient autre chose que des guerres légèrement entreprises et onéreusement soutenues, ou des prodigalités de toute espèces. Les Ministres surtout, étaient épouvantés de l'idée seule de l'ordre. En effet, à quoi cet ordre aurait-il conduit le Souverain ? à se convaincre qu'un grand Empire, ainsi qu'un domaine territorial d'un Particulier, ne doit et ne peut payer qu'une Taxe proportionnée de manière que le cultivateur trouvât tout l'avantage possible à s'attacher à son état, et à s'occuper de l'Agriculture. Que par conséquent cette Taxe avait son *non plus ultra*, au-delà duquel on ne pouvait guère passer impunément; c'est-à-dire sans altérer la source des richesses, et sans jeter du désordre dans la branche la plus essentielle de l'ordre social. Que par conséquent encore, une sage administration doit régler ses dépenses.

Ces maximes austères n'étaient pas propres à faire fortune auprès d'une Cour où les dilapidations étaient portées à l'excès. Cependant les personnes les plus intéressées à discréditer ce système, craignaient toujours que la vérité ne perçât tôt ou tard; il fallait donc l'anéantir. En conséquence on eut recours à l'arme la plus sûre en France ; au ridicule. Le Français pardonne facilement les vices, jamais les ridicules. On en jeta donc, et sur le système, et sur ses auteurs ; on appela les Quesnay, les Mirabeau (père) les la Rivière, *Produit net* ; parce que leurs écrits répètent continuellement ces mots, et qu'il est l'objet le plus essentiel de leur système.

Ce ridicule porta des coups d'autant plus terribles, qu'en effet les écrits des économistes (à l'exception de ceux de M. de la Rivière) sont d'un style rude, lourd, et rebutant même par une tournure singulière de phrases ; chose qui ne se pardonnait pas non plus en France, à l'époque surtout où elle voyait un Buffon, un Voltaire, un J.-J. Rousseau à la tête des Écrivains. Dès lors ce système coula, pour ainsi dire, à fond, et il n'en fut plus question jusqu'à l'entrée de M. Turgot dans le ministère.

Celui-ci voulut le régénérer ; son début fut heureux. S'il avait été soutenu, il est probable qu'il eut produit les effets les plus avantageux. Mais alors l'intrigue et la cabale redoublèrent de rage, et M. Turgot succomba avant d'avoir pu opérer des changements bien essentiels dans l'administration des finances. Il mourut peu de temps après, et les Économistes tombèrent dans l'oubli.

A l'époque de la Révolution de 1789, il ne restait plus que quelques Élèves des premiers Economistes. Ils en avaient bien retenu le jargon, mais ils n'en imitaient pas l'honnêteté et la conduite. Ils se firent élire membres de l'assemblée nationale, de la Convention nationale etc. dont ils embrassèrent l'esprit et les atrocités. Les horreurs auxquelles ils participèrent pendant le cours de cette monstrueuse Révolution, suffirent aux esprits légers, aux gens qui ne réfléchissent guère, pour croire qu'ils agissaient ainsi par principe systématique, et ils en conclurent que ces principes étaient la base du système des Économistes ; tandis que dans le fait, ces Élèves économistes n'avaient conservé que le nom de leur institut primitif.

Dès lors on ne manqua pas d'envelopper dans la même proscription, et la science de la Sagesse, et la science du Gouvernement ; uniquement parce que des gens sans mérite, sans mission quelconque, avaient eu l'audace d'usurper les noms respectables de Philosophe et d'Économiste.

C'est en conséquence de ce jugement inique et précipité, que j'ai résolu de rassembler ici les principes des Économistes sur les différentes branches du Gouvernement, et de donner des notions claires de l'esprit de leur système. Mon principal but est de faire voir à quel point on méconnaît souvent les idées les plus justes, les vérités les plus évidentes, quand elles sont simples et dénuées des grâces et de la magie du style, ou du prestige de l'éloquence. Ces mêmes idées, ces mêmes maximes rédigées par la plume mâle et énergique de J.-J. Rousseau, auraient entraîné et persuadé tout le monde.

Au reste, je crois d'autant plus devoir tirer de l'oubli, le système en question, qu'il paraît avoir toujours été très-peu connu, en France, des gens en place et des Ministres, J'ignore si c'est par dégoût pour le style rebutant des écrits des Auteurs et des Chefs de cette doctrine, ou par inapplication, qu'ils n'avaient daigné ni le connaître, ni l'étudier ; mais la preuve de mon assertion est consignée dans le nouvel ouvrage, que vient de publier l'ancien Contrôleur Général des finances, M. de Calonne, sous le titre de *Tableau de l'Europe* en septembre 1795 etc. Il y dit en propre terme : « Il est étrange et fâcheux que de tous les savants anciens et modernes qui ont raisonné sur les bases de l'ordre social, qui ont dogmatisé sur les principes du droit naturel, du droit des Nations, du droit Civil ; ou qui ont entrepris de pénétrer dans l'esprit des Lois Politiques, aucun ne se soit attaché à montrer dans tout son jour, la prééminence du droit de propriété, comme cause primordiale et objet essentiel des associations humaines ; qu'aucun n'ait fait voir que ce droit, qui n'est autre chose que celui d'avoir quelque chose à soi, d'en jouir et d'en disposer, est le point central de tous les autres droits, puisqu'il embrasse tous les genres de possessions licites, et que c'est pour sa conservation qu'il y a des Lois, des Juges, une force publique ; qu'aucun enfin n'ait conclu que le soin de rendre cette conservation inviolable, appartient à toutes les Nations, que c'est l'intérêt de tous les Gouvernements. — Nos SOLONS Modernes, loin d'avoir développé ces grandes vérités, y ont substitué des théories équivoques et des systèmes sophistiques, dont les dangereuses conséquences ont troublé et fanatisé tous les cerveaux. »

Je n'ai pas besoin d'insister ici sur l'erreur de M. de Calonne ; tout lecteur verra aisément que le système des Économistes est fondé essentiellement sur le droit de propriété, et que les Économistes prouvent évidemment que les Sociétés ne sont formées que pour défendre la propriété, sans laquelle point de liberté, point de sûreté, et par conséquent point de paix, de tranquillité et de bonheur pour les hommes. Mais je ferai encore observer que dans le même écrit, M. de Calonne prétend que les finances de la France n'avaient pas été dans un dérangement aussi considérable qu'on le disait ; qu'elles n'ont pas été la cause de la Révolution de 1789, et que jamais le trésor public n'avait été aussi déchargé de dettes exigibles, aussi ponctuel dans ses paiements et aussi puissant en crédit, qu'à l'époque de la Convocation des Notables etc.

La première assertion ne prouvait que l'insouciance de l'ancien Ministre, à s'instruire des objets relatifs à son emploi ; mais la seconde manifeste une tergiversation choquante. Aussi M. d'Ivernois frappé de son inconséquence, prétend que les Biographes futurs ne seront pas peu embarrassés à expliquer quelques circonstances politiques de la vie du Ministre et ne manqueront pas de dire que : « l'une de ses bizarres destinées fut, d'avoir ouvert la Révolution de 1789, en révélant aux Notables qu'ils ne devaient point se laisser abuser par la prospérité apparente de l'Empire français, puisque cet Empire était prêt à s'écrouler sans quelques secours extraordinaires, attendu que ses revenus ne pouvaient point suffire aux dépenses ordinaires de paix. Qu'au moment où la

France, devenue République, n'avait plus ni commerce, ni manufactures, ni revenus, ni numéraire, il annonça hautement aux ennemis de cette République qu'elle ne s'écroulerait pas par les finances. Que bien que ses ressources parussent épuisées elles étaient inépuisables, et qu'elles pouvaient suffire, non seulement aux dépenses ordinaires de paix, mais aux dépenses extraordinaires d'une guerre générale. » Étrange disposition, ajoute M. d'Ivernois, d'avoir montré tant de terreur en 1787, et tant de confiance en 1795, (*État des finances et des ressources de la République française au 1^{er} janvier 1796*).

Croirait-on, en effet, qu'un Contrôleur général, ignorât qu'à côté de lui, des écrivains sages, avaient donné les idées les plus saines et les plus lumineuses sur la propriété foncière en particulier, et sur les autres propriétés en général ? qu'ils avaient porté jusqu'à l'évidence, la preuve que le devoir le plus essentiel du Gouvernement était, non seulement de protéger, mais de respecter même cette propriété au point de ne la jamais imposer de manière, que le Cultivateur ne trouvât pas tout l'avantage possible à employer annuellement toutes ses épargnes, toute son économie, à l'amélioration de ses terres, et à faire prospérer leur culture ? Mais cela étant, quel bon effet un Empire pouvait-il se promettre des opérations de ses Ministres, dont tout l'art, tout le talent et toute la capacité ne consistaient qu'à imaginer des moyens illicites de faire verser dans la caisse du Souverain, tout l'or et l'argent des particuliers ? c'est-à-dire, en imposant, sans poids et sans mesure, tout ce qui pouvait physiquement être assujéti à un impôt ; et par conséquent en tarissant les sources des richesses. En effet depuis Sully (exclusivement) jusqu'à ce moment-ci, les impôts en France ont été constamment onéreux au Pays, et destructifs de l'agriculture ; et malgré la versatilité de M. de Calonne, il reste prouvé que les finances de la France ont été, depuis cette époque, toujours mal administrées et toujours dilapidées. Du moment que la Révolution de 1789 eut éclatée, et surtout dès l'instant où les factieux qui l'avaient fomentée se furent emparés de ces finances, on put compter hardiment que la France serait ruinée pour un laps de temps dont on ne pouvait guère prévoir le terme. Ces mêmes factieux en font des tableaux effrayants : en voici un que Coren-Fustier a présenté au Conseil des Anciens, le 10 Décembre 1795, à l'occasion de l'emprunt forcé : « Jetons, dit-il, un coup d'œil rapide sur la situation de la France, et examinons qu'elles sont les classes susceptibles de la contribution à l'emprunt effrayant qui vous est proposé. Sera-ce la classe ci-devant privilégiée ? Les expropriations qu'elle a éprouvées, les séquestres dont la grande majorité est frappée, les dépenses nécessitées par les assassinats, les emprisonnements et les exils qu'on lui a fait essuyer ; les vols, les pillages qu'on a exercés sur son mobilier, son numéraire et ses autres effets : la loi que lui impose le gouvernement d'échanger son or et son argent contre les inscriptions sur le grand Livre, aux conditions les plus onéreuses, l'ont réduite à une telle détresse, qu'il n'est pas possible, de fonder des espérances sur cette ressource. — Sera-ce sur la Classe des ci-devant Bourgeois ? Mais, comme la précédente, elle a été emprisonnée, pillée, volée, persécutée ; car vous n'ignorez pas que les talents, les vertus et les facultés ont partagé les persécutions. Les moyens de subsistances des Bourgeois consistent d'ailleurs en rentes sur l'État ou sur les particuliers, en Capitaux ou en Baux à terme ; et vous n'avez pas perdu de vue le sort de cette portion nombreuse de la Société. Après avoir épuisé toutes ses ressources pour se sustenter, elle périt de misère dans les greniers. — Sera-ce celle des Négociants ? Mais la plaie encore saignante du Maximum, mais les Cicatrices encore douloureuses des réquisitions, les pillages qu'une Démagogie insolente et forcenée n'a pas cessé de provoquer les terreurs qu'on s'est permis de leur inspirer (nous avons entendu, sur cette tribune, un Orateur s'écrier, *qu'il fallait les pendre, après les avoir*

pillés ;) mais les amertumes dont ils ont été abreuvés, les entraves qu'ils ne cessent de rencontrer dans leurs spéculations utiles, ont épuisé et découragé la partie des Négociants vertueux, au point que ce secours sera également infructueux. — D'autre part les agriculteurs, probes et sensibles (et j'aime à penser qu'ils sont en Majorité) sont également épuisés par les deux derniers fléaux du maximum et de la réquisition, par le paiement des contributions et des ouvriers en nature. »

« Nous savons tous que l'Artiste est dans l'indigence, l'artisan vit au jour le jour ; en un mot, il faut convenir que la détresse est générale. L'exécution du projet dont il s'agit, est donc impossible. — On peut m'objecter que la France ayant été très-riche, il faut que les richesses se trouvent quelque part, et qu'il importe de les atteindre. A cela je réponds, que notre or, nos Bijoux sont passés chez l'étranger par l'émigration ou les achats ; qu'une autre partie a été enfouie par les victimes de la tyrannie, et qu'il est impossible de les retrouver, attendu que les morts ne reviennent pas, et que l'agiotage a pompé le reste. » — Telle est la situation de la France dans ce moment-ci (Avril 1796) d'après l'aveu d'un des plus zélés partisans de l'anarchie qui y règne encore, et qu'on ne songe guère à terminer. Elle doit servir de donnée aux Souverains pour les décider à continuer, ou à cesser la guerre. Le bon sens, la saine politique, dicteront le premier de ces deux partis ; mais il est apparent que l'intrigue et la fausse politique prévaudront et seront embrasser le second.

Quoiqu'il en soit, observons ici, en passant, la différence frappante qui se trouve presque toujours entre l'énoncé des Ministres, et leur conduite, relativement à l'administration d'un Empire. M. de Calonne reconnaissait, comme on l'a vu, le droit de Propriété pour cause primordiale et pour objet essentiel des associations humaines, cependant cette maxime incontestable ne paraît pas lui avoir servi de guide dans le cours de son Ministère. Comme Contrôleur Général des finances, il était plus à même, plus spécialement en droit d'exposer à son Roi le vrai but, la destination de l'impôt, qui forme le Revenu de l'Etat ; de lui prouver qu'il ne pouvait être autre que celui d'être employé à la protection et à la défense des Propriétés des individus qui l'avaient formé par leurs Contributions.

L'occasion était belle ; jamais souverain n'a montré plus de disposition et plus de docilité à remplir ses devoirs envers ses sujets, que l'infortuné Louis XVI. Toutes les réformes auxquelles il se porta de son propre mouvement, uniquement par amour pour son peuple, quelques années déjà avant la fatale Révolution,⁴ prouvent que son règne était vraiment le moment propice, que des Ministres plus occupés du bien-être de leur Patrie, auraient avidement saisi pour régénérer la France, mettre de l'ordre dans ses finances, y faire disparaître la plupart des abus, et inspirer à leur Roi ce respect profond, pour ce dépôt sacré que la Nation confie annuellement à son Souverain, sous le titre de Revenu de l'état, dont Frédéric le Grand a donné un si bel exemple en théorie et

⁴ Ses vils calomnieux, ses bourreaux, ne pourront jamais disconvenir qu'il n'ait fait pour ses sujets plus que la plupart de ses Prédécesseurs. Il a supprimé les corvées, en les convertissant en un impôt relatif à la diversité des fortunes. Il a aboli les lettres de cachet, la servitude personnelle dans ses domaines et la Torture dans tout le Royaume. Il a fixé, d'une manière immuable, l'imposition, avant lui arbitraire, de la Taille ; transféré l'administration des provinces, des mains des Intendants, à des assemblées composées de Citoyens librement élus, et choisis moitié dans les ordres privilégiés et moitié dans le Tiers-Etat ; il a remis à ces assemblées le soin de la répartition des impôts et toute la partie économique de l'administration intérieure. Il a accordé un Etat civil aux Protestants, qu'il a admis au partage de tous les avantages de l'ordre social. Il a amélioré les Prisons et les Hôpitaux. Et de plus, il a donné l'exemple rare de la pureté des mœurs la plus parfaite, et celui d'être Religieux sans superstition, et scrupuleux sans intolérance (note de DG).

en pratique. Ce grand Prince était si profondément pénétré du devoir de respecter inviolablement ce Dépôt, qu'il dit dans son Testament : « J'ai considéré les Revenus de l'État comme l'Arche du Seigneur à laquelle aucune main profane n'osait toucher. Les Revenus publics n'ont jamais été détournés à mon usage particulier ; les dépenses que j'ai faites pour moi, n'ont jamais dépassé 220 000 écus par an : aussi mon administration me laisse-t-elle la conscience en repos, et je ne craindrai pas d'en rendre compte au Public. ⁵ — Voici comme il s'exprime encore sur ce Trésor qu'il avait su se réserver par sa sage économie, malgré les médiocres Revenus de la Prusse en ces temps-là. « Je laisse, dit-il, à mon cher neveu, le Trésor, tel qu'il se trouvera le jour de ma mort, comme un bien appartenant à l'État et qui ne doit servir que pour défendre le peuple, ou pour le soulager. »

Sa conduite a toujours été analogue à ces principes, et il l'a prouvé d'une manière authentique après avoir si glorieusement terminé la guerre de sept ans. On sait que la Noblesse de Magdebourg, de Halberstadt, et de quelques autres Provinces de la Prusse, paye annuellement 4 pour Cent d'intérêts d'une redevance connue, sous la dénomination de *Ritter-Pserde*. En commençant la guerre, le Roi requit sa Noblesse de lui rembourser les capitaux mêmes ; elle y consentit volontiers, et n'en paya plus les intérêts. Personne n'ignore combien cette guerre fut dispendieuse. Cependant six mois après la paix, il renvoya tous ces Capitaux à sa Noblesse, mais si bien conservés, que les paquets, qui contenaient l'argent, n'avaient pas même été ouverts ; chacun retrouva son cachet resté intact ; tant l'ordre et l'économie dans les dépenses et les revenus avaient été observés pendant cette guerre. Ce fait très-peu connu, est consigné dans un *Recueil d'anecdotes sur Frédéric le Grand*, publié par Mr. Nicolai.

Un autre Prince de ses parents, infiniment inférieur en puissance, mais dont la capacité et le génie sont de la même trempe, trouve, en parvenant à la souveraineté, son État obéré de dettes : onze millions d'écus d'Allemagne qu'il s'agissait de payer, n'en ayant qu'un million de revenus. Où en serait son Pays, si, au lieu d'économiser, il eut cherché, comme les Prédécesseurs de Louis XVI, à faire monter ses revenus au niveau de dépenses fantasques et arbitraires ? Mais à l'exemple des bienfaiteurs de l'humanité, des Princes amis de leurs Peuples, il établit l'ordre et la règle en tout, gouverna ses sujets avec équité et douceur, et administra ses finances avec tant de Sagesse, qu'au bout d'un terme assez court, ses immenses dettes se trouvèrent entièrement acquittées. Et pour comble de gloire, bien loin de faire servir ces dettes de prétexte à l'augmentation des Impôts et à la diminution des salaires, il modifia, au contraire, les premiers, et améliora les émoluments de ses Ministres et des Employés à l'administration.

Ce n'est que par de pareils traits des Souverains de l'Europe du 18^e siècle, que celui-ci a pu mériter la distinction d'être appelé siècle de philosophie. En effet il a eu des momens heureux, brillants ; mais sa fin est épouvantable ; c'est un tissu d'horreurs, d'extravagances et de catastrophes inouïes. *Sic transit gloria mundi*, lui est parfaitement applicable. En un mot, il lui était réservé de voir préférer au Gouvernement le plus modéré, une soi disante République instituée et régie par un Despotisme illimité. Ce Despotisme est au point, que celui des Sylla, des Néron, des Caligula etc.

⁵ Je parle de son premier Testament, fait à Berlin le 8 Janvier 1769, déposé à Wolfenbutel, et parvenu à la connaissance du public par les soins de Mr. *Schlötzer* qui l'a inséré dans les *Schlötzers Staatsanzeigen* Heft 64. Band XVI. §. 48. page 450, à Göttingue 1791. — Peut-être ignorerions-nous sans lui les traits caractéristiques de Frédéric le Grand (note de DG).

etc. n'en est qu'une faible représentation, tant en forfaits qu'en absurdités. Et comment ce chef-d'œuvre de barbarie s'est-il engendré, puisqu'on soutenait que les esprits étaient déjà si éclairés ? Par les délires de l'amour propre, de la cupidité, de la stupidité et de l'extravagance. En voici, en abrégé, la cause et la marche. On a vu ci-dessus les sages réformes du bon Louis XVI en France. Ses bienfaits n'auraient pas manqué de répandre leur bénigne influence sur la Monarchie, si ses ingrats sujets ne se fussent laissés mener par des scélérats hypocrites, qui, au lieu de faire valoir et de faire sentir le bien-être que procurait le Monarque à sa patrie, prirent à tâche de noircir ses plus pures intentions. Une bonté excessive était le grand défaut de Louis XVI. Au lieu d'arrêter le désordre, la licence même, il ne sut leur opposer que la patience, et le pardon. On ne tarda pas d'en abuser ; la licence dégénéra bientôt en frénésie, l'impunité des forfaits, en amena de nouveaux ; on ne garda plus de retenue, ni de modération dans les entreprises ; on se permit tout, et le Français se porta à des excès inexprimables.

La postérité ne le croira pas ; Autels, trône, propriétés, en un mot, les principes les plus sensés, les idées les plus justes, les plus universellement adoptées furent renversées et remplacées par des chimères et des extravagances, dont les plus favorites étaient la Liberté illimitée et l'Égalité parfaite et absolue. M. Mallet du Pan n'exagère rien lorsqu'il dit : (page 42 de sa *correspondance politique pour servir à l'histoire du Republicanisme français*) conçoit-on un calcul plus stupide et plus infernal en même temps, que celui de parvenir à l'abondance par l'appauvrissement universel, à la Liberté par la plus infâme et la plus sanglante servitude, à la vertu par la scélératesse, à la morale par l'athéisme, au bonheur national par l'infortune des Citoyens ; au Soulagement du Peuple en l'égarant et en l'enflammant, à la réforme des abus en changeant tout sans discernement et sans raison ; comme si changer et réformer étaient synonymes ? (...)

Biographie résumée de l'auteur

Dimitri de Galitzine est né le 22 décembre 1770 à la Haye. Descendant d'une grande famille noble russe, il se convertit au catholicisme à l'âge de 17 ans. En 1792 il devient aide de camp du commandant des troupes autrichiennes basées dans le Duché de Brabant. Il part ensuite aux États-Unis d'Amérique où il arrive à Baltimore. Il devient alors prêtre dans le district de Conewago en Pennsylvanie à l'église du Sacré-Cœur (1795-1799), puis à la Mission Mac Guire dans le même État. Il adopte la nationalité américaine en 1802 sous le nom d'Augustin Smith ! Il meurt le 6 mai 1840 à Loretto et est inhumé dans le cimetière de l'église Saint-Michel. En 2005 le Saint-Siège a entamé une procédure de sanctification à son endroit pour son rôle de prêcheur.

Références

- CALONNE, Charles-Alexandre (1796) *Tableau de l'Europe jusqu'au commencement de 1796*, Londres, l'auteur.
- COREN-FUSTIER, Simon-Joseph (1795) « Conseil des Anciens, Emprunt forcé », *Mercure de France*, n° 17, 25 frimaire (16 décembre), p. 152-154.
- D'IVERNOS, Francis (1796) *État des finances et des ressources de la République française au 1^{er} janvier 1796*, Londres, Imprimerie de Spilsbury.
- THIVEAUD, Jean-Marie (1997) *Une grande famille princière de Russie, les Galitzine*, Paris, chez l'Auteur, 168 p.

Un économiste amusant : Camille de Saint-Aubin

Marcel MARION

*Professeur d'histoire des faits économiques et sociaux
Collège de France¹*

L'humour des économistes français sous la Révolution et l'Empire est encore à étudier. Les historiens de la pensée économique n'ont retenu que la remarque désobligeante de Jean-Baptiste Say sur un « bouffon » de l'économie politique : Camille Saint-Aubin. Pourtant cet auteur mineur de la fin du siècle des Lumières a été réévalué dans les années 1930 par un grand historien français. Où l'on constate que Saint-Aubin était un bon économiste financier et qu'il a été la victime de son style flamboyant. Sa proximité avec Augustin Thierry à la fin de sa vie n'avait jamais été évoquée. Nous ajoutons en annexe un texte qu'il a écrit en collaboration avec son ami. Mots clés : Bouffonnerie, Économie, France, Saint-Aubin, XVIII-XIX^e siècles.

The humor of the French economists under the Revolution and the Empire is still to be studied. Historians of economic thought have retained only the derogatory remark of Jean-Baptiste Say on a jester of political economy: Camille Saint-Aubin. Yet this minor author of the end of the Lights' century was re-evaluated in the 1930s by a great French historian. Where we find that Saint-Aubin was a good financial economist and that he was the victim of his flamboyant style. His proximity to Augustin Thierry at the end of his life had never been evoked. We add in appendix a text that he wrote in collaboration with his friend. Key words: Buffonery, Economy, France, Saint-Aubin, XVIII-XIXth centuries.

B IEN oublié est maintenant ce publiciste et journaliste très actif que fut Saint-Aubin pendant les dernières années de la Révolution et les premières de la Restauration, et c'est vraiment dommage. Beaucoup de justesse d'esprit, beaucoup de courage à combattre les préjugés populaires, beaucoup de fermeté à défendre les vérités économiques qu'on ne conteste que parce qu'elles sont désagréables, et en même temps beaucoup d'humour, un style alerte, familier, visant évidemment à amuser et réussissant souvent à gagner l'appui des rieurs, ne sont pas cependant des qualités si communes et dont il faille faire fi : et l'homme qui les a possédées, à un haut degré, mérite l'estime et la gratitude des économistes. On l'a appelé le bouffon de l'économie politique², et non sans raison : toujours est-il qu'il fut un bouffon fort judicieux et que le genre plaisant qu'il affectionnait a souvent été mis par lui au service du bon sens et de la vérité.

Né dans le duché de Deux-Ponts, en 1755, Saint-Aubin enseignait la législation et les langues vivantes lorsqu'éclata la Révolution, pendant les premiers temps de laquelle il semble avoir gardé le silence. Il fut emprisonné pendant la Terreur et délivré par le 9 thermidor : il garda toujours un sinistre souvenir des cruautés de ce temps et aussi des énormes bévues qu'étaient, à ses yeux, le papier-monnaie, le maximum, la proscription des métaux précieux, et toutes les violences par lesquelles le gouvernement décemviral avait cherché à lutter contre des obstacles qu'en réalité il

¹ Article paru dans le *Journal des économistes*, 15 janvier 1924, 82^e année, p. 83-90. Marion est né le 4 mars 1857 à Rennes et est mort le 24 mars 1940. Il obtient son doctorat en 1892 et commence sa carrière comme chargé de cours à l'Université de Toulouse. Il devient professeur d'histoire économique à la Faculté de lettres de Bordeaux en 1896 puis professeur des faits économiques et sociaux au Collège de France à partir de 1912 (note de LM).

² Dénomination due à Jean-Baptiste Say, rapportée par son fils Horace dans l'édition posthume de son cours, p. 705 (note de LM).

avait aggravés lui-même. Les traits abondent, dans ses écrits, contre « ces décrets absurdes, féroces et sanguinaires qu'on a de la peine à lire, aujourd'hui, sans une espèce d'indignation contre les hommes qui ont pu même être dupes de pareilles extravagances... décrets surpris à la Convention dans un de ces moments de trouble où quelques-uns de ses membres, effrayés peut-être par les cris forcenés de la multitude qui s'était emparée du sanctuaire des lois, croyaient pouvoir calmer cette canaille révoltée en faisant une espèce d'accommodement avec les brigands³. » Il ne leur pardonnait pas facilement, et quand on lui disait pour excuser cette soumission à la tyrannie pendant près de deux ans qu'on était sous le couteau, il répondait rudement que c'était là une justification bonne tout au plus pour une assemblée de poules.

Ce n'était pas à lui qu'il aurait fallu vanter les efforts du Comité de salut public pour nourrir la France pendant les terribles famines de l'an II et de l'an III ; il tenait au contraire pour directement responsables de la disette le papier-monnaie et le maximum, devant lesquels les denrées agricoles et particulièrement les blés se dérobaient, se cachaient et fuyaient les villes. Quant aux importations de céréales et de farines étrangères, il contestait aussi à cet égard la valeur des lauriers dont les hommes de l'an II se couronnaient et dont leurs admirateurs les couronnent encore, et se moquait des naïfs qui s'imaginaient que ces achats pouvaient être de quelque conséquence : vue particulièrement juste dans ce temps où les moyens de transport étaient encore si rudimentaires. Les membres instruits des comités de gouvernement, déclarait-il sans ambages, ne l'ignoraient pas, mais « ils n'avaient pas le courage de résister à cette opinion populacière qui voyait le salut de la patrie dans la charge d'un bateau de blé... L'importation même faite par le commerce libre, quoique infiniment plus considérable que celle que peut faire le gouvernement à ses frais, n'est pas plus propre à nourrir les habitants d'un pays tel que la France que l'exportation, si elle était permise, n'est capable de les affamer... Peu importe qu'on défende l'exportation ou qu'on encourage l'importation : la masse des habitants de la France n'en aura pas pour trois repas de plus ou de moins. » Rien de plus juste, bien que le préjugé contraire fût alors presque universel. Que portait, par exemple, cette flotte fameuse dont l'arrivée dans nos ports, facilitée par le légendaire combat du *Vengeur*⁴, a toujours été considérée comme la plus grande victoire de la politique annoncière du Comité de salut public ? 240 000 quintaux de farine, soit 24 millions de livres (le quintal valant alors 100 livres), d'après le dire, non contesté, du dernier historien de Jean Bon Saint-André, M. Lévy Schneider. Or si, comme il est hautement vraisemblable, la population de la France se montait alors à 26 millions de têtes, ce convoi si vanté ne faisait pas tout à fait 1 livre de farine, en moyenne, par habitant. Si, par malheur, ce convoi avait été pris par les Anglais ou avait coulé en mer, la vérité est que la France s'en serait à peine aperçue, et il faut vraiment une crédulité et une irréflexion singulières pour dire, comme on l'a fait si souvent, que par lui la France fut sauvée de la famine. Pour avoir fait ressortir cette vérité⁵ j'ai été attaqué, parfois même injurié : elle n'en est pas moins incontestable, et j'attends toujours une réfutation.

Vers l'été de l'an III [1795], moment où Saint-Aubin commença à multiplier ses brochures et ses articles, la baisse effrayante de l'assignat avait déjà porté tous les prix, et spécialement ceux des choses de première nécessité, à des hauteurs inusitées : en messidor, le pain valait 15 à 20 francs

³ *Tableau comparatif du prix des principales denrées et marchandises*, 20 thermidor an III (note de LM).

⁴ Navire de guerre lancé en 1766 qui a fait son dernier combat le 1^{er} juin 1794 sous le nom de « Vengeur du peuple ». Voir Arthur Halbert (1844) *Le vengeur : épisode naval de 1794*, Paris, Derche, 128 p. (note de LM).

⁵ *Histoire financière de la France*, t. III, p. 260 (note de MM).

la livre [500 grammes], le beurre 18, les œufs étaient passés de 18 sous le quarteron [25 œufs], prix de 1790, à 18 francs, le café de 24 sous à 24 francs, le sucre de 20 ou 24 sous à 30 ou 40 francs, etc. ; le renchérissement moyen était du vingtuple, et chaque jour les prix montaient, d'une façon ininterrompue. Comme à toutes les époques de vie chère il fallait à la multitude, incapable de se rendre compte des véritables causes de ce fait regrettable, des coupables : elle s'en prenait aux mercantis, c'est-à-dire à tout le monde, car la fuite générale devant le papier-monnaie déprécié faisait que chacun s'ingéniait à transformer en choses ce papier corrosif qui semblait brûler les mains, et transformait Paris en une vaste cité de brocanteurs où n'importe qui achetait ou vendait n'importe quoi : et encore plus à cette catégorie de gens difficile à définir qu'on appelait alors agioteurs et qu'on appelle à d'autres moments spéculateurs, et aux machinations desquelles l'opinion publique est toujours portée à attribuer la responsabilité du déséquilibre des prix : et le gouvernement, docile, faisait faire contre ces hommes infâmes « sangsues du peuple et excréments de l'humanité » quelques expéditions militaires au Palais-Egalité. « Il faut poursuivre ces brigands, disait le conventionnel Bailleul⁶, comme on poursuit les bêtes féroces qui s'échappent des forêts pour porter le ravage et la mort dans les campagnes. »

Dans son Expédition de Don Quichotte contre les moulins à vent ou Absurdité de la guerre qu'on fait aux agioteurs et à l'agiotage, Saint-Aubin a raillé ce grand déploiement de forces et cet amoncellement d'épithètes, montré que le gouvernement, au lieu de partir en guerre contre des fantômes, agirait plus efficacement contre la vie chère en rassurant tous les bons citoyens « qui n'ont pas encore oublié l'abîme où nous a plongés la guerre faite aux propriétés », et combattu ce préjugé populaire que la cherté venait de ce que tout le monde se faisait marchand. Si tout montait, ce n'était point parce qu'il n'y avait jamais eu à Paris tant de marchands, c'était parce qu'il n'y avait jamais eu si peu de marchandises ; c'était même parce qu'il y avait infiniment de marchands que les denrées n'avaient pas renchéri dans la proportion que semblait devoir comporter la chute du papier-monnaie et que, par exemple, alors que le café avait vingtplé de prix, les débitants du Palais-Egalité ne demandaient cependant que 3 francs de la tasse de café qu'ils vendaient jadis 6 sous au Palais-Royal : et cela à cause de l'extrême concurrence. « Les souliers coûtent 100 francs : y a-t-il un badaud assez impudent pour oser soutenir qu'on les aurait pour 80 s'il y avait moins de cordonniers ? Voilà cependant exactement le cas de tous les genres de tous les marchands... Hélas, concluait notre auteur, que de gens à qui la nature semble n'avoir donné une tête qu'afin qu'ils soient faits comme les autres et pour qu'ils puissent porter des chapeaux. »

Mais ce à quoi Saint-Aubin s'est toujours attaqué avec le plus d'âpreté c'est à cet esprit général d'improbité qui faisait du gouvernement l'adversaire ordinaire de ses créanciers, de ses rentiers, de ses fournisseurs, qui faisait considérer comme une bonne affaire tout mauvais tours qui pourrait leur être joué, tout obstacle apporté à leur paiement, toute machination inventée pour se donner l'air de les payer tout en ne les payant point. Attention scrupuleuse à ne jamais prendre aucun engagement à la légère, mais bonne foi inaltérable pour exécuter des engagements une fois pris, telle était la conduite que Saint-Aubin réclamait par-dessus tout des gouvernants, et comme, malheureusement, le Directoire a manqué constamment à cette règle de la plus élémentaire probité, rien de plus abondant dans son œuvre, ni hélas, de plus fondé, que les sarcasmes qu'il a déver-

⁶ Jacques-Charles Bailleul, frère de l'imprimeur-libraire Antoine Bailleul qui publiait Saint-Aubin (note de LM).

sés sur ce gouvernement misérable. A propos de la relégation de certaines créances dans l'arriéré (on devine facilement le véritable sens de cet euphémisme administratif) il racontait l'histoire de l'Anglais Steele qui avait passé toute sa vie à emprunter et qui un jour rossait un pauvre diable de créancier : « Ce maraud-là, s'écriait l'Anglais, m'a prêté 25 guinées il y a dix ans, et il a l'effronterie de me les réclamer, comme si je les lui devais depuis hier. » Les fournisseurs, contre lesquels il y avait tant à dire, trouvaient cependant une véritable excuse dans les procédés déloyaux du gouvernement à leur égard, et le préjugé populaire contre eux était souvent injuste. « On crie contre les fournisseurs qui se sont enrichis : on devrait plutôt crier contre ceux qui, par des marchés ruineux pour la République, leur en ont fourni l'occasion. Au reste, il en est des fournisseurs comme des aventuriers qui vont chercher fortune dans le Nouveau Monde : on s'extasie sur ceux qui reviennent millionnaires sans songer à ceux qui s'y ruinent ou se noient en chemin... Il y a actuellement sur la place des ordonnances de l'arriéré par centaines et pour des millions dont a peine à trouver 40 ou 50 p. 100, quoique la plupart regardent des fournitures faites il y a des années. Or, vu le haut intérêt de l'argent, il est aisé de voir que quand le fournisseur, propriétaire d'une pareille ordonnance, aurait gagné 150 p. 100 sur la fourniture, il y aurait encore mal placé ses fonds. Oui, dit-on, mais la plupart ont gagné 2 et 300 p. 100. Si cela est vrai, il faut envoyer aux galères, non pas les fournisseurs, mais ceux qui ont passé ces marchés scandaleux et les liquidateurs qui ont apuré les comptes. C'est lorsqu'on fait des marchés et qu'on liquide les comptes qu'il faut être avare jusqu'à la lésinerie : mais une fois que ces comptes sont arrêtés, je soutiens que c'est de la plus mauvaise politique, et une vraie prodigalité, que de vouloir réduire le paiement qui est dû. Rien de si plaisant que d'entendre crier au voleur lorsqu'on ne paye pas ce dont on est convenu ou ce qu'on doit... C'est à ces principes funestes qu'on est redevable des difficultés qu'éprouve le gouvernement, qui, aujourd'hui, ne trouverait peut-être pas d'argent à 25 p. 100... Parmi les gens qui crient haro contre les fournisseurs qui ont avancé de l'argent à l'Etat, et qui sont incontestablement plus utiles que s'ils avaient gardé leur argent en portefeuille ou en caisse, il n'en est pas un qui lui donnerait à crédit une paire de souliers pour chausser un défenseur de la patrie. »

Débarassé par le 18 fructidor d'une majorité qui le gênait, le Directoire s'empessa de profiter de sa victoire pour faire la fameuse banqueroute des deux tiers, qui, naturellement, trouva dans Saint-Aubin un censeur énergique, comme toute mesure nuisible à ce qui était à ses yeux l'intérêt capital de l'Etat tout entier, et pas seulement des rentiers. Il faisait spirituellement justice de tous les prétextes invoqués pour justifier une mesure injustifiable. N'était-il pas de l'intérêt bien entendu des rentiers eux-mêmes de recevoir un tiers exactement payé au lieu d'un tout promis mais non tenu ? Non, puisque ce tiers lui-même n'était aussi qu'une promesse, destinée, sans doute, à ne pas être tenue davantage. Le gouvernement débarrassé d'une partie de sa dette n'allait-il pas être en meilleure posture pour intimider l'adversaire et obtenir cette paix qui était le plus grand avantage de tous, des rentiers comme de tout l'ensemble des citoyens ? Non, puisque se faisant fort de donner maintenant exactement un tiers, il aurait à payer plus qu'auparavant, car auparavant il ne payait rien du tout. Et, d'ailleurs, si mettre deux tiers de sa dette au croc était un moyen de se présenter à l'ennemi dans une si imposante posture, pourquoi s'arrêter en si beau chemin et ne pas la déposer tout entière pour avoir une attitude bien plus imposante encore ? Car en matière de tiers, comme toute autre, il n'y a que le premier pas qui coûte.

Une autre pratique infiniment condamnable était de ne recevoir les bons du quart ci-devant aux rentiers en paiement du quart de leurs rentes, en maintenant les bons du tiers qui allaient leur succéder, qu'en paiement des contributions du rentier même qui les avait reçus, de sorte que la plus grande partie de ce papier restait inutile et sans débouché entre les mains de ces infortunés. Quantité de badauds se réjouissaient de voir ainsi l'Etat éviter de recevoir « des valeurs mortes ». Saint-Aubin s'est vigoureusement élevé contre cette disposition à la fois déloyale et ruineuse, car en avilissant les bons du quart ou du tiers elle avilissait aussi les rentes et portait au crédit public le coup le plus funeste. « Que dirait-on de la moralité d'un créancier particulier qui refuserait de reprendre ses propres billets à moins qu'ils ne lui fussent présentés par ceux-là même à qui il les aurait souscrits ? Il ne faut pas de *mezzo termine* en matière de crédit. Il est aussi difficile à un gouvernement d'avoir du crédit avec une loyauté de *mezzo termine* qu'il le serait à un négociant de faire circuler une partie de ses billets en refusant d'acquitter les autres. » C'était un de ses thèmes favoris que ce qui intéresse au plus haut point la prospérité publique, c'est l'augmentation de la valeur vénale des rentes sur l'Etat, et que le dernier des prolétaires en profite au moins autant que le plus gros possesseur d'inscriptions. « Mais on se figure que les rentiers sont des agioteurs, et on est porté à considérer comme un avantage pour l'Etat chaque coup qui leur est porté... Chaque franc de hausse sur les inscriptions donne à quantité de gens la colique. Il y aurait de quoi rire de ces niaiseries si elles ne faisaient couler les larmes de yeux de milliers de familles qui se voient réduites à la misère et dépouillées des neuf dixièmes de la valeur réelle de leurs propriétés par des sottises qui ne devraient plus sortir que de la bouche de la multitude la plus ignare. » Tel était le sort d'un des plus plaisants personnages qui soient sortis de son imagination, le pauvre *Ruiné définitif*, qui, par malchance, est inscrit lors de la banqueroute sur les registres du tiers provisoire (c'est-à-dire privé provisoirement d'arrérages ; un provisoire destiné à durer longtemps), et qui se lamente d'avoir été trop honnête pendant qu'il fournissait des chaussures aux troupes de Paris. S'il avait su, il lui aurait été si facile de fournir, lui aussi, du cuir provisoire !

Ne peut-on sauver la République en la faisant aimer ? N'y a-t-il pas moyen d'emprunter 100 millions sans ruiner la France et sans mécontenter tous les citoyens ? Tel était le titre d'un des meilleurs écrits de Saint-Aubin, publié à l'occasion du fameux emprunt forcé et progressif de 100 millions sur la classe aisée des citoyens, institué par la loi du 19 thermidor an VII, qui jeta partout l'épouvante, fit craindre le retour aux trop fameuses taxes révolutionnaires de 1793, et contribua pour beaucoup au mouvement d'opinion qui fit le succès du 18 brumaire. On n'a jamais mieux montré les déplorables conséquences de l'impôt arbitraire, progressif, menaçant pour la propriété, et par là se dévorant lui-même, car comment trouver des acquéreurs pour des objets qui doivent attirer la spoliation sur la tête de leurs possesseurs ? « Autant vaudrait mettre en vente le lit d'un homme mort de la peste... Relevez plutôt la valeur vénale de la terre et les impôts se payeront, et le produit en augmentera ; en modérant les taxes, en les mettant au marc la livre des contributions, on aura l'argent demandé, vite et sans vexation. Mais, dit-on, il faut bien atteindre les portefeuilles ! Le vrai moyen de les atteindre est de faire baisser l'intérêt de l'argent par des mesures douces et sages, au lieu de le faire hausser par des propositions tyranniques et extravagantes... Je ne fais pas ce raisonnement pour convertir les envieux qui, par l'effet du vice le plus bas qui existe, haïssent tout ce qui ne leur est pas inférieur : que dire à des gens qui sont maigres non parce qu'ils ne mangent pas, mais parce qu'ils croient que leur voisin mange plus qu'eux ! J'ai seulement voulu faire voir aux citoyens probes qui en veulent aux nouvelles fortunes quelles seraient les suites

d'une attaque immodérée faite sur elles » et que « l'emprunt forcé donne la colique non seulement à ceux qui en ont malgré eux avalé une dose, mais encore à tous ceux que le médecin avait dispensés de prendre la potion. »

Nous ne pouvons, dans ces quelques pages, rappeler toutes les questions que Saint-Aubin a touchées et les nombreux écrits enfantés par sa plume, si féconde qu'il la comparait plaisamment à cette comtesse de Flandre à qui la légende attribue d'avoir fait trois cent soixante-cinq enfants. Ajoutons seulement un fait qui est tout à son honneur : lorsque dans les premiers moments de la Restauration, le parti ultra-royaliste afficha à son tour la prétention de se débarrasser des dettes de « l'usurpateur » en les consolidant en rentes au pair, alors que leur valeur était tombée à 60, Saint-Aubin s'éleva avec sa vigueur ordinaire contre cette banqueroute et soutint, aussi énergiquement que jadis, mais cette fois avec plus de succès, que rien, absolument rien, ne peut dispenser l'Etat d'être honnête homme, et que si par malheur il s'en dispense c'est lui qui en est le plus gravement puni. C'était décidément un beau caractère et un esprit fort avisé que cet infatigable polémiste.

Que n'est-il encore de ce monde ! Il serait assez curieux de voir ce qu'il dirait de la politique qui croit remédier à la vie chère en augmentant les moyens d'achat entre les mains du public, à la baisse du franc en n'osant pas s'opposer aux exigences les plus ruineuses lorsqu'elles viennent d'un certain côté et qu'elles sont faites sur un certain ton, et qui permet qu'on parle d'économies, mais à condition qu'on ne fasse jamais autre chose que de nouvelles dépenses !

Œuvres de Saint-Aubin⁷

1795 : *Donnons notre bilan*, Paris, Pougin, 37 p. ; traduction de l'anglais : *Des banques particulières, ou moyens de ranimer l'agriculture, l'industrie et le commerce en France*, Paris, Pougin, 76 p. (réédition Institut Coppet, 2014, 100 p.) ; *Tableau comparatif du prix des denrées et des marchandises*, Paris, Desenne & Maret, 64 p. ; *L'Expédition de Don Quichotte contre les moulins à vent, ou des causes de l'agiotage et de l'inutilité des poursuites contre les agioteurs*, 18 p.

1796 : *Le fanatisme politique et le fanatisme religieux. Aux assemblées électorales de la république; Glicère ou la Philosophie de l'amour*, Zurich, in-8°, 127 p. (tiré à 100 exemplaires sur papier velin) ; *De l'influence de la rareté du numéraire sur la valeur des denrées* ; *Marchand d'oignons se connaît en ciboules* ; *Réponse de Saint-Aubin à plusieurs questions proposées sur la hausse des rentes* ; *Sur les moyens de tirer le meilleur parti possible, dans les circonstances actuelles, des Biens nationaux, provenans du partage de la République avec les ascendans d'émigrés*.

1797 : *Observations sur le discours du citoyen Beytz*, Paris, A. Bailleul, 8 p. (plus un *Post-scriptum* de 4 p.) ; *Observations sur le discours du représentant du peuple, Gilbert Desmolières*, in-8° ; *Sur la mobilisation des deux tiers de la dette publique d'après le projet de la commission des finances*, in-8° ; Traduction de la *Théorie des lois pénales* de Jeremy Bentham ; *Quelques mots sur le second article de la résolution du 19 thermidor an V, relative au mode de paiement des obligations*, Paris, Lepage, 14 p. ; *Exposition des avantages qui résultent de la vente immédiate des biens nationaux de la Belgique, contre des inscriptions au Grand Livre*, Paris, Antoine Bailleul, 15 p. ; *Sur les bons du quart donnés aux rentiers en paiement des arrérages échus*, Paris, A. Bailleul, 28 p.

⁷ Liste établie par nous (note de LM).

1798 : *Du Tiers ; Quels sont les moyens de restaurer nos finances ? ; De l'emprunt proposé au gouvernement par les négociants de Paris ; De l'intérêt accumulé d'un fonds d'amortissement ; Saint-Aubin, aux rentiers et surtout aux petits rentiers*, in-8° ; *Voulez-vous qu'on paie mieux les fonctionnaires publics et les rentiers ?* Paris, A. Bailleul ; *Encore quelques réflexions isolées sur l'emprunt forcé*, Paris, A. Bailleul, 5 p.

1799 : *Ne peut-on sauver la République en la faisant aimer ? N'y a-t-il pas moyen d'emprunter 100 millions ? ou Réflexions détachées sur l'emprunt de 100 millions*, Paris, A. Bailleul, in-12, 31 p. ; *Prospectus d'un cours public sur les finances ; Réflexions sur la résolution du 26 pluviôse (concernant les parents d'émigrés...)*, in-8° ; *Est-il conforme à un bon système de finances de traiter les terres, comme l'on a fini par traiter les assignats ?* 23 p. ; *C'est verjus ou jus vert, ou Réflexions sur la nouvelle résolution relative au partage de la République avec les ascendants d'émigrés*, 8 p.

1801 : *Tribunat. Opinion de Saint-Aubin sur le projet de loi relatif à la jouissance et à la privation des droits civils*, Paris, Imprimerie Nationale, 64 p.

1811 : *Le change, le pair du change, et les arbitres expliqués. Des banques de dépôt et de circulation, recueil d'articles tirés du « Journal du Commerce »*, Paris, Antoine Bailleul, 164 p. (avec Edmond Degrange).

1816-17 : *L'industrie littéraire et scientifique, ligüée avec l'industrie commerciale et manufacturière, ou Opinions sur les finances, la politique, la morale et la philosophie, dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendants*, Paris, Delaunay, t. 1^{er}, 1^{ère} partie, 104 p. ; 2^e partie, 130 p. (par A. Thierry).

1818 : *Essai sur la contrainte par corps*, Paris, A. Bailleul, in-4, 96 p. ; *Dialogue entre M. Geyser (vautour), inspecteur général des ci-devant droits réunis, et M. Wolff (loup), employé à la division des tabacs, en réponse aux lettres d'un provincial, à un mémoire signé Imbert et à plusieurs pamphlets anonymes en faveur du monopole*, Paris, Imprimerie de Porthmann, in-8°, 32 p. : *Siège de Dantzick en 1807, précédé d'une introduction sur les événements qui ont amené les français devant cette ville*, Paris, Plancher, in-8°, 166 p.

1819 : *Considérations générales sur l'exécution en France des jugemens rendus en pays étrangers*, Paris, Imprimerie de Chanson, in-4, 12 p. ; *Réflexions sommaires sur le rapport fait par M. Roy, au nom de la commission centrale, sur les comptes des exercices des années 1815 à 1818*, Paris, Poulet & Plancher, in-8°, 36 p. ; *Sur le monopole des tabacs*, Paris, F. Béchet aîné, 2 volumes, 76 et 116 pages.

Biographie résumée de Saint-Aubin

Camille Saint-Aubin est né en 1752 dans le duché des Deux-Ponts (Rhénanie-Palatinat). D'abord professeur de droit public en Allemagne, il revient en France juste après le début de la Révolution. Il crée à Sens une école de langues vivantes. Incarcéré comme suspect sous la Terreur il échappe à l'échafaud et épouse la carrière de professeur de législation aux Ecoles centrales de Paris. Il entame aussi une carrière politique en 1795 à l'époque de la Constitution de l'An III. Il devient le secrétaire de Lecoulteux de Canteleu, membre du Conseil des anciens. Il publie de nombreux articles dans le *Moniteur*, le *Journal de Paris*, l'*Ami des Lois*, le *Pilote*, et les *Annales des faits et sciences militaires* en utilisant parfois le pseudonyme de « Nibuatnias » qui est l'anagramme de son nom. Fort de ses connaissances en langue anglaise il traduit Jeremy Bentham et commence une carrière de polémiste qui le fera connaître de tous les économistes du temps : Charles Ganilh, Jean-Baptiste Say, ou Jacques-Charles Bailleul. Sous le Consulat il est membre du premier Tribunal mais en est expulsé lors de la purge du 25 mars 1802. Il s'oppose alors à Napoléon Bonaparte. En 1819 il fonde une cours public de finances et de statistiques qui connaît un certain succès. Il s'éteint le 8 décembre 1820 à Paris à l'âge de 68 ans (Anonyme, 1821, p. 198). Ses œuvres com-

plètes n'ont jamais été éditées : elles feraient un ensemble d'environ 1 500 pages selon notre évaluation à partir de la liste ci-dessus.

Références

ANONYME (1821) « Saint-Aubin (Camille) », *Annuaire nécrologique*, Paris, Baudouin, p. 197-200.

MARCO, Luc (2011) « Genèse du risque éditorial : la comptabilité à l'époque romantique dans le fonds des libraires du commerce », *Management & Avenir*, vol. 1, n° 41, p. 124-139.

MARION, Marcek (1922) « Un historien des finances révolutionnaires : Saint-Aubin », *Revue des Études Historiques*, vol. 88, janvier-mars, p. 90-94.

Extrait d'un livre de Saint-Aubin

D'après un usage passé en loi et dont l'origine se perd dans la nuit des siècles, tout particulier appelé à une succession a la faculté de ne l'accepter que sous bénéfice d'inventaire. Si l'actif surpasse le passif, tant mieux pour lui ; il paye les créanciers et garde l'excédent : s'il y a plus de dettes que de biens, tant pis pour les créanciers, qu'il renvoie à la succession bénéficiaire. A la faveur de cette loi, nécessaire dans beaucoup de cas, mais immorale et abusive dans beaucoup d'autres, on voit, tous les jours, des enfants ayant une fortune immense du chef de leur mère enlever, à l'aide de leurs reprises et de leurs créances privilégiées, tout l'actif de la succession de leur père, et renvoyer les pauvres créanciers aux mânes du défunt, pour s'en faire payer des avances qu'ils lui ont faites, et dont souvent ces héritiers bénéficiaires ont eux-mêmes profité.

Dans toutes les hypothèses, néanmoins, les créanciers d'une succession bénéficiaire ont le droit de forcer l'héritier ou le légataire universel à leur rendre compte : en sorte que, en aucun cas, il ne peut garder une portion quelconque de l'actif, sans avoir préalablement acquitté toutes les dettes qui composent le passif. Cette disposition tend à prévenir les vols déguisés que l'héritier ou le légataire universel pourraient faire aux créanciers du défunt : aussi personne ne s'est-il jamais avisé d'en contester l'évidente justice entre particuliers. Je dis entre particuliers, car il paraît qu'il n'en est aucunement ainsi lorsqu'un gouvernement hérite d'un autre⁸. Dans ce cas, il existe un autre usage dont l'origine se perd également dans la nuit des temps, et d'après lequel le gouvernement héritier ou légataire universel garde, par l'effet d'un bénéfice d'inventaire d'une nature tout-à-fait particulière, tout l'actif de la succession dévolue, et ne donne aux créanciers de l'État, sous le titre de réassignation révision, renvoi, liquidation, et, dans ces derniers temps, sous celui de consolidation, que ce qu'il juge à propos, dans sa sagesse, de leur laisser.

Je dis que cet usage date d'un temps immémorial. Car, dans la longue suite des rois qui ont gouverné la France depuis quatorze siècles, je n'en vois que deux qui aient accepté la succession au trône en renonçant à ce monstrueux bénéfice d'inventaire, qui est bien le droit de joyeuse entrée le plus onéreux qu'on puisse imaginer pour une nation civilisée et industrielle. Ces deux rois, pour qui cette renonciation vraiment noble et généreuse sera un jour, aux yeux de la postérité, le premier titre à la gloire, sont l'infortuné Louis XVI, et Louis XVIII, à qui bien des gens paraissent encore vouloir contester le droit de renoncer à cet antique usage de nos pères. (...)

Source : *L'industrie littéraire et scientifique ligée avec l'industrie commerciale et manufacturière*, 1817, Paris, Delaunay, tome 1^{er}, 1^{ère} partie : Finances, p. 5-8.

⁸ En France du moins, car en Angleterre le gouvernement est soumis, à cet égard, aux mêmes lois que les particuliers (note de S-A).

La conteuse économiste : Harriet Martineau¹

Barthélémy MAURICE

Élève de l'ancienne École Normale

Les femmes économistes ont-elles un humour différent de celui des hommes ? Le cas des grandes conteuses anglaises est intéressant à ce sujet, en particulier celui de Miss Martineau qui eut un très grand succès en France. Comme les hommes elle pratique l'humour de dérision, mais en plus elle ajoute une certaine sensibilité propre à son genre. Sa relation avec son traducteur français est symptomatique de la difficulté qui existe dans la traduction d'un humour d'une langue à l'autre. Cette influence du style anglo-saxon sur les économistes français est alors à ses débuts. Mots clés : Humour, Angleterre, Miss Martineau, XIX^e siècle.

Do women economists have a humor different from that of men? The case of the great English storytellers is interesting on this subject, especially that of Miss Martineau who had a great success in France. Like men she practices humor of derision, but in addition she adds a certain sensitivity of her own kind. His relationship with his French translator is symptomatic of the difficulty that exists in translating a humor from one language to another. This influence of the Anglo-Saxon style on French economists is then in its infancy. Key words : Humor, England, Miss Martineau, XIXth century.

Nous avons d'abord pensé à placer en tête de ce volume une *préface du traducteur*. Depuis, en relisant celle de miss Martineau, il nous a paru inutile de prendre ce soin. Qu'eussions-nous pu dire, en effet, qui expliquât mieux le but qu'elle s'est proposée, la manière dont elle a conçu et exécuté son plan ?

Quant au succès qu'ont obtenu ses *Illustrations of Political Economy*, il a dépassé toutes ses espérances, et son dixième conte n'était pas publié, qu'on était obligé de réimprimer les premiers pour la troisième fois. L'auteur a la modestie de ne l'attribuer qu'à l'utilité de son livre, qu'à l'opportunité de sa publication, au bonheur de son plan. Pour nous, quelque heureuse que nous paraisse l'idée première de ces contes, nous n'hésitons pas à reconnaître que leur vogue extraordinaire tient surtout au mérite de l'exécution.

Astreinte comme l'auteur l'était par son plan, à développer l'un après l'autre, dans un ordre rationnel et pour ainsi dire nécessaire, les principes culminants de l'*Économie politique*, c'est-à-dire de la *production*, de la *distribution* et de la *consommation* de la richesse ; il était à craindre que ces narrations ne souffrissent des limites étroites de son cadre ; que l'obligation de ne pas perdre un seul moment de vue le fond, c'est-à-dire les principes à démontrer, ne lui fit quelquefois négliger la forme, l'individualisation, le conte. Il n'en a pas été ainsi ; son style est toujours aisé, simple, familier ; ses récits toujours attachants, respirant la morale la plus pure et en même temps la plus éclairée, présenteraient encore une lecture on ne peut plus agréable et variée, aux personnes qui ne se proposeraient pas d'y étudier l'*Économie politique*.

¹ H. MARTINEAU (1833) *Contes de miss Harriet Martineau sur l'économie politique*, Paris, Librairie de Charles Gosselin et Librairie de Paulin, tome 1^{er}, in-8°, XVI + 399 p., p. V-XIII. Cinq volumes ont suivi de 1833 à 1839. L'ensemble a été réédité par Guillaumin jusqu'en 1881 sous le titre de *Contes choisis sur l'économie politique* (note de LM).

Ce mot d'*Économie politique* a je ne sais quoi de savant en soi qui pourrait faire craindre à quelques personnes de ne trouver dans les contes de miss Martineau qu'un article catéchisme d'une science, dont on est porté à s'exagérer les difficultés par cela seul qu'elle est encore nouvelle. Pour les rassurer, entre cent articles des journaux anglais qui, tous sans exception, ont donné les plus grands éloges aux *Illustrations of Political Economy*, nous nous contentons de citer un extrait du *Spectator* : « La mer enchantée (*The charmed sea*) est un autre triomphe du génie féminin. Les malheurs de la Pologne en ont fourni le sujet. Miss Martineau conduit une troupe d'exilés jusqu'au lieu de leur esclavage dans l'intérieur de la Sibérie asiatique. — Elle a versé son âme entière dans la peinture dramatique de leurs nobles douleurs. Il est impossible de les y accompagner avec elle, sans se sentir suffoqué d'indignation. Le pouvoir de la partie descriptive est ici si puissant, si relevé, que le principe d'Économie politique développé (l'or, l'argent et les autres signes représentatifs de la richesse) se remarque à peine au milieu du récit des infortunes et des outrages de la Pologne. — Les sociétés polonaises devraient faire traduire ce conte en français. Il circulerait alors naturellement dans toute l'Europe, et y servirait la cause plus qu'une armée. Nous nous trompons fort, ou ce récit, si simple, si pathétique, si vrai, ferait mieux comprendre les devoirs du genre humain envers la Pologne, que tout ce qui, jusqu'à ce jour, est encore sorti de la plume d'un homme. »

Nous partageons entièrement l'opinion du *Spectator* sur le mérite du conte intitulé *The charmed sea*, et pour nous associer, autant qu'il est en nous, aux intentions généreuses de son auteur, nous ferons tous nos efforts pour le placer dans notre second volume, encore qu'il ne vienne que le treizième dans l'ordre de la publication anglaise.

Il ne nous reste plus qu'à introduire miss Martineau auprès du lecteur français ; nous ne saurions mieux le faire qu'en insérant ici la lettre dont cette dame a bien voulu nous honorer en réponse aux questions que nous nous étions permis de lui adresser sur elle-même et sur ses ouvrages.

MISS HARRIET MARTINEAU À MONSIEUR B. MAURICE

Londres, 3 juin 1833.

Monsieur,

Je ne puis me refuser à vous donner les détails que vous me demandez, par une lettre que je reçois à l'instant, sur moi-même et l'ouvrage qui, après avoir excité votre attention, vous a donné une occupation, laquelle, je crains bien, a dû quelquefois n'être pas sans ennui. La curiosité qu'excitent généralement les auteurs d'ouvrages populaires est innocente et naturelle ; je l'ai trop souvent éprouvée moi-même, pour n'être pas disposée à satisfaire celle que je puis faire naître chez les autres.

Ma famille est d'origine française, comme mon nom a dû déjà vous l'apprendre. Tout ce qu'on en sait, c'est que mon bisaïeul, qui était chirurgien, quitta la France, pour cause de religion, lors de la révocation de l'édit de Nantes, et vint se fixer à Norwich dans le comté de Norfolk, où il épousa une dame française, qui avait émigré à la même époque et pour les mêmes motifs. Depuis ce moment ma famille a tenu un rang honorable dans la société, les fils aînés exerçant toujours la chirurgie, les autres se livrant au commerce ou aux arts manufacturiers. Mon père, le

plus jeune de cinq frères, dirigeait, à Norwich, sa ville natale, une des manufactures d'industrie particulière à cette ville². Il avait huit enfants, dont je suis la sixième.

Je suis née au mois de juin 1802. — Voici les circonstances qui ont surtout contribué à m'inspirer le goût des études littéraires ; ma santé, aujourd'hui parfaitement bonne, était extrêmement délicate dans ma jeunesse ; j'ai été, dès cette époque, atteinte d'une infirmité (la surdité) qui, sans me priver absolument du commerce du monde, m'a forcée à chercher des occupations et des plaisirs intérieurs ; enfin, ce qui y a contribué plus que tout le reste, c'est l'amitié qui m'unissait à celui de mes frères dont l'âge se rapproche le plus du mien, et qui a embrassé l'une des professions savantes³.

Le premier ouvrage que je publiai, fut un petit volume intitulé : *Exercices de Dévotion* (Devotional Exercises), à l'usage des jeunes personnes. Il parut en 1822, et son succès m'enhardit à le faire suivre bientôt d'un autre du même genre, intitulé : *Exhortations avec des hymnes et des prières* (Adresses with Prayers and Hymns), à l'usage des familles et des maisons d'éducation. Vers cette époque eut lieu une circonstance qui fut l'origine de cette série de contes que vous traduisez en ce moment. Un libraire de province me demanda de composer pour lui quelque petit ouvrage dans le genre narratif ; je pensai que je pourrais joindre l'utile à l'agréable, si, ayant le choix d'un sujet, je parvenais à démontrer la sottise de la populace de Manchester, qui venait précisément de détruire les machines, au grand détriment des manufactures, dont son pain dépendait. Je donnai donc un petit conte, intitulé : « La Révolte » (The Rioters), et l'année suivante un autre, sur les salaires, intitulé : « Le renvoi des ouvriers » (The Turn out). J'étais loin de me douter en les écrivant que les salaires et les machines eussent aucun rapport avec l'Économie politique ; je ne sais même si j'avais jamais entendu prononcer le nom de cette science. Ce ne fut que quelque temps après qu'en lisant les « *Conversations sur l'Économie politique*⁴ » de mistress Marcet, je m'aperçus que j'avais écrit de l'Économie politique, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir. L'estimable ouvrage de mistress Marcet me suggéra l'idée que si quelques-uns des principes de la science avaient été heureusement démontrés sous forme de narrations, tous le pourraient être également. Depuis cet instant, je ne cessai de m'entretenir avec ma mère et le frère dont je vous ai parlé, du plan que j'exécute aujourd'hui. Toutefois je n'avais aucun ami dans le monde littéraire, ce qui est indispensable pour gagner la confiance des libraires. Personne qui eût pu m'être de quelque secours ne voulait entendre parler de mon plan. Réellement je ne saurais m'en plaindre beaucoup ; il devait, j'en conviens, paraître assez bizarre, et, toutes choses considérées, d'un succès fort incertain. Je suis loin de regretter ce retard, qui m'a permis de m'exercer dans différents genres de compositions, et m'a laissé le temps d'acquérir quelque connaissance du monde, chose si nécessaire à la vérité de narrations aussi variées que les miennes le devaient être.

Pendant les trois années qui ont précédé la publication de mes contes, je n'ai cessé d'écrire sur différents sujets ; j'étais de plus chargée de rendre compte des ouvrages de métaphysique et de théologie dans le *Monthly Repository*, recueil périodique, dont le rédacteur en chef, le Révérend W. J. Fox, est, après mon frère James, l'ami le plus sûr et le meilleur guide que j'aie jamais eu en littérature et en philosophie. Je publiai encore en 1830 les « *Traditions de Palestine* » (Traditions of Palestine). Dans le courant de l'année suivante l'association des dissidents unitaires, à laquelle j'appartiens, imprima trois essais de moi, qui avaient remporté le prix, principalement adressés aux catholiques ; aux juifs et aux mahométans. Cependant j'avais pris la ferme résolution d'essayer la publication de

² Norwich est célèbre pour un genre particulier d'industrie, la manufacture des tissus, tels que Ever-Lastings, Escots et Bombasines (note de HM).

³ Les trois professions ainsi qualifiées en Angleterre sont : l'église, le barreau et la médecine (note de HM).

⁴ Édition originale en anglais en 1816 à Londres. Traduction française l'année suivante : Jane Marcet (1817) *Conversations sur l'économie politique dans lesquelles on expose d'une manière familière les élémens de cette science*, Genève et Paris, J. J. Paschoud, in-8°, 518 p. (note de LM).

mes « *Contes sur l'Économie politique* » (Illustrations of Political Economy). Le plan en avait été rejeté par la « *Société pour la propagation des Connaissances Utiles* » (Society for the Diffusion of Useful Knowledge), quoiqu'il n'y eût que deux ou trois de ses membres qui en eussent pris connaissance. Aucun libraire de quelque réputation ne voulait entendre parler de mon livre, et quand la recommandation de l'homme de lettres que j'ai cité en eut déterminé un à tenter l'entreprise, elle fut commencée, mille voix s'unissant pour annoncer qu'elle ne réussirait pas. — Au bout d'un mois le succès était assuré.

J'avais la conviction qu'il en serait ainsi ; non que je m'exagérasse mes talents, je suis aussi loin que jamais de penser que ce livre ait réussi pour avoir été écrit par moi. Mais je crois que le besoin de ce livre était tellement senti par le public, qu'il était certain qu'il l'accueillerait avec empressement. Cette conviction me donna le courage de l'entreprendre, et son opportunité suffit pour expliquer seule nombre considérable d'exemplaires qui s'en est vendu.

Mon projet était d'abord de ne publier que vingt-quatre contes ; mais comme les taxes sont un sujet vers lequel les esprits sont particulièrement tournés aujourd'hui, et que le peuple a le plus grand besoin de lumières à leur égard, j'ai résolu d'élargir mon plan davantage et d'aller jusqu'à trente contes.

Comme on a supposé à tort que mon ouvrage était terminé avant que je n'en commençasse la publication, je suis bien aise de vous dire en passant, que je n'écris chaque conte que dans le mois qui précède son impression, afin de profiter des lumières les plus nouvelles sur les sujets que je traite. Personne que moi ne voit mes contes avant qu'ils ne soient livrés à l'imprimeur, et personne ne m'a jamais aidée dans leur rédaction. Mon frère, le seul individu dont je pourrais accepter le concours, habite Liverpool, je ne saurais donc le consulter. L'automne dernier, j'ai quitté Norwich pour Londres où j'ai l'intention de me fixer.

Outre mes contes qui paraissent mensuellement, je viens d'entreprendre une petite série de quatre numéros sur notre système de lois des pauvres, qui seront répandus par les soins de la « *Société pour la propagation des Connaissances Utiles* ». Le premier, intitulé « *La Paroisse* » a paru, il y a quinze jours. Je donnerai le second dans le courant de l'été.

Il n'y a pas jusqu'ici de portrait de moi publié, mais Finden en grave un sur acier, qui ne tardera pas, je crois, à paraître⁵.

J'ai répondu, je crois, à toutes vos questions ; il ne me reste plus qu'à vous assurer de l'intérêt avec lequel je verrai votre traduction. Je serai heureuse de me dire votre obligée si, par votre intermédiaire, je puis rendre au peuple français les services que mes compatriotes m'ont bien voulu permettre de leur rendre.

Je suis, Monsieur, Bien sincèrement, vôtre, etc.

HARRIET MARTINEAU.

P. S. J'ai beaucoup ri de voir que dans un article sur mon ouvrage dans la *Revue Encyclopédique*, le titre de mon sixième conte, *Weal an Woe in Garveloch* est traduit par : *Malheur et désastre*.⁶

*

⁵ Dès que ce portrait aura paru, nous nous empresserons d'en gratifier nos souscripteurs (note de BM).

⁶ La bonne traduction est : Bonheur et désastre à Garveloch. Ce conte est traduit dans le tome second, paru en 1834 à Paris et reproduit tel quel à Bruxelles chez Louis Hauman et compagnie (note de LM).

Sommaire du conte « La colonie isolée » de Miss Martineau (1833, p. 17-18)

*

La richesse consiste dans tout ce qui est utile, c'est-à-dire nécessaire ou agréable à l'homme.

La richesse s'obtient par l'emploi du travail sur des matériaux fournis par la nature.

Comme les matériaux que fournit la nature paraissent inépuisables, et que le travail va toujours en progressant, on ne peut assigner d'autres limites à ses opérations que celle de l'intelligence humaine. Et où sont les limites de l'intelligence humaine ?

Le travail productif est un pouvoir bienfaisant ; tout ce qui stimule ou dirige ce pouvoir est bienfaisant aussi.

Plusieurs sortes de travail improductif ont cet effet ; donc plusieurs sortes de travail improductif sont bienfaisantes aussi.

Le travail étant un pouvoir bienfaisant, toute économie de travail est un bienfait de la société.

On économise le travail en le divisant de trois manières :

1° Les hommes font mieux ce qu'ils font habituellement ;

2° Les hommes font plus promptement ce à quoi ils s'attachent d'une manière particulière ;

3° C'est une économie de temps que de faire marcher à la fois diverses parties d'un même ouvrage.

On économise le travail par l'emploi des machines, qui rendent plus aisé le travail de l'homme, et qui, faisant une partie de ce même travail, lui laissent la liberté de se livrer à d'autres travaux.

On devrait protéger le travail en assurant sa liberté naturelle, c'est-à-dire en ne montrant pas de partialité, et en détruisant les effets de toute partialité antérieure.

*

Il y a peu de climats plus agréables que celui du midi de l'Afrique. L'air des montagnes situées derrière le cap de Bonne-Espérance est pur et bienfaisant. Les plaines qui s'étendent au nord, à une grande élévation au-dessus du niveau de la mer, se couvrent naturellement d'une abondante végétation, et, quand elles sont cultivées, elles récompensent richement le travail de l'homme. Les bois y sont remarquables pour la variété des arbres et des arbrisseaux. Le pays fournit autant d'animaux propres à la nourriture ou à servir de bêtes de somme que l'Angleterre elle-même. Ces avantages porteraient à s'établir dans le midi de l'Afrique un grand nombre de nos compatriotes, qui vont fonder ailleurs des colonies, s'ils n'étaient contrebalancés par un grave inconvénient. Je ne parle pas ici des bêtes sauvages qui s'y rencontrent, car à l'aide de certaines précautions on tient éloignés des habitations les lions, les léopards et les panthères ; mais d'une race d'hommes, plus féroces que les bêtes sauvages, pleins d'adresse et de méchanceté, qui habitent la frontière nord des établissements européens... (*Idem*, chapitre 1^{er} : Que nous ont-ils laissé ? p. 19-20).

Biographie résumée de Barthélémy Maurice

Intellectuel français né vers 1810, ancien élève de l'École normale. Membre de la société des gens de lettres de 1848 à 1877. Auteur de *l'Histoire politique et anecdotique des prisons de la Seine* (1840), de *Vidocq, vie et aventures* (1858), de *Cartouche, histoire authentique* (1859), de *l'Habit d'Arlequin* [contribution] (1867). Voir Édouard Montagne (2015), *Histoire de la société des gens de lettres*, Éditions Ligarán et BNF ebooks, 514 pages, ainsi qu'Odile Boucher-Rivalain (2013) *Harriet Martineau 1802-1876, une Victorienne engagée*, Paris, Michel Houdiard, 179 p. B. Maurice a dû mourir vers 1877.



Portrait de Miss Martineau par Richard Evans.

L'économiste ironique : Frédéric Bastiat

Léon DIFFRE

Avocat général à la Cour de Toulouse¹

On a longtemps reproché à Bastiat son style journalistique, avant que le regain d'intérêt pour les idées libérales ne se fasse jour en France dans les années 1980. Sa méthode humoristique est aujourd'hui redécouverte car il passe d'une critique superficielle à l'attaque même des fondements logiques de ses adversaires, les économistes protectionnistes. Ce texte présente une vision d'ensemble de l'œuvre du grand économiste ironique que fut Frédéric Bastiat. Mots clés : Humour, Ironie, France, Bastiat, XIX^e siècle.

Bastiat was long reproached for his journalistic style, before the renewed interest in liberal ideas in France in the 1980s. His humorous method is today rediscovered because he passes from a superficial criticism to the very attack of the logical bases of his opponents, protectionist economists. This text presents an overview of the work of the great ironic economist that was Frederic Bastiat. Key words: Humor, Irony, France, Bastiat, XIXth century.

ON n'est jamais rebuté en lisant Bastiat, comme on le peut être en écoutant ce discours, par la sécheresse et la sévérité de l'argumentation et du sujet. Il sait à merveille, secret qu'hélas ! j'ignore, quitter et prendre tour à tour le ton sérieux ou plaisant, de manière à éviter la monotonie et la fatigue. C'est ainsi qu'il a recours dans le chapitre III (*Efforts-résultats*) à l'arme du ridicule pour combattre avec plus de succès le régime protecteur. Son véritable nom, prétend-il, c'est le *Sisyphisme*, car son idéal est bien le travail de *Sisyphé* et sa formule : *labeur infini, produit nul*². — Pourquoi, demande-t-il ironiquement ailleurs, reculer dans l'application ? Que le gouvernement supprime le travail de la main droite et n'autorise que le travail de la main gauche ; qu'il proscrive les haches affilées et qu'il prescrive l'usage des haches obtuses, etc., etc., chacun verra alors plus clairement les avantages que lui ménage la protection.

Passant à un autre sophisme qui consiste à vouloir égaliser les conditions de la production entre la France et les pays étrangers à l'aide de droits protecteurs de notre industrie, Bastiat montre fort bien que niveler les conditions du travail c'est attaquer l'échange dans son principe. Il n'est pas exact que le travail d'un pays soit étouffé par la concurrence des contrées plus favorisées, et, cela fut-il vrai, les droits protecteurs n'égalisent pas les conditions de production, tandis que la liberté nivelle ces conditions autant qu'elles peuvent l'être. Enfin, ce sont les pays les moins favorisés qui gagnent le plus dans les échanges.

Faisant justice de la doctrine surannée de la balance du commerce, il l'attaque avec vigueur et prouve à l'évidence que l'enrichissement d'un pays ne doit pas se mesurer d'après la supériorité du

¹ Léon Diffre (1869) *Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée le 3 novembre 1869 : Frédéric Bastiat, étude d'économie politique*, Toulouse, Imprimerie A. Ratier, in-8°, 48 p. Le titre de cet extrait est de notre rédaction (note de LM).

² C'est ce que Bastiat établit dans un autre chapitre (le XIV^e, intitulé : *Autre chose*), où il fait justice du sophisme, qui consiste à juger de l'utilité du travail par sa durée et son intensité, et non par ses résultats, ce qui conduirait à cette singulière conclusion : *réduire les résultats du travail dans le but d'en augmenter la durée et l'intensité*. — La même pensée se produit sous une autre forme, dans le chapitre : *Obstacle et Cause*, où il combat le faux raisonnement à l'aide duquel on confond ce qui s'oppose à la satisfaction des besoins de l'homme avec ce qui la favorise, et qui fait voir dans l'*obstacle* à la richesse la *cause* même de la richesse. On est conduit ainsi à multiplier les obstacles, sous le prétexte de donner de l'aliment à l'industrie (note de LD).

chiffre de ses exportations sur le chiffre de ses importations, et que la prospérité d'un peuple n'est pas incompatible avec celle d'un autre. La maxime contraire peut être vraie quand les relations internationales sont dominées par l'esprit de conquête, car alors ce qu'un peuple gagne, un autre le perd ; mais elle est absolument fausse quand on en fait l'application au commerce et au travail. Chaque peuple, en effet, bénéficie par l'échange de tous les progrès réalisés par ses voisins, et son intérêt à entrer dans celle voie de la liberté des échanges n'en existe pas moins, alors même que ses voisins, moins bien inspirés, n'admettraient pas le principe de la réciprocité.

Bastiat ne recule pas devant l'exagération même de la plaisanterie pour démontrer par l'absurde le vice du système qu'il combat. Il est difficile, quoi qu'on en ait, de ne pas s'égayer un peu aux dépens de ses adversaires quand on lit la pétition des fabricants de chandelles, etc., tendant à obtenir protection contre un concurrent placé dans des conditions de supériorité par trop intolérables, c'est-à-dire le Soleil. C'est en quatre pages un chef-d'œuvre de raillerie, de bon sens et de malice.

Il n'est pas, en un mot, un seul des arguments du système protecteur qu'il laisse debout, soit qu'on prétende garantir l'indépendance nationale ou le travail national, soit qu'on propose d'affranchir des droits de douane les matières premières, sauf à en accabler les produits modifiés par le travail humain.

Mais c'est surtout à la spoliation sous toutes ses formes: guerre, esclavage, théocratie, monopole, qu'il s'attaque avec une opiniâtre persistance. Égaré par les convoitises de l'intérêt personnel dévoyé, l'homme avide de richesses, cherche à se les procurer, mais en rejetant par force ou par ruse sur autrui la peine nécessaire à leur obtention. Vainement la philosophie et la religion protestent-elles au nom de la justice et de la fraternité, leur voix est rarement écoutée. L'économie politique sera-t-elle plus heureuse? Bastiat l'espère. Elle éclairera l'intérêt personnel et lui démontrera que son plus grand avantage doit le rattacher à la doctrine de la liberté. La spoliation, en effet, porte dans son sein le germe de mort qui la tue. Elle déplace la richesse et en détruit une partie à chaque déplacement, si bien qu'à la longue le spoliateur est moins riche qu'il ne l'eût été en restant honnête. C'est qu'en ceci, comme en tout, le juste et l'utile ne font qu'un.

Est-ce à dire que l'économie politique ait la prétention outrecuidante d'interdire à la philosophie et à la religion de travailler au perfectionnement de l'homme ? Assurément non. « Elle admet, au contraire, dit très bien Bastiat, l'action simultanée de la morale proprement dite, flétrissant l'acte malfaisant dans son mobile par la vue de sa laideur, se réservant de le discréditer dans nos convictions par le tableau de ses effets. »

Bien que les *sophismes économiques* eussent obtenu la plus grande publicité et le plus brillant succès, Bastiat ne se dissimulait pas que le moyen le plus sûr de renverser les erreurs de ses adversaires, n'était pas de les attaquer une à une, mais bien d'opposer à leur diversité infinie l'unité d'une théorie complète des vérités économiques. Aussi voit-on percer déjà dans ses premiers opuscules l'intention qu'il devait réaliser plus tard dans les *Harmonies* : d'exposer les lois générales suivant lesquelles les sociétés prospèrent et dépérissent. Cette pensée se retrouve dans les articles

qu'il fit paraître de 1846 à 1848, et dont plusieurs contribuèrent à former le second volume des *Sophismes*³. (...)

On jugera, dès-lors, de ce qu'il a fallu de mérite à son adversaire [Proudhon] pour l'emporter sur un pareil antagoniste. Bastiat entra en lice dans des conditions bien différentes. Sa tactique est toute contraire. Il prend le plus grand soin de paraître léger de bagage scientifique et d'érudition pédantesque. L'économie politique, sous sa plume, n'est pas une doctrine transcendante exigeant, pour être comprise, des intelligences longuement préparées. Il suffit, pour l'aborder, d'un peu de bon sens et de logique. Fondée sur l'observation attentive de l'homme et de la nature, elle exige, sans doute, une certaine pénétration d'esprit, mais surtout une absence complète de préjugés et de parti-pris. Pour le prouver, Bastiat a recours au procédé évangélique du langage parabolique. Il emprunte ses arguments aux actes les plus ordinaires de la vie pratique. Le précepte se dissimule discrètement sous un exemple habilement choisi, si bien que l'auteur semble renoncer à la parole pour laisser parler les faits eux-mêmes. Tel qui se tient en garde contre un raisonnement dont cependant il n'aperçoit pas le vice, se rend volontiers à une démonstration qui semble venir moins de l'homme que de la nature des choses.

Bastiat excelle, en outre, à répandre sur son sujet un charme singulier, grâce à sa verve spirituelle, à son imagination fertile et ingénieuse, et à son ironie fine et railleuse. Il ne laisse pas l'attention s'alanguir un seul instant, et, joignant la justesse de l'expression à celle de la pensée, il évite au lecteur les plus rebutantes fatigues et l'entraîne à sa suite d'un pas allègre, et rapide vers le but qu'il se propose. Ne sera-t-on pas tenté de contester le côté sérieux de son esprit? Peut-être ; mais que lui importe une accusation irréfléchie de frivolité ! Il sait bien que pour qui étudiera de près et avec maturité ses théories, c'est-à-dire pour les lecteurs qui lisent, sous l'apparent badinage de la forme, se révélera bien vite la solidité et la rigoureuse exactitude du fond. A quoi bon dès-lors un vain étalage de science ? Les procédés et les solutions les plus simples ne sont-ils pas souvent les meilleurs? Pour rendre la vérité accessible à toutes les intelligences, il compte, avant tout, sur la puissance communicative de la raison, d'une foi inébranlable dans la justice de sa cause et d'un amour sincère de l'humanité⁴.

³ Le 11 mars 1847, il écrivait à M. Coudroy : « J'ai, je le sens, une nouvelle exposition de la science économique dans la tête, et elle n'en sortira jamais. » — Et le 5 janvier 1848 : « Nous voyons l'économie politique sous un jour un peu nouveau. Quelque chose me dit qu'elle peut être simplifiée et plus rattachée à la politique et à la morale. » (note de LD).

⁴ Ne pouvant entrer dans le détail des nombreux écrits de Bastiat, je me bornerai à mentionner encore trois de ses pamphlets : 1° *Baccalauréat-socialisme*, dans lequel il refuse à l'État le droit de monopoliser l'instruction en conférant lui-même les grades universitaires exigés comme condition essentielle d'admission dans la plupart des carrières libérales. — 2° *Maudit argent*, principalement dirigé contre les projets de création de papier-monnaie. Il y signale le danger de confondre l'argent avec la richesse, qui est l'ensemble des choses utiles produites par le travail, et l'erreur de ceux qui croient augmenter la richesse en multipliant le signe monétaire. — 3° *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas* ; publié en juillet 1850. Il y passe en revue plusieurs sophismes, dont la valeur toute spéieuse tient à ce qu'on les juge par leur effet immédiat et visible qui est bon, au lieu de les apprécier par leurs conséquences ultérieures et moins en vue qui sont funestes, on vice-versa. Par exemple : on casse une vitre du prix de 6 fr. A quelque chose malheur est bon, font observer les sophistes, car l'industrie du vitrier va être encouragée d'autant. Cela est vrai, et c'est ce qu'on voit. Mais ce qu'on ne voit pas, c'est que les 6 francs employés à acheter une autre vitre seront enlevés à la destination qu'ils auraient eue d'encourager une autre industrie : celle de libraire, par hypothèse. Si bien, qu'au lieu d'avoir une vitre et un livre, le consommateur n'aura, en définitive, avec le même argent, qu'une vitre et pas de livre. Il applique ce mode de raisonnement au licenciement d'une partie de l'armée, à l'augmentation de l'impôt, au système des subventions des beaux-arts, à l'exagération des travaux publics, aux services publics, au système des protecteurs, à la proscription des ma-

Bastiat essaya rarement d'exposer ses doctrines à la tribune de l'Assemblée nationale, non que la tentation ne lui en vînt fréquemment et qu'il n'en comprît l'opportunité. Mais l'altération de sa santé ne lui permettait pas d'affronter les mauvaises conditions d'acoustique de cette immense salle, et surtout les orages qui éclataient trop souvent lorsque les opinions d'un orateur heurtaient celles de collègues impatients et peu disciplinés. Il préférait concentrer son action dans le comité des finances dont il était un des membres les plus influents, et il s'y montra l'adversaire déclaré des motions aventureuses à l'aide desquelles les faiseurs de systèmes entraînaient la nation dans une voie ruineuse. (...)

Autant Bastiat était inexorable pour les théories qui lui paraissaient fausses, autant il était indulgent pour leurs auteurs, quand il ne suspectait pas leur bonne foi. Son esprit impartial avait la fermeté de la modération ; aussi, résistait-il aux entraînements passionnés trop fréquents en temps de révolution. Dédaigneux de la popularité qu'on obtient si aisément en se jetant dans les partis extrêmes, il ne voulait relever que de sa conscience et n'agir que conformément à ses convictions, dût-il s'exposer à l'isolement et subir même l'abandon de ses amis. Il le prouva en refusant, avec la minorité de l'assemblée d'autoriser les poursuites dirigées contre M. Louis Blanc, à l'occasion de la part qu'on l'accusait d'avoir prise à l'attentat du 15 mai 1848. Bastiat était cependant l'adversaire le plus intraitable du socialisme autoritaire de M. Louis Blanc ; il était, en outre, convaincu que les doctrines de ce dernier avaient eu la plus détestable influence sur les idées et les actes des ouvriers ; mais il n'admettait pas qu'en cette circonstance l'assemblée fût appelée à se prononcer sur des doctrines. Les actes seuls des inculpés relevaient de ses appréciations. Or, il ne lui était pas démontré que M. Louis Blanc se fût rendu coupable d'aucun fait de conspiration et d'insurrection, et sa conscience lui faisait, dès-lors, un devoir de voter en faveur du socialiste. Ce vote courageux fut cependant taxé de faiblesse et lui aliéna ses électeurs de Mugron. Blessé de voir ainsi suspecter sa fermeté et la pureté de ses intentions, il se démit des fonctions de membre du conseil général de ce canton⁵ et fut sur le point de se démettre de celles de représentant du peuple. Il les conserva cependant et devint même membre de l'Assemblée législative. (...)

Il fit paraître la première partie des *Harmonies économiques*, vers la fin de 1849, et, « pressentant que les hommes d'un certain âge ne renoncent pas facilement à des idées faites et longtemps caressées, » il dédia ce livre à la Jeunesse française. Cet ouvrage fut d'abord très froidement accueilli. Le *Journal des économistes* n'en parla même que pour le réfuter et sans trop de ménagements.

« Les harmonies passent inaperçues ici, écrivait Bastiat, si ce n'est d'une douzaine de connaisseurs. Je m'y attendais ; il ne pouvait en être autrement. Je n'ai pas même pour moi le zèle accoutumé de notre petite église qui m'accuse d'hétérodoxie. Malgré cela j'ai la confiance que ce livre se fera faire place petit à petit. En Allemagne, il a été bien autrement reçu. On le creuse, on le pioche, on le laboure ; on y cherche ce qui y est et ce qui n'y est pas. Pouvais-je souhaiter mieux ? Maintenant je demanderais au ciel de m'accorder un an pour faire le second volume qui n'est pas même commencé, après quoi je chanterais le *nunc dimittis* ! »

chines, à la gratuité du crédit, à la colonisation algérienne, aux dépenses de luxe, au droit au travail et au droit au profit (note de LD).

⁵ Il retira cette démission et il ne la donna définitivement qu'au mois d'août 1850, en la motivant sur le fâcheux état de sa santé. Le conseil général, sur la proposition de son président, exprima ses regrets de cette démission, la renvoya à M. le préfet et chargea ce magistrat d'insister pour que M. Bastiat revint sur sa détermination. (Extrait du procès-verbal de la séance du 27 août 1850 ; note de LD).

Ce dernier souhait ne devait malheureusement pas être exaucé ! Atteint d'une maladie implacable du larynx, il essaya de lui opposer le climat plus doux de l'Italie; mais la nature et la science furent impuissantes et Bastiat expira à Rome, le 24 décembre 1850⁶, sans, avoir pu terminer la deuxième partie de ses *Harmonies*. (...)

Citations de Bastiat

Le bon grain et l'ivraie : « Entre un mauvais et un bon Économiste, voici toute la différence : l'un s'en tient à l'effet *visible* ; l'autre tient compte et de l'effet qu'on voit et de ceux qu'il faut *prévoir*. – Mais cette différence est énorme, car il arrive presque toujours que, lorsque la conséquence immédiate est favorable, les conséquences ultérieures sont funestes, et vice versa. – D'où il suit que le mauvais Économiste poursuit un petit bien actuel qui sera suivi d'un grand mal à venir, tandis que le vrai Économiste poursuit un grand bien à venir, au risque d'un petit mal actuel. » Frédéric Bastiat (1850) *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas, ou l'économie politique en une leçon*, Paris, Guillaumin, Introduction, p. 3-4.

Différence entre socialistes et économistes : « Ce qui sépare radicalement les diverses écoles socialistes (j'entends ici celles qui cherchent dans une organisation artificielle la solution du problème social) de l'école économiste, ce n'est pas telle ou telle vue de détail, telle ou telle combinaison gouvernementale ; c'est le point de départ, c'est cette question préliminaire et dominante : Les intérêts humains, laissés à eux-mêmes, sont-ils harmoniques ou antagonistes ? » (Tome VI des œuvres, p. 4).

Pourquoi il utilisait l'ironie contre ses adversaires : « Il m'est quelquefois arrivé de combattre le Privilège par la plaisanterie. C'était, ce me semble, bien excusable. Quand quelques-uns veulent vivre aux dépens de tous, il est bien permis d'infliger la piqure du ridicule au petit nombre qui exploite et à la masse exploitée. » (Tome II, p. 466).

Pourquoi son accent de Bayonne le dérangeait : « Mon accent est toujours détestable et probablement ne changera jamais. » (Tome I, p. 7).

Pourquoi son élocution difficile le gênait : « Par la parole, je n'irai jamais bien loin, parce que je manque de confiance, de mémoire et de présence d'esprit ; mais ma plume a assez de dialectique pour faire honte à certains de nos hommes d'État. » (Tome I, p. 5).

Il est ridicule d'opposer capital et travail : « On se représente souvent le Capital comme un monstre dévorant, comme l'ennemi du travail. On est parvenu ainsi à jeter une sorte d'antagonisme irrationnel entre deux puissances qui, au fond, sont de même origine, de même nature, concourent, s'entraident, et ne peuvent se passer l'un de l'autre. Quand je vois le Travail s'irriter contre le Capital, il me semble voir l'Inanition repousser les aliments. » (Tome IV, p. 421).

C'est folie de monopoliser le savoir juridique : « L'enseignement du Droit est monopolisé en France, et le monopole exclut le progrès. » (Tome IV, p. 280). **Source :** Institut Coppet (2016) *Frédéric Bastiat de A à Z : ses meilleures citations classées par thèmes*, Paris, 201 p.

⁶ Bastiat avait épousé, le 7 février 1831, M^{lle} Clotilde Hiard, de Mugron, qui lui survécut à peine deux mois. Aucun enfant n'est issu de ce mariage (note de LD).



Une caricature saisie sur internet le 31 août 2017 (site Nicomaque).

Biographie résumée de Léon Diffre

Magistrat d'origine toulousaine né vers 1820. Avocat général dans les années 1860-1880. Il a publié, outre son discours sur Bastiat, *Des juges de paix : attributions conciliatoires et judiciaires*, Chambéry, Imprimerie de F. Puthod, 1867. Son fils Henri, né en juillet 1887 à Montpellier, deviendra un très grand médecin. Léon Diffre a fini sa carrière comme procureur général et a pris sa retraite en 1898. Voir : *Recueil de l'Académie de Législation de Toulouse*, décembre 1899, vol. 47, p. 207. Il a dû mourir au début du vingtième siècle. Voir Marcel Rousselet (1957) *Histoire de la magistrature française, des origines à nos jours*, Paris, Plon, 2 volumes.

Références

BASTIAT, Frédéric (1854-1864) *Œuvres complètes*, Paris, Guillaumin, 7 volumes.

BIDET, François (1906) *Frédéric Bastiat, l'homme, l'économiste*, Paris, Giard et Brière, 283 p.

COLLECTIF (1988) *Un libéral : Frédéric Bastiat*, Toulouse, Presses de l'IEP, 194 p.

GARELLO, Jacques (2004) *Aimez-vous Bastiat ?*, Paris, Romillat, 299 p.

IMBERT, Adophe (2014) *Frédéric Bastiat et le socialisme de son temps*, Paris, Institut Coppet, 146 p.

LEROUX, Robert (2008) *Lire Bastiat : Science sociale et libéralisme*, Paris, Hermann, 237 p.

MINART, Gérard (2004) *Frédéric Bastiat 1801-1850, le croisé du libre-échange*, Paris, L'Harmattan, 194 p.

NOUVION, Georges de (1905) *Monopole et liberté : Frédéric Bastiat, sa vie, ses œuvres, ses doctrines*, Paris, Guillaumin, 370 p.

CONTROVERSE

L'économie politique est-elle une science ou n'est-elle qu'une étude ?¹

Jules DUPUIT

Inspecteur général des Ponts et Chaussées

L'humour de Dupuit consiste à se moquer des contradictions de ses collègues économistes. Si l'économie politique n'est qu'une étude, comme le prétend le sénateur Dupin, elle n'a pas de principes fixes. Si elle est une science sociale, ces principes doivent avoir l'accord de la majorité des économistes en activité. Mais les auteurs sont divisés par écoles, chapelles, et même cellules de moines. Pour Dupuit l'économiste Carey n'est pas sérieux et ses admirateurs font fausse route. Mots clés : Économie politique, Science, Étude.

The humor of Dupuit consists of a mockery into the contradictions of his economists colleagues. If political economy is only a study, as argues the Senator Dupin, it has no fixed principles. If it is a social science, these principles have to be agreeing by the majority of active economists. But the authors are divided by schools, chapels, and even monk units. For Dupuit the economist Carey is not serious and his admirers are wrong. Key words: Political economy, Science, Study.

UN des membres les plus éminents du Sénat disait, dans la dernière session, que l'économie politique n'était pas une science, que ce n'était qu'une étude. En rappelant ces paroles dans un récent numéro du *Journal des Économistes* (août 1862), M. Michel Chevalier ajoute : « La seule chose qu'ait prouvée l'illustre orateur, c'est qu'il ignorait complètement cette science. » À mon avis, M. Dupin n'a pas prouvé que cela, il a encore prouvé que l'économie politique n'avait pas su conquérir dans l'opinion publique la place qu'elle mérite. Un personnage aussi éminent ne se serait pas permis une pareille assertion, dans une pareille assemblée, s'il n'avait pas été sûr qu'elle ne choquait en rien l'opinion générale, qu'il exprime toujours avec un bon sens et un bonheur d'expression auxquels tous les partis rendent justice. Sans doute M. Dupin ignore l'économie politique comme la chimie, comme la physique, comme la mécanique, comme l'astronomie....; mais pense-t-on qu'à propos d'un impôt sur le sel ou d'une allocation pour l'Observatoire, il se serait permis de dire soit à M. Dumas, soit à M. Leverrier, que la chimie et l'astronomie n'étaient pas des sciences, que ce n'étaient que des études ? Évidemment, si un membre quelconque du Sénat se fut permis une pareille assertion, sa voix eût été couverte par un murmure général. Rien de pareil ne s'est passé après les paroles de M. Dupin. A quoi tient cette différence ? Certes, il y a des sciences moins accessibles au public que l'économie politique ; cependant il ne conteste pas leurs titres et accepte aveuglément leurs principes et leurs arrêts sans les comprendre, Comme il n'y a pas d'effet sans cause, je crois qu'il est important de chercher celles qui s'opposent à ce que l'économie politique soit traitée par le public comme toutes les autres sciences. Quelques articles récemment publiés dans le *Journal des Économistes* me paraissent donner une certaine opportunité à cette étude.

¹ Jules Dupuit (1863) « L'économie politique est-elle une science ou n'est-elle qu'une étude ? », *Journal des Économistes*, n° 36, février, p. 237-248. Le résumé est de notre rédaction (note de LM).

Par hasard, par métier et un peu par goût aussi, j'ai reçu des leçons de beaucoup de sciences, puisque j'ai traversé l'École *polytechnique* ; il me sera donc permis de comparer leur manière d'être avec celle de l'économie politique et d'y trouver la cause du rang qu'elles occupent dans l'opinion publique.

Pour toutes les sciences, il y a eu réellement une époque où elles n'étaient qu'une étude ; quelques principes épars dus à l'observation ou au raisonnement ne constituent pas une science. Pour mériter ce nom, il faut qu'ils soient assez nombreux et assez bien établis pour expliquer un ordre particulier de phénomènes. Il y a donc eu pour chacune d'elles une période d'enfancement et de gestation qui a précédé leur naissance ; mais peu à peu, par des découvertes, par des accroissements successifs, un corps de doctrine plus ou moins étendu s'est formé.

C'est ce corps de doctrine, accepté par tous les adeptes de la science, qui en constitue la vitalité ; c'est leur consentement unanime qui l'impose au public. Tous les astronomes disent que la terre tourne autour du soleil ; alors le public croit que la terre tourne autour du soleil et que l'astronomie est une science. Si chaque astronome avait à ce sujet son système, si les éclipses n'arrivaient pas toujours au moment prévu, si les membres du bureau des longitudes avaient chacun leur jour et leur heure pour les phénomènes célestes, le public dirait : L'astronomie n'est pas une science, ce n'est qu'une étude. Vous avez trouvé quelques morceaux de minerais ; pour savoir ce qu'ils contiennent, vous en distribuez des échantillons à cinq ou six chimistes, et vous obtenez cinq ou six analyses parfaitement concordantes. Le public dit alors : La chimie est une science ; mais il ne lui ferait pas cet honneur si chaque chimiste avait répondu d'une manière différente. Inutile de multiplier ces exemples ; ce que je viens de dire suffit pour faire comprendre que, pour qu'une science soit reconnue comme telle par le public, il faut qu'elle ait un corps de doctrine plus ou moins étendu, tellement accepté par ses adeptes que sur les questions principales dont elle s'occupe, que sur les questions vulgaires, en un mot, ils soient tous d'accord.

Mais, dira-t-on, les sciences les plus positives donnent lieu à des discussions parmi les savants ; lisez les comptes rendus des Académies, et vous n'y trouverez pas autre chose. Sans doute ; mais sur quoi portent ces discussions ? C'est ici qu'il faut distinguer avec soin, parce que c'est là un des caractères distinctifs des discussions scientifiques et des discussions économiques. Toute science, je l'ai déjà dit ailleurs, se compose d'une partie connue et d'une partie inconnue, cette dernière étant incomparablement plus considérable que la première. Entre ces deux parties, il y en a une intermédiaire, sur laquelle s'exercent les investigations des savants et sur laquelle ils font tous les jours des conquêtes. Avant de voir la vérité on la soupçonne, on l'entrevoit, on la découvre peu à peu par des tâtonnements successifs ; on se trompe, on s'égare, on revient sur ses pas ; on suit une piste, une marche, une méthode nouvelle, puis un beau jour le nouveau principe est démontré par l'observation ou par le raisonnement et vient enrichir le domaine incontesté de la science. Or c'est uniquement dans ce travail d'investigation, de recherches et de tâtonnements qu'ont lieu les discussions scientifiques, et les avis différents entre lesquels se partagent les savants ne portent pas atteinte à la science : ce sont des combats qui se passent dans les nuages et qui n'intéressent pas la terre. Enfin, pour ne rien omettre, je dois dire cependant qu'il n'est pas rare de voir mettre en question les principes élémentaires des sciences les plus positives : la quadrature du cercle est souvent résolue, surtout au printemps, comme le remarquait Arago ; le mouvement perpétuel est

trouvé de temps en temps ; il ne manque pas de gens qui réfutent le principe de l'attraction universelle et accouchent de nouveaux systèmes du monde après Newton et Laplace.

Mais les auteurs de ces belles découvertes n'obtiennent aucune attention de la part des savants, et le public ne s'en occupe guère. Si on en parle, ce n'est qu'avec mépris ou ironie ; de sorte que la science ne souffre pas de ces obscures attaques. De cet état de choses résulte un autre avantage : c'est que les sciences dont je parle s'apprennent d'une manière méthodique et sûre. Les professeurs qui les enseignent, soit dans les livres, soit dans les chaires, se donnent la peine d'en démontrer rigoureusement et successivement les principes, et quand un principe est démontré, c'est-à-dire rendu évident, c'est un pas définitif fait dans la science, qui permet de marcher en avant sans rétrograder ; de sorte que, quoique la plupart de ces sciences soient par elles-mêmes ardues et difficiles, cependant, avec du temps et de la patience, l'élève parvient aux limites connues, et la science devient pour lui un ensemble de vérités pour lesquelles il a une foi qu'aucun sophisme ne peut plus ébranler. Plein de respect pour ceux qui ont élevé l'édifice scientifique par leurs découvertes successives, on ne le voit point essayer de démolir leurs doctrines pour y substituer les fantaisies de son imagination, et s'il est assez heureux pour y ajouter quelque chose, cette additionne contredit ni ne modifie les principes antérieurs.

Ce n'est certes pas ainsi qu'on en use avec l'économie politique ; j'en pourrais citer de nombreux exemples, mais, comme je l'ai dit, je les prendrais dans les récents numéros du *Journal des Économistes*.

M. de Fontenay, qui avait dernièrement publié dans le numéro de juillet 1862 un excellent article sur le rapport du juste et de l'utile, l'a fait suivre, dans les numéros de septembre et d'octobre, de deux articles sur la science sociale de M. Carey, articles qui ont dû affliger tous les amis de la science. Les principes économiques les mieux établis par Adam Smith, par Ricardo, par Malthus, par J.-B. Say, par Rossi, par les maîtres les plus illustres, non-seulement y sont contredits, mais bafoués. On veut bien pardonner à Malthus l'extrême légèreté de son bagage scientifique, vu le temps d'ignorance générale où il vivait (page 392) ; on dit que M. Carey ne s'est pas contenté de battre Malthus sur le dos de Ricardo (page 388) ; l'école de Ricardo fait de l'économie politique à l'usage des castors sans doute, mais M. Carey étudie l'homme progressif et non les bêtes des champs (page 387) : les économistes qui nous ont précédés avaient si légèrement accepté ce renversement complet de la théorie ! — Voilà pour les maîtres ; quant à nous, leurs très-humbles élèves, nous sommes des gens qui veulent s'endormir sur des idées qu'ils ont reçues toutes faites, et qui, comme les enfants, n'aiment à écouter que les histoires qu'ils savent déjà par cœur, et on nous conseille de mettre momentanément nos préjugés de côté (page 384). Ces citations, que j'aurai l'occasion de compléter, donnent une idée du ton de ces articles et justifieront la franchise dont je crois devoir user en cette circonstance. A mon avis, un des torts des économistes est d'abuser du principe que ce n'est qu'aux morts qu'on doit la vérité et que les vivants ont droit à des égards. Je crois que quand il ne s'agit ni de leur personne, ni de leur honorabilité, mais uniquement de leurs doctrines, on ne doit pas ménager la vérité aux vivants, surtout lorsqu'ils la provoquent par leur dédain magistral (page 387) ; et quand M. de Fontenay vient nous dire que le principe de Ricardo est tout bonnement insensé (page 385), ne sera-t-il pas permis de chercher de quel côté est la folie ?

Le but des articles de M. de Fontenay est de démontrer que les premiers économistes n'avaient émis que des doctrines plus ou moins absurdes, que leurs disciples avaient ensuite admises sans examen ; qu'enfin M. Carey a paru, et que la lumière s'est faite sur toutes ces questions dans lesquelles la gent moutonnaire patauge encore. Voyons donc un peu.

Jusqu'à présent nous avons toujours pensé que l'utilité était la propriété qu'avaient les choses de satisfaire nos besoins et nos désirs, non parce que Jean-Baptiste Say l'avait dit, mais tout bonnement parce que la définition est si claire et si juste que nous ne pensions pas qu'on pût en trouver une autre. Bonnes gens que nous étions, l'utilité est la mesure du pouvoir de l'homme sur la nature. Ce n'est pas tout ; la valeur n'est pas, comme tous les économistes le pensaient, la propriété des richesses de pouvoir être échangées contre d'autres, c'est-à-dire de leur être équivalentes ; non, *la valeur est la mesure du pouvoir de la nature sur l'homme*.

Ainsi, l'utilité et la valeur sont l'une et l'autre des mesures ; l'une du pouvoir de l'homme sur la nature, l'autre du pouvoir de la nature sur l'homme. Mais est-ce que ces deux pouvoirs ne sont pas réciproques ou inverses ? Le pouvoir du maître sur l'esclave est l'inverse évidemment du pouvoir de l'esclave sur le maître. La valeur est donc l'inverse de l'utilité. Mais la valeur elle-même n'a-t-elle pas une mesure ? N'avons-nous pas été bercés avec cette idée, que le prix des choses était la mesure de leur valeur ? Le prix serait donc la mesure d'une mesure ? Comment l'utilité, comment la valeur peuvent-elles être des mesures ? Quelles sont les unités qui leur servent de base ? Car il n'y a pas de mesure possible sans unité conventionnelle. Lecteurs du journal, réfléchissez un peu aux deux définitions fondamentales de M. Carey, et voyez s'il est possible d'en trouver une explication raisonnable.

M. de Fontenay nous fait connaître une autre définition de M. Carey, qui n'a pas les mêmes défauts, j'en conviens. Elle est très-intelligible. M. Carey désigne, dit-il, par le mot d'appropriation le fait de s'approprier l'œuvre d'autrui. Cette définition n'est que l'appropriation, par M. Carey, de la fameuse définition de M. Proudhon : La propriété, c'est le vol.

Le socialiste français voulait cacher l'absurdité du fond sous l'éclat de la forme ; l'écrivain américain enlève la forme, il ne reste plus que le fond ; c'est plus franc. J'ai cru devoir dire un mot des définitions de M. Carey, parce que les définitions jouent un rôle immense dans les sciences : c'est le point de départ de tous leurs principes. Il est rare qu'on ne puisse pas juger un livre de science sur ses premières pages, parce que celles qui les suivent n'en sont que la conséquence.

Voyons maintenant comment les grands maîtres de la science sont réfutés par M. Carey, et d'abord Ricardo, sur le dos duquel Malthus est si bien battu. Ce grand économiste a dit que la culture a commencé par les terrains les plus fertiles, et qu'à mesure que la population s'est accrue on a été obligé de défricher des terrains moins fertiles, ou de tirer des sols déjà cultivés un surcroît de produits, qui s'obtenait plus difficilement que la première récolte. Donc, à mesure qu'un pays se peuplait, il fallait beaucoup plus de travail pour se procurer une quantité donnée d'aliments. C'est là un principe économique fécond en conséquences, et que tous les vrais économistes admettent aujourd'hui, non pas parce qu'on le leur a révélé, mais parce qu'on le leur a démontré, ce qui est bien différent : d'où il résulte que ce principe restera indéfiniment dans la science.

Que dit cependant M. de Fontenay de cette doctrine ? « Le succès qu'a obtenu pendant quarante ans cette théorie déplorable doit être un sujet de graves et humbles réflexions pour les économistes orthodoxes, si durs quelquefois vis-à-vis de ceux qui se permettent de vérifier les dogmes. L'économiste américain, qui n'avait eu, pour ainsi dire, qu'à regarder par sa fenêtre pour voir comment procède le défrichement, s'est inscrit en faux contre cette agronomie de cabinet. » (page 385). On voit que si les orthodoxes sont durs, les hérétiques ne sont pas tendres.

Or, voici ce que M. Carey a vu par sa fenêtre : « Partout la culture commence par les sols les plus faciles, les terrains de montagnes, découverts et peu encombrés de végétation, c'est-à-dire les sols légers, secs, sans profondeur, d'une fertilité très-médiocre et très-peu durable. Qui donc irait, pour débiter, se jeter au milieu des fondrières, des forêts et de la végétation luxuriante des terrains gras et humides des plaines ? L'air même y est mortel presque toujours ; et, malgré les moyens si puissants dont le colon de notre époque dispose, il s'éloigne de ces riches sols. Supposer qu'aux époques primitives, avec ses misérables outils, son ignorance, son isolement relatif, l'homme ait commencé par-là l'exploitation de la terre, est tout bonnement insensé. Partout où la population décline, on voit la culture remonter des deltas et des plaines vers les coteaux et les sols faciles et légers. » (page 385.)

Disons d'abord que la fenêtre de M. Carey était très-mal placée pour voir le spectacle du développement primitif de l'agriculture. La manière dont s'y prennent aujourd'hui des colons instruits et outillés pour défricher des terrains vierges, ne ressemble en rien à ce qui s'est passé lorsque les premiers cultivateurs cherchaient à tirer de la terre le plus de subsistance possible, à l'aide de nombreux tâtonnements. Sans doute ils ont commencé par les terrains les plus faciles, et même, puisqu'on veut opposer ce mot à celui de fertiles, et que c'est en cela que consiste la découverte de M. Carey, il faudrait dire qu'ils ont commencé par ceux qu'ils croyaient les plus faciles, et que, sous ce rapport ils ont pu se tromper souvent ; que, d'ailleurs, la facilité est relative, que des terrains faciles pour une culture sont difficiles pour une autre. Il est bien probable que la culture du riz a précédé celle du blé, car pour faire un aliment du grain de blé, il faut le convertir en farine et en pain, c'est-à-dire avoir recours à une préparation pénible et savante. Or, je serais très-curieux de voir cultiver du riz sur des terrains de montagnes, légers et secs. Il est très probable qu'avant d'être agriculteur l'homme a été horticulteur : les plantes qui lui présentaient des aliments tout préparés, les fruits, certaines racines, certaines feuilles, certaines herbes qu'il pouvait manger soit immédiatement, soit en les soumettant à une cuisson grossière, ont dû être l'objet de ses premiers soins, et il est bien probable qu'il cherchait à en multiplier le développement là où la nature les faisait croître spontanément, sans faire de théorie sur la fertilité ou sur la facilité du sol. Mais ce qu'il est important de savoir, au point de vue de l'économie politique, c'est beaucoup moins l'histoire de ces premiers âges de l'agriculture que sa situation présente. Or, en France les terrains incultes ne manquent pas, puisque leur surface est encore du dixième environ de la surface totale, et il est facile d'y vérifier le système de M. Carey, de reconnaître s'il est vrai que la culture va des terrains moins fertiles aux terrains plus fertiles, car alors ce qui nous resterait à cultiver serait précisément ce qu'il y a de plus gras et de plus riche, et, par conséquent, nous devrions y trouver de la subsistance à l'infini. Ce sera, en vérité, une bonne nouvelle à apprendre aux habitants des landes de Gascogne ou de Bretagne, ou à ceux de la Champagne pouilleuse, qu'ils habitent le jardin de la France, et que leurs champs sont sans contredit les plus fertiles ! En vérité, ceux qui reprochent à Ricardo de n'avoir fait que de l'agronomie de cabinet sont donc aveugles !

On nous parle beaucoup de la vallée de l'Orénoque, de la mer du Sud et de la Chine, et on ne nous dit rien des terres incultes qui ne sont qu'à quelques heures de Paris, dans la Champagne. Montrez-y donc ces fonds profonds et riches, cette végétation luxuriante des terrains gras et humides. Je vous déclare, moi, qui les ai si souvent traversées, que ce sont des plaines parfaitement sèches, où il n'y a pas la moindre végétation. Dans d'autres provinces ce sont des sables sans fond, à travers lesquels la pluie entraîne la semence et l'engrais. Il y a aussi, il est vrai, çà et là quelques marais qui ne peuvent être desséchés qu'à l'aide d'immenses travaux, et qui souvent ne contiennent qu'un terrain tourbeux complètement stérile. En vérité, on est honteux d'être obligé de s'arrêter sur des vérités aussi banales. Comment croire qu'au prix où est la terre aujourd'hui, quand on s'en dispute les moindres lambeaux avec acharnement, quand le paysan ne recule devant aucun sacrifice pour acheter tout ce qui se trouve, il y a là, à sa portée, des terres incultes d'une richesse inouïe et dont personne ne veut ? Mais voyez donc les terres misérables qu'on est obligé de cultiver aujourd'hui ! Il est vrai que la doctrine de M. Carey a un remède, c'est de mettre sur ces terrains de nouvelles doses de capital. Vous avez consacré dix mille francs en améliorations, vous en retirez 300 francs de revenu ; ajoutez maintenant une nouvelle somme de dix mille francs et vous retirerez 400 francs ; la troisième addition produira davantage, ainsi de suite. Je n'ai pas l'intention de réfuter ces doctrines, qui sont la négation de toute l'économie politique ; leur réfutation se trouve dans Adam Smith, dans Ricardo, esprit éminent et le premier des économistes après Smith (Rossi, VIII^e livre, 2^e vol.) ; dans ce bon Malthus, si sottement calomnié (Rossi, VI^e leçon, 2^e vol.) ; dans J.-B. Say, dans Rossi. Car M. de Fontenay se trompe sur l'originalité qu'il attribue à M. Carey ; tout ce qu'il a dit a déjà été dit et réfuté à satiété. M. Carey est protectionniste. Or, M. de Fontenay, avant de nous faire connaître ce fait, se croit obligé d'user d'une foule de précautions oratoires. Il prie les lecteurs du *Journal des Économistes* de ne pas se voiler la face et de se rappeler que c'est un économiste de premier ordre qui parle ainsi (p. 6) : « En vérité, est-ce que nous ne sommes pas blasés sur tous les arguments protectionnistes : un de plus ou de moins, que nous importe ? Cependant je ne puis résister à la tentation de remettre sous les yeux des lecteurs du journal les deux arguments principaux de M. Carey en faveur de la protection, comme spécimen de sa manière de raisonner. »

L'Amérique envoie en Europe une partie de ses céréales, et elle reçoit en retour des tissus et des objets manufacturés de toute espèce. Il en résulte que son sol, auquel on ne rend pas ce qu'on lui prend, s'épuise indéfiniment et ne pourra bientôt plus nourrir ses habitants, qui seront obligés de s'exporter eux-mêmes. « Si les produits de la terre sont consommés dans le pays même, rien n'est plus aisé que de répandre l'engrais ; plus les échangistes manufacturiers et agriculteurs seront rapprochés, plus complètement seront rendus au sol des éléments qui accroissent et perpétuent sa fertilité, plus les productions industrielles et agricoles pourront se développer l'une en même temps que l'autre dans une progression dont rien ne marque la limite. Si, au contraire, vous exportez vos denrées au loin, à l'étranger, par-delà les mers, l'engrais étant une matière trop encombrante pour supporter des frais de retour, vous aurez livré gratuitement et sans compensations possibles les principes vitaux de vos terres, la puissance de production ira donc en déclinant, etc., etc. »

La conséquence de cette doctrine serait que l'homme ne doit pas quitter le champ qui le nourrit et l'habille ; car évidemment la théorie s'applique au sucre, au café, au coton comme au blé, à la farine et au porc salé. Mais on oublie que rien de mauvais ne saurait survenir sous le régime de la

liberté commerciale, parce que tout va naturellement là où le besoin l'appelle. Le jour où l'engrais sera nécessaire aux champs de l'Amérique, sa valeur en permettra le transport. Est-ce que le guano du Chili ou du Pérou ne vient pas féconder les champs de l'Europe ? Est-ce qu'il n'est pas l'objet d'un grand commerce ? Pourquoi ces résidus du blé d'Amérique, si désirés par M. Carey, ne reprendraient-ils pas le chemin par lequel ils sont venus ? La raison en est qu'ils trouvent sur place un emploi aussi utile, et que sous, l'influence de la culture, ils redeviennent blé ou viande, et fournissent une quantité de subsistance qui ne sera pas demandée aux champs situés au-delà de l'Océan. Il y a donc là économie d'un double voyage. En résumé, l'emploi de l'engrais en Europe diminue la demande de subsistance en Amérique et l'équilibre s'établit forcément. Au reste, toutes ces craintes, qui se réduiraient à un déplacement de la production, en fait sont chimériques. La preuve, c'est qu'autrefois l'emploi de l'engrais humain était sévèrement prohibé en France, et qu'il n'en est résulté aucun épuisement de l'agriculture ; aujourd'hui même il est presque partout perdu, surtout en Angleterre, où, par raison de salubrité, il n'y a pas de fosses dans les maisons. La chimie agricole de M. Carey nous paraît aussi contestable que son économie politique. Passons à son autre argument.

Un cultivateur de l'Illinois envoie son blé à Manchester et reçoit en retour des cotonnades. Nous nous figurons, pauvres esprits que nous sommes, que d'une part l'ouvrier de Manchester est mieux nourri, et, de l'autre, que le cultivateur de l'Illinois est mieux vêtu que si on les avait obligés de se pourvoir chacun chez eux, l'un de blé, l'autre de cotonnade. Eh bien, c'est là une erreur profonde. Car voici ce qui arriverait, suivant M. Carey (page 10) : « Le blé de l'Illinois, qui ne se vend que 25 cents aujourd'hui, trouvant son marché à sa porte, montera immédiatement de prix, il se vendra toujours 60 à 70 cents, puisque c'est le prix qu'il valait à New-York, où il n'était cependant que marchandise de transit. En admettant que les manufactures protégées fassent payer 60 ou 70 cents les 4 yards de cotonnade que le fermier de l'Illinois payait 25 cents à Manchester, il est évident que notre cultivateur n'est aucunement lésé : il a pour son boisseau de blé la même quantité d'étoffe qu'auparavant. »

Réellement, il est inconcevable que de pareils raisonnements puissent se produire. Comment supposer qu'un boisseau de blé, qui se paye 25 cents dans l'Illinois, lorsque les Anglais peuvent venir l'y acheter, va monter tout à coup à 70 cents lorsqu'on aura débarrassé le marché de la concurrence de l'acheteur étranger ? C'est évidemment le contraire qui va arriver ; le prix baissera, parce que la demande diminuera. Au lieu de 25 cents, le blé ne se vendra plus que 15, et si la cotonnade a monté de 25 à 60 cents les 4 yards, le cultivateur n'en aura plus qu'un yard au lieu de quatre. Voilà le résultat net de la protection. Comment pourrait-il en être autrement, puisque la production a diminué. S'il faut deux ouvriers illinois là où un Anglais suffit, il faut bien que le cultivateur donne l'équivalent de la subsistance de deux ouvriers, là où il n'en donnait que pour un. Si les choses se passaient comme le dit M. Carey, il n'y aurait aucune diminution dans la consommation et par conséquent dans la production, ce qui va contre son hypothèse qui reconnaît la nécessité de la protection, c'est-à-dire que l'ouvrier illinois produit moins que l'ouvrier anglais.

Pour terminer, je dois signaler la conclusion de sa doctrine. L'économie politique des grands maîtres donne, non pas pour causes uniques de la misère, mais pour causes principales, le vice et l'imprévoyance. Elle dit à l'homme que la misère doit être combattue par le travail, par l'ordre, par l'économie, par la prévoyance de l'individu ; que les lois de la société lui facilitent sans doute cette

tâche, mais qu'enfin il est toujours assez fort pour la remplir, quelles que soient ces lois. L'économie politique, en rendant l'homme responsable de sa destinée, l'élève et l'améliore. La doctrine de M. Carey proclame que « le grand trésor commun est en fait d'une étendue illimitée ; qu'il existe de grandes lois naturelles en vertu desquelles les subsistances et autres utilités premières tendent à s'accroître plus vite que les populations ; que c'est le devoir des puissants d'étudier et de comprendre ces lois, et que si, faute de l'accomplissement de ce grand devoir, le vice et la misère prévalent dans le monde, c'est eux positivement, et eux seuls, qui en sont responsables. » — Ainsi, l'homme ne peut rien pour lui-même ; vice ou vertu, peu importe, richesse ou misère, tout cela c'est le devoir des grands, des grands seuls. L'homme n'est plus qu'un rouage insouciant dans la machine sociale, obligé d'obéir au mouvement que lui imprime l'État. Cette doctrine, nous la connaissons, c'est le socialisme et ses conséquences abrutissantes ; c'est la société enlevant à l'individu toute espèce d'initiative et le réduisant à l'état d'automate.

Ainsi donc il est bien entendu maintenant que M. Carey n'est pas économiste, et que la science n'est pas responsable de ses erreurs.

Je sais parfaitement ce qu'une pareille déclaration a d'insolite et combien elle se trouve en contradiction avec l'opinion formulée sur M. Carey par des autorités devant lesquelles je devrais m'incliner ; mais c'est précisément contre cet usage que cet article a pour but de protester. Ainsi, j'ouvre le *Dictionnaire d'Économie politique* à l'article CAREY ; j'y trouve que cet auteur est l'un des économistes les plus distingués des États-Unis. Dans un article du *Journal des Économistes* déjà ancien (octobre 1851), M. Molinari parle ainsi de M. Carey : « M. Carey est un esprit vif et original. Ses livres sont remplis d'observations ingénieuses, et, quoique ses réfutations des doctrines de Malthus et de Ricardo soient parfaitement réfutables, il a su les présenter de manière à attirer et à fixer l'attention des esprits sérieux... M. Carey est incontestablement un esprit des plus distingués. » Il faudrait pourtant s'entendre sur la nature de la science. A-t-elle des principes démontrés, certains, qu'aucune personne de bon sens ne peut contester après qu'elle les a étudiés ? S'il en est ainsi, et c'est mon avis, comment celui qui conteste tous ces principes peut-il être un économiste distingué ? Comment voulez-vous que le public, qui ne voit que la superficie des choses sans les approfondir, prenne votre science au sérieux ? L'un dit blanc, l'autre dit noir, et tous les deux n'en sont pas moins de grands et d'éminents économistes. Je sais tout ce qu'exige la courtoisie française, et je lui fais sa part ; mais enfin exige-t-elle qu'on traite d'économiste distingué le premier venu qui s'avisera d'écrire sur la science à tort et à travers ?

L'économie politique n'est pas la seule science où chacun se permette de publier ses fantaisies ; si je voulais citer de grands et volumineux mémoires sur la physique, la chimie ou l'astronomie, où ces sciences sont traitées comme l'économie politique dans les ouvrages de M. Carey, les noms ne me manqueraient pas. Il y a quelques années, un prétendu astronome faisait des cours publics où il démontrait que les planètes tournaient précisément en sens inverse de celui indiqué par les savants, qui, suivant lui, avaient été dupes d'une illusion semblable à celle qui nous fait croire que ce sont les arbres de la route qui marchent quand nous sommes emportés par une voiture. Mais, pour ne citer que des noms connus, qui n'a lu les dissertations de Voltaire sur la mécanique ? Les *Œuvres* de Bernardin de Saint-Pierre sont pleines d'une théorie à l'aide de laquelle il démontre que la terre est allongée vers les pôles, et que les marées sont produites par la fonte des glaces. Ainsi, les plus grands génies, quand ils veulent sortir des voies où les appelle leur nature, sont sujets à

s'égarer. Mais leurs erreurs, ne nuisant pas à la science, parce que les hommes spéciaux ne leur accordent ni leurs louanges ni leur attention, ni même leur critique. On n'a jamais réfuté Voltaire ; on ne s'est pas donné la peine de lui expliquer ce que c'était que la quantité de mouvement ou la force vive ; et si le respect pour un si grand génie n'eût arrêté Clairaut et d'Alembert, ils lui auraient dit : Faites des tragédies, faites des tragédies, comme lui-même avait dit au perruquier qui lui avait apporté une tragédie : Faites des perruques, faites des perruques ! Je remarque dans une note de Bernardin de Saint-Pierre qu'un astronome, plein de clarté et de politesse, lui avait envoyé des éclaircissements, et qu'il le nommerait s'il le lui eût permis. On voit que ce savant, qui avait pitié de l'auteur de *Paul et Virginie*, voulait l'arrêter dans ses divagations cosmographiques, mais qu'il craignait en même temps de compromettre son nom dans une controverse ridicule. Il y a des questions sur lesquelles la discussion n'est plus permise, et des adversaires qu'un vrai savant ne saurait accepter. C'est par cette manière d'agir que les sciences s'imposent au public et font respecter leurs principes ; et tant qu'elle ne sera pas adoptée par les économistes, il faudra qu'ils se résignent à voir leur science contestée et ses principes contredits. Que s'ils disent avec Rossi que la liberté commerciale est le seul principe que la science puisse avouer, le public est bien en droit de leur répondre qu'ils se trompent, que M. Carey, *éminent économiste*, est protectionniste.

En vérité, je ne vois rien à répondre à cela, sinon de courber la tête et de se résigner. Si ce qui se passe pour M. Carey était un fait isolé, il n'aurait pas de si graves conséquences ; mais, il faut le reconnaître, c'est un fait général. On semble croire que l'économie politique est une science de fantaisie où chacun est libre d'improviser un système ; on admet ceci, on rejette cela ; celui-ci réfute Smith, celui-là Ricardo, cet autre Malthus ; que si vous vous permettez de dire que ces grands hommes n'ont émis leurs principes qu'après les avoir vérifiés, et que leurs raisonnements étant des démonstrations, ces principes sont immuables, vous passez pour intolérant, pour arriéré. Comme Sganarelle, ils ont changé tout cela ; ils ont mis le cœur à droite et le foie à gauche, et vous n'êtes plus qu'un Géronte que la science a débordé.

Je m'arrête, et je conclus que si l'économie politique n'a pas dans l'opinion publique la place qu'elle doit avoir, le tort en est beaucoup moins au public qu'aux économistes. On a dit des peuples qu'ils avaient toujours le gouvernement dont ils étaient dignes ; on peut dire des doctrines qu'elles ont toujours la réputation que méritent leurs disciples. Tant qu'on les verra incertains, en désaccord, les uns affirmant ce que les autres nient, admirant tour à tour le pour et le contre, le public n'accordera aucune confiance à leur doctrine, par la raison toute simple qu'il ne saura pas où la trouver.

Biographie résumée de l'auteur

Arsène, Jules, Émile, Juvénal Dupuit est né le 18 mai 1804 à Fossano, en république Cisalpine. Élève à l'École polytechnique en 1822, il en sort comme ingénieur du corps des Ponts et Chaussées. Il travaille au système routier français puis s'occupe de la construction du réseau d'égouts de la ville de Paris. Il se marie en 1829 et obtient sa promotion au grade d'ingénieur de première classe en 1836. C'est à cette époque qu'il publie son premier texte : *Essais et expériences sur le tirage des voitures et sur le frottement de seconde espèce* (1837). Son grand article sur la mesure de l'utilité des travaux publics paraît en 1844. Son livre principal, *La liberté commerciale : son principe et ses conséquences*, paraît en 1861. Après une riche carrière d'ingénieur et d'économiste mathématicien, il meurt le 5 septembre 1866 à Paris.

Références

BAUDRILLART, Henri (1863) « Observations du rédacteur en chef sur l'article précédent », *Journal des économistes*, n° 37, mars, p. 482-485 (deuxième réponse à Dupuit).

DUPUIT, Jules (1863) « Réponse de M. Dupuit à M. Baudrillart au sujet de l'article : l'économie politique est-elle une science ou une étude ? », *Journal des économistes*, n° 37, mars, p. 474-482 (première réponse à Baudrillart).

KLOTZ, G. et Y. BRETON dir. (2009) *Œuvres économiques complètes de Jules Dupuit*, Paris, Économica, 2 vol.

SIMONIN, J.-P. et F. VATIN dir. (2016) *The Works of Jules Dupuit, Engineer and Economist of the French XIXth Century*, Saint-Denis (93), Édi-Gestion, in-14, 332 p. Disponible auprès de l'IHPM.

*



Photographie de Jules Dupuit vers 1849.

Les mauvais économistes : des hétérodoxes ?¹

Henri BAUDRILLART

Économiste français

Henri Baudrillart répond à l'attaque violente de Jules Dupuit dans un article précédent du *Journal des Économistes*. Il conteste l'opinion de son collègue sur la nécessité d'établir un dogme intangible de doctrines immuables. Il montre que les économistes hétérodoxes ne sont pas mauvais parce qu'ils ne respectent pas le dogme qui règne actuellement dans la science. Il prône un libre débat, basé sur le respect des arguments et des individus. Mots clés : Économie politique, Orthodoxie, Hétérodoxie.

Henry Baudrillart replies to the acute attack of Jules Dupuit in a previous article in the Journal des Économistes. He contests the opinion of his colleague on the necessity to establish an intangible dogma of immutable doctrines. He shows that the heterodox economists are not bad because they don't respect the dogma which reigns currently in the science. He advocates to a free debate, based on the respect of arguments and individuals. Key words: Political Economy, Orthodoxy, Heterodoxy.

Nous ne croyons point pouvoir laisser passer sans quelques réflexions l'article que l'on vient de lire. S'il mettait en cause uniquement les opinions énoncées par M. de Fontenay à propos de M. Carey, nous n'aurions rien à dire, M. de Fontenay étant bon pour se défendre. Mais quelques personnes ne peuvent-elles pas croire, après le vigoureux plaidoyer de notre savant collègue M. Dupuit, que la direction du *Journal des Économistes* s'y trouve l'objet d'une censure directe ou indirecte, volontaire ou involontaire ? S'il y a, comme le soutient l'honorable M. Dupuit, des théories et des hommes indiscutables, n'est-ce point un tort à nous de les laisser discuter ? Si l'effet de ces discussions est de compromettre gravement l'économie politique et de lui ôter jusqu'à son titre de science, ne sommes-nous pas bien coupables de laisser ces discussions se produire ? Telle est la question inévitable qui se posera dans l'esprit du lecteur, après cet article qui la tranche, mais ne la traite pas.

Encore une fois, nous laissons de côté le point en litige entre M. de Fontenay et M. Dupuit. Si les attaques et les théories du premier se tiennent bien dans la mesure exacte de la vérité, c'est au lecteur à en juger, et les réfutations de M. Dupuit ont pu peut-être l'aider à prononcer en connaissance de cause. Ce qui domine ces questions, quel qu'en soit l'intérêt, c'est l'esprit même dans lequel il faut procéder à leur étude, dans les recueils scientifiques qui s'en occupent, et en particulier dans celui-ci.

L'idéal de M. Dupuit c'est celui de la science économique passant à l'état de dogme, non pas de dogme mystérieux sans doute, mais démontré et accepté de tous. Comme vœu, rien n'est plus naturel, et le jour où les principes, j'entends tous les principes, soutenus par les plus maîtres, seraient admis sans difficulté et ne seraient ni contestés ni contestables, ce jour-là verrait le triomphe complet et définitif de la science. Nous pourrions heureusement citer un certain nombre de théories économiques qui en sont là, celles, par exemple, qui ont pour objet la monnaie, le crédit, l'échange dans leurs principes essentiels. Est-il un seul économiste qui s'avise de critiquer comme défectueuse la théorie d'Adam Smith sur la division du travail ? En est-il un qui

¹ H. Baudrillart (1863) « Observations du rédacteur en chef sur l'article précédent », *Journal des Économistes*, n° 36, février, p. 249-253 (le nouveau titre a été choisi par notre rédaction ainsi que le résumé ; note de LM).

ne soit partisan théorique de la liberté du travail et de la liberté du commerce ? Sur ce dernier point, on a pu se demander si les peuples avaient dû commencer par faire abstraction des frontières, et si la protection n'avait pas été une des étapes nécessaires et inévitables du développement des nations. Cette vue rétrospective n'ôte rien de sa valeur scientifique à la démonstration faite par les économistes de l'excellence de la liberté du commerce international. — Voilà donc des principes certains ; j'en pourrais citer d'autres.

Même pour ces principes certains, toute objection perdra-t-elle pour tant le droit de se produire, toute discussion sera-t-elle étouffée ? Tout point de vue nouveau et hétérodoxe, pourvu qu'il soit présenté par un esprit sérieux, instruit, réfléchi et bien au courant de la science, sera-t-il interdit absolument dans un recueil scientifique ? Viendrons-nous, au nom d'une orthodoxie impitoyable, couper la parole à des savants de bon aloi qui demandent sans injure et sans violence à faire leurs observations ? La première loi de la science n'est-elle pas la libre recherche, au prix de quelques écarts individuels ? N'y a-t-il pas telle objection qui force la science acquise à se compléter ou à se modifier à quelques égards ?

Que sera-ce donc s'il s'agit de théories encore controversées au sein même de l'école, comme il arrive sans exception, remarquez-le bien, dans toutes les sciences morales et politiques, lesquelles diffèrent en ceci des sciences mathématiques et physiques qu'une part y est faite au choix des opinions ? Vous croyez, vous, que ces théories sont à tort discutées, qu'elles ont force de dogme, et vous déclarez que les mettre en doute c'est discréditer la science. Qu'est-ce que cela sinon une simple opinion ? Qu'est-ce que cela, sinon se porter en représentant exclusif de la science ? Et vous ne vous demandez pas même si cette ambition que vous avez pour l'économie politique ne lui ferait pas plus de mal que de bien ! Vous ne vous demandez pas si ce n'est pas sacrifier la vérité intrinsèque à une rigueur apparente ! Vous dites que l'on compromet les principes en les livrant à l'attaque ; mais est-ce qu'on ne les compromet pas bien plus en déclarant inattaquable ce qui est très-susceptible d'être critiqué ? Le public, dans le premier cas, peut prier les savants de se mettre d'accord ; mais, dans le second, est-ce qu'il ne se rira pas de leur accord même ? Les théories de Ricardo et de Malthus ont-elles, aux yeux des savants sérieux, j'entends de tous, ce caractère incontesté qui fasse déclarer hérétique, mauvais économiste, hors la science en un mot, quiconque les rejette ou ne les admet qu'avec de tels amendements que ce qu'elles ont d'absolu disparaît ? Est-on sacrilège pour les déclarer erronées ou pour leur faire leur part ? Frédéric Bastiat, Léon Faucher, M. Hippolyte Passy n'admettent pas les conclusions de Ricardo : hétérodoxes, mauvais économistes ! MM. Hippolyte Passy et Frédéric Passy, M. Wolowski, M. Louis Reybaud, d'autres encore, peut-être les trois quarts de la Société d'économie politique, refusent de suivre Malthus ou de l'admettre sans écarter le caractère trop systématique de LA DOCTRINE : donc encore hétérodoxes, mauvais économistes ! Lorsque les noms les plus éminents de la science se divisent sur une question de cet ordre, où prend-on le droit d'écrire, comme M. Dupuit, ou comme notre excellent collègue et ami M. Joseph Garnier, *qu'on n'est pas réellement économiste si on n'est pas malthusien* ?

Notre confrère M. Dupuit est un argumentateur serré, un subtil logicien, dont l'inflexibilité dogmatique n'empêche pas plus les bons et affectueux sentiments pour ses confrères dissidents, qu'il ne repousse de la charité un brave ouvrier qui n'a commis d'autre crime que d'avoir quatre enfants, quand il serait plus à son aise (peut-être) s'il n'en n'avait que deux ! C'est dans les mêmes

sentiments que nous lui soumettons nos observations. Nous ne lui reprochons pas, nous le louons de vouloir maintenir le caractère scientifique de l'économie politique. Celui qui écrit ces lignes a lui-même composé tout exprès une leçon pour établir *que l'économie politique est une véritable science*, leçon insérée dans le *Journal des Économistes*. Mais nous nous permettrons, puisque l'idée de constituer une orthodoxie, de composer un catéchisme dont tous les articles seront articles de foi, semble à ce point dominer notre collègue, nous nous permettrons, disons-nous, de lui demander s'il pense que la grande majorité des économistes réunie en concile consentira à accepter à ce titre tous les points de son credo. Croit-il, par exemple, que ses idées sur la propriété ne soient pas entachées d'hétérodoxie ? Croit-il qu'on puisse, sans être traité d'hérétique par la plupart des économistes, faire dériver la propriété de l'utile et de la loi, opinion dans laquelle Bastiat et beaucoup d'autres ont vu la source même du socialisme ! Les protestations qui se sont élevées presque unanimement, au sein de la Société d'économie politique, contre cette doctrine, ne nous ont pas pourtant empêchés d'admettre l'expression de cette opinion, parce qu'elle émanait d'un esprit sérieux et qu'elle était formulée en un langage précis, sévère et scientifique. M. Dupuit, qui critique vivement les opinions de M. de Fontenay sur Malthus, déclare excellent l'article que le même économiste a écrit sur les rapports du juste et de l'utile. D'où vient donc que cet article, au mérite duquel nous avons d'ailleurs rendu justice, nous a paru à nous assez hétérodoxe pour que nous ayons considéré comme un devoir de le réfuter ? Beaucoup, la plupart même d'entre nous professent que la liberté de coalition pour les ouvriers est la garantie du travail et de la juste fixation des salaires. Ne pas le croire, c'est manquer à l'orthodoxie. M. Dupuit ne se fait pourtant pas faute d'un tel manquement. Si notre collègue lui-même, si rigide, n'est pas à l'abri de toute excentricité, où est donc le juste irréprochable, où est le parfait orthodoxe ? Ceux qui prêchent le dogme du petit nombre des élus ne risquent-ils pas de s'exclure eux-mêmes ? Il deviendra même facile de trouver des hérésies dans Quesnay et dans Adam Smith. Les physiocrates admettaient en général l'utilité des primes : hérésie contre la liberté du commerce ! Adam Smith admet l'intervention de l'État pour l'instruction populaire : hérésie en matière de doctrine sur le rôle de l'autorité ! Est-on hérétique enfin pour ne pas faire entrer, avec le regrettable M. Dunoyer, tous les travaux utiles dans les cadres de l'économie politique ? — Nous n'en finirions pas si nous voulions épuiser les exemples.

Que prouvent les considérations que nous venons de présenter ? Selon nous, la nécessité d'une discussion franche et libre. Si on n'a pas plus de droit, si le bon goût aussi bien que la vérité ne permet pas plus de traiter Ricardo et Malthus de pauvres esprits qu'il n'était permis aux romantiques, il y a trente ans, d'appeler Racine un polisson, est-ce une raison pour les déclarer indiscutables au nom de la bonne discipline ? Tant pis si la théorie de la population n'est point universellement admise, ou plutôt tant mieux si, en présence de telle ou telle insuffisance de salaires, momentanée ou habituelle, l'économiste trouve autre chose à dire que cette banalité cruelle : Les ouvriers font trop d'enfants ! Ce qui est plus que banal (car la banalité peut être répétée avec profit quand elle est vraie), ce qui est faux en thèse générale, et ce qui mène des esprits excessifs mais orthodoxes à couvrir d'infamie les pères de famille, comme si c'étaient des intempérants et des ivrognes, et à faire de la famille même un luxe, un privilège, avec interdiction légale pour les pauvres d'y entrer, avec des pénalités positives pour ceux qui dépasseront le nombre légal d'enfants ! Si cette logique-là ne vous blesse pas, nous déclarons, quant à nous, qu'elle nous épouvante et nous révolte, et qu'elle traduit des erreurs et non pas des vérités !

N'étendons pas en conséquence à tous les cas controversés ce grand mot la science comme une sorte de manteau d'inviolabilité. Ce mot trop prodigué ne tarderait pas à amener à sa suite la même intolérance que cet autre mot : la foi. Que M. Dupin, au Sénat, à propos d'une des nombreuses questions qui ont cessé de nous diviser, celle de la liberté du prêt à intérêt, trouve bon de déclarer l'économie politique une étude et non une science, cela nous trouble infiniment moins que M. Dupuit. Ce n'est pas par des considérations de qu'en dira-t-on que se règlent les sciences. Tant qu'on dispute, c'est qu'on n'est pas d'accord sur la vérité. Il faut en prendre son parti. Sans doute ce serait un solennel spectacle que celui de tous les économistes réunis dans la salle et autour de la table du Grand-Hôtel, se communiquant leurs opinions toutes conformes sur tous les points, et n'ouvrant la bouche que pour renchérir les uns sur les autres dans le commentaire approbatif d'un credo parfaitement identique ; ce serait la paix perpétuelle des opinions ; et de savants que nous voulons être, de libres chercheurs que nous sommes, nous serions changés en augures ! Ce serait solennel, nous le répétons ; mais nous nous demandons si notre honorable collègue lui-même, qui aime beaucoup la discussion, et qui a raison, car il y réussit, serait très-content ce jour-là.

Arrêtons-nous... Nous n'avons voulu dire qu'une chose, puisque nous étions mis en demeure : c'est que la direction du *Journal des Économistes*, tout en maintenant les droits de la science et en repoussant, par exemple, tels articles qui seraient l'apologie du *maximum* ou l'éloge de l'esclavage, ou la reproduction de quelque monstruosité économique ou morale, doit maintenir aussi dans une juste mesure les droits de la libre discussion, du libre examen.

Biographie résumée de l'auteur

Henri Baudrillart est né le 28 novembre 1821 à Paris. Il fonde en 1847 la Société démocratique des libres penseurs. Il enseigne l'économie politique au Collège de France à partir de 1852. Il passe sur la chaire d'histoire économique du même Collège en 1866. Quinze ans plus tard il enseigne l'économie politique à l'École nationale des Ponts et Chaussées. Il fut le rédacteur en chef du *Journal des économistes* et du *Constitutionnel*. Il meurt le 24 janvier 1892 à Paris. Son œuvre comprend une quinzaine d'ouvrages et des centaines d'articles. Voir la *Notice nécrologique de M. Henri Baudrillart*, publiée par le Collège de France en 1894, 47 pages.



Photographie d'Henri Baudrillart (cliché de Nadar).

EXTRAITS

De l'évolution économique de la mode (1833)¹

Richard COBDEN

Manufacturier

Ceux de nos lecteurs qui ont connu le marchand de Londres d'il y a trente ans, doivent se rappeler la perruque poudrée et la queue, les souliers à boucles, les bas de soie bien tirés et les culottes étroites, qui faisaient reconnaître le boutiquier de l'ancienne école. Si pressées et si importantes que fussent les affaires qui l'appelaient au dehors, jamais ce superbe personnage ne rompait le pas digne et mesuré de ses ancêtres ; rien ne lui était plus agréable que de prendre sa canne à pomme d'or et de quitter sa boutique pour aller visiter ses voisins plus pauvres, et faire parade de son autorité en s'informant de leurs affaires, en s'immisçant dans leurs querelles, en les forçant de vivre honnêtement et de diriger leurs entreprises d'après son système. Il conduisait son propre commerce exactement à la manière de ses pères. Ses commis, ses garçons de magasin, ses commissionnaires avaient des uniformes particuliers, et leurs rapports avec leurs chefs ou entre eux étaient réglés d'après les lois de l'étiquette établie. Chacun d'eux avait son département spécial ; au comptoir ils gardaient leur rang avec une exactitude pointilleuse, comme des États voisins mais rivaux. La boutique de ce marchand de la vieille école conservait toutes les dispositions et tous les inconvénients des boutiques des siècles précédents : on ne voyait point à sa devanture un étalage fastueux destiné à amorcer les passants, et le vitrage, enchâssé dans de lourdes travées de bois, était bâti d'après les anciens modèles.

Le siècle actuel a produit une nouvelle école de marchands, dont la première innovation a été de renoncer à la perruque poudrée et de congédier le barbier avec sa boîte à pommade. Grâce à ce progrès, une heure a été gagnée sur la toilette de chaque jour. La seconde a consisté à remplacer les souliers et les *inexpressibles*, dont les complications de boucles et de cordons et les formes étroites exigeaient une autre demi-heure, par des bottes à la Wellington et des pantalons que l'on met en un tour de main, et qui laissent au corps toute la liberté de ses allures, quoique peut-être aux dépens de la dignité extérieure. Ainsi vêtus, ces actifs marchands peuvent presser ou ralentir le pas selon que les affaires qui les appellent au dehors sont plus ou moins urgentes ; ils sont d'ailleurs si absorbés par le soin de leurs propres affaires, qu'ils savent à peine les noms de leurs plus proches voisins, et qu'ils ne s'inquiètent pas si ces gens-là vivent en paix ou non, aussi longtemps qu'on ne vient pas briser leurs vitres.

L'esprit d'innovation ne s'est pas arrêté là ; les boutiques de cette nouvelle race de marchands ont subi une métamorphose aussi complète que leurs propriétaires. L'économie intérieure de la maison a été réformée en vue de donner au travail toutes les facilités imaginables : on a dispensé les employés de toutes formalités d'étiquette ; on a même tacitement consenti à suspendre les égards dus au rang, en tant qu'ils pouvaient arrêter l'expédition des affaires ; enfin, à l'extérieur,

¹ *England, Ireland and America by a Manchester manufacturer*, Brochure in-8°, Londres, 1833. Passage traduit en français par Gustave de Molinari (1853) "Mode", in Charles Coquelin et Gilbert-Urbain Guillaumin dir., *Dictionnaire de l'économie politique*, Paris, Guillaumin, t. 2, p. 195-196 (note de LM).

des vitrines construites en verre plat, avec des bordures élégantes, et s'étendant du sol jusqu'au plafond, ont attiré les regards sur toutes les séduisantes nouveautés du jour.

Nous savons tous quels ont été les résultats de cette rivalité inégale. Les anciens et paisibles boutiquiers, fidèles à la « vieille mode » de leurs pères, succombèrent l'un après l'autre sous l'active concurrence de leurs voisins plus alertes. Quelques-uns des disciples les moins infatués de la vieille école adoptèrent le nouveau système ; mais tous ceux qui essayèrent de résister au torrent furent engloutis. Nous ajouterons que le dernier de ces intéressants spécimens du bon vieux temps, qui avait survécu à onze générations de boutiquiers, et dont les vitrages non modernisés réjouissaient l'âme des vieux toriers passant dans *Fleet street*, a fini par disparaître après avoir vu son nom figurer dans la gazette à l'article *Banqueroutes*.

Biographie résumée de l'auteur

Richard Cobden est né le 3 juin 1804 à Dunford en Angleterre. A quinze ans il part travailler à Londres dans un entrepôt dirigé par son oncle. Il monte sa propre entreprise en 1828 pour imprimer des tissus. Il commence à publier des brochures en 1835. Ont été publiées en français deux de ces brochures : *L'Angleterre, la France, la Russie et la Turquie* (1835) et *Congrès ou guerre : une solution prompte* (1868). Après une carrière de propagandiste de la paix, il meurt le 2 avril 1865 à Londres. Il aura eu une grande audience en France. Voir Salis Schwabe (1879) *Richard Cobden, notes sur ses voyages, correspondances et souvenirs*, Paris, Guillaumin, réédition BiblioBazaar, 2009.



Cobden par Lowes Cato Dickinson (cliché Institut Coppet, détail).

Perles de la *Théorie générale* et autres écrits (1936)

John Maynard KEYNES
Économiste anglais

Si la trésorerie était disposée à emplir de billets de banque des vieilles bouteilles, à les enfouir à des profondeurs convenables dans des mines désaffectées qui seraient ensuite comblées avec des détritux urbains et à autoriser l'entreprise privée à extraire de nouveau les billets suivant les principes éprouvés du laisser-faire (le droit d'exploiter les terrains billetifères étant bien entendu concédé par adjudication), le chômage pourrait disparaître et compte tenu des répercussions, il est probable que le revenu réel de la communauté de même que sa richesse en capital seraient sensiblement plus élevés qu'ils ne le sont réellement. A vrai dire, il serait plus sensé de construire des maisons ou autre chose d'utile ; mais si des difficultés politiques et pratiques s'y opposent, le moyen précédent vaut encore mieux que rien. (p. 145)¹.

Une victoire aussi décisive que celle de Ricardo a quelque chose de singulier et de mystérieux. Elle ne peut s'expliquer que par un ensemble de sympathies entre sa doctrine et le milieu où elle a été lancée. Le fait qu'elle aboutissait à des conclusions tout à fait différentes de celles qu'attendait le public profane, ajoutait, semble-t-il, à son prestige intellectuel. Que son enseignement appliqué aux faits, fût austère et souvent désagréable lui conférait de la grandeur morale... Qu'elle présente beaucoup d'injustices sociales et de cruautés apparentes comme des incidents inévitables dans la marche du progrès, et les efforts destinés à modifier cet état de choses comme de nature à faire en définitive plus de mal que de bien, la commandait à l'autorité. Qu'elle fournît certaines justifications aux libres activités du capitalisme individuel, lui valait l'appui des forces sociales dominantes groupées derrière l'autorité... car depuis Malthus, les économistes professionnels paraissent avoir été insensibles au désaccord entre les conclusions de leurs théories et les faits d'observation. Le public au contraire n'a pas manqué de relever ce désaccord et c'est ce qui explique sa répugnance croissante à accorder aux économistes le tribut de respect qu'il alloue aux autres catégories de savants dont les conclusions théoriques sont confirmées par l'expérience, chaque fois qu'elles sont appliquées aux faits. (p. 54-55)².

Abstraction faite de cette disposition d'esprit particulière à l'époque, les idées, justes ou fausses, des philosophes de l'économie et de la politique ont plus d'importance qu'on ne le pense généralement. A vrai dire le monde est presque exclusivement mené par elles. Les hommes d'action qui se croient parfaitement affranchis des influences doctrinales sont d'ordinaire les esclaves de quelque économiste passé. Les visionnaires influents, qui entendent des voix dans le ciel, distillent des utopies nées quelques années plus tôt dans le cerveau de quelque écrivain de Faculté. Nous sommes convaincus qu'on exagère grandement la force des intérêts constitués, par rapport à l'empire qu'acquière progressivement les idées. A la vérité, elles n'agissent pas d'une façon immédiate, mais seulement après un laps de temps. Dans le domaine de la philosophie économique et politique, rares sont les hommes de plus de vingt-cinq ou trente ans qui restent accessibles aux théories nouvelles. Les idées que les fonctionnaires, les hommes politiques et

¹ Passage cité par Claude Raffestin et Mercédès Bresso (1979) *Travail, espace, pouvoir*, Paris, L'âge d'homme, p. 134.

² Cité par Philippe Drisin (2012) *La théorie des cercles*, Paris, Société des Écrivains, p. 17.

même les agitateurs appliquent à la vie courante ont donc peu de chance d'être les plus neuves. Mais ce sont les idées et non les intérêts constitués qui, tôt ou tard, sont dangereuses pour le bien comme pour le mal. (Chapitre 14, « Notes finales sur la philosophie sociale à laquelle la théorie générale peut conduire »)³.

Si les économistes pouvaient parvenir à se faire considérer comme des gens humbles et compétents, sur le même pied que les dentistes, ce serait merveilleux. (*Essai sur la monnaie et l'économie*, 1931).

Les économistes sont présentement au volant de notre société, alors qu'ils devraient être sur la banquette arrière. (Postface à *l'Essai sur la monnaie et l'économie*, 1931).

La situation devient sérieuse lorsque l'entreprise n'est plus qu'une bulle d'air dans le tourbillon spéculatif. (*Théorie générale*, p. 171).

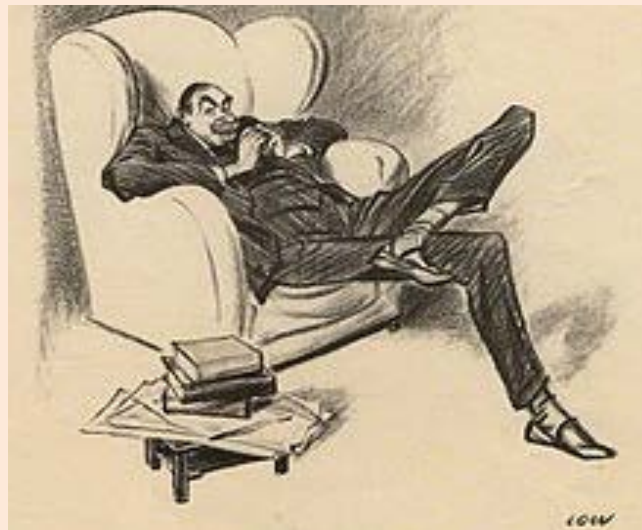
Biographie résumée de l'auteur

John Maynard Keynes était le fils de l'économiste John Neville Keynes (1852-1949). Il est né le 5 juin 1883 à Cambridge où son père était *lecturer* (maître de conférences). Après des études secondaires très brillantes il entame une carrière de fonctionnaire d'état en 1907 à l'*Indian Office*. Quatre ans plus tard il est nommé *lecturer* à Cambridge et commence à publier des ouvrages d'économie. *Les conséquences économiques de la paix* sont de 1919, le *Tract on Monetary Reform* date de 1923, le *Traité sur la monnaie* paraît en 1930, la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* sort en 1936. Après une brillante carrière d'économiste international, il meurt le 21 avril 1946 à Fирle.

Références

MARIS, Bernard (1999) *Keynes ou l'économiste citoyen*, Paris, Presses de Sciences Po, 102 p.

SKIDELSKY, Robert (2002) *J.M. Keynes: Fighting for Britain, 1937-1946*, Penguin Books, 580 p.



Caricature de Keynes par le dessinateur Low en 1934.

³ Cité par Gérald Fournier (2011) *Évolution et civilisation : de l'anthropologie de Charles Darwin à l'économie évolutionniste étendue*, chez l'auteur, p. 750.

Bijoux de l'*Histoire de l'analyse économique* et autres textes (1935-1954)

Joseph SCHUMPETER
Économiste américain

LA reine Elizabeth [I^{ère}] possédait des bas de soie. L'achèvement capitaliste n'a pas consisté spécifiquement à procurer aux reines davantage de ces bas, mais à les mettre à la portée des ouvrières d'usine, en échange de quantités de travail constamment décroissantes. (CSD, 1942).

La même grande souveraine [Elizabeth I^{ère}] offre un exemple frappant de la méthode qui consistait à accorder par lettres patentes des monopoles aux favoris. De plus, les organisations « à monopole » étaient des éponges beaucoup plus faciles à presser qu'un nombre important d'entrepreneurs indépendants. (HdA, t. 1^{er}, p. 216).

Certes, l'ouvrier moderne peut acquérir certains biens que Louis XIV aurait été enchanté d'obtenir, sans pouvoir le faire – par exemple, des appareils modernes de prothèse dentaire. Dans l'ensemble, néanmoins, les achèvements capitalistes n'auraient guère pu procurer de satisfactions supplémentaires important réellement à une personne disposant d'un budget aussi considérable que celui du Roi Soleil. (*Capitalisme, socialisme et démocratie*, 1942, p. 96).

Sur Vauban : Son exemple illustre une fois encore la vérité selon laquelle un homme peut être un excellent économiste sans être un bon théoricien. L'inverse est vrai aussi, malheureusement (*Histoire de l'Analyse économique*, t. 1^{er}, p. 288).

Les cycles ne sont pas comme des amygdales, que l'on peut traiter séparément, mais ils sont comme des battements de cœur, l'essence de l'organisme qui les abrite. (*Business Cycles*, 1939).

Le profane sait que de riches récoltes déterminent un bas prix des denrées ou que la division du travail accroît le rendement du processus de production ; ces connaissances sont manifestement préscientifiques, et il est absurde de souligner de semblables affirmations, chez les auteurs anciens. (HdA, introduction, t. 1^{er}, p. 33).

Puisque l'économie emploie des techniques dont le grand public ignore le maniement, et puisque les économistes sont là pour les cultiver, l'économie est évidemment une science, en conformité avec notre définition du mot. (Idem, p. 31).

Aussi, je crains bien que le service rendu par l'économie à l'évolution de la doctrine darwinienne n'offre quelque analogie avec le service rendu à Rome par les célèbres oies. (HdA, t. II, p. 98).

Le client n'est pas la source de l'innovation. (*Théorie de l'évolution économique*, 1935).

Le capitalisme, s'il reste stable économiquement, et même s'il gagne encore en stabilité, crée, en rationalisant l'esprit humain, une mentalité et un style de vie incompatibles avec ses propres conditions fondamentales, avec ses motivations profondes et les institutions sociales nécessaires à sa survie. (CSD, 1942).

Sur Courcelle-Seneuil : Son œuvre illustre notre vieille vérité selon laquelle c'est une chose d'être un bon économiste, c'en est tout à fait une autre d'être un théoricien. (HdA, t. II, p. 167 note).

Les pamphlétaires constituent une foule très mélangée – promoteurs de banques, de canaux, d'entreprises industrielles ou coloniales, avocats plaidant pour ou contre une cause spéciale, comme celles de la Compagnie des Marchands aventuriers ou de la Compagnie des Indes orientales ; partisans ou adversaires d'une mesure ou d'une politique déterminée ; auteurs de plans – souvent des maniaques – mus par une idée fixe. (HdA, t. 1^{er}, p. 229).

Biographie résumée de l'auteur

Schumpeter est né le 8 février 1883 à Triesch (Moravie). Après de bonnes études secondaires il entre en 1901 à la Faculté de droit de Vienne en Autriche. Il suit les cours des professeurs de l'école néo-classique autrichienne : Von Wieser, Böhm-Bawerk et Menger. Il est docteur en droit en 1906. Exilé au Caire, il publie en 1908 son premier livre (*Nature et essence de l'économie théorique*, en allemand). Il revient en Europe et prend un poste à l'Université de Czernowitz. En 1911 il publie son deuxième livre (*Théorie de l'évolution économique*) et enseigne à l'Université de Graz en Autriche. Il devient ministre des finances autrichiennes en 1919-1920. En 1925 il devient professeur de finances publiques à l'Université de Bonn. En 1927 il part aux Etats-Unis prendre un poste de professeur à Harvard. En 1939 il édite ses *Business Cycles*, en 1942 son grand livre *Capitalisme, Socialisme et démocratie*. Il meurt le 8 janvier 1950 à Salisbury dans le Connecticut.

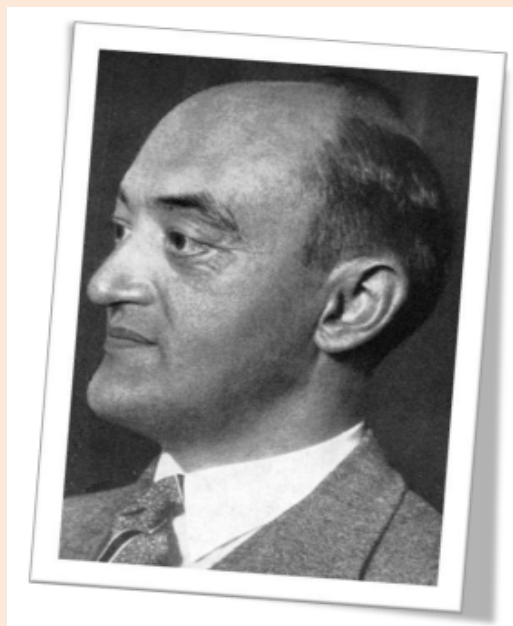
Références

Théorie de l'évolution économique, 1935, traduction française, Paris, Dalloz, tirage 1979.

Business cycles, 1939, Toronto, Mac Graw Hill, version électronique de l'UQAC, 2013.

Capitalisme, socialisme et démocratie, 1942, traduction française, Paris, Payot, 1951.

Histoire de l'analyse économique, 1954, traduction française, Paris, Gallimard, 1983.



Montage photographique de Michel Santi.

Humour et économie politique (1979, 1988)

Alfred Sauvy
Professeur au Collège de France

O H, dix économistes, cela donne onze théories, dont deux pour M. Keynes. *Churchill*, 1940 (Sauvy, 1979, p. 40).

La recette du prophète : que celui-ci s'appelle Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau, Adam Smith, Marx ou tout autre, il ne réussit que par son opportunité, son à-propos. (*Idem*, p. 69).

Dans le domaine que je parcours souvent professionnellement, à savoir l'économie, les trois français qui ont ce qu'on appelle la classe internationale n'étaient pas économistes. Walras était mathématicien, Cournot ingénieur, et Quesnay médecin de la Cour. (*Idem*, p. 164).

Un économiste qui parle du rire, c'est drôle. Drôle en soi, et peut-être inutile, puisqu'il parvient déjà à nous faire rire, sans le faire exprès ! (Sauvy, 1988, p. 15)

Jean Fourastié, le célèbre économiste, le père des « Trente glorieuses », nous a donné : *le Rire (suite)*, tout en nous prévenant qu'il ne donnait pas une théorie du rire. — Bel exemple... d'humour. (*Idem*, p. 23-24).

Jupiter se mit à rire et le ciel paisible rit, avec le père tout-puissant. *Quintus Ennius* [disciple du romain *Macron*, préfet du prétoire] (*Idem*, p. 36).

Il faut bien que tout le monde vive ! [Richard Cantillon, fin de la première partie de son *Essai sur la nature du commerce en général*, 1755, éd. Institut Coppet, 2011 p. 36] — Alors, tuez-vous donc un peu ? *Jacques Prévert* (*Idem*, p. 139).

Le capitalisme, c'est l'exploitation de l'homme par l'homme, et le socialisme, c'est exactement l'inverse. (*Idem*, p. 310).

Ce sera un rien de régler la production sur les besoins. *Friedrich Engels*. (*Idem*, p. 301).

En septembre 1968, un vif débat eut lieu au Conseil des ministres, sur la réforme de l'enseignement supérieur. Attaques violentes de Marcel Jeanneney et de Michel Debré contre le projet Edgar Faure.

DE GAULLE — « Mais alors, si je comprends bien, le ministre de l'Éducation Nationale serait-il fou ? Ce que je ne crois pas. »

EDGAR FAURE — « Pourtant, il y a déjà des symptômes. » (Sauvy, 1979, p. 54).

Taisez-vous monsieur Schmidt, vous n'êtes qu'un éditeur d'économie ! ¹

¹ Émission La rage de lire : « Faut-il avoir peur des économistes ? », animée par Georges Suffert le 17 septembre 1980 à partir de 20h 30 sur TF1, à laquelle participaient Alfred Sauvy, Christian Schmidt, Robert Lattès et Alphonse Boudard (émission visible sur le site de PINA). A l'époque, Christian Schmidt était responsable des collections d'économie chez l'éditeur Calmann-Lévy. Voir notre notice dans le *Dictionnaire encyclopédique du livre*, 2005 (LM).

Biographie résumée de l'auteur

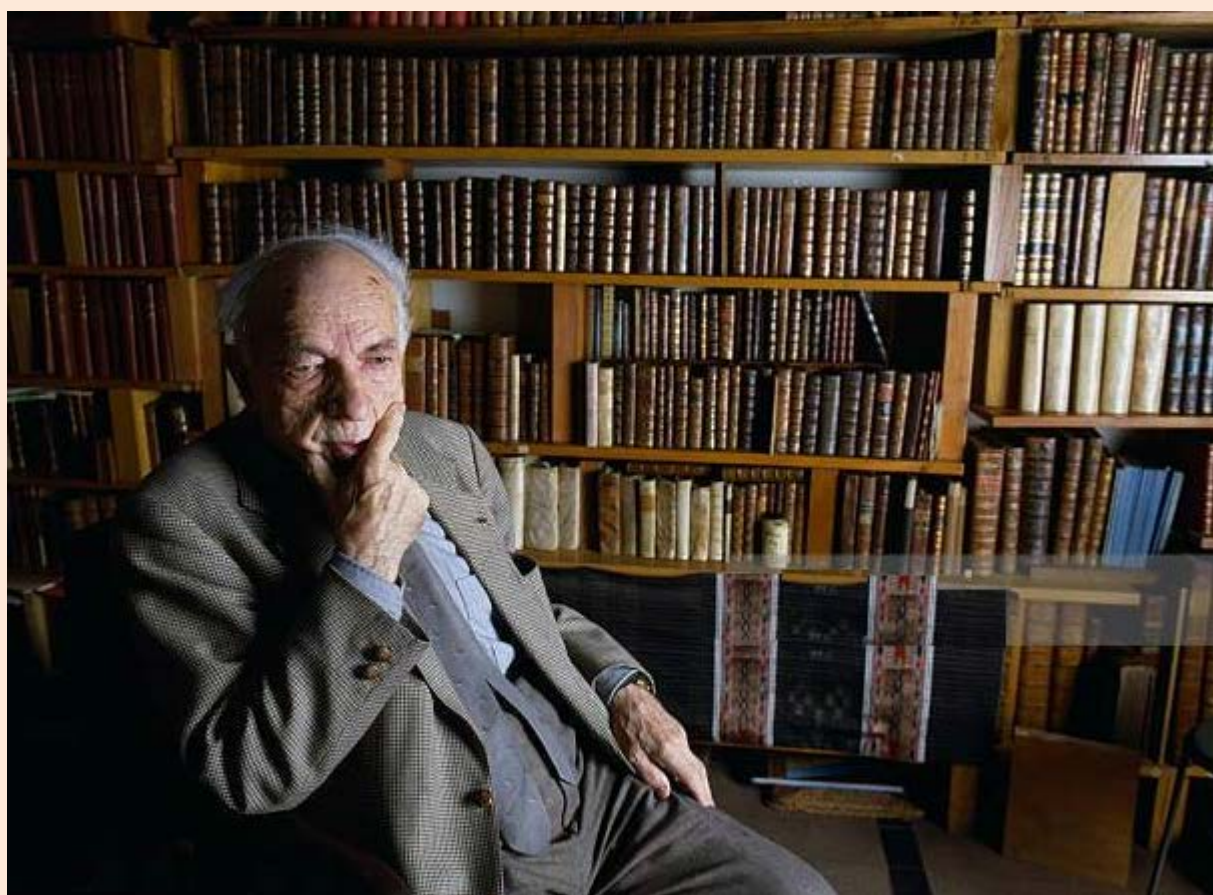
Alfred Sauvy est né le 31 octobre 1898 à Villeneuve de la Raho (près de Perpignan). Polytechnicien de la promotion 1920, il entre à la *Statistique générale de la France* deux ans plus tard. Disciple du sociologue Maurice Halbwachs il devient conseiller du gouvernement Daladier en 1938. Pendant la seconde guerre mondiale il est conseiller technique au département de bio-sociologie de la Fondation Carrel. En 1946 il crée l'*Institut National d'Etudes Démographiques* dont il devient le premier directeur. Collectionneur de livres anciens d'économie politique et de démographie, il lance une collection de rééditions de classiques de ces deux domaines. En 1952 il crée l'expression de « tiers-monde » dans un article de l'hebdomadaire *l'Observateur*. A 61 ans il est nommé professeur au Collège de France sur la chaire de démographie sociale. Il meurt le 31 octobre 1990 à Paris. Il a donné sa vision de l'avenir en 1980 dans *Vues et illusions sur la France de demain*, APRD.

Références

COLLECTIF (1992) « Hommage à Alfred Sauvy », *Population*, vol. 47, n° 6, nov.-déc., p. 1375-1675.

MARCO, Luc (2005) « Économie politique, du XIX^e siècle à nos jours », in P. Fouché dir., *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Cercle de la Librairie, t. 2, p. 18-20 (& bibliographie, p. 1006).

SAUVY, Alfred (1979) *Humour et politique*, Paris, Calmann-Lévy, 270 p. *Idem* (1988) *Aux sources de l'humour*, Paris, Odile Jacob, 372 p.



Alfred Sauvy devant sa collection de livres anciens d'économie politique (cliché Getty).

Les sept péchés capitaux des universitaires (1991)

Bernard MARIS
Économiste toulousain

1. La Lascivité

Le colloque universitaire n'a plus guère d'utilité. Sauf à poursuivre une liaison extra-conjugale de colloque en colloque, on n'assiste plus aux colloques. Couples adultérins s'y font et couples légitimes s'y dénouent, également surets et fanés puisqu'il s'agit des mêmes, redistribués comme donne de cartes. (p. 23-24).

2. L'ignorance

On glaviote [postillonne] le mandarin si on ne l'est pas encore, on fustige l'assistant si on est attaché à sa chaire comme arapède, le maître-assistant et sa nullité envieuse, son ignorance jalouse, « l'ignorance de celui qui n'est pas professeur », comme dit la Romilly. (p. 138).

3. La paresse

On moisit, on stagne plutôt qu'on ne paresse. On saumure. Impossible de distinguer loisir et travail : se reposent-ils ? Travaillent-ils ? Travaillent-ils chez eux et se reposent-ils à la fac ? L'inverse ? On lit des thèses pendant les vacances, on se repose sans se reposer, l'esprit continuellement encombré de cet article à écrire que l'on n'écrit pas pour ce colloque où on assistera néanmoins, à Venise, ça changera les idées. (p. 61).

4. L'envie

L'envie devient intenable lorsqu'un universitaire passe de l'autre côté de l'écran. « Le Roy Lardurie ? Un comique ! Il s'est inspiré de ce pauvre Duvernoy ! *Montaillon*... Cabotinage ! Pas sérieux ! » Pas assez ennuyeux : méfiance. (p. 138).

5. L'absence

L'absence : *Qui ? Quoi ? Où ? Par qui ? Combien de fois ? Pourquoi ? Comment ? Quand ?* Les huit questions du confesseur. (p. 99)

Le nouveau prof, c'est le consultant, perpétuellement absent. Le type qui décontracte les cadres stressés, bavarde philo, culture ou inconscient d'entreprise, le bateleur capable de jongler avec plus de deux concepts en caoutchouc à la fois, tout en pédalant sur son petit vélo de savoir à une roue. (p. 111)

6. La fatuité

La fatuité gonfle les cerveaux, les tailles, les jabots, les goitres et les doubles mentons, meut les mains et empoisonne les langues. La componction est dans la voix, lente, emplie de morgue. L'enseignement est majestueux. (p. 153).

7. La complaisance

Plus un individu exhibe ses chaussures à cirer, plus il en a ciré. — C'est la dernière règle, essentielle, qui introduit le septième péché, le péché le plus grave, le péché capital : la complaisance. (p. 167) Les chercheurs se prennent pour des génies. Le moindre prof croit qu'il va sortir une théorie. Le thésard fait son chef-d'œuvre seul. D'ailleurs le patron n'y comprend rien. (p. 96)

Ce qui est nouveau, c'est l'apparition dans la morale publique de l'économiste et du scientifique. Le premier conte la rigueur et la productivité en rose bonbon ou le krach en gris souris, et

le second, qui se dit, ma foi, que sachant démonter un moteur il a bien le droit de conduire la voiture, point le nez pour réclamer toujours plus de moteurs. (p. 194)

Quand on est une souris de bibliothèque, capable de faire une thèse, comment supporter que les autres ne voient pas la vie en gris, comme tous les rongeurs ? Visser le couvercle, presser de tout son poids sur la marmite sociale, appuyer. Il est vrai que la soupe refroidit. Mais manger tiède est encore un aspect de la complaisance universitaire. Toujours tiède. (p. 195).

Biographie résumée de l'auteur

Bernard Maris est né le 23 septembre 1946 à Toulouse. Il soutient sa thèse de doctorat en 1975 sur « La distribution personnelle des revenus : une approche théorique dans le cadre de la croissance équilibrée », sous la direction Jean Vincens. Maître-assistant puis maître de conférences, il devient professeur des universités par le premier concours interne de sciences économiques de 1994. Il prend son premier poste à l'IEP de Toulouse, puis part à l'Université Paris 8 Vincennes. Très engagé dans le journalisme (*Marianne*, *Nouvel Observateur*, *Le Monde*) et les interventions dans le monde audiovisuel, il succombe à l'attentat de *Charlie Hebdo* du 7 janvier 2015.

Références

COLLECTIF (2015) « Bernard Maris. Un humaniste, un penseur critique de l'économie dominante », *Mondes Sociaux*, mis en ligne le 14 janvier 2015, actualisé le 6 avril 2016.

COLLECTIF (2016) *Pour saluer Bernard Maris*, Paris, Flammarion, 128 p.

RAVEAUD, Gilles (2017) *Bernard Maris expliqué à ceux qui ne comprennent rien à l'économie*, Paris, Les Échappés, 304 p.



Bernard Maris interviewé devant sa bibliothèque en 2006 (source YouTube).

ENQUÊTE

Qui étaient les économistes français en 1965 ?

Henri GUITTON et Robert GANDUR

Responsables de l'ANDESE

La présente étude a été réalisée à partir d'une enquête par questionnaire menée en 1965 auprès des docteurs et diplômés d'études supérieures ès Sciences Économiques membres de l'ANDESE. Elle a été préparée puis dépouillée et rédigée par une Commission composée des membres de l'Association Nationale, ainsi que de l'Association des Docteurs ès Sciences Économiques de la Région Lyonnaise. Elle a été soutenue par la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Paris qui a permis la réalisation pratique de cette publication. Premier travail de cette ampleur effectué dans notre pays sur ce sujet, ce rapport fait le point quantitatif sur les études, les carrières et les revenus des économistes français. C'est dans ce contexte qu'il convient de l'apprécier, sa principale ambition étant de servir de point de départ à de nouvelles recherches plus approfondies. Ce travail aidera le Ministère de l'Éducation Nationale à préparer la formation rationnelle des économistes de demain. Mots clés : Doctorat, Économistes, France, 1965.

The present study was realized from an investigation by questionnaire led in 1965 with the doctors and the graduate of higher education in economics, members of the ANDESE (National Association of Doctors in economic sciences). It was prepared then stripped and drafted by a Commission of the members of the National Association, and the Regional Association of doctors from Lyons. It was supported by the Faculty of Law and Economics of the University of Paris, which allowed the practical realization of this publication. First work of this scale made in our country, on this subject, such a report makes the quantitative point on the studies, the careers and the income of the French economists. In this context that it is advisable to appreciate it, its main ambition being to serve as starting point with new thorough researches. This work will help the Ministry of National Education to prepare the rational formation of the economists of tomorrow. Keywords: Doctorate, Economists, France, 1965.

PRÉFACE, par Henri Guitton¹

L'ENTRÉE dans la vie active des docteurs ès sciences économiques pose un problème. On a souvent accusé les réformateurs de nos études de licence et de doctorat d'avoir travaillé sans se soucier des débouchés. N'est-ce pas avoir ainsi mis la charrue avant les bœufs ? Les économistes en particulier n'auraient-ils pas dû éviter cet écueil ? La connaissance des besoins ne doit-elle pas toujours précéder la production ? N'est-il pas toujours dangereux de fabriquer des produits qui ne seront pas demandés ?

Comme le dit fort bien le rédacteur de la présente étude, l'Association Nationale des Docteurs ès sciences économiques a eu comme principale vocation de faire connaître l'existence et la qualité de nos diplômés à tous ceux qui pourraient les utiliser. Les administrations, les entreprises, les syndicats savent bien ce que sont les ingénieurs qui sortent des Grandes Écoles ; ils savent ce que sont les licenciés et les docteurs en droit, car le titre est ancien ; ils savent mal ce que leur apporteront nos économistes. Ce terme d'économiste, cependant si couramment employé, est enveloppé de mystère.

Comment définir un économiste ? Est-ce par ses origines ? Est-ce par sa finalité ? La difficulté, c'est qu'il y a plusieurs façons d'être et de devenir économiste. Il s'agit de savoir comment celui

¹ Enquête initialement publiée par *Vie et Sciences Économiques*, en mai 1968. Nous avons mis le titre à l'imparfait alors qu'il était alors au présent. Certains paragraphes ont été fusionnés pour améliorer la mise en page du document (LM).

que nous formons dans nos Facultés s'intègre à la vie professionnelle. Cette étude des débouchés qui auraient pu ou dû précéder nos réformes, la voilà donc en partie réalisée quelques années après. De ce fait, la présente enquête est appelée à rendre de grands services. Elle aidera à préparer une meilleure adaptation de l'enseignement économique universitaire aux besoins des entreprises françaises.

On jugera de la valeur de l'échantillon, de sa représentativité, et l'on examinera avec attention les premiers enseignements qui en ressortent, quant aux études, à l'activité, aux revenus. A vrai dire, ce ne sont pas encore les diplômés d'études supérieures nouveau régime qui sont en cause, puisqu'ils ne représentent que 14 % de l'échantillon. Il est encore trop tôt pour juger ainsi des effets des réformes 1954 et 1959. Le problème de la thèse évoqué ici est amené à se transformer. Je crois qu'il faudrait, pour réaliser cette meilleure adaptation qui nous tourmente, distinguer les thèses orientées vers l'enseignement et la recherche, des thèses tournées vers des carrières actives. Si le système des doctorats de spécialité, dits de 3^e cycle, se développait, l'horizon serait renouvelé, l'efficacité que nous recherchons serait sans doute mieux approchée.

Il est frappant de constater que l'entreprise proprement dite, industrielle ou commerciale, n'occupe qu'un tiers de nos économistes. Les histogrammes tracés, selon les fonctions, les âges, les hiérarchies, les branches, la mobilité (le nombre d'emplois occupés) sont très instructifs. En ce qui touche les revenus, l'histogramme 16 est révélateur : un premier mode à 22.500 F, un deuxième à 35.000, 10 % de l'ensemble en dessous de 20.000, 10 % au-dessus de 60.000. Mais il faut aussitôt associer à cet histogramme celui des âges, de moins de 30 ans à plus de 45 ans. On s'aperçoit que la différence n'est pas grande entre la répartition des docteurs et celle des non-docteurs.

Il est réconfortant de penser que les trois quarts des enquêtés se déclarent prêts à recommencer leurs études de Sciences Économiques à la Faculté. L'œuvre annoncée par cette enquête est déjà très révélatrice. L'ANDESE a bien réalisé sa vocation en l'entreprenant. Elle ne constitue qu'un premier départ. Les réactions qu'elle va susciter, les améliorations qu'elle va permettre, obligeront leurs auteurs à la recommencer sans tarder sur un nouvel échantillon, plus représentatif des titulaires actuels de DES [Diplôme d'Études Supérieures] de Sciences économiques issus de la licence spécialisée. Mais le plus difficile, comme toujours, était de commencer. Nous remercions nos initiateurs.

INTRODUCTION

Cette étude présente les résultats d'une grande enquête menée en 1965 par l'Association Nationale des Docteurs ès Sciences Economiques (ANDESE) auprès de ses adhérents. Cette Association créée en 1953 accueille actuellement en son sein non seulement les diplômés portant le titre de Docteur, mais également les diplômés d'Études Supérieures de Sciences Économiques, dans la mesure où beaucoup d'entre eux ne soutiennent leur thèse que longtemps après leur départ des Facultés. L'Association s'est donné comme buts de créer et de renforcer une solidarité rarement née en Faculté en raison de la nature même des études et de promouvoir les titres universitaires d'économistes.

Aussi bien la mission première de l'ANDESE a-t-elle été de faire connaître l'existence de ces diplômes aux milieux professionnels intéressés – Administrations, Entreprises, Syndicats profes-

sionnels – en organisant colloques, rencontres et sessions d'études. Cette orientation est soutenue par des actions de presse, des enquêtes et une liaison étroite avec ces différents organismes que peuvent ainsi disposer du service de placement créé par l'ANDESE.

L'enquête présente s'inscrit donc dans le cadre de cet objectif. Elle a pour but d'apprécier d'une part la situation actuelle et la place prise, dans l'économie française par les Docteurs et Diplômés d'Études Supérieures de Sciences Économiques ; d'autre part d'étudier l'avenir qu'ils envisagent et les conditions qui paraissent nécessaires pour y parvenir. A l'heure où l'on s'interroge sur l'adaptation de l'enseignement économique universitaire aux besoins des entreprises françaises, cette enquête peut apporter des informations intéressantes. Elle constitue, en effet, la première tentative d'analyse de « l'univers » des économistes de formation universitaire issus de la réforme des Facultés de Droit. A ce titre elle ne prétend pas être d'une précision et d'une perfection absolue. Elle doit être considérée – avant toute chose – comme la base de départ – le point zéro – d'une étude de l'évolution des économistes dans les années à venir.

Un sur trois des membres de l'Association interrogés a répondu aux quelques 60 questions principales comportant chacune quatre ou cinq rubriques. Ce taux de réponse que l'on peut considérer comme satisfaisant n'est cependant pas suffisant pour assurer une représentativité parfaite de l'échantillon par rapport à l'ensemble des adhérents. Aussi bien convient-il, en préliminaire à cette étude, de comparer les caractéristiques globales des économistes ayant répondu à l'enquête avec celles des membres de l'Association.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON²

L'économiste, tel qu'il ressort des résultats de l'enquête, est un homme jeune : 1 sur 3 des économistes ayant répondu a moins de 30 ans, 6 sur 10 moins de 35 ans, 7 % seulement ont plus de 45 ans, l'âge moyen s'établissant à 33 ans. Cet économiste est venu, le plus souvent, de sa province natale à Paris, où plus de la moitié de ses camarades ont terminé leurs études et où 6 sur 10 exercent leur activité, alors que le quart d'entre eux y est né. Plus de la moitié ont poussé leurs études jusqu'au niveau du doctorat (thèse). Sur le plan social, il s'agit le plus souvent d'un homme « rangé » (les trois quarts d'entre eux sont mariés) apparaissant peu réceptif aux théories populationnistes : il n'a en effet encore donné à la nation que 1,9 enfant pour une moyenne nationale de 2,3³ ; toutefois, il faut tenir compte de la jeunesse de l'échantillon.

Dans quelle mesure ce profil de l'économiste est-il représentatif de l'ensemble des membres de l'Association ? Il semblerait qu'il s'en écarte sur deux points, ainsi que l'illustrent les graphiques 1 et 2 : la jeunesse, le grade universitaire. Ce sont, en effet, les plus jeunes qui ont répondu dans la proportion la plus élevée : 12 % seulement des membres de l'Association ont moins de 30 ans contre 30 % dans l'échantillon étudié et leur moyenne d'âge s'établit à 37 ans environ, soit 5 ans de plus. Cette « jeunesse » explique sans doute le nombre relativement élevé des diplômés d'Études Supérieures par rapport aux titulaires du diplôme de doctorat : 47 % contre un tiers seulement dans l'Association où les Docteurs représentent le principal des effectifs (2/3) contre 53 % dans l'échantillon. On verra plus loin, dans quelle mesure ces diplômés d'Études Supérieures ont entrepris ou non une thèse de doctorat. Mais il convient de souligner dès à présent

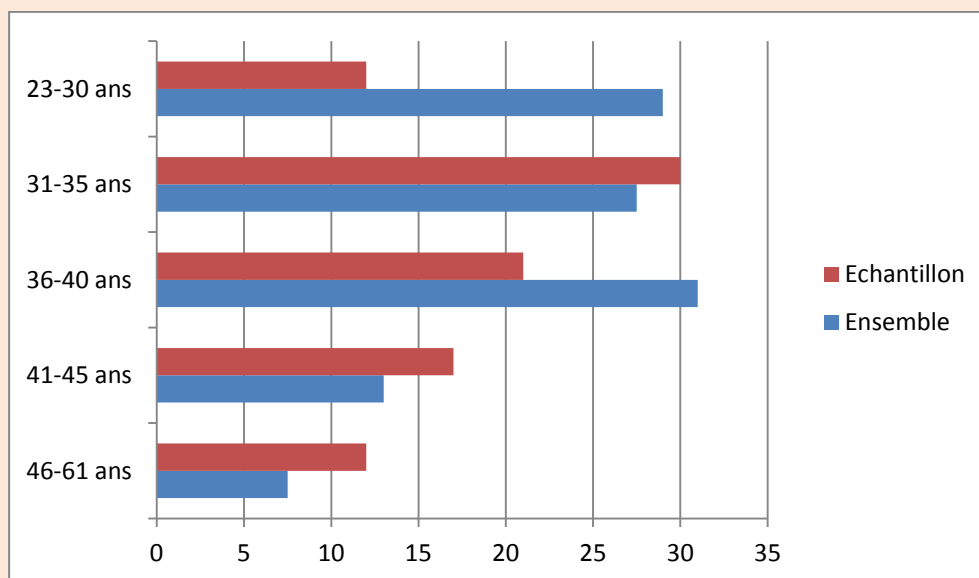
² La taille de l'échantillon n'est pas indiquée ! Nous l'avons recalculée en note 6 *infra* (LM).

³ Statistique issue du recensement effectué par l'INSEE en 1962 (RG).

que cette double caractéristique de l'échantillon a une incidence certaine sur les résultats d'ensemble de l'étude, en particulier, en ce qui concerne l'activité et le revenu, incidence dont il sera tenu compte dans la suite de l'analyse.

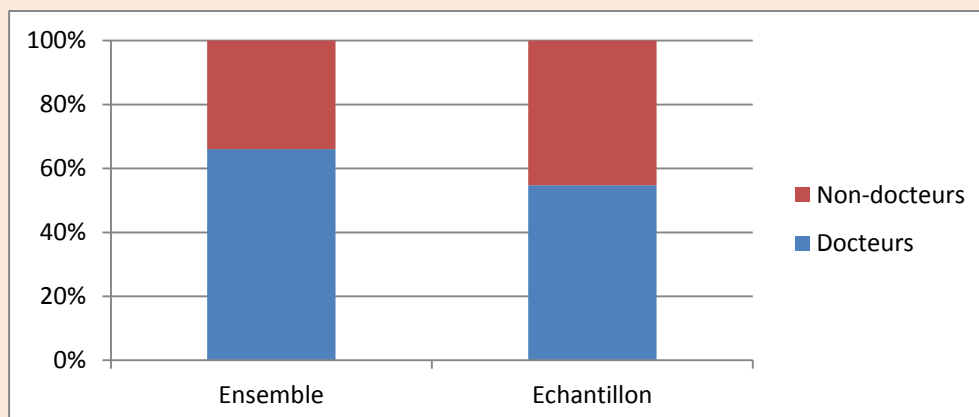
Pour le reste, les différences observées sont négligeables ; notons cependant que les femmes ont légèrement plus répondu (9 % des réponses pour une proportion de 7 % dans l'ensemble de l'Association) et les Parisiens un peu moins de 61 contre 64 %). Aussi bien, les conclusions dégagées par l'enquête sont-elles infléchies au niveau des jugements portés sur les résultats pour tenir compte de l'écart entre l'échantillon et les membres de l'Association. Il n'y a pas d'éléments permettant de définir le rapport entre les adhérents de l'ANDESE et la population totale des Docteurs et Diplômés. Il semble cependant que l'Association reflète convenablement, ne serait-ce que par l'importance de ses effectifs, l'ensemble des Docteurs et Diplômés. Sur la base des renseignements obtenus, il a été jugé utile de regrouper en trois chapitres les conclusions de cette enquête : 1. Les études, 2. L'activité, 3. Les revenus.

Graphique 1. Répartition par âge (en %).



Source : statistique issue, pour l'ensemble, du recensement par l'INSEE en 1962.

Graphique 2. Répartition par Diplôme (en %).



1. LES ÉTUDES DE L'ÉCONOMISTE

Les études poursuivies au sein de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques seront examinées en premier lieu (en accordant un chapitre particulier au problème de la thèse) avant d'analyser le thème de la formation destinée à compléter celle de la Faculté.

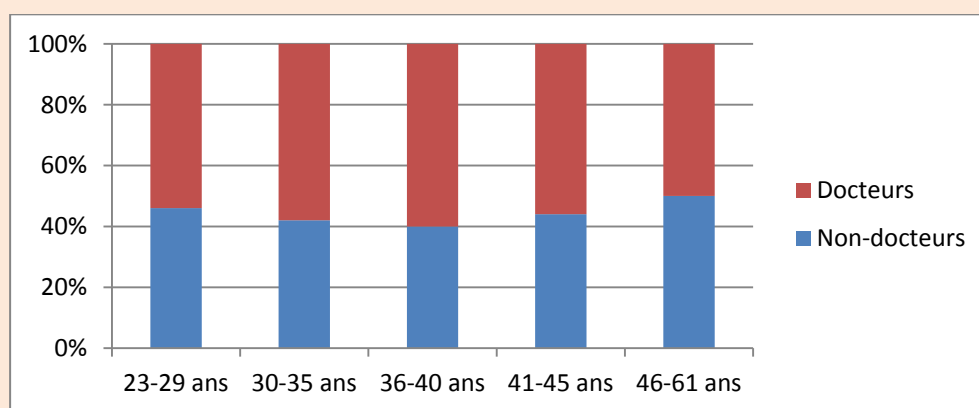
1.1. À LA FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

L'ensemble des interviewés n'est pas homogène, car à la différenciation entre Docteurs et non-Docteurs s'est superposée celle due aux deux grandes réformes de 1954 et 1959. Rappelons que depuis la dernière réforme (1959) sont admis à soutenir la thèse, les candidats titulaires d'un seul diplôme d'Études Supérieures : le diplôme d'Études Supérieures de Sciences Économiques, alors que sous le régime antérieur, deux diplômes étaient exigés : le diplôme d'économie politique et le diplôme de Sciences Économiques. L'influence de cette double différenciation sera d'être nécessairement reflétée par l'évolution de la répartition entre Docteurs et non-Docteurs, et par la ventilation entre les titulaires des différents diplômes d'Études Supérieures.

1.1.1. Docteurs et non-docteurs

Il ne semble pas que ces réformes aient encouragé ou découragé les économistes à soutenir une thèse : le pourcentage des titulaires du diplôme de doctorat est en effet à peu près constant à travers les classes d'âge comme en témoigne le graphique n° 3. En fait, dans la répartition selon l'âge, l'apparente stabilité de ce pourcentage dissimule les délais qui ont pu dans certains cas séparer l'obtention du ou des DES de la soutenance de la thèse ; d'où la nécessité de compléter cette information par une étude selon la nature des diplômes.

Graphique 3. *Diplôme selon l'âge.*



1.1.2. Diplômes d'économie politique et diplômes de sciences économiques

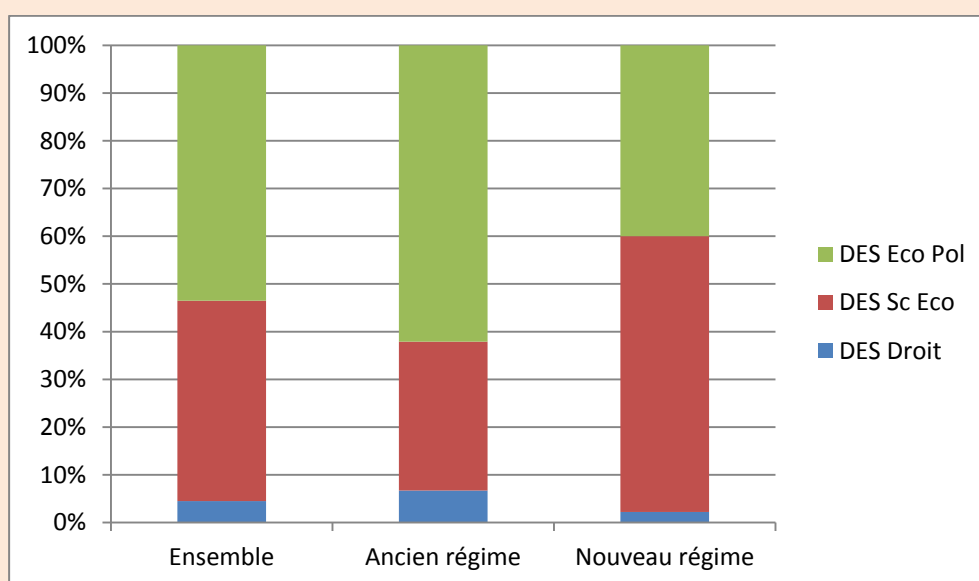
Si l'on excepte les quelques docteurs en Droit, option Économique⁴ Politique, on constate que les trois quarts des économistes interrogés sont titulaires à la fois du diplôme de Sciences Économiques ancien régime et du diplôme d'Économie Politique, la répartition des DES sur l'ensemble s'établissant ainsi :

⁴ Il s'agit d'une faute de frappe car dans la liste on trouve « Économie Politique » (LM).

- DES d'Économie Politique (option du doctorat de Droit). 6 %
- DES d'Économie Politique et de Sciences économiques (ancien régime). . . . 80 %
- DES de Sciences Économiques (nouveau régime). 14 %

Cette proportion élevée de titulaires de deux diplômes différents d'études supérieures n'est pas surprenante, compte tenu du caractère récent de la nouvelle législation en vigueur ; c'est pourquoi on y trouve un nombre de docteurs plus important (60 %) que parmi les jeunes générations d'économistes du « nouveau régime » où le pourcentage des docteurs est minoritaire (40 %) ramenant de ce fait l'ensemble de l'échantillon à une moyenne de 57 % (voir graphique n° 4). Un bon nombre d'entre eux, en effet, est actuellement en train de préparer la thèse.

Graphique 4. Répartition des Docteurs selon les DES obtenus (en %)



1.2. LA THÈSE

[La première mouture de la thèse en économie politique date de 1895 (Marco/Breton, 1996).]

1.2.1. Qu'est-ce que la thèse ?

Le sujet traité correspond dans la majorité des cas à un point de recherche appliquée, puisque 51 % des réponses vont dans ce sens. De manière similaire, 31 % lient leur sujet à une activité professionnelle. Ce n'est que dans 18 % des cas que l'orientation vers une recherche fondamentale et théorique peut être retenue.

1.2.2. La durée de préparation

Elle est évidemment variable, mais la fréquence modale se situe entre un et deux ans (39 % des réponses), et un tiers des réponses correspond à une durée encore plus longue : 19 % pour une durée de deux à trois ans, 14 % pour une durée de plus de trois ans. Il s'avère en tout cas exceptionnel de préparer une thèse en moins de 10 mois, puisque seulement 13 % invoquent une telle durée. Le graphique n° 5 met en évidence la répartition des fréquences suivant la durée de la thèse.

1.2.3. Le choix du sujet de thèse

Il est déterminé deux fois sur trois par le diplômé lui-même, et ce n'est que pour 28 % des cas que le choix du sujet a été arrêté par le professeur qui est, en règle générale, le président du jury. Il n'y a donc qu'une minorité de docteurs (5 %) ayant choisi son sujet sur proposition d'un tiers. La durée de préparation n'est guère affectée par les conditions de choix du sujet. Tout au plus, peut-on noter que les diplômés qui choisissent eux-mêmes leur sujet de thèse ont tendance à arriver plus rapidement au terme de leur tâche. La durée modale reste de un à deux ans, mais la proportion est plus forte pour une durée inférieure à un an (35 % des cas). De manière inverse, le sujet choisi par le professeur est plus long à traiter, puisque le temps nécessaire dépasse deux ans dans 42 % des cas (tableau 1).

Graphique 5. *Durée de préparation de la thèse (fréquences cumulées).*

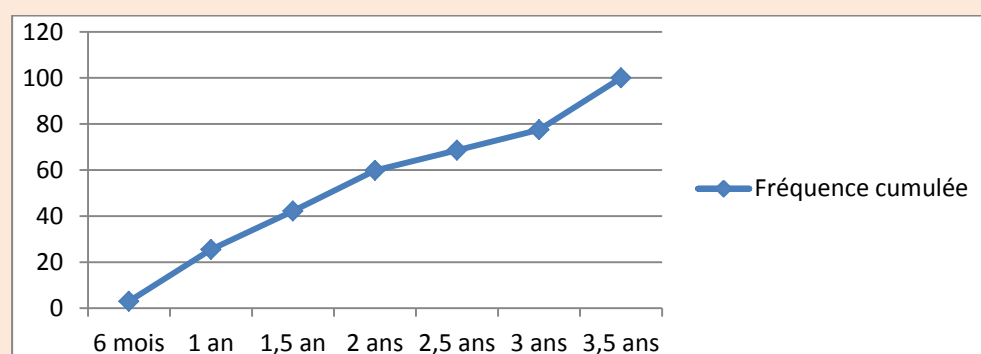


Tableau 1. *Croisement entre durée et choix du sujet (proportions en %)⁵.*

Durée de la préparation	Choix du sujet			
	Par le diplômé	Par le professeur	Par un tiers	Ensemble
Moins de 6 mois	2,5	—	16,7	2,3
De 6 à 12 mois	32,1	16,2	—	25,8
De 1 an à 2 ans	34,6	41,9	66,6	38,6
De 2 ans à 3 ans	16,0	25,6	16,7	18,9
Plus de 3 ans	14,8	16,3	—	14,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

On s'attend à ce que la définition même du sujet de la thèse soit marquée par la personne qui a choisi le sujet. Ainsi les sujets proposés par le professeur sont plus souvent des sujets de recherche théorique et non de recherche appliquée, et concernent moins fréquemment une activité professionnelle.

On peut constater que le choix du sujet par le candidat lui-même correspond plutôt à un cas de recherche appliquée, ou concernant une activité professionnelle. Cela est plus particulièrement le cas lorsque le choix du sujet est influencé par une tierce personne.

[La création du fichier central des thèses à Nanterre en 1968 va bientôt résoudre le problème du choix du sujet de la thèse. En 2009 il sera géré électroniquement par l'ABES.]

⁵ La numération des tableaux n'est pas dans la version originale, elle est de notre fait (LM).

1.2.4. Les modalités de préparation et de documentation

Elles sont également variables suivant la nature du sujet retenu. En règle moyenne, la recette de préparation d'une thèse supposerait les dosages suivants : 11 % d'ouvrages français, 14 % d'ouvrages étrangers, 26 % de documentation statistique, 25 % d'entretiens avec des spécialistes, et 24 % de réflexion personnelle. La combinaison de ces différents éléments, dans lesquels la réflexion personnelle joue le rôle de catalyseur, est naturellement différente suivant la nature du sujet retenu.

On s'attend ainsi à trouver une part plus forte de la réflexion personnelle dans le cas d'un sujet de recherche théorique, tandis que les entretiens et même la documentation statistique deviennent moins importants. On retiendra toutefois que les sujets de recherche théorique exigent un recours aux ouvrages étrangers dans une proportion nettement supérieure à la moyenne.

La thèse de recherche appliquée fait une large place à la documentation statistique et aux entretiens, sans pour cela négliger les ouvrages étrangers. Son caractère descriptif peut expliquer la part moindre faite à la réflexion personnelle et aux ouvrages économiques de langue française. On relèvera, par ailleurs, un pourcentage significatif concernant les modalités de rédaction de la thèse : 59 % des diplômés ont déclaré préparer leur thèse tout en travaillant professionnellement.

Ce n'est que dans 18 % des cas que la préparation peut être exclusive de toute autre tâche, tandis que les autres réponses (23 %) suggèrent que la préparation est menée de front avec d'autres études ou recherches. Comme 41 % des diplômés déclarent travailler à leur thèse chez eux, on peut sans doute conclure que la plupart des diplômés, menant leur thèse parallèlement à leur activité professionnelle, pratiquent vaillamment le travail à domicile, le soir ou en fin de semaine. Une minorité (16 %) paraît plus favorisée puisqu'elle peut poursuivre son travail de préparation au sein de son entreprise. Ce pourcentage est étonnamment élevé.

Lorsque la thèse est poursuivie comme tâche exclusive de toute activité, il semble qu'elle soit souvent préparée dans le cadre d'un organisme de recherche, ce que l'on peut constater dans un cas sur quatre.

1.2.5. Les motivations

Un autre point intéressant à élucider touche ce que l'on pourrait appeler les motivations de la thèse. Les diplômés qui ont terminé leur thèse en donnant pour motif, avec le recul du temps, l'achèvement de leurs études universitaires (59 % des réponses). Les autres y voient une simple étape dans leurs recherches.

A y regarder de près, cette dernière proportion pourrait nous laisser penser que l'économiste-docteur est un ferme partisan de la formation permanente, non seulement quand il se considère comme simple cadre moyen, mais même lorsqu'il accède à la position de cadre supérieur ou aux fonctions de direction.

[Le débat sur la vocation des docteurs en économie pour l'enseignement supérieur est aussi ancien que la création du doctorat en 1895 : voir l'article de Marco et Breton, 1996.]

Les diplômés non docteurs avaient à préciser leurs motivations suivant un éventail de choix plus large. Il est d'abord remarquable que peu d'entre eux (9 %) considèrent la thèse comme un titre universitaire superflu.

D'un point de vue positif, ils retiennent dans l'ordre les trois autres motivations proposées par le questionnaire : nécessaire aboutissement des études (24 %), travail de perfectionnement méthodique (31 %), titre valorisable sur le marché (36 %).

D'un point de vue plus général, les raisons matérielles qui ont empêché les diplômés d'achever leur thèse sont de nature multiple. Bien que leurs réponses ne soient pas assez nombreuses pour garantir une conclusion définitive, on retiendra comme indication intéressante le fait qu'elles invoquent le service militaire, comme une entrave insurmontée, dans un cas sur quatre. Les motifs familiaux sont cités une fois sur cinq, tandis que le travail professionnel trop absorbant ne ressort qu'une fois sur huit.

1.2.6. Vers une évolution ?

Les réponses des docteurs ayant soutenu leur thèse semblent par ailleurs indiquer une intervention du professeur plus fréquente dans les années récentes que précédemment. C'est ainsi que dans les thèses soutenues après 1960, le professeur aurait déterminé le choix des thèses dans 40% des cas, alors que, dans la période 1955-1960, le sujet a été choisi par le professeur dans 20 % des cas seulement.

Autre évolution à noter : la proportion des thèses préparées en parallèle avec une activité professionnelle va actuellement en diminuant, ainsi qu'il apparaît dans le tableau suivant :

Tableau 2. *Conditions de préparation de la thèse selon les années de naissance.*

Conditions de préparation	Années de naissance				
	1925-1929	1930-1934	1935-1939	Après 1940	Ensemble
A plein temps	3,8	18,3	18,1	32,2	18,1
Avec d'autres études	14,8	23,7	20,0	16,1	18,7
Avec d'autres recherches	—	—	9,2	3,2	3,6
Avec un travail professionnel	81,4	58,0	52,7	48,5	59,0
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Il y a maintenant à peine la moitié des diplômés qui arrivent à rédiger leur thèse en travaillant professionnellement, alors que la proportion était dominante quelques années plus tôt.

En compensation, la préparation de la thèse se fait désormais à plein temps, à l'exclusion de toute activité, dans un cas sur trois. De plus, 20 % des thèses sont actuellement préparées par des diplômés qui poursuivent d'autres études ou recherches et qui ne sont donc pas sortis du giron de l'Université.

Ne peut-on pas repérer ici la raison de la baisse du pourcentage de docteurs dans les diplômés ? La thèse s'affirme de plus en plus comme un travail long et approfondi qu'il s'avère difficile de mener à bien en dehors du champ d'études universitaires. Elle tend inévitablement à être sacrifiée à des contingences plus immédiates.

Cette rapide analyse aura permis de souligner une conclusion majeure de l'enquête : il y a actuellement un problème de la thèse. Au moment où les réformes successives de la licence et du diplôme permettent une spécialisation et par là un approfondissement des études économiques, il est en effet problématique de constater un certain blocage vers le haut dans le cycle universitaire nouvellement organisé.

Allons-nous vers une désaffection pour la thèse ? Celle-ci deviendra-t-elle l'apanage de fait des seuls chercheurs ou agrégatifs, alors qu'un nombre croissant d'autres diplômés y renonceraient après une tentative de préparation plus ou moins résolue, bien que parfois héroïque ?

Ces questions nous amènent tout naturellement vers le vrai sujet. Ne faudrait-il pas reconsidérer la définition même de la thèse et en faire un sujet d'épreuve méthodique plus limité mais en même temps plus intégré dans le cours même de la préparation du diplôme d'Etudes Supérieures, se rapprochant en cela de la thèse de doctorat ès-sciences ?

Qu'ils terminent ou non la thèse, les économistes manifestent en tout cas une tendance assez nette à ne pas hésiter à entreprendre des études d'une durée assez longue. Cette tendance se trouve confirmée par l'étude des autres diplômes obtenus par les membres de l'Association ayant participé à l'enquête.

1.3. LES ÉTUDES EFFECTUÉES EN DEHORS DE LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

1.3.1. Importance du phénomène

Treize pour cent des économistes seulement n'ont pas reçu d'autre formation que celle de la Faculté. Les 2 % de non-réponses étant négligeables, il reste à expliquer pourquoi et comment *85 % des enquêtés ont poursuivi d'autres études*. La première information livrée par le questionnaire est que le phénomène de formation multiple est non seulement quasi général, mais encore considéré comme presque naturel : ces autres diplômes ne se substituent pas à ceux de la Faculté, car la plupart des économistes interrogés sont disposés à recommencer leurs études de Sciences Économiques. Il s'agit donc bien là d'une formation complémentaire ou supplétive à la formation économique universitaire.

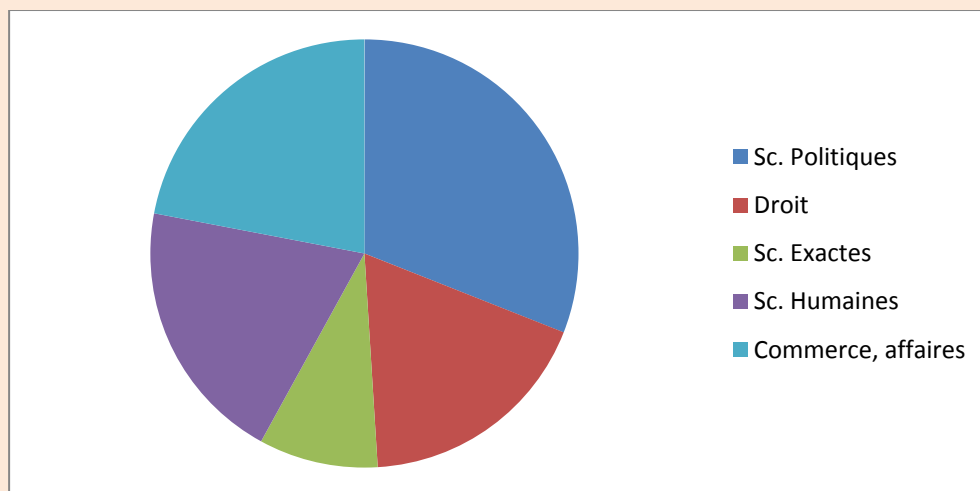
De plus ce besoin n'est pas fonction du niveau auquel est parvenu l'économiste (docteur ou diplômé d'Études Supérieures), ou de l'orientation donnée à la thèse (puisque sur 3 sujets de thèse, 1 seul répondait à une préoccupation en rapport avec l'activité professionnelle contre 2 à un effort de recherche fondamentale ou appliquée). Enfin, 25 % des économistes ont actuellement des études en cours ou en projet, mais il s'agit le plus souvent des jeunes diplômés. On peut donc dire que la presque totalité des interviewés ressent ou a ressenti la nécessité de compléter sa formation économique : ensemble, ils totalisent en effet 259 diplômes différents de ceux de la Faculté, soit 1,3 diplôme par économiste interrogé et 1,5 par économiste ayant effectué d'autres

études⁶. Sans doute ce « mandarinat » apparent s'explique-t-il en partie par les étroites similitudes entre les études économiques, juridiques et politiques, par la spécialisation relativement peu poussée de l'enseignement supérieur français, ainsi que par la possibilité d'assister à d'autres cours ou de se présenter à d'autres examens en plus de ceux de la Faculté (les Professeurs et Administrateurs de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques témoignent à cet égard d'une assez grande compréhension). Une exacte appréciation de ces divers facteurs ne pourrait être obtenue qu'au terme d'une minutieuse analyse portant notamment sur la simultanéité ou le déphasage des différentes courses aux diplômes.

On s'attachera plutôt ici à dégager les motivations réelles de ce phénomène en analysant la répartition des « autres diplômes » par branche d'études et leurs variations selon le grade universitaire obtenu ou l'antériorité du régime.

1.3.2. Répartition selon les branches et variations

Graphique 6. *Répartition selon les branches.*



Les 259 « autres diplômes » obtenus par les économistes ayant répondu se répartissent de la façon suivante : Sciences politiques : 31 % ; Droit : 18 % ; Commerce, affaires : 22 % ; Sciences exactes : 9 % ; Sciences humaines : 20 %.

Ces cinq rubriques appellent certaines précisions :

- « Sciences politiques » regroupe exclusivement les diplômes des Instituts d'études politiques [Paris, Strasbourg, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Toulouse, Aix]⁷.
- « Commerce et Affaires » comporte aussi bien les diplômes d'Écoles Supérieures de Commerce (HEC, ESSEC, etc.) que des diplômes plus spécialisés tels que l'expertise-comptable et une assez forte proportion de diplômes d'enseignements post-universitaires (CPA par exemple).
- « Sciences Humaines » comprend d'une part les études dites « d'humanités » (licence de lettres par exemple), d'autre part, des diplômes d'études psychologiques ou sociologiques.

⁶ On en déduit la taille de l'échantillon : $(259/1,3) + (259/1,5) = 372$. On vérifie que $373 \times 3 = 1116$ adhérents (LM).

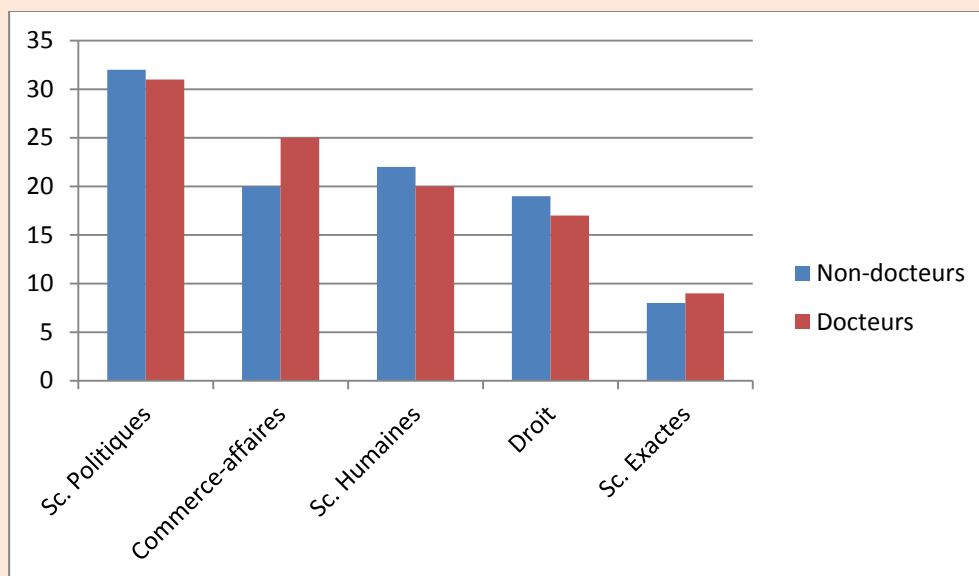
⁷ Voir Adrien de Tricornot (2017) « Science Po, le renouvellement des élites », *Le Monde*, 5 août, p. 20 (LM).

- « Droit » n'appelle pas de commentaires.
- Enfin, « Sciences Exactes » comprend l'ensemble des diplômes scientifiques et techniques.

Sur le graphique n° 7, on constate quelques légères différences entre Docteurs et non-Docteurs au niveau des catégories des autres diplômes obtenus. Cependant, la différenciation la plus notable est celle que l'on observe sur le graphique n° 8 entre diplômés ancien régime et nouveau régime. Il faut noter que ces différences sont en corrélation avec celles obtenues entre Docteurs et non-Docteurs.

Ainsi lorsqu'on passe des non-Docteurs aux Docteurs, le pourcentage de ceux qui possèdent un diplôme de Droit baisse de deux points ; si l'on passe des diplômés « ancien régime » aux diplômés « nouveau régime », le pourcentage des juristes tombe de 8 points. Pour chaque type de diplôme, on retrouve cette similitude du sens de variation et cette amplification en valeur.

Graphique 7. *Autres études : docteurs et non-docteurs.*



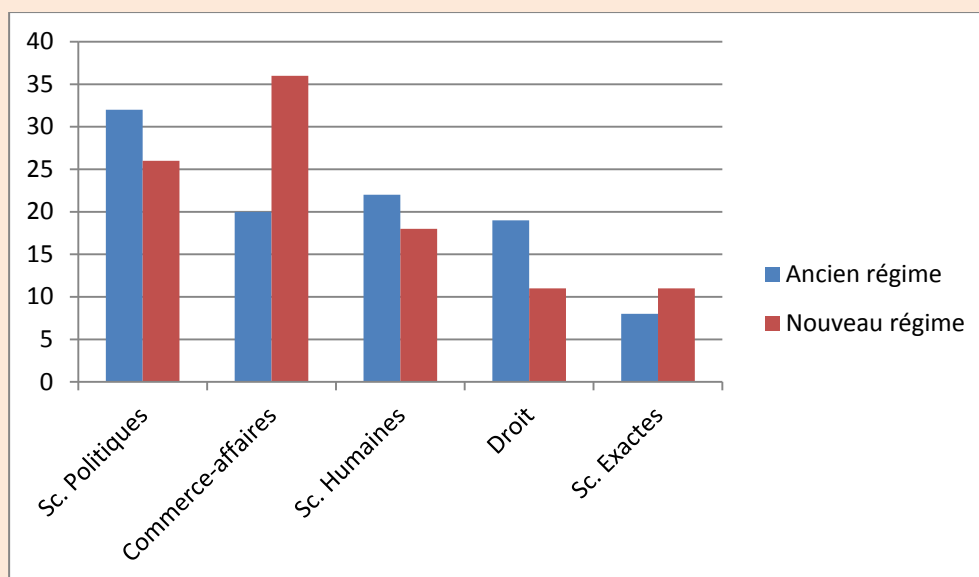
Il semblerait donc que l'économiste d'aujourd'hui ne possède pas la même formation extra-économique que celle de son prédécesseur et que les différences observées soient à rapprocher de celles ayant toujours existé – à un degré moindre – entre Docteurs et non-Docteurs, à savoir :

- une baisse du nombre de diplômés de Sciences Politiques, Sciences Humaines et surtout diplômés en Droit ;
- une hausse de la proportion des économistes ayant étudié les sciences exactes et une très forte augmentation de ceux qui sont titulaires d'un diplôme de la catégorie « Commerce et Affaires ».

Il y a là, semble-t-il, un phénomène riche d'enseignement pour l'adaptation de la formation économique universitaire aux besoins des entreprises.

[La création des IUT par Jean Bancal en 1967 va résoudre en partie ce problème d'adaptation.]

Graphique 8. *Autres études : ancien et nouveau régime.*



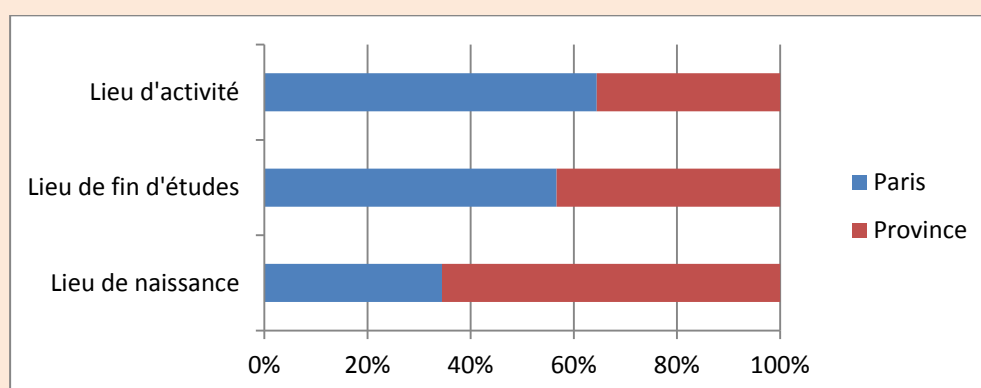
2. L'ACTIVITÉ DES ÉCONOMISTES

On ne peut dénier le caractère relativement polyvalent de la formation des économistes. Cette diversité se traduit-elle dans la nature des activités exercées par eux ? Avant d'examiner les trois volets du triptyque activité – branche, fonction, position – il paraît intéressant d'en situer le contexte général : où exerce-t-on cette activité ? Depuis quand ? De combien d'entreprises la carrière de l'économiste est-elle jalonnée ?

2.1. LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ DE L'ÉCONOMISTE

Ainsi que cela a été dit précédemment, 6 sur 10 des économistes interrogés exercent leur activité à Paris. C'est au moment où l'on choisit la formation d'économiste que l'attraction de la capitale est la plus forte : près de la moitié des étudiants ont terminé leurs études à Paris alors que 26 % seulement y sont nés (graphique n° 9). L'attraction de Paris continue cependant à s'exercer même après la fin des études : en effet, quelques diplômés se sont trouvés dans la nécessité d'abandonner leur province natale, en raison principalement des conditions du marché du travail.

Graphique 9. *Attraction exercée par Paris.*



La majorité des économistes ne travaillait, au moment de l'enquête, que depuis une dizaine d'années (un quart d'entre eux avait débuté dans la vie professionnelle il y a moins de quatre ans, 1 sur 10 seulement avait commencé « avant-guerre »). Cette relative brièveté de la vie professionnelle peut être imputée à la jeunesse de l'échantillon. Elle n'exclut pas toutefois une certaine mobilité, puisque la majorité des économistes n'en est déjà plus à sa première entreprise : plus du tiers d'entre eux compte deux entreprises dans sa carrière professionnelle, 17 % en comptent trois, 1 sur 10 dépasse ce chiffre. Certes, le nombre d'emplois occupés par les économistes est fonction de la durée de la vie professionnelle, comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 3. *Nombre d'emplois occupés selon le début de carrière.*

Nombre d'emplois occupés	Début dans la vie professionnelle					
	Ensemble	Avant 1945	De 1945 à 1949	De 1950 à 1954	De 1955 à 1959	De 1960 à 1964
1	39	46	16	28	40	54
2	35	12	32	36	44	35
3	17	22	28	31	16	9
4 et +	9	20	24	5	—	2
Total	100	20	12	12	25	31

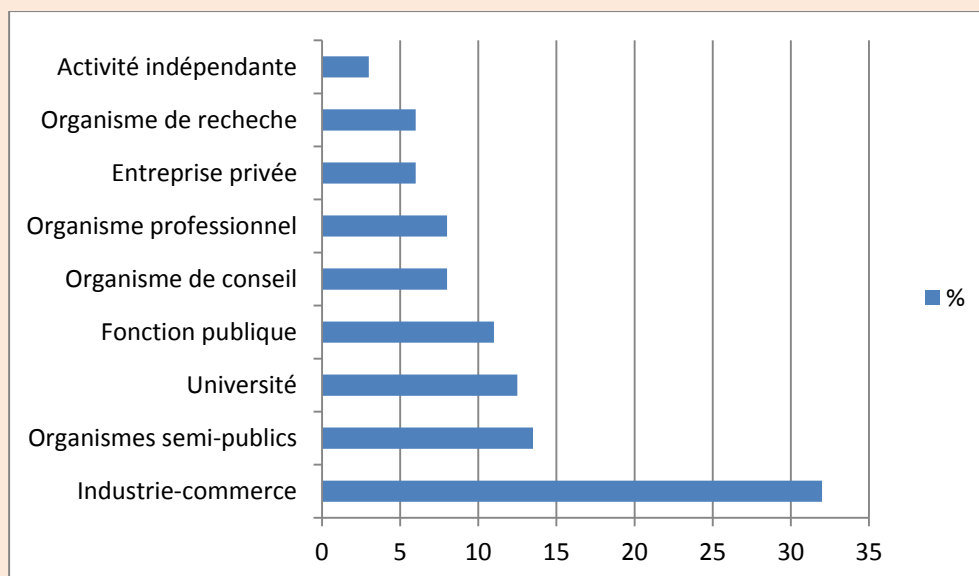
Toutefois, cette corrélation n'est perceptible qu'à partir de 1945, la guerre ayant apparemment produit une césure dans le phénomène. Par ailleurs, si le nombre des économistes fidèles à leur première entreprise est en fonction inverse de la durée de leur vie professionnelle, les écarts observés sont d'une amplitude relativement limitée, puisque près de la moitié des interviewés ayant commencé à travailler il y a moins de 5 ans a déjà changé d'entreprise. On examinera plus loin dans quelle mesure cette mobilité permet aux économistes d'accéder à de plus hauts niveaux de responsabilité dans l'entreprise.

Par ailleurs, il ne semble pas que l'expérience acquise dans les différents emplois occupés ait contribué de façon importante à orienter le choix de la profession exercée actuellement : 1 sur 5 au total, ou bien encore 1 sur 3 des économistes ayant changé d'entreprise, la citent comme un facteur déterminant à cet égard. En revanche, la nature et le niveau des diplômes obtenus sont, parmi les autres facteurs proposés, les éléments le plus souvent retenus – le diplôme de doctorat intervenant pour la moitié des interviewés, soit la presque totalité des docteurs.

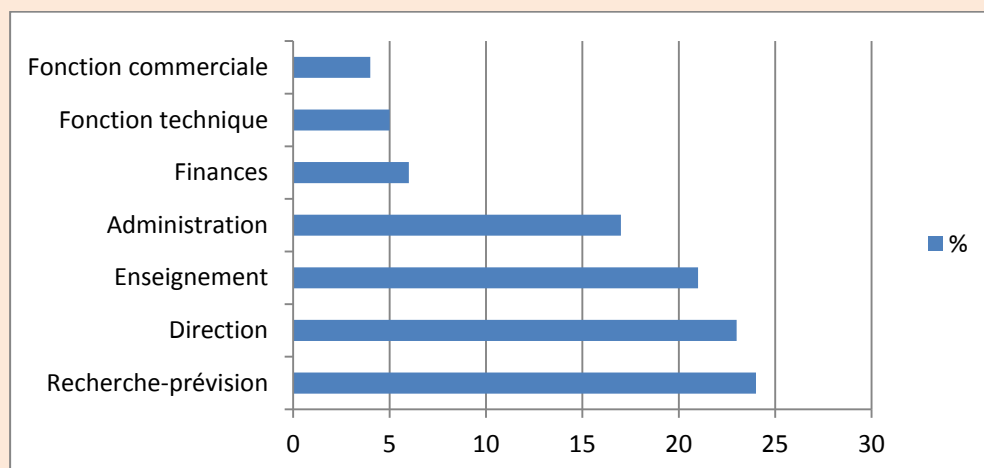
2.2. LES DONNÉES GÉNÉRALES DE L'ACTIVITÉ DES ÉCONOMISTES

L'activité des économistes apparaît assez diversifiée puisqu'ils sont représentés dans toutes les branches suggérées par le questionnaire. La répartition est cependant loin d'être homogène et il faut relever à cet égard la proportion importante d'entre eux travaillant dans le secteur public ou parapublic, qu'il s'agisse de l'enseignement supérieur (13 %), de la fonction publique en général (10 %) ou d'organismes internationaux, semi-publics (14 %) ou à caractère professionnel (8 %). Aussi l'entreprise proprement dite – industrielle ou commerciale – n'emploie-t-elle qu'un tiers des économistes ! Le reste d'entre eux se livre à des activités plus indépendantes, dans le cadre d'organismes de conseil (8 %), à la tête d'une entreprise personnelle (6 %), ou exercent des professions indépendantes (3 %). Quels sont au sein de ces entreprises ou administrations, les fonctions assurées le plus souvent par les économistes ?

Graphique 10. *Répartition selon les branches.*



Graphique 11. *Répartition selon les fonctions.*



Quatre grands types de fonctions rassemblent la plupart des réponses :

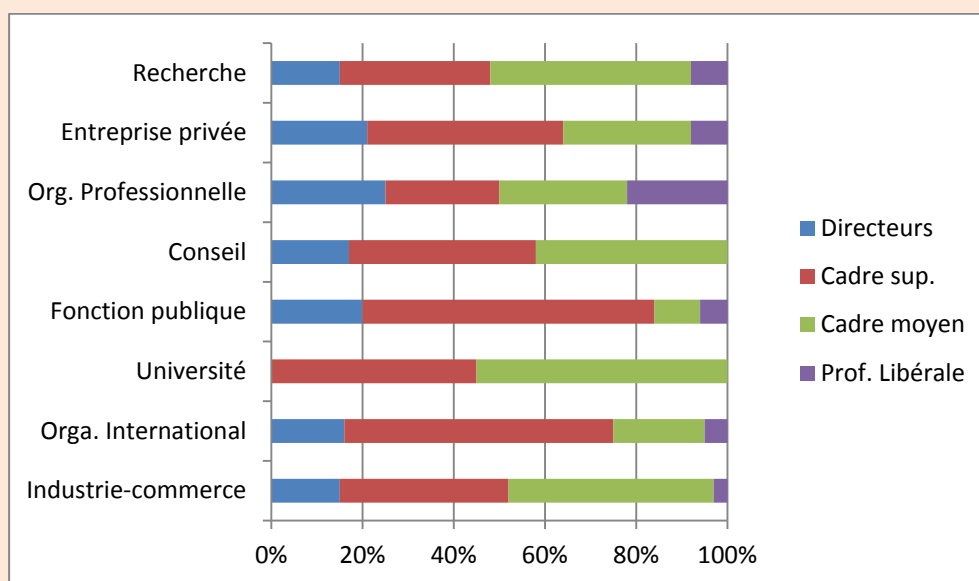
- fonction de recherche et de prévision. 24 %
- fonction de direction et de gestion 23 %
- fonction d'enseignement. 21 %
- fonction d'administration. 17 %

Cette répartition corrobore dans une certaine mesure les observations faites précédemment sur l'activité des économistes. En effet, une minorité seulement d'entre eux – moins du quart – assume cette fonction qui est l'essence même de l'entreprise : la fonction de direction et de gestion. La plupart occupent donc des postes « fonctionnels » ; mais étant donné l'âge moyen de l'échantillon, il s'agit là de situations transitoires avant que d'accéder à des responsabilités hiérarchiques. Si la recherche et la prévision représentent dans ce domaine la fonction la plus conforme

à la formation reçue, sa part est loin d'être majoritaire : il faut noter en effet le nombre élevé d'enseignants et d'administratifs.

Les fonctions plus spécialisées dans les domaines commerciaux, techniques ou financiers ne représentent enfin, qu'un nombre limité des réponses. Ceci tient certainement à la difficulté d'isoler un caractère aussi précis, alors que les fonctions recouvrent, par définition, des domaines plus larges. Dans quelle mesure en effet le niveau de responsabilité atteint par l'économiste est-il différent selon les branches où il travaille et selon les fonctions qu'il assume ? Le graphique 12 montre qu'il existe à cet égard des différences importantes :

Graphique 12. *Position selon les branches.*



Il faut se garder toutefois de généraliser à partir des résultats obtenus. D'une part les échantillons observés au niveau des différentes branches et fonctions sont de taille très variable ; d'autre part, il n'est pas douteux que la position acquise dans l'entreprise est, dans certains cas, inhérente à la branche ou à la fonction : ainsi trouve-t-on la majorité des économistes exerçant une profession libérale dans les activités de conseil ou les activités indépendantes ; il n'est pas surprenant non plus que la majorité de ceux qui assument une fonction de Direction soit effectivement des Directeurs tandis que l'Université offre peu de situations de cet ordre ; signalons à ce propos qu'une forte proportion des économistes travaillant dans l'enseignement supérieur ont hésité à définir leur position. Il semblerait donc que l'enseignement dispensé à la Faculté permette aux économistes d'assumer des fonctions variées dans des branches diversifiées, mais les oriente plutôt vers le secteur public que vers le secteur privé.

Quoi qu'il en soit, le titre d'économiste procure à la plupart d'entre eux une position élevée au sein des entreprises ou des administrations : la majorité de ceux qui ont répondu à cette question sont soit des directeurs (16 %), soit des cadres supérieurs (42 %). Un peu plus du tiers est cadre moyen, tandis qu'une minorité échappe à cette classification en exerçant des professions libérales (6 %). Il faut cependant souligner que le classement dans chaque catégorie, effectué par les intéressés eux-mêmes, peut être sujet à caution. Dans la mesure toutefois, où cette répartition se trouve comme nous le verrons plus loin, confirmée par celle des revenus, nous l'utiliserons

comme paramètre des variations entre les branches et les fonctions. Cela étant, on peut observer quelques tendances : les économistes acquièrent un peu plus facilement, semble-t-il, des situations de Directeurs et Cadres Supérieurs dans le secteur public ou parapublic que dans le secteur privé, à l'exception, bien entendu, des entreprises personnelles.

De même c'est en assumant les fonctions d'administration, d'organisation, de recherche et prévision que les économistes deviennent le plus souvent cadres supérieurs. En revanche, ceux qui exercent des activités spécialisées dans le domaine technique, commercial ou financier sont généralement des cadres moyens. Enfin, il convient de signaler, tout d'abord, que pour la moitié des économistes, l'activité principale se double d'activités secondaires orientées le plus souvent vers l'enseignement ou la publication d'ouvrages. Les autres se livrent à des recherches personnelles ou donnent des consultations. L'étude consacrée au revenu permettra d'appréhender plus étroitement les différents aspects du phénomène de l'activité secondaire.

D'autre part, la presque totalité consacre à ses activités plus d'heures que la durée légale du travail en France. Les économistes travaillent 50 heures en moyenne, un quart d'entre eux travaillant jusqu'à 60 heures et 7 % dépassant ce chiffre. La durée hebdomadaire du travail est incontestablement liée à la position acquise dans l'entreprise. Le phénomène est encore plus significatif au niveau des fonctions assumées :

Tableau 4. *Fonction assumée selon la durée hebdomadaire du travail.*

Fonction assumée	Durée hebdomadaire de travail				Total
	< 40 h.	40 à 49 h.	50 à 59 h.	60 h. et +	Toutes durées
Recherche, Prévision	8	85	7	—	100 %
Direction	2	42	40	16	100 %
Administration	3	65	32	—	100 %
Enseignement	19	59	11	11	100 %
Finance, Comptabilité	—	85	8	7	100 %
Technique	30	30	40	—	100 %
Commerciale	4	44	45	11	100 %

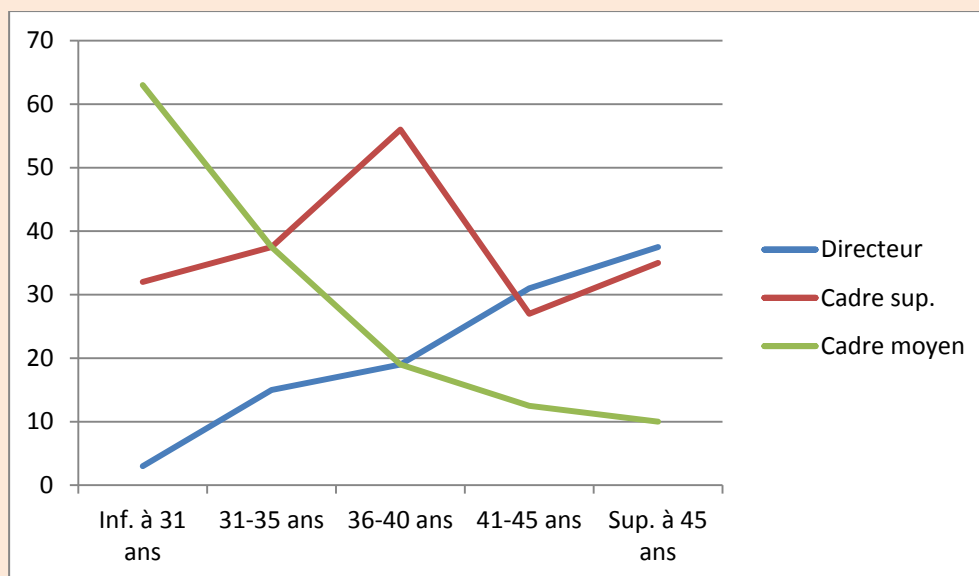
2.3. INFLUENCE DES CARACTÉRISTIQUES DES ÉCONOMISTES SUR LEUR ACTIVITÉ

Après avoir abordé en premier lieu dans ce chapitre, l'influence que peut avoir l'âge et le niveau de diplôme obtenu sur l'activité des économistes, dans une seconde partie on examinera l'influence de facteurs plus hétérogènes, tels que le nombre d'emplois précédemment occupés, le lieu de naissance et de fin d'études, le sexe et le nombre d'enfants.

2.3.1. Âge et activité

Les carrières dans l'administration sont fondées sur l'ancienneté, tandis que celles du privé sont plus axées sur le mérite (mesuré sur résultats atteints).

[La question du pantouflage (passage du public au privé) n'est pas évoquée ici.]

Graphique 13. *Influence de l'âge sur la position.*

Le graphique 13 est révélateur de l'influence qu'exerce l'âge sur le niveau de responsabilité atteint dans l'entreprise : la corrélation est très étroite au niveau le plus élevé (celui de direction) et au niveau le plus bas considéré ici (celui des cadres moyens) ; en effet le nombre de directeurs augmente régulièrement à mesure que s'élève l'âge des interviewés jusqu'à représenter le tiers des économistes nés avant 1920. On observe la tendance inverse dans les cadres moyens qui forment le gros des effectifs (les deux tiers) des plus jeunes économistes.

La répartition des cadres supérieurs apparaît plus constante si l'on excepte une pointe aux alentours de la quarantaine. Le fait peut s'expliquer dans la mesure où cette position occupe une place intermédiaire, sa progression s'effectuant au détriment des cadres moyens, sa chute étant due au transfert dans la classe des directeurs. (Il convient de rappeler, toutefois, les réserves avec lesquelles devait être interprétée la différenciation entre cadres supérieurs et cadres moyens).

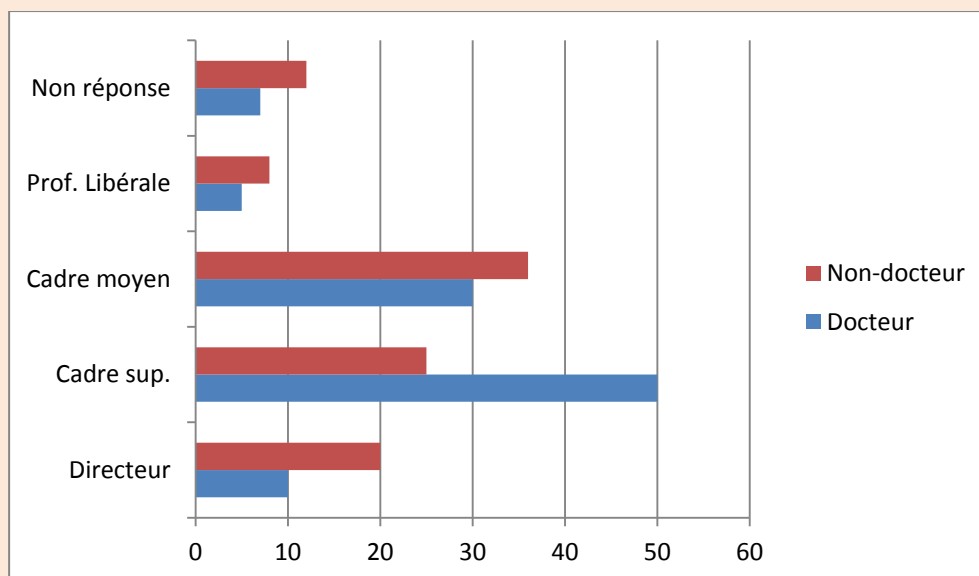
Quant aux professions libérales, les réponses représentent un échantillon trop faible pour que leur répartition puisse être analysée : il semblerait toutefois qu'on ne se livre à ces activités qu'après avoir dépassé la quarantaine. En conclusion, le jeune économiste a toutes chances d'accéder à des postes de cadre dirigeant, et même, dans 1 cas sur 3, de devenir directeur.

2.3.2. Diplôme et activité

En revanche, l'influence du diplôme sur la position comme sur la branche ou la fonction (voir graphique 14 a à c) apparaît moins aisée à déterminer.

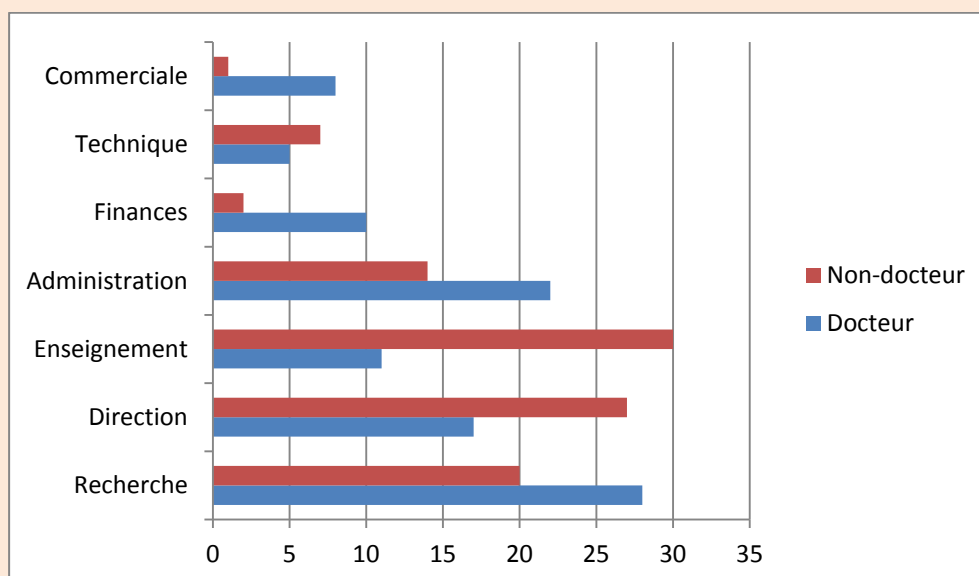
[Le caractère binaire de la séparation entre docteurs et non-docteurs est simple mais il facilite peu les comparaisons globales. C'est en affinant les répartitions par grands secteurs économiques que l'on se rend compte des lieux d'insertion privilégiés des docteurs en économie et en gestion. La part des gestionnaires est encore très faible dans le nombre de thèses soutenues, mais la prise de conscience de l'importance du management date de cette année-là, avec de nombreux ouvrages qui commencent à parler de cette révolution dans la gestion des hommes dans l'entreprise.]

Graphique 14a. *Influence du diplôme sur la position.*⁸



[Les non-réponses doivent correspondre aux chômeurs ou personnes en congé sabbatique.]

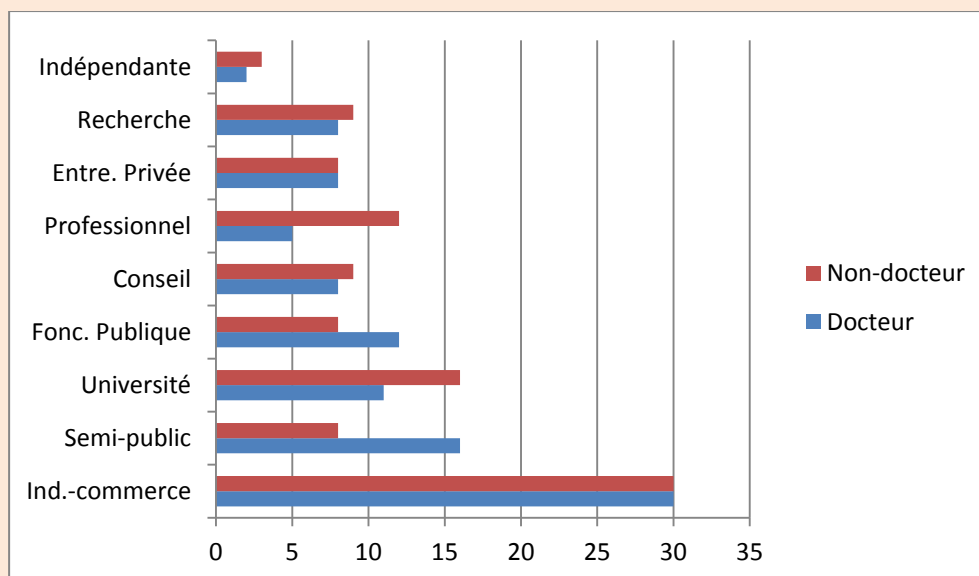
Graphique 14b. *Influence du diplôme sur la fonction.*



[Sur le graphique 14a le mode est atteint par les docteurs qui sont cadres supérieurs. Sur toutes les autres fonctions, les non-docteurs dominent les docteurs ce qui reflète le fait que le diplôme de doctorat, réformé en 1959, n'avait pas encore touché les recruteurs et les comités chargés des promotions dans les grandes entreprises.]

[Sur le graphique 14b le fait que le mode soit les non-docteurs qui se consacrent à l'enseignement pose problème : peut-être les données ont-elles été inversées au moment de faire le graphique. En revanche, que les docteurs soient dominants en matière de recherche est tout à fait normal.]

⁸ La numération des trois tableaux à la suite respecte le choix du texte original (note de LM).

Graphique 14c. *Influence du diplôme sur la branche.*

Certes, le nombre des cadres supérieurs est nettement plus élevé chez les Docteurs (48 % contre 24 %), mais on trouve deux fois plus de directeurs chez les économistes n'ayant pas obtenu ce grade (21 % contre 10 %). Aussi bien la proportion des cadres moyens n'est-elle pas très différente de l'un à l'autre groupe, tout en restant légèrement supérieure chez les non-Docteurs, d'autant plus que les non-Docteurs sont plus nombreux à ne pas avoir défini une position.

Il paraît donc hasardeux de conclure ici à une influence déterminante du niveau de diplôme sur la situation des économistes dans l'entreprise. L'influence du diplôme sur la fonction semble plus notable et confirme certaines des observations précédentes. D'une part, les titulaires de DES tiennent plus souvent des postes de Direction : 1 sur 3, contre 17 % seulement chez les Docteurs, déclare assumer une fonction de direction. Cette [activité de] direction rassemble, avec celles de l'enseignement, la majorité des non-Docteurs. En revanche, leurs camarades ayant soutenu leur thèse semblent plus attirés par la recherche et l'administration, ainsi que par les fonctions commerciales ou financières.

Les différences s'estompent dans la répartition par branche d'activité : pratiquement nulle au niveau de la branche la plus importante « industrie-commerce », l'influence du grade universitaire obtenu s'observe plutôt dans le secteur public ou parapublic. Toutefois, les variations sont d'une amplitude limitée et ne peuvent être considérées comme significatives : notons cependant que plus nombreux dans la fonction publique et les organismes internationaux ou semi-publics, les Docteurs délaissent quelque peu les organismes professionnels et les postes universitaires ; encore faut-il noter à l'égard de cette dernière fonction le poids des Assistants de Faculté (titulaires d'un DES) qui majore, par conséquent, le nombre de non-docteurs parmi les enseignants.

[La situation des assistants titulaires restera problématique jusqu'au milieu des années 1990, car sans avoir soutenu leur thèse ils restaient bloqué à un niveau indiciaire extrêmement faible et avaient des difficultés à faire valider une retraite acceptable. Le ministère règlera ce problème en une dizaine d'année en intégrant progressivement les assistants dans le corps des Maîtres de conférences, créée en 1982 par transformation de l'ancien corps des maîtres-assistants.]

2.4. INFLUENCES DES AUTRES CARACTÉRISTIQUES

2.4.1. Selon le genre et le lieu de naissance

Les femmes, même économistes, n'échappent pas au phénomène général d'une moindre qualification au sein de l'entreprise. Le tableau ci-dessous montre que la grande majorité dans l'échantillon n'a pas dépassé le niveau de cadre moyen.

Tableau 5. *Position dans l'entreprise selon le sexe.*

Sexe	Position dans l'entreprise				
	Ensemble	Directeur	Cadre supérieur	Cadre moyen	Profession libérale
Homme	91	18	43	33	6
Femme	9	7	22	64	7
Ensemble	100	16	42	36	6

En revanche, les facteurs géographiques n'exercent qu'une influence limitée sur la position des interviewés. En ce qui concerne le lieu de naissance, on observe dans le tableau ci-dessous que les différences portent essentiellement sur le groupe des professions libérales, représenté presque exclusivement par des provinciaux de naissance. L'échantillon des économistes nés dans les Territoires d'Outre-Mer est trop réduit pour que sa répartition soit vraiment significative : il semblerait toutefois qu'ils soient moins favorisés que leurs camarades.

Tableau 6. *Position dans l'entreprise selon le lieu de naissance.*

Lieu de naissance	Ensemble	Position dans l'entreprise			
		Directeur	Cadre supérieur	Cadre moyen	Profession libérale
Paris	26	16	40	42	2
Province	67	17	43	32	8
T.O.M.	6	7	38	55	—
Ensemble	99 ⁹	16	42	36	6

De même, il est frappant de constater que le lieu de fin d'études, assimilable au lieu d'activité (55 % ont terminé leurs études à Paris, 60 % y travaillent) n'exerce pratiquement pas d'influence sur la position dans l'entreprise :

Tableau 7. *Position dans l'entreprise selon le lieu de fin d'études.*

Lieu de fin d'études	Ensemble	Position dans l'entreprise			
		Directeur	Cadre supérieur	Cadre moyen	Profession libérale
Paris	55	16	43	35	6
Province	42	16	40	36	8

Autrement dit, les « provinciaux » n'ont sur ce plan rien à envier aux « parisiens ». Les différences sont toutefois plus sensibles si l'on examine la répartition par branche :

⁹ Les étrangers comptent aussi pour 1 % (note de RG).

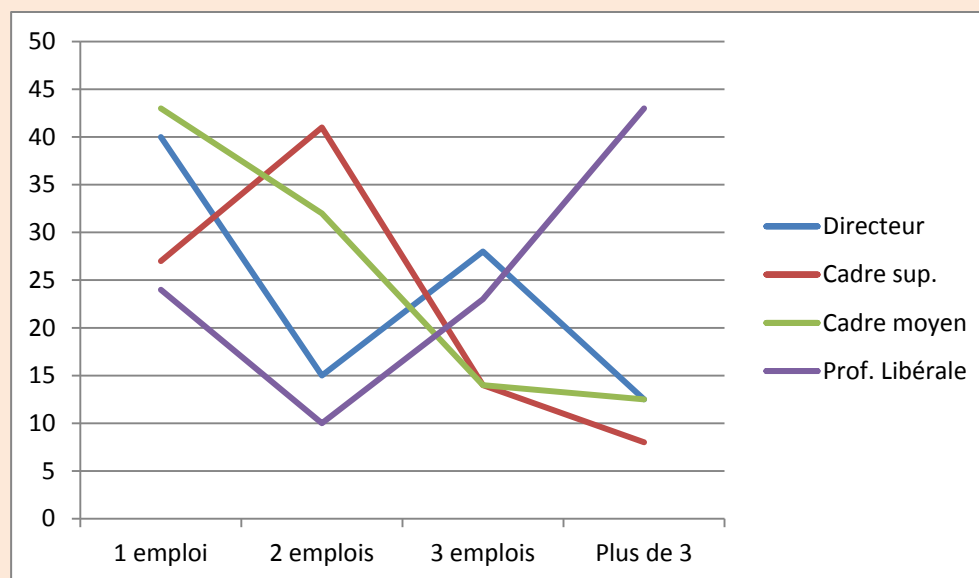
Tableau 8. Répartition par branche d'activité selon le lieu de fin d'études.

Branche d'activité	Lieu de fin d'études		Ensemble
	Paris	Province	
Industrie-commerce	30	33	32
Organismes internationaux ou semi-publics	11	15	14
Université	11	15	13
Fonction publique	11	7	10
Syndicats professionnels	10	6	8
Organismes de conseil	9	8	8
Entreprise personnelle	6	9	6
Organisme de recherche	9	4	7
Activité indépendante	3	3	3

Ainsi les Parisiens de naissance ou d'adoption se tournent-ils davantage vers les activités de recherche et les syndicats professionnels. Les provinciaux en revanche se retrouvent plutôt dans l'enseignement supérieur et les organismes semi-publics et internationaux ; ils sont également plus souvent à la tête d'entreprises personnelles.

2.4.2. Mobilité et position

Graphique 15. L'évolution de la mobilité selon la position occupée.



L'incidence du nombre d'emplois occupés sur la position dans l'entreprise est-elle significative ? Autrement dit, une trop grande mobilité est-elle préjudiciable à l'économiste ou bien au contraire est-ce un moyen pour lui d'accéder aux « postes de commande » ? Il est difficile de fournir ici une réponse très nette, mais il semblerait qu'une tendance se dessine en faveur de la seconde hypothèse. Certes, les plus « fidèles » sont les cadres moyens, mais nous avons vu précédemment que les cadres moyens sont les jeunes économistes dont la vie professionnelle est trop brève pour juger de leur mobilité.

En revanche, si les cadres supérieurs n'ont pas fait preuve d'un désir de changement plus fort que l'ensemble de leurs camarades, les directeurs et professions libérales témoignent d'un comportement inverse : 4 sur 10 des directeurs ont travaillé dans plus de 2 entreprises et 1 sur 3 (au lieu de 17 % pour l'échantillon global) en est à sa 3^e entreprise ; le phénomène est encore plus marqué pour les professions libérales où près de 7 sur 10 des économistes (au lieu de 26 % pour l'ensemble) ont changé trois fois et plus. L'échantillon de ces derniers est trop réduit pour que l'on puisse extrapoler, mais il semblerait que la décision de s'installer à son compte soit prise au terme d'une carrière professionnelle riche en nombre d'entreprises. Aussi bien pourrait-on conseiller au jeune économiste d'être « mobile » avec discernement.

3. LE REVENU DES ÉCONOMISTES

Le questionnaire soumis aux économistes avait été conçu de façon à connaître séparément la rémunération¹⁰ procurée par l'activité principale et celle procurée par l'ensemble des activités secondaires. On s'attachera donc en premier lieu à la somme de ces deux rémunérations, soit au revenu total. L'étude de la répartition par branche d'activité expliquera plus loin la part plus ou moins grande représentée par les revenus secondaires.

La répartition du revenu total est très étalée (voir graphique n° 16), aussi la valeur du revenu moyen (environ 37 200 F) ne peut être considérée comme très significative. Cela d'autant plus que quelques rémunérations, très élevées relativement à l'ensemble, sont d'un poids déterminant dans le calcul de cette valeur moyenne (liées sûrement à des situations personnelles).

Par contre, il est plus utile de noter que le diagramme présente deux modes distincts : l'un au niveau de 22 500 F, l'autre au niveau de 35 000 F. Bien que ces deux modes se situent du même côté de la moyenne (dans la région « inférieure »), la distribution n'est pas trop asymétrique dans l'ensemble. L'action de certains hauts revenus est, comme cela a déjà été souligné, la cause de cette anomalie apparente.

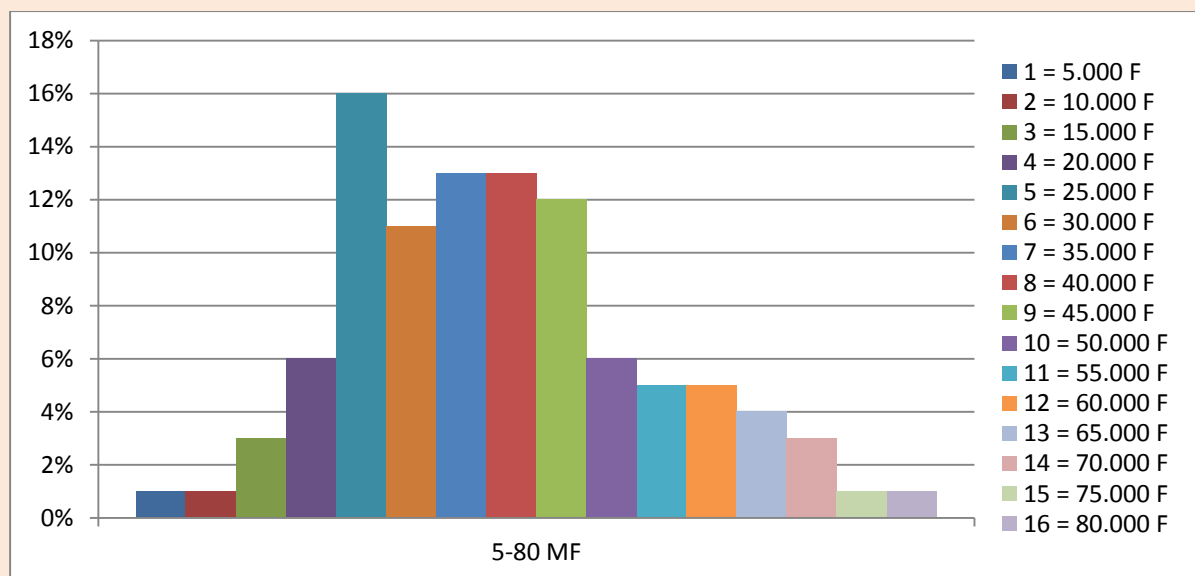
La diversité des niveaux de rémunération est confirmée par l'étude des fréquences cumulées : le revenu médian est de 34 000 F, et la moitié des économistes la plus proche de ce revenu médian s'étend sur une frange de 20 000 F. Il faut donc s'écarter de plus ou moins 10 000 F du revenu médian pour trouver seulement 50 % de l'échantillon : l'espace interquartile est de l'ordre des deux tiers de la tendance centrale, ce qui caractérise une grande dispersion.

Enfin, pour avoir une idée des extrémités de la répartition, remarquons que 10 % des revenus sont supérieurs à 60 000 F certains d'entre eux étant voisins du double, et que 10 % des revenus sont inférieurs à 20 000 F, sans cette fois-ci s'en écarter beaucoup ; mais le faible nombre de réponses représenté par chacune de ces deux tranches extrêmes rend hasardeuse toute interprétation extensive.

[Une recherche sur les fiches de paie des MCF serait éclairante à ce propos. Le problème de l'archivage des papiers relatifs aux universitaires sera en partie résolu par la création de l'IMEC (Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine en 1988, mais le gros de ces archives disparaît dans la nature. Le problème est le même pour les associations professionnelles.]

¹⁰ Valeur 1964 (RG).

Graphique 16. Répartition des revenus.



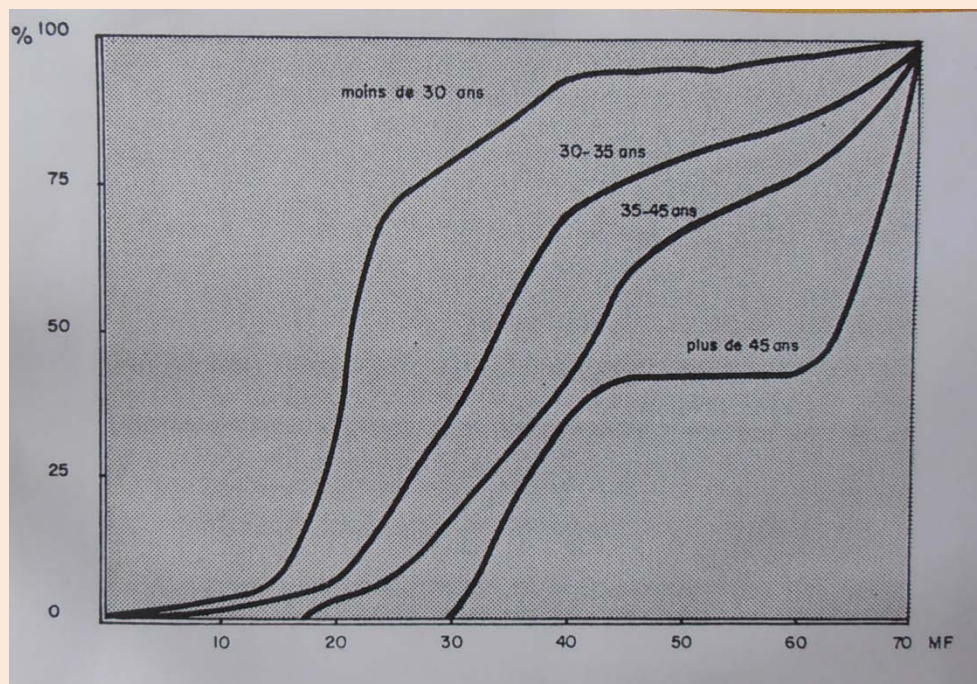
3.1. RÉPARTITION SELON L'ÂGE

Le graphique n° 17 rassemble les fonctions de répartition de la distribution des revenus pour les tranches d'âges suivantes : moins de 30 ans ; de 35 à 45 ans ; de 30 à 35 ans ; plus de 45 ans. En début de carrière (moins de 30 ans), l'éventail des revenus reste assez étroit. La valeur médiane est de 21 000 F et la moitié des « jeunes » gagnent entre 18 000 et 27 000 F, soit un intervalle représentant seulement 43 % du revenu médian. Si on trouve un pourcentage assez important de revenus faibles, par contre seuls 6 % des moins de 30 ans dépassent une rémunération totale de 40 000 F.

Lorsque l'on passe à la tranche suivante (de 30 à 35 ans) le revenu médian saute à 33 000 F, mais les divergences s'accroissent : la moitié des économistes de cet âge reçoivent entre 26 000 et 45 000 F et cet écart interquartile représente 37 % de 33 000 F, valeur médiane. Pour la classe de 35 à 45 ans, deux remarques s'imposent : d'une part, le revenu médian ne passe qu'à 42 500 F, soit une augmentation relativement plus faible que la précédente, cela malgré le fait que l'intervalle de classe soit de 10 ans et non plus de 5 ; d'autre part la dispersion s'accroît encore puisque l'espace interquartile s'étend de 33 000 à 58 000 F, soit 59 % de la valeur centrale.

L'explication tient à l'âge ; c'est en effet la période où se décide la carrière de l'économiste. En effet les résultats d'une étude séparée des deux tranches 35-40 ans et 40-45 ans ne font ressortir aucune liaison nette entre l'âge et le revenu : le passage à un niveau nettement supérieur de revenu ne se manifeste pas plus souvent au cours de la seconde période qu'au cours de la première, et un tel « démarrage » n'est pas le fait de la totalité des économistes de ces âges. Aussi cette tranche 35-45 ans regroupe-t-elle des situations fort variées et souvent transitoires. L'enquête ne permet malheureusement pas d'analyser plus avant ces phénomènes : une telle étude supposerait que l'on ait suivi un échantillon d'économistes tout au long de leurs carrières, alors qu'on ne dispose que d'une photographie instantanée d'un échantillon d'économistes d'âges différents.

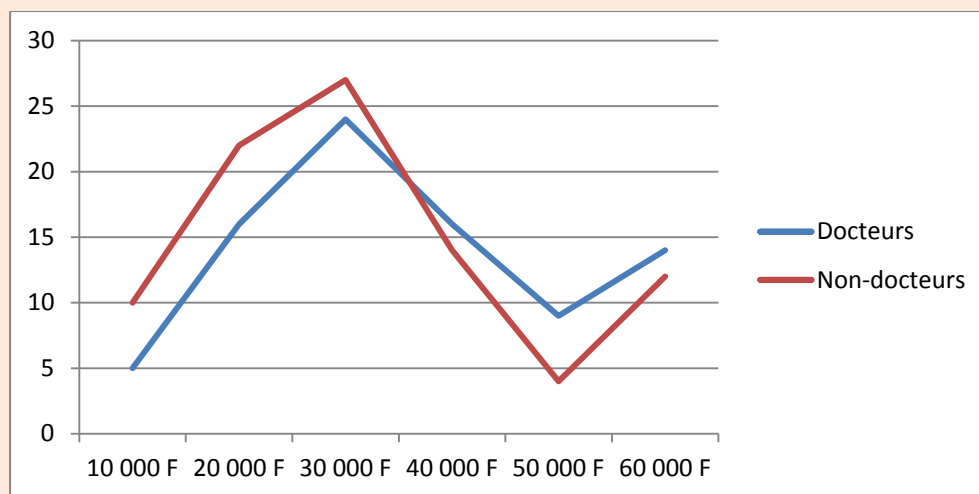
[L'âge est lié à la situation matrimoniale, car la pression à un revenu est alors forte.]

Graphique 17. *Revenus et âges.*

Enfin, les plus de 45 ans se répartissent en deux groupes nettement distincts : le premier dispose d'un revenu en moyenne semblable à celui des économistes de la tranche d'âge inférieure, le second atteint des niveaux de rémunération très élevés. Entre ces deux groupes, seule une fraction minime gagne entre 45 000 et 60 000 F. Cela s'explique sans doute par l'évolution très différente des revenus supérieurs suivant les types de carrière, certaines activités conduisant à un plafonnement assez rapide (exemple : enseignement), d'autres connaissant peu de limites à la hausse du revenu (exemple : professions libérales). Dans ces conditions, le revenu médian des économistes de plus de 45 ans (63 000 F) ne signifie pas grand-chose. Au total, il apparaît assez difficile de dresser un profil de carrière de l'économiste-type en ce qui concerne son revenu. Pour chaque tranche d'âge, nous constatons que les revenus varient entre d'assez larges limites. Il convient donc de rechercher si d'autres facteurs que l'expérience ou l'ancienneté n'agissent pas également sur l'évolution de la rémunération globale. Le diplôme, la branche d'activité et la position occupée dans l'entreprise doivent normalement conduire à l'expliquer.

3.2. RÉPARTITION SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME

Il a été constaté au cours du chapitre précédent, que le niveau du diplôme exerçait une influence certaine sur l'activité des économistes, mais difficile à interpréter en ce qui concerne leur position au sein de l'entreprise. Qu'en est-il sur le plan du revenu ? Peut-on déterminer à cet égard dans quelle mesure le titre de Docteur peut conférer à l'économiste un avantage sur son camarade titulaire du seul DES ? Lorsqu'on analyse la répartition des revenus, on observe que le pourcentage des Docteurs disposant d'un revenu donné est systématiquement inférieur au pourcentage correspondant de non-Docteurs, lorsqu'on s'attache aux tranches de revenus les plus faibles ; il est quasiment toujours supérieur, lorsqu'on considère les tranches les plus hautes (voir graphique n° 18).

Graphique 18. *Revenus sur le diplôme (en % de la tranche).*

Sans doute y a-t-il ici interférence entre le facteur diplôme et les autres facteurs à l'intérieur de chaque tranche de revenu. Mais ces résultats peuvent être considérés comme indépendants de l'influence de l'âge, étant donné que le pourcentage de Docteurs est relativement stable à l'intérieur de chaque classe d'âge (voir précédemment). Aussi, peut-on sans doute penser que la diversification des économistes entre Docteurs et non-Docteurs explique en grande partie les amples fluctuations du revenu des enquêtés de même génération. Si le nombre de réponses concernant chaque tranche d'âge demeure trop faible pour que l'on se hasarde à leur faire subir une double ventilation par le facteur revenu et le facteur diplôme, il paraît cependant probable que la répartition des rémunérations à l'intérieur d'une même classe d'âge se traduirait par un histogramme bimodal semblable à celui mis en évidence pour l'ensemble de l'échantillon étudié ; un tel histogramme résulte en fait de la juxtaposition de deux diagrammes sensiblement normaux, mais de moyennes différentes, l'un correspondant à la répartition des revenus des Docteurs, l'autre à celles des non-Docteurs.

Remarquons enfin que ce principe général selon lequel les Docteurs sont relativement plus nombreux que les non-Docteurs, lorsqu'on aborde des niveaux élevés de rémunération ne semble plus valable au-delà d'une certaine limite définie approximativement par une valeur de 60 000 F annuels. Sans anticiper sur ce qui résulte de l'étude du revenu par branche d'activité et par fonction, on peut déjà penser que cette exception est due à l'importance numérique des membres des professions libérales dans cette branche supérieure, professions qui en général mènent à des carrières et à des revenus sans lien très direct avec le diplôme détenu, de la même façon que certaines anomalies avaient été entrevues dans les plus hauts niveaux de revenu, lors de l'étude de la répartition par âge.

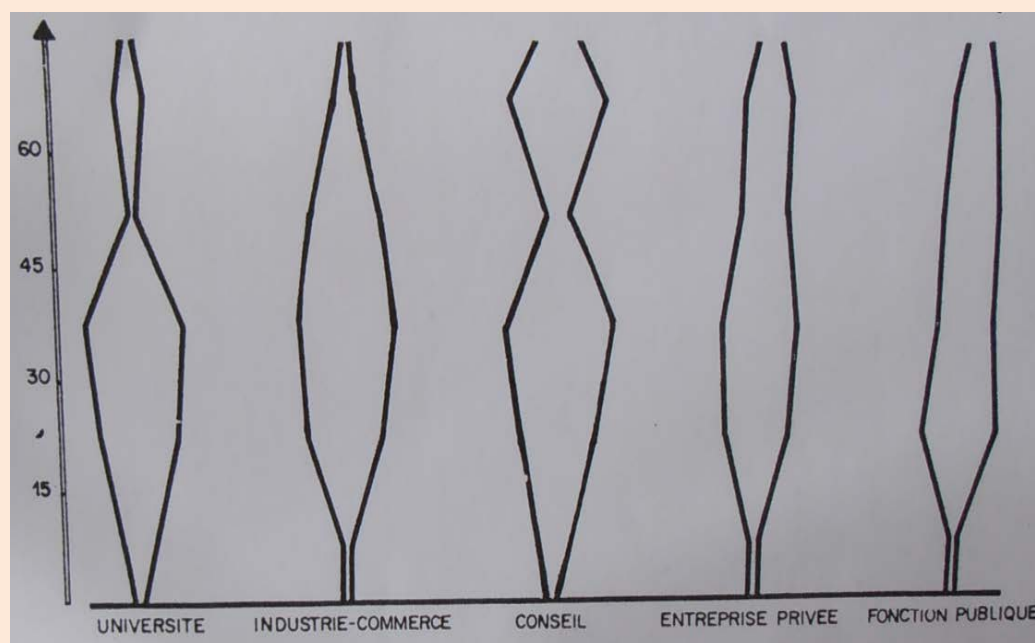
3.3. RÉPARTITION SELON L'ACTIVITÉ

Il convient maintenant d'étudier les rémunérations des économistes travaillant dans la même branche d'activité, en vue de déterminer si certaines professions ne constituent pas l'essentiel des effectifs de certaines tranches de revenu. En prenant des classes d'intervalles de 15 000 F (afin d'obtenir un nombre relativement significatif d'individus), on obtient les résultats suivants (sur 100 économistes travaillant dans chaque branche) :

Tableau 9. *Revenu annuel selon les branches d'activité¹¹.*

Revenu annuel	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Moins de 15 000 F	14	0	1	0	0	0	0	0	0
De 15 à 30 000 F	35	31	22	27	30	72	46	0	23
De 30 à 45 000 F	40	38	32	56	25	14	41	0	51
De 45 à 60 000 F	0	24	6	18	25	7	13	50	13
Plus de 60 000 F	11	7	39	19	20	7	0	50	13
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100

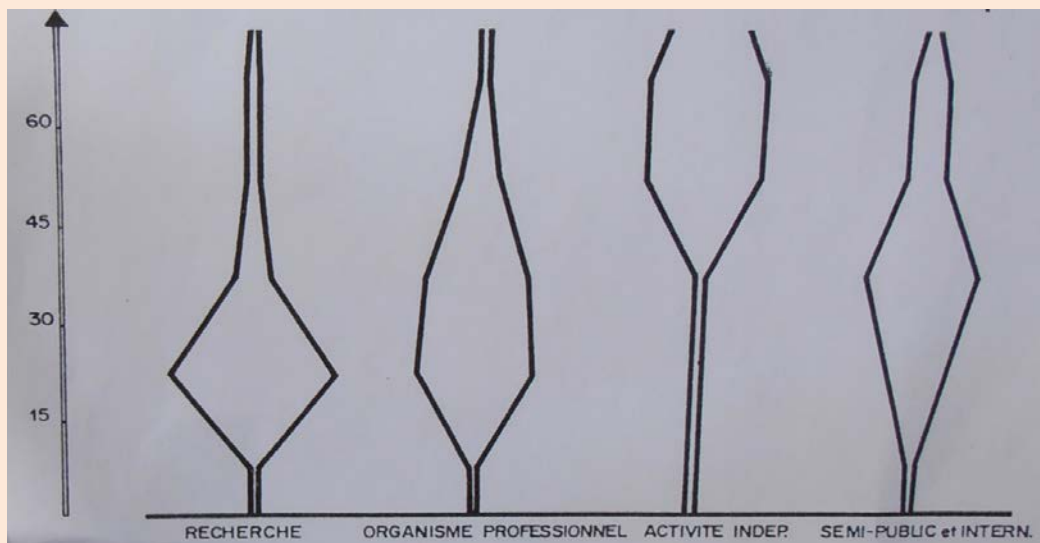
Bien entendu il s'agit là des fréquences empiriques données par l'échantillon, et les graphiques 19 et 20 n'ont qu'un caractère purement descriptif, du fait de la faiblesse des effectifs dans chacune des strates. On peut cependant distinguer deux types assez particuliers de répartition : le premier de ces types est caractérisé par les activités de conseil et les activités indépendantes : pour ces deux groupes, les tranches de revenu supérieures dominent largement les autres. A l'opposé, le second type de répartition correspond aux revenus des économistes travaillant à des activités de recherche ou dans des organismes professionnels : une forte majorité d'entre eux dispose ici de revenus relativement peu élevés, le cas-type étant celui des 72 % d'« économistes-chercheurs » dont les revenus sont inférieurs à 30 000 F. Les sept autres types d'activités procurent des revenus assez régulièrement répartis comparativement à ces deux types extrêmes. On peut noter plus spécialement l'équi-répartition quasi-parfaite des rémunérations accordées aux économistes travaillant dans la fonction publique ou dans le secteur « entreprise privée ».

Graphique 19. *Fréquence des revenus selon l'activité (milliers de francs par an).*


[Un goulot d'étranglement apparaît vers 50.000 francs : hasard ou nécessité ?]

¹¹ A : Université ; B : Industrie-commerce ; C : Conseil ; D : Entreprise privée ; E : Fonction publique ; F : Recherche ; G : Organisme professionnel ; H : Activité indépendante ; I : Organisme semi-public et international (note de LM).

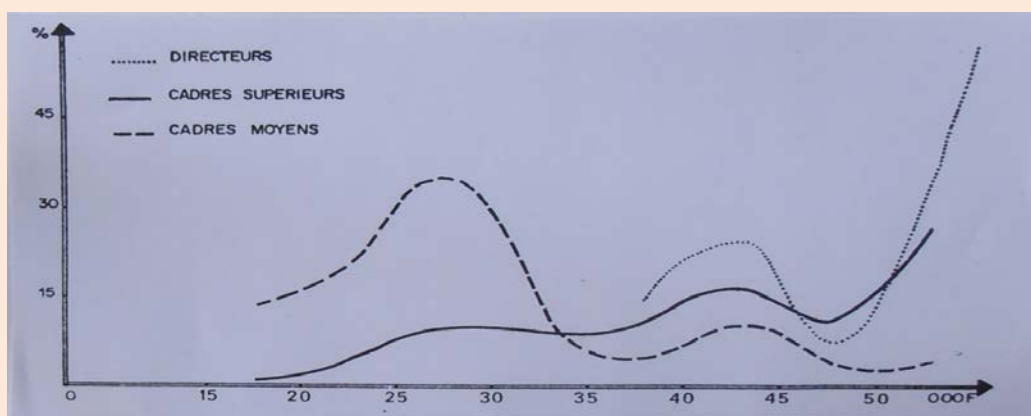
Graphique 20. *Fréquence des revenus selon l'activité (suite et fin).*



3.4. RÉPARTITION SELON LA POSITION

Enfin la répartition des revenus selon la position occupée dans l'entreprise peut expliquer, elle aussi, la dispersion des rémunérations pour les économistes de même âge. On constate, sur le graphique n° 21, que les cadres moyens disposent le plus souvent de 25 à 30 000 F annuels, tranche à laquelle semble débiter une proportion non négligeable de cadres supérieurs. Entre 35 et 40 000 F, on enregistre un nombre assez grand de passages des cadres moyens aux fonctions de cadres supérieurs et, à un degré moindre, de passages des cadres supérieurs aux fonctions de direction. A partir de 40 000 F, l'évolution du pourcentage d'économistes disposant d'un certain revenu est semblable pour les trois catégories de position : dans un premier temps, cadres moyens, cadres supérieurs et directeurs passent, assez rapidement semble-t-il, à des niveaux de rémunération plus élevés. Le privilège de l'âge, davantage que celui de la position, semble jouer le rôle moteur. Puis à partir de 45 000 F, les enquêtés se répartissent en deux groupes bien distincts. L'un semble plafonner au niveau précédemment atteint, l'autre « démarrer » vers les zones les plus hautes de revenu. Nous retrouverons donc une des conclusions de l'étude de la structure par âge, et cela pour chaque type de position.

Graphique 21. *Revenus selon l'âge et la position.*



Ainsi les différences de position rendent surtout compte des divergences de revenu pour les tranches inférieures, et la rapidité des passages d'une position à une autre peuvent expliquer la faiblesse de certaines tranches intermédiaires de rémunération. Quant aux membres des professions libérales, ils se répartissent en trois sous-ensembles bien distincts : 20 % au-dessous de 20 000 F ; 40 % entre 25 et 40 000 F ; enfin 40 % au-delà de 45 000 F. L'étude successive de l'influence du diplôme, de la branche d'activité et de la position a permis d'éclairer certains points obscurs de la répartition par âge. Pour terminer cette analyse des revenus des économistes, on étudiera en premier lieu, le cas des rémunérations secondaires et enfin, les autres facteurs tels que la mobilité, la durée du travail, la durée de l'activité professionnelle, la satisfaction à l'égard des études et la taille du foyer de l'économiste.

3.5. LES RÉMUNÉRATIONS SECONDAIRES

Si la moitié des économistes se livre à des activités secondaires, 32 % seulement en tirent une rémunération. Certes, nombre d'entre eux, travaillent dans des secteurs d'activité de type « ouvert » qui leur offrent d'assez grandes possibilités en matière de travail « extérieur » (cours, publications d'articles ou d'ouvrages, consultations, études, etc.). Mais cela ne suffit pas pour justifier l'emploi de la moitié des économistes interrogés, à des tâches débordant le cadre de leur activité principale. En fait, il est fréquent de constater qu'au sein même de l'entreprise, l'économiste est occasionnellement sollicité en vue d'un travail particulier sans lien direct avec sa fonction habituelle. Reste à savoir si cette caractéristique se traduit de façon sensible sur la composition du revenu global. La distribution des revenus secondaires pour la partie de l'échantillon concernée est la suivante :

Tableau 10. *Répartition selon les tranches de revenu.*

Tranches de revenu total	Proportion
Moins de 20 000 F	17
De 20 à 50 000 F	50
De 50 à 100 000 F	19
Plus de 100 000 F	14

Ces revenus ne représentent le plus souvent, sauf cas d'espèce, qu'une fraction modeste de la rémunération globale. La faculté qu'ont les économistes de pouvoir être employés à des tâches diverses et spéciales, n'est donc pas très liée au désir d'accroître leurs rémunérations dans des proportions importantes. L'aspect accessoire de ces rémunérations fait qu'elles ne croissent pas avec l'âge, et cela ni en quantité (en sorte que leur incidence sur le revenu global s'amenuise tout au long de la carrière de l'économiste), ni en fréquence. Ces deux remarques s'expliquent l'une et l'autre dans la mesure où ce sont les économistes assez jeunes qui exercent de telles activités. Le mode est atteint dans la tranche de 30 à 35 ans, soit au moment où quelques années d'expérience professionnelle permettent déjà d'entreprendre un travail extérieur, sans que la rémunération principale soit encore devenue suffisamment élevée pour que les revenus secondaires paraissent trop faibles. Par contre, la fréquence décroît très rapidement avec l'âge, au fur et à mesure que s'accroît la rémunération principale face à d'éventuelles rémunérations secondaires plus directement liées au temps de travail qu'à l'ancienneté, et donc relativement stables. Notons enfin que les Docteurs sont davantage enclins à exercer des activités secondaires : sur 100 économistes cherchant un supplément à leur activité principale, 63 % sont Docteurs et 37 % non-Docteurs,

alors que les proportions de l'échantillon sont respectivement de 57 % et 43 %. Il est difficile de déterminer si ces écarts sont dus à la notoriété du titre de Docteur, à son goût plus prononcé (dénnoté par l'effort fourni à préparer une thèse) pour le travail personnel ou bien encore au plus jeune âge des DES, par rapport aux Docteurs.

3.6. INFLUENCE D'AUTRES FACTEURS

3.6.1. Influence du nombre d'emplois occupés

Il est intéressant d'observer, à ce propos, que la mobilité des économistes s'accroît au fur et à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des revenus. En partant du niveau de salaires de 20 000 F par an (de façon à couvrir 90 % de l'échantillon des enquêtés salariés), on enregistre en effet la progression suivante :

Tableau 11. Médiane du nombre de postes occupés selon la tranche de salaires.

Tranches de salaires	Médiane du nombre de postes occupés
20 000 – 25 000 F	1,0
25 000 – 30 000 F	1,2
30 000 – 35 000 F	1,3
35 000 – 40 000 F	1,5
40 000 – 45 000 F	1,8
Plus de 45 000 F	1,2

Ainsi les observations faites lors du chapitre précédent se trouvent confirmées par cette analyse : le nombre d'emplois occupés – l'indice de mobilité – apparaît comme un facteur important dans l'évolution de la carrière de l'économiste. Ce phénomène n'est évidemment pas sans rapport avec l'âge, donc la durée de la carrière professionnelle, avec laquelle le niveau de salaire atteint marque une étroite corrélation, comme on va le voir plus loin.

3.6.2. Influence de la durée de la vie professionnelle

Ce facteur est lié essentiellement à l'âge et c'est pourquoi il n'est pas surprenant de retrouver ici les tendances précédemment constatées quant à l'influence de l'âge (voir tableau 12).

Tableau 12. Date du début de la carrière par tranches de revenu.

Tranches de revenu	Début de la vie professionnelle			
	Avant 1945	Entre 1945 et 1954	Entre 1955 et 1959	Après 1959
Ensemble	13	33	27	27
Moins de 20 000 F	8	8	9	34
20 000 à 24 999 F	–	9	20	44
25 000 à 29 999 F	7	9	7	10
30 000 à 34 999 F	4	12	14	4
35 000 à 39 999 F	30	13	16	8
40 000 à 44 999 F	14	10	14	–
45 000 F et plus	37	39	20	–

Ainsi les trois quarts des économistes ayant travaillé plus de 10 ans ont un revenu excédant 35 000 F par an tandis que les jeunes générations, celles dont la vie professionnelle est encore courte, sont pour les trois quarts également à des niveaux de rémunération en-deçà de 25 000 F (et ne dépassent jamais 40 000 F). Notons qu'à partir d'un certain niveau de revenu, l'influence du facteur étudié n'est plus significative.

3.6.3. Influence du nombre d'enfants

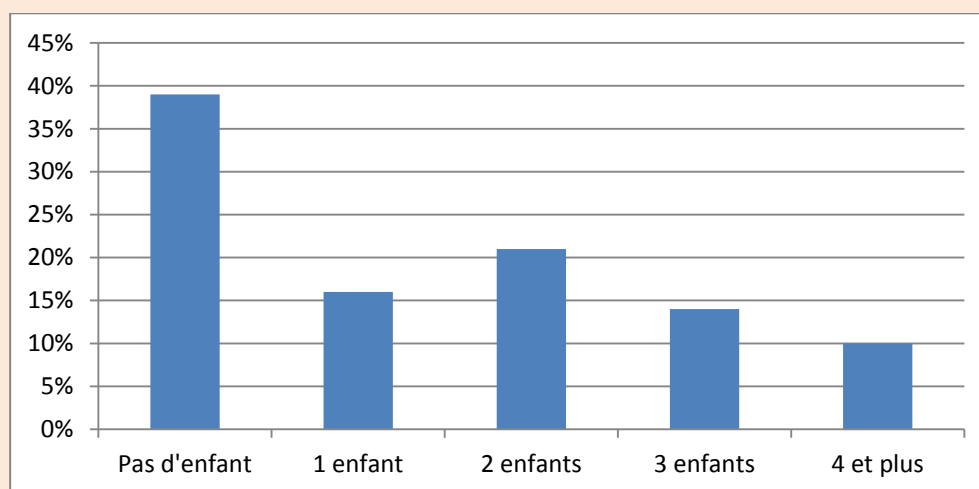
La structure en fonction du nombre d'enfants est donnée au graphique 22. Le tableau 13 fait apparaître une relation très nette entre le niveau de revenu et la taille du foyer de l'économiste :

Tableau 13. *Nombre d'enfants et tranches de revenu.*

Tranches de revenu	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	Total en %
Ensemble	38	16	22	24	100
Moins de 20 000 F	66	16	10	8	100
20 000 à 24 999 F	50	24	12	14	100
25 000 à 29 999 F	35	24	6	35	100
30 000 à 34 999 F	37	10	26	27	100
35 000 à 39 999 F	32	4	36	28	100
40 000 à 44 999 F	18	6	24	52	100
45 000 F et plus	17	15	25	43	100

Certes le nombre d'enfants est lié à l'âge, mais il est une constatation dont l'importance semble déborder nettement cette simple relation. A tranches de revenu égales, le nombre d'enfants par ménage d'économiste, est inférieur à la moyenne nationale (voir graphique 22 : il y a 17 % de célibataires sans enfant [soit environ la moitié des 38 % des interviewés sans descendance]).

Graphique 22. *Nombre d'enfants par foyer.*



Par ailleurs, certains niveaux de revenus semblent constituer des seuils : les familles nombreuses, au sens légal du terme, représentent la majorité des familles d'économistes jouissant d'un revenu

supérieur à 40 000 F. De même, il semblerait que le passage de 1 à 2 enfants s'effectue plus aisément dès lors que le revenu excède 30 000 F annuel.

3.6.4. Revenu et degré de satisfaction à l'égard des études

Il faut rappeler tout d'abord que l'opinion exprimée à l'égard de la formation reçue en Faculté est très positive, puisque les trois quarts des économistes se déclaraient disposés à recommencer leurs études de Sciences Économiques. Mais on pouvait penser que cette attitude était fonction de la situation actuelle de l'économiste et en particulier de son niveau de revenu. Or l'on constate dans le tableau ci-dessous qu'il n'en est rien :

Tableau 14. *Reprise ou pas d'études selon la tranche de revenu.*

Tranches de revenu	Recommencerait ses études	Ne recommencerait pas ses études	Non-réponse	Total en %
Ensemble	76	18	6	100
Moins de 20 000 F	62	31	7	100
20 000 à 24 999 F	77	23	—	100
25 000 à 29 999 F	82	18	—	100
30 000 à 34 999 F	84	11	5	100
35 000 à 39 999 F	71	14	15	100
40 000 à 44 999 F	77	18	5	100
45 000 F et plus	76	15	9	100

En fait les variations les plus intéressantes à observer sont celles des non-réponses. Si l'on excepte la tranche la plus basse de revenus (correspondant à une activité le plus souvent partielle) il apparaît que ce sont les économistes les plus aisés, donc les plus âgés qui ont davantage hésité à se prononcer sur le sujet, tandis que leurs camarades moins favorisés, mais peut-être plus confiants en l'avenir, apparaissent les plus satisfaits de leur formation.

Bibliographie (LM)

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES UNIVERSITÉS (1959) *Le recrutement du personnel de l'enseignement supérieur*, Paris, Bureau International des Universités, 178 p.

AUBERT-KRIER, Jane (1962) *Gestion de l'entreprise*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Thémis », 2 volumes.

BOURE, Robert (2007) *Les sciences humaines et sociales en France*, Fernelmont, Éditions Modulaires Européennes & Inter-Communications, 345 p.

BUQUET, Léon (1963) « L'évolution des Facultés de Droit, rapport statistique », *Revue de l'Enseignement Supérieur*, vol. 8, n° 1, p. 32-36.

CARO, Jean-Yves (1983) *Les économistes distingués, logique sociale d'un champ scientifique*, Paris, Presses de la FNSP, 288 p.

- CHARLE, Christophe et Régine FERRÉ dir. (1985) *Le personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions du CNRS, 284 p.
- CUISENIER, Jean (1964) « Révolution industrielle dans les sciences sociales », *Esprit*, vol. 32, n° 328, mai-juin, p. 1113-1121.
- DUPONT-MARILLIA, Françoise (2003) *Institutions scolaires et universitaires*, Paris, Gualino éditeur, 224 p.
- FLOUZAT, Denise (1962) *L'étudiant économiste : études, carrières, documentation*, Paris, Éditions Cujas, 550 p.
- GONOD, Pascale dir. (2012) *L'École de Droit de la Sorbonne dans la Cité*, Paris, IRJS éditions, 263 p.
- GUTTON, Henri (1966) *Économie politique*, Paris, Dalloz.
- HUNSMANN, Moritz et Sébastien KAPP dir. (2013) *Devenir chercheur : écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, 360 p.
- LEBARON, Frédéric (2000) *La croyance économique : les économistes et la politique*, Paris, Seuil, 264 p.
- LECAILLON, Jacques (1963) « Le coût de l'étudiant en droit et sciences économiques », *Revue de l'Enseignement Supérieur*, vol. 8, n° 1, p. 38-50.
- LE VAN-LEMESLE, Lucette (2004) *Le Juste ou le Riche : l'enseignement de l'économie politique, 1815-1950*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 788 p.
- MARCO, Luc et Yves BRETON (1996) « Naissance du doctorat d'économie politique », *Revue d'Histoire des Facultés de Droit et de la Science Juridique*, n° 17, p. 47-52.
- MARCO, Luc (2006) « L'agrégation de sciences de gestion, 1976-2005 », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 14, p. 173-198.
- MARCO, Luc (2009) « Le cocotier des économistes français : documents de gestion des ressources humaines, 1931-1964 », *Management et Sciences Sociales*, vol. 4, n° 6, p. 287-317.
- PAVIS, Fabienne (2003) *Sociologie d'une discipline hétéronome : le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France, année 1960-1990*, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, thèse de sociologie, 466 p.
- PIKETTY, Thomas (2013) *Le Capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 970 p.
- TALLON, Denis (1963) « Les carrières ouvertes aux étudiants des Facultés de droit et des sciences économiques », *Revue de l'Enseignement Supérieur*, vol. 8, n° 1, p. 82-91.
- VIRY, Laurence (2006) *Le monde vécu des universitaires, ou la République des égos*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 359 p.
- VAGOGNE, Joseph (1984) *Les professions libérales*, Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.

Liste des tableaux de l'enquête de l'ANDESE

1. Croisement entre durée et choix du sujet (proportions en %) / 95.
2. Conditions de préparation de la thèse selon les années de naissance / 97.
3. Nombre d'emplois occupés selon le début de carrière / 102.
4. Fonction assumée selon la durée hebdomadaire du travail / 105.
5. Position dans l'entreprise selon le sexe / 109.
6. Position dans l'entreprise selon le lieu de naissance / 109.
7. Position dans l'entreprise selon le lieu de fin d'études / 109.
8. Répartition par branche d'activité selon le lieu de fin d'études / 110.
9. Revenu annuel selon les branches d'activité / 115.
10. Répartition selon les tranches de revenu / 117.
11. Médiane du nombre de postes occupés selon la tranche de salaires / 118.
12. Date du début de la carrière par tranches de revenu / 118.
13. Nombre d'enfants et tranches de revenu / 119.
14. Reprise ou pas d'études selon la tranche de revenu / 120.

Liste des graphiques

1. Répartition par âge (en %) / 92.
2. Répartition par Diplôme (en %) / 92.
3. Diplôme selon l'âge / 93.
4. Répartition des Docteurs selon les DES obtenus (en %) / 94.
5. Durée de préparation de la thèse (fréquences cumulées) / 95.
6. Répartition selon les branches / 99.
7. Autres études : docteurs et non-docteurs / 100.
8. Autres études : ancien et nouveau régime / 101.
9. Attraction exercée par Paris / 101.
10. Répartition selon les branches / 103.
11. Répartition selon les fonctions / 103.
12. Position selon les branches / 104.
13. Influence de l'âge sur la position / 106.
- 14a. Influence du diplôme sur la position / 107.
- 14b. Influence du diplôme sur la fonction / 107.
- 14c. Influence du diplôme sur la branche / 108.
15. L'évolution de la mobilité selon la position occupée / 110.
16. Répartition des revenus / 112.
17. Revenus et âges / 113.
18. Revenus sur le diplôme (en % de la tranche) / 114.
19. Fréquence des revenus selon l'activité (milliers de francs par an) / 115.
20. Fréquence des revenus selon l'activité (suite et fin) / 116.
21. Revenus selon l'âge et la position / 116.
22. Nombre d'enfants par foyer / 119.

Citations diverses

« En France, il [Proudhon] a le droit d'être mauvais économiste, parce qu'il passe pour être bon philosophe allemand. En Allemagne, il a le droit d'être mauvais philosophe, parce qu'il passe pour être économiste français des plus forts. Nous, en notre qualité d'Allemand et d'économiste à la fois, nous avons voulu protester contre cette double erreur. » Karl Marx (1849) *Économie*, Paris, Gallimard, t. I, p. 7.¹²

« Dominique Strauss-Khan est-il un bon économiste ? (...) La question n'est pas vraiment pertinente. La qualité d'un économiste, qu'il soit bon ou mauvais, se mesure essentiellement à l'audience dont il bénéficie à tort ou à raison, et non à la clairvoyance de ses opinions puisque celles-ci, par définition, fluctuent au gré des circonstances. » Jean-François Bouchard (2014) *L'empereur illicite de l'Europe : au cœur de la Banque centrale européenne*, Paris, Max Milo, non paginé.

« Un bon économiste se réincarne en physicien alors qu'un mauvais économiste se réincarne en sociologue. » Bernard Walliser (2001) *L'économie cognitive*, Paris, Odile Jacob.¹³

« La différence entre un bon et un mauvais économiste est exactement du même ordre [intellectuel] : c'est la différence qui existe entre celui qui comprend bien les processus [économiques] et celui qui ne les comprend pas, entre celui qui possède l'imagination, c'est-à-dire celui qui est capable de diriger sa raison vers des voies nouvelles et celui qui se contente de répéter des gestes 'pratiques' ». Pascal Salin (2000) *Libéralisme*, Paris, Odile Jacob, p. 37.

« Un économiste qui négligerait les aspects psychologiques lorsque ceux-ci sont très très importants, comme dans le cas des banlieues, serait un très mauvais économiste. Il se contenterait de calculs qui seraient illusoires. » M. Lacoste (1971) *Symposium international sur la théorie et la pratique dans l'économie des transports*, La Haye, OCDE, p. 81.

Les dix économistes français les plus influents seraient, selon le magazine *Challenges* (en 2013) :

1^{er}. Olivier Blanchard, professeur au *Peterson Institute for International Economics* (69 ans).

2^e. Jean Tirole, professeur à la Toulouse School of Economics (63 ans).

3^e. Esther Duflo, professeure au MIT (44 ans).

4^e. Emmanuel Saez, professeur à Berkeley (44 ans), a été naturalisé américain.

5^e. Daniel Cohen, professeur à l'ENS de Paris (64 ans).

6^e. Thomas Piketty, directeur de recherche à l'École d'économie de Paris (46 ans).

7^e. Agnès Bénassy-Queré, présidente du Conseil d'analyse économique (51 ans).

8^e. Patrick Artus, chef économiste de Natixis (65 ans).

9^e. Jean-Paul Fitoussi, professeur émérite à Paris-Dauphine (75 ans).

10^e. Jean Pisani-Ferry, Commissaire général à la Stratégie (66 ans).

Age moyen au 21 août 2017 : 58,7 ans. Deux femmes seulement pour huit hommes !

¹² Cité par Bernard Voyenne (2004) *Proudhon et Dieu : le combat d'un anarchiste*, Paris, Éditions du Cerf, p. 62.

¹³ Cité par Serge Latouche (2015) *Économies choisies ? Échanges, circulations et débrouille*, Paris, Éditions de la MSH, p. 166.

LE PRIX NOBEL D'ECONOMIE ... ATTRIBUÉ AU FRANÇAIS JEAN TIROLE !



Dessin de Miss Lilou (site over-blog).

*

« Monsieur Rifkin est un charlatan ! C'est un consultant qui a eu le flair d'enfourcher, au bon moment, les grandes peurs collectives de notre fin de siècle : les risques liés au progrès technologique et le chômage. » Olivier Blanchard, cité par le *Monde*, 20/21 août 2017, p. 25. Jeremy Rifkin (1995) a vendu plus de 300.000 exemplaires de son livre *The End of Work* sur la planète !

« L'auteur d'un mauvais livre, ou d'un livre qui ne vous apprend rien, devrait être traité comme un voleur, qui vous dérobe tout le temps que vous perdez à le lire ; *times is money* : le temps est de l'argent, disent les Anglais, celui qui vous ravit du temps vous vole donc de l'argent. » Monsieur André, négociant, cité par Jobard (1844) *Nouvelle économie sociale ou Monotopaele*, Paris, Chez Mathias, p. 349.

« Je ne lis rien, de peur de trouver des choses bien. » Jules Renard (1907) *Journal*.

NOTES DE LECTURE

Jean-Claude DAUMAS, Ivan KHARABA et Philippe MIOCHE, dir. (2017) *La désindustrialisation : une fatalité ?* Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, collection « Les Cahiers de la MSHE Ledoux », in-14, 266 pages, 20 euros.

Voici un nouvel opus de la collection dont nous avons déjà rendu compte dans le précédent numéro de cette revue. Cette fois-ci le livre paraît dans la série « Dynamiques territoriales », dirigée par Philippe Barral, sous le numéro 11. La couverture présente le même graphisme blanc, jaune et vert. Une photographie montrant l'intérieur sinistré d'une usine désaffectée illustre la première de couverture, tandis qu'un résumé et une courte présentation des directeurs de l'ouvrage ornent la quatrième. Ce livre est issu d'un colloque tenu au Creusot du 11 au 13 juin 2014, les auteurs ayant révisé leurs textes sous la houlette des coordonnateurs. Seuls trois papiers n'ont pas été repris dans ce volume : le texte de Françoise Berger « Comment l'industrie allemande résiste-t-elle à la mondialisation » ; celui de Catherine Mercier-Suissa « Délocalisations, relocalisations et attractivité du territoire » ; et celui de Noémie Dominguez « Délocalisations, relocations et attractivité du territoire : le cas Rossignol et le cas VéloSolex ». Ces textes sont certainement disponibles sur demande auprès des auteurs sur internet.

Le court résumé nous dit que la désindustrialisation est un phénomène *de long terme*, symétrique de l'industrialisation qui le précède et peut-être annonciateur de l'état stationnaire que redoutaient tant les économistes classiques du début du XIX^e siècle. Ou alors une certaine réindustrialisation enrayera-t-elle ce phénomène redoutable de tendance longue des économies avancées ? Le livre opte pour une approche comparatiste et pour une œuvre collective. Une équipe pluridisciplinaire de 14 chercheurs a donc été mise en place sous la direction de trois coordonnateurs. Jean-Claude Daumas est bien connu de nos lecteurs pour ses travaux en histoire des entreprises et en analyse du patronat français. Il travaille actuellement sur les révolutions du commerce et à une histoire de la consommation en France. Ivan Kharaba est un historien de l'industrie qui étudie la sidérurgie française ou mondiale. Philippe Mioche est lui aussi un analyste de la sidérurgie et de la construction européenne. L'introduction est signée par Michel Hau, historien de la spécialisation industrielle régionale. La conclusion est de Philippe Mioche, en guise de clôture du colloque.

Les dix autres co-auteurs sont une doctorante (Cécile Combal), des maîtres de conférences (Pierre Judet, Pascal Raggi) ou des professeurs des universités (Anne Dalmasso, Xavier Daumalin, Pascale Froment, Luciano Segreto, Tim Strangleman, Xavier Vigna et Laurent Warloutzet). La parité n'est pas respectée, mais il y a quand même trois femmes pour onze hommes. Les français sont majoritaires avec douze signataires pour deux collègues étrangers (Luciano Segreto, italien ; Tim Strangleman, anglais). Les historiens sont majoritaires avec douze présences contre un sociologue (Strangleman) et un géographe (Froment). Pas d'économiste pur ni de gestionnaire dissident qui auraient pourtant à dire sur le *fonds de commerce national* que sont les grandes entreprises industrielles. Étonnamment les trois textes écartés de la publication sont signés par des gestionnaires : hasard ou fatalité ?

Le titre est très court et il comporte un point d'interrogation. Cela nous rappelle le livre *Qu'est-ce le tiers-état ?* de l'abbé Sieyès en 1789. Cela est habile en matière de marketing éditorial mais un peu court pour les acheteurs potentiels : de quelle fatalité s'agit-il ? Du destin inexorable de la dispari-

tion de la civilisation capitaliste (option marxiste) ou du *fatum* plus fluctuant d'une destruction par la dégradation écologique (option Nicolas Hulot) ? Quand Sieyès avait vendu 30 000 exemplaires en quatre semaines, il est à regretter que ce livre sous revue ne connaisse une diffusion plus réduite. Mais les bons livres se vendent sur le long terme et celui-ci est bon.

Il est aussi fort documenté puisque les bibliographies en fin de chapitres comportent au total 395 références. Pour un volume de 258 pages cela fait 1,5 référence par page ce qui est raisonnable pour un livre de réflexion actuelle et prospective sur un phénomène étudiable par les historiens des deux derniers siècles. En moyenne chaque chapitre comprend donc 28 références pour une taille approximative de 17,4 pages par chapitre (en incluant l'introduction et la conclusion). Bel exemple d'équilibre entre méticulosité historiographique et souci de synthèse. Les notes de bas de pages sont au nombre de 205 (moyenne : 14,6). Un seul chapitre en est dénué : celui de l'auteur anglais, conséquence d'une tradition anglo-saxonne de tout mettre dans le texte avec appel de référence entre parenthèses. Les français, influencé par la tradition romaine de la précision des sources, aiment les notes de bas de pages. Habitude ici, exception là-bas ?

Un point fort du livre est d'étudier des secteurs précis en phase de désindustrialisation ou déjà totalement détruits. Nous avons bien aimé le chapitre sur l'industrie des corps gras dans la région de Marseille dans le troisième tiers du vingtième siècle : toutes les firmes du secteur ont fini par fusionner avec l'entreprise Lesieur qui était au départ un tout petit compétiteur pendant la seconde guerre mondiale ! Le secteur de la mode n'est pas épargné, même dans son pays de co-cagne, c'est-à-dire l'Italie (chapitre de Pascale Froment). Plus attendu est le cas du secteur métallurgique, bien éclaté sur les pentes alpines (chapitre de Pierre Judet). L'ombre de Joseph Schumpeter plane sur plusieurs chapitres, mais le seul endroit où la démographie des entreprises dont il prônait l'étude (in *Business Cycles*, 1939) se trouve dans le chapitre d'Anne Dalmasso sur la relation entre territoires et désindustrialisation. Or le modèle complet de Schumpeter est basé sur quatre concepts et non sur deux comme le croient ceux qui l'ont lu incomplètement :

- La création *destructrice* quand une firme nouvelle remplace une firme disparue ;
- La création *créatrice* quand une entreprise nouvelle entraîne une autre création ;
- La destruction *créatrice* quand une faillite fait essaimer plusieurs autres firmes ;
- La destruction *destructrice* quand une faillite entraîne une autre faillite en chaîne¹.

Il aurait été intéressant d'associer un historien-démographe pour pouvoir élaborer un modèle mathématique sur ces quatre processus de démographie des entreprises. Mais la formalisation en ce domaine n'est pas facile car il faut pouvoir disposer de séries statistiques et de données gestionnaires de long terme, ce qui est difficile sans un budget très important de recherche. L'ample vue d'ensemble dirigée par Jacques Marseille en l'an 2000 aurait pu servir de base de travail². Mais qui trop embrasse mal étreint et qui trop s'embrasse mal s'éteint !

¹ Voir notre article "Le risque chez Courcelle-Seneuil: une approche éclectique et libérale au milieu du XIX^e siècle", *Vie et Sciences de l'Entreprise*, 2012, n° 191-192, p. 118-131.

² L. N. Rosenband (2002) « Entrepreneurs and the Creation of Enterprises from the Industrial Revolution to the Present », *Business History Review*, vol. 76, n° 2, p. 419-421 (note de lecture sur l'ouvrage paru en français).

Un autre point fort de l'ouvrage réside dans les illustrations. Si certains chapitres en sont dépourvus (les numéros 1, 2, 3, 6, 7, 8) les autres en sont généreusement pourvus. Que ce soient les tableaux, les figures ou les photographies, tout est bien présenté et fort lisible. Un seul petit couac : la légende de la figure 2 de la page 219 (chapitre de Pascale Froment) est en langue italienne ! L'apport de la couleur donne un ton dynamique à ma mise en page bien soignée de Marie Gillet. Le calage final est l'œuvre de l'imprimerie Messages à Toulouse. Bon travail collectif à nouveau.

Quelques points faibles nous ont un peu gênés. D'abord quelques fautes résiduelles (« Royame-Uni » dans la table des matières ; Lessourne pour Lesourne dans le texte n° 1). Ensuite l'absence d'index des noms ou des thèmes, défaut récurrent de l'édition française qui ne veut pas imiter les pédagogues éditeurs anglo-saxons. De même la liste des illustrations graphiques aurait pu aider les jeunes lecteurs à se repérer dans un texte aussi riche. Mais encore eût-il fallu numéroter en continu ces éléments-là...

Ce livre intéressera au premier chef les économistes proches du pouvoir en place car il explique la tendance longue qui mine la compétitivité de l'économie française. Il concernera aussi les députés de l'opposition parlementaire car la France n'est pas encore la Turquie et peut avoir un débat contradictoire sur les causes et les conséquences de la désindustrialisation. Il fascinera aussi les historiens du temps présent qui font œuvre de pionnier en étudiant des archives très récentes. Les étudiants, doctorants et autres intellectuels seront aussi incités à lire cet ouvrage très documenté. Lecture donc vivement recommandée à nos lecteurs, présents et à venir.

LM

UP 13, CEPN & IHPM

Seize auteurs sous la coordination de Pierre LABARDIN et d'Anne PEZET, *Histoire du Management*, Nathan, collection Sup, 2014 (retirage 2017), 466 pages, 39,90 euros.

Un phénomène de mode a saisi les Facultés depuis quelques temps : il faut enseigner l'histoire du Management. Plus d'un siècle après la mort de Frederick Taylor – le 21 mars 1915 –, il était temps ! Alors que le centenaire du Marketing est passé totalement inaperçu en 2007, celui du Management donne déjà de multiples fruits³. Car les arbres vénérables préfèrent croître à leur rythme pour produire enfin ; les racines poussent vers le sol, mais les fruits aspirent au ciel. Cette mode prend plusieurs formes. Institutionnelle d'abord avec de nouvelles associations (AHMO de Yannick Lemarchand, IHPM de Luc Marco) ou un renforcement de la division « Management History » de l'*Academy of Management* américaine : 400 spécialistes dirigés par une chercheuse trentenaire. Pédagogique ensuite, la mode envahit les amphithéâtres de première année dans une vingtaine de facultés publiques ou d'écoles supérieures privées. Ne manque plus qu'un doctorat spécialisé en la matière. Livresque enfin cet engouement saisit les éditeurs. Economica a sa collection d'histoire des entreprises, l'Harmattan sa série Les classiques de la Gestion, et Gualino a pris le train à son départ en 2011. Les grosses maisons ont plus d'inertie, mais s'y mettent aujourd'hui. Constatant l'émergence d'un marché qui se substitue peu à peu à celui des cours d'histoire de la pensée économique ou d'histoire des faits, la vénérable machine à éditer veut elle aussi surfer sur la vague et récupérer les embruns qu'auront laissé échapper d'autres paquebots de l'édition.

³ Voir le numéro spécial de la revue *Social Management* consacré au centenaire du décès de Taylor (janvier 2016).

Ce livre correspond parfaitement à cette tendance car il est destiné en priorité aux étudiants de première année, qui croient naïvement que le mot management est né en Amérique. Que nenni : l'histoire du domaine montre le contraire : le mot vient bien du vieux pays de France quand Prudent Le Choysselat (1569) ou Olivier de Serres (1600) parlaient de *mesnagement des champs et des poulets*. Entourés d'une quinzaine d'auteurs spécialisés, les coordinateurs ont produit une synthèse en deux parties. La première sur « Manager l'entreprise au XIX^e siècle » avec six chapitres résumés par de simples verbes : Organiser, Vendre, Produire, Diriger, Financer et Évaluer. Précédé par une longue introduction, cet ensemble fait 220 pages. La seconde partie est plus ambitieuse, voulant « Manager l'entreprise aux XX^e et XXI^e siècles » en 244 pages. Mais le XXI^e siècle est encore long : quid de la prospective ? A nouveau un long prologue suivi de chapitres déclinés selon les mêmes verbes correspondant à la logique managériale : organiser l'entreprise, pré-vendre, produire sur commande, diriger l'organisation, financer la structure et évaluer les résultats obtenus. Chaque chapitre est accompagné d'une bibliographie étendue et de quelques exercices d'application. Une version électronique nomade est offerte en cadeau à chaque acheteur.

Le tout est un instrument de travail indispensable à qui veut découvrir le monde merveilleux de l'histoire managériale. Un regret cependant : que la période entre 1550 et 1815 soit passée par pertes et profits. Car le Management est un arbre pluri-centenaire dont les racines remontent loin dans le temps, l'espace et l'imaginaire des hommes de la Renaissance européenne. Ce livre doit donc être acheté en double exemplaire : l'un pour préparer ses cours en premier cycle, l'autre pour lire le soir avant de se coucher. Car l'histoire du Management est la bouture de la prospective de la Société de demain. Remarquons enfin la richesse de l'iconographie de ce livre, avec de très nombreux documents d'époque. Le passé laisse des traces et pas seulement dans la poussière des archives : la mémoire des revues et journaux est une source inépuisable pour les historiens du management. Que ce livre puisse donner lieu à l'apparition de vocations chez de jeunes étudiants en début de formation, et le doctorat spécialisé apparaîtra vers 2020. Venant de Paris-Dauphine et d'HEC Montréal pour les coordinateurs, ce livre est le résultat de la collaboration d'historiens « classiques » et de gestionnaires historiens pour les auteurs et collaborateurs. Les uns apportent l'érudition qu'il convient, les autres la claire compréhension des phénomènes managériaux. Dans une prochaine édition, il faudrait aussi ajouter un index des noms cités.

Vincent AUTIN
IHPM

*Républicains, Babouvistes,
Radicaux et Communistes,
Quand vous aurez tout rasé,
Tout démoli, tout embrasé ;
Quand vous aurez coupé la tête
À tous les gens d'esprit,
Le sot en sera-t-il moins bête,
Et le nain moins petit ?*

[Fin du poème « L'égalité » de Jobard (1844) *Monautopole*, p. 428.]

SOMMAIRES DES ANCIENS NUMÉROS

RHPM n° 1, janvier-juin 2015, 124 p.

Dossier : La gestion d'entreprise à la Renaissance

Okamba, *Utilité de la comptabilité d'engagements de Luca Pacioli (1494)*

Noumen, *Redécouvrir Cotrugli dans la pensée comptable*

Marco, *Le Choyselat, fondateur des plans d'affaires à la fin du XVI^e siècle*

Baujard, *L'imprimeur Christophe Plantin (1520-1589)*

Le Sylvain, *L'instruction des marchands et facteurs (1580)*

RHPM n° 2, juillet-décembre 2015, 174 p.

Dossier : Les Musées en question

Houdy, *La maison des Humanités. Présentation d'ensemble du projet*

Baujard, *Louvre-Abu Dhabi dans l'Ile de Saadiyat*

Articles : Deux innovations

Bodolec, *Développer les filières bois françaises par les clusters*

Degos et Ben Hmiden, *Histoire des agences de notation financière*

RHPM n° 3, janvier-juin 2016, 156 p.

Dossier : Gestionnaires et économistes

Degos, *Origines et premières années de l'ESC de Bordeaux*

Micheau, *Livres de comptes et activités de Fortaney Dupuy (1505-1523)*

Mergiani et Marco, *Pyramide des besoins et risque du consommateur*

Abdelwahed et Marco, *Éléments pour une nouvelle épistémologie*

Borisova, *Les grands professeurs d'économie politique en Bulgarie*

Poivret et Marco, *Les anti-utopistes : trois auteurs oubliés*

RHPM n° 4, juillet-décembre 2016, 122 p.

Dossier : Économie et comptabilité

Degos, *Les monnaies virtuelles aux risques avérés*

Marco, *Une bibliographie commerciale sous le Consulat*

Dupont, *Biographie d'Albert Dupont, historien de la comptabilité*

Peyret-Lallier, *Causes d'échec et de réussite des firmes*

Forcade, *La Société de l'Exposition Universelle*

King, *Origine du terme « économie politique »*

RHPM n° 5, janvier-juin 2017, 124 p.

Dossier : La concurrence des diligences

Marco, *La guerre des messageries en France (1817-1842)*

Fourier, *Spoliation du corps social par les déperditions commerciales*

Navier, *Considérations sur les principes de la police des roulages*

Adam, *Pétition concernant les intérêts des maîtres de poste menacés par les chemins de fer*

Burat, *Roulage (économie industrielle)* ; Bresson, *Réflexions statistiques sur les SA*

Blanc, *La concurrence cause de ruine pour la bourgeoisie* ; O'ddoul, *La nature des fortunes*

Laboulaye, *Industrie des transports* ; Courcelle-Seneuil, *Voitures publiques*

Duchêne et Proudhon, *Des compagnies de voitures publiques*

Marx, *L'exemple des calèches et des transports en mutation*

De Foville, *Les variations des prix des transports*

Musnier, *Les Messageries nationales vers 1850-1860*

Article méthodologique

Mihaylova, *La didactique en gestion : à l'interface de la didactique des sciences et de la didactique professionnelle*



Détournement du portrait du poète Thomas Sonnet Courval (1577-1627), souvent pris pour Montchrétien, auteur des *Tromperies des charlatans decouvertes*, 1619 (montage LM).

PROCHAIN NUMÉRO

Dossier

L'humour des gestionnaires

Balzac, gestionnaire utopique

Jobard, inventeur un peu fou

My Frederick Taylor is Rich

Petit Fayol pour bureaucrates

Madame Hanaut, banqueroutière

Detœuf, humoriste XXL

L'esprit de Mintzberg

Michael Porter pour les nuls

*

Enquête

Le corpus des sciences de gestion

*

Notes de lecture

Pierre Musso, *La Religion industrielle*

Claire Lovisi, *Introduction historique au Droit*

Sortie prévue : mai 2018